هكذا من الأصل

UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 856 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 25 DÉCEMBRE 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 15 f.; Canada, $ 0,95; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 95 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 30 esc.; Sénégal, 190 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Jean-Paul II va étudier le cas de Hans Küng avec des évêques ouest-allemands

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le désespoir des Arméniens

Quel *fanatisme* religieux ou quelle revendication d'une patrie perdue animent les terroristes qui, depuis cinq ans, ont assassiné douze diplomates turcs ? Tous ces meurtres ont été revendiqués par des « résistants » arméniens, appartenant à des organisations de *colorations idéologiques différentes*, mais toutes résolues à pratiquer une violence délibérément aveugle.

En aucune *occasion*, les assassins ne se sont découverts. Des voix anonymes au téléphone ont affirmé leur appartenance au peuple arménien. Si bien qu'on ne peut exclure l'hypothèse qu'il s'agisse d'exécutants obscurs d'une entreprise qui, sous le couvert de la cause arménienne, vise purement et simplement à provoquer en Turquie une « déstabilisation » dont d'autres signes démontrent qu'elle est mise en œuvre avec persévérance.

S'il s'agit bien d'Arméniens — et *la réaction* générale des survivants exilés à travers le monde ne met pas en doute cette allégation, — le désespoir des commandos de terroristes favorise évidemment cette opération, et l'insertion des minorités non musulmanes dans la vie publique turque risque toujours par répercussion d'être remise en cause. Car la question arménienne n'a pas perdu de son actualité, même si la commission des droits de l'homme de l'ONU s'est refusée, le 15 mars dernier, sur l'intervention de la Turquie, à *qualifier* de « génocide » le massacre d'un million et demi d'Arméniens en 1915.

Le représentant français, le professeur Soyer, avait cependant affirmé à juste titre : « S'agissant de l'histoire du peuple arménien comme de celle de tous les peuples, les faits sont les faits. Il n'est dans le pouvoir de quiconque de les modifier ou de les faire oublier ! »

Après plusieurs siècles où les minorités non musulmanes de l'empire turc avaient joui d'un *statut particulier et tolérant*, elles devinrent à la fin du dix-neuvième siècle les cibles d'un processus de « turquification » radicale, qui inspira *aussi bien* Abdul Hamid, le « sultan rouge », que ses successeurs Jeunes Turcs. De Noël 1895, où trois mille Arméniens furent enfermés dans la cathédrale d'Ourfa et brûlés, au printemps 1915, où les populations arméniennes furent déportées et massacrées par les Kurdes et par l'armée turque ou abandonnées à la misère, il y eut un dessein d'« *extermination* », nettement discerné par les diplomates allemands qui en étaient les témoins, alors alliés de la Turquie.

Devant la conférence de la paix, le 17 juin 1919, le grand vizir Damad Ferid Pacha déclara au nom de son pays qu'il écartait « la pensée de *travestir ces forfaits* qui sont de nature à faire pour toujours tressaillir d'horreur la conscience humaine ». Un tel aveu ressemblait, *toutes proportions* gardées, au geste du chancelier Brandt s'agenouillant, en 1970, devant le monument aux victimes du ghetto de Varsovie.

Ce qu'aujourd'hui les jeunes générations d'Arméniens nés en exil demandent à la Turquie, c'est au moins un geste ou une parole semblable, la reconnaissance d'une culpabilité collective. Il n'est pas question, certes, de voir renaître une Arménie indépendante, à cheval sur l'Union soviétique et la Turquie. Elle n'eut, en 1920, qu'une existence éphémère, abandonnée par les vainqueurs qui l'avaient créée.

Mais aucun dirigeant turc, quel que soit son parti, ne peut prononcer des mots qui reviendraient à désavouer Kemal Aataturk et ceux qui bâtirent un Etat laïc sur les seuls fondements d'un nationalisme vigilant qui ne se refusa aucun moyen. Les minorités y subsistent aujourd'hui, dans la mesure où elles acceptent de ne pas exister en tant que telles.

Les puissances qui s'indignent du silence turc ne sont-elles pas elles-mêmes bien muettes sur les génocides qu'elles ont commis ? Cette hypocrisie n'enlève rien à l'horreur du crime perpétré contre un diplomate assurément innocent. Elle ne contribue pas non plus à faire rendre justice aux Arméniens.

(Lire nos informations page 6.)

La crise iranienne

L'U.R.S.S. aurait refusé de s'associer à d'éventuelles sanctions contre Téhéran

A la veille de Noël, l'incertitude continuait à régner au sujet du sort des cinquante otages américains détenus, depuis le 4 novembre dernier, par les étudiants islamiques de Téhéran. Ces derniers ont refusé de confirmer ou de démentir les informations selon lesquelles leurs captifs auraient été transférés dans un lieu tenu secret qui, selon l'A.F.P., serait la prison d'Evin, dans le nord-est de la capitale iranienne.

*M. Bani Sadr, ministre iranien de l'économie, a confirmé par la suite que trois des otages pourraient être incessamment libérés (*le Monde *daté 23-24 décembre). Les trois parlementaires français qui ont rendu visite samedi au patriarche de Qom (*le Monde *daté 23-24 décembre) estiment que, si les Américains* « ne contribuent pas à alourdir la situation », *les quarante-sept autres otages pourraient être libérés prochainement. Telle n'est pas l'opinion de M. Sean McBride, prix Nobel de la paix, qui, à l'issue d'une rencontre avec M. Ghotbazadeh, chef de la diplomatie iranienne, a jugé qu'il n'y avait* « aucune évolution positive » *dans l'affaire des otages.*

Aux Nations unies, la délégation soviétique aurait fait savoir qu'elle ne pourrait s'associer aux sanctions demandées par Washington contre l'Iran.

L'imam Khomeiny estime toujours, pour sa part, que rien ne sera réglé si le chah n'est pas extradé. Dans un message qu'il a adressé lundi aux « chrétiens », à l'occasion de l' « *heureux anniversaire de la naissance de Jésus-Christ, qui est venu sur terre pour défendre les pauvres, apporter la justice, condamner les exploiteurs et appuyer les déshérités* », il a demandé aux Américains de *faire pression sur le président Carter pour qu'il obtienne l'extradition de l'ancien souverain, ce traître qui détient la clé de la délivrance des otages* ». Critiquant les appels à la prière pour les otages lancés par le président Carter à ses concitoyens, l'imam s'est exclamé : « *Lève-toi, nation de Jésus-Christ, ne laisse pas les ennemis des enseignements divins te tromper et te demander de prier pour les espions ! Prêtres, levez-vous et sauvez Jésus-Chist des griffes des bourreaux !* »

L'appel de l'imam Khomeiny a été entendu par au moins l'un des trois ecclésiastiques américains qui sont partis en Iran sur l'invitation du Conseil de la révolution pour passer Noël avec les otages. Le *révérend* William Sloane Coffin, noir connu pour son opposition à la guerre du Vietnam et actuellement pasteur de Riverside Church à New-York, a *en* eff t vivement critiqué avant son départ pour Téhéran l'attitude du président Carter. « *La demande de sanctions économiques,* a-t-il dit, *rap.elle étrangement les bombardements ordonnés par Lyndon Johnson en Asie du Sud-Est... Le sénateur Kennedy a eu raison de dire récemment que le régime du chah était l'un des plus cruels de l'histoire.* »

Le voyage des trois ecclésiastiques américains n'a pas reçu l'aval du gouevmement américain. Toutefois, selon le Révérend Coffier : « *Le département d'Etat nous a donné sa bénédiction.* » Un autre groupe de sept autres religieux et professeurs d'université est parti pour Téhéran en visite privée pour Ipaider la cause des otages et celle de la réconciliation entre les deux pays.

(Lire la suite page 3.)

Les débats au P.C.F.

• La préparation de l'élection présidentielle *suscite des critiques*

• M. Elleinstein reproche à la direction d'avoir « peur de la discussion »

L'approche de l'élection présidentielle et l'intention que l'on prête à M. Georges Marchais de se porter candidat en 1981 suscitent un débat au sein du parti communiste. Dimanche soir 23 décembre, au micro d'Europe 1, M. Jean Elleinstein avait affirmé que, « du fait de l'orientation actuelle du P.C.F. », il refuserait « de signer un appel » en faveur de M. Marchais, si celui-ci faisait acte de candidature. Cette déclaration et les critiques très vives qu'il a adressées à la direction de son parti ont valu lundi à l'historien communiste une réponse de M. Jack Ralite dans « l'Humanité », réponse dans laquelle il est qualifié d' « homme isolé développant une tentative désespérée ».

M. Elleinstein réplique à son tour dans nos colonnes en affirmant que les commentaires de M. Ralite illustrent parfaitement ses propres thèses sur le comportement des dirigeants communistes, et il ajoute : « L'article de Jack Ralite est le type même de l'article stalinien mêlé de jésuitisme. Je mets au défi « l'Humanité » d'ouvrir réellement un débat. La vérité, c'est que la direction du P.C.F. a peur de la discussion. »

Nous publions d'autre part un article de M. Jean Rony, ancien membre du comité de rédaction de « France nouvelle » et membre du parti communiste, consacré au problème que soulèverait dans les rangs du P.C. une candidature de M. Marchais : problème qui, dans les conditions actuelles, relève, selon M. Rony, de la « clause de conscience ».

Les questions soulevées, au sein du parti communiste, par les initiatives de la direction au cours des dernières semaines, ont trouvé une expression publique, dimanche, dans les propos tenus par M. *Jean Elleinstein au Club* de la presse d'Europe 1. Selon son habitude, l'historien communiste s'est fait l'interprète des doutes et des interrogations qui habitent de nombreux militants et responsables du P.C.F. devant la façon dont les dirigeants de leur parti préparent les prochaines échéances politiques. Certes, beaucoup d'entre eux ne reconnaissent-ils pas M. Elleinstein pour leur porte-parole et auraient-ils des *réserves à exprimer sur les formulations* qu'il a employées. Il reste que, pour l'essentiel, M. Elleinstein a mis le doigt sur les problèmes qui se posent effectivement au parti communiste. La réponse embarrassée de M. Jack Ralite, membre du comité central, dans *l'Humanité*, en fait foi.

Toute la question peut se résumer ainsi, comme l'explique page 7 M. Jean Rony : quel objectif les dirigeants du P.C.F. se sont-ils donné en vue de l'élection présidentielle de 1981 ? S'agit-il de battre la majorité et d'accéder au pouvoir avec le parti socialiste ou bien de reconstituer un « ghetto », à l'abri duquel le parti communiste, redevenu le seul parti d'opposition à l'ordre établi, gérerait comme il a su le faire pendant cinquante ans, un électorat considérable, mais coupé de toute possibilité de partager le pouvoir politique ?

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 7.)

Un « divorce » de presse

Le groupe « Progrès-Dauphiné libéré » éclatera le 1er janvier

Le groupe Progrès-Dauphiné libéré *aura cessé d'avoir une existence légale le 1er janvier. C'est la conclusion principale du double arbitrage rendu dans le litige qui opposait ces deux grands titres de la presse régionale.*

De notre correspondant

Lyon. — M. Maurice Aydalot, premier président honoraire de la Cour de cassation, arbitre désigné par *le Dauphiné libéré*, et Me René Moatti, arbitre de la société Delaroche, éditrice du *Progrès*, ont annoncé, en commun, la résiliation des accords de 1966 entre les deux grands quotidiens de la région Rhône-Alpes. Si l'officialisation du divorce était attendue, on ne pensait pas à une échéance aussi rapprochée : dès le 1er janvier 1980, *le Progrès de Lyon* et *le Dauphiné libéré* n'auront plus en commun, et cela pour une période transitoire, que leurs services de diffusion et d'impression.

Les deux titres auront une régie publicitaire distincte, les pages communes auront disparu dans une semaine et, conclusion logique d'un divorce, les deux anciens partenaires retrouvent la maîtrise de leurs éditions dominicales. Conséquence directe d'un arbitrage qui ne peut être remis en cause par une procédure d'appel : chacune des sociétés devra embaucher le personnel nécessaire à la confection des titres. Le seul litige en suspens concerne « *le principe de la responsabilité et ses conséquences* », sur lequel les deux arbitres n'ont pu se mettre d'accord.

Dès le premier paragraphe de l'arbitrage, le litige est tranché. Les deux arbitres sont, en effet, tombés d'accord pour « *prononcer la résiliation des accords de 1966 à compter du 1er janvier 1980 et la mise à néant* [...] *du « système » qui en fut la conséquence.* »

Cette décision sur le fond était attendue puisque les deux partenaires avaient demandé séparément — le 19 octobre pour *le Dauphiné libéré* et le 22 octobre pour *le Progrès* — la rupture. L'arbitrage a surpris sur deux points essentiels :

1) Dans une semaine, la SERP, société éditrice des journaux du dimanche, aura cessé sa mission.

CLAUDE RÉGENT.

(Lire la suite page 18.)

OMAN, GARDIEN DU GOLFE

Commandant l'entrée du golfe que les atlas appellent toujours Persique, le détroit d'Ormuz fait figure aujourd'hui de point chaud de l'actualité internationale. L'une de ses rives appartient à l'Iran révolutionnaire, l'autre est placée sous la souveraineté du sultan Qabous bin Saïd d'Oman, qui a poussé la solidarité avec le monde occidental jusqu'à approuver la paix égypto-israélienne. André Fontaine a survolé le détroit avant d'être reçu par le sultan (dont on lira ci-dessous les déclarations) et d'aller visiter, au sud du pays, le Dhofar où l'armée omanaise, quatre ans après la fin de la guerre civile, demeure sur le qui-vive.

I. — Le sultan et les mines

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Khasab. — Vous prenez une boîte en métal, assez grande pour contenir une camionnette, avec une porte à l'arrière qui se relève comme celle d'un break. Vous ajoutez deux moignons d'ailes, un double empennage arrière découpé au carré, deux moteurs et trois roulettes, vous peignez le *tout en marron noirâtre, et vous* avez un *Skyvan* de la force aérienne omanaise, l'un des avions les plus laids qui aient jamais *vu le jour*, un véritable *défi* à l'aérodynamique. Moyennant quoi il s'envole comme une puce et se pose dans un mouchoir. De toute façon, c'est le seul moyen *d'atteindre le* Ruus al *Jibal et* la péninsule de Massendam, autrement dit le gros index que la péninsule arabique pointe sur *l'Iran, au détroit d'Ormuz* (ou d'Hormuz), à l'entrée du Golfe que l'on n'ose plus appeler persique.

Aucune route en effet n'existe dans ce promontoire d'une extrême aridité où une vingtaine de milliers de personnes vivent comme elles peuvent de leurs chèvres et de leur pêche, au fond de ravins piquetés, ici ou là, de champs microscopiques, entre les tentacules d'une cordillère dont les sommets roses et mauves atteignent les 2 000 mètres. La politique a ajouté ses complications à celles de la nature. *Sous prétexte de respecter la configuration tribale*, la Grande-Bretagne, omnipotente « à l'est de Suez » il y a un quart de siècle a découpé les *frontières au gré de ses intérêts* en un réseau d'une extrême complexité, en accord avec l'antique précepte du « diviser pour régner » *appliqué par tous les* empires, à l'exception de l'américain.

Le Ras Massendam relève de la *souveraineté du sultan Qabous* bin Saïd d'Oman, mais il est séparé du reste du royaume par des terres appartenant à la fédération des Emirats arabes unis, ce qui ne facilite évidemment pas sa mise en valeur. La fédération vient de régler avec le sultanat *les modestes différends frontaliers* qui subsistaient entre eux, mais nous avons entendu, à Mascate, un respectable citoyen, peu suspect de sympathie pour les opposants du Front de libération de l'Oman, souligner avec quelque complaisance que celui-ci considérait la région comme un tout...

L'avion se pose à Khasab, dans une modeste plaine, la seule du *territoire, dans un paysage qu'on* dirait du Far-West, n'était une poussiéreuse et squelettique palmeraie. Quelques officiers britanniques « *loués* » *au sultan*, en attendant le moment, qui prendra du temps, de leur relève par les Omanis, vivent ici, costauds, *sûrs d'eux et décontractés, comme* à l'époque où grand-maman Victoria régnait sur les mers.

(Lire la suite page 4.)

les must de Cartier
Paris

Les boutiques des 7 et 23 place Vendôme seront ouvertes de 10 h à 20 heures jusqu'au 29 décembre

AU JOUR LE JOUR

Lancement

A voir toutes les difficultés rencontrées pour lancer une fusée comme Ariane, on ne peut s'empêcher de penser qu'un jour, si nous devions faire partir une bombe, nous risquerions fort d'appuyer sur un bouton... et que rien ne se passe.

Or, l'ennui, c'est que, s'il est possible de s'y reprendre à plusieurs fois avec Ariane, rien ne dit que, pour la bombe, nous aurions droit à plusieurs essais.

MICHEL CASTE.

NOËL-NANCY 1979

Entre le bœuf et l'âne gris

Vers 17 heures, chaque jour, du 12 au 23 décembre, les habitants de la Grande-Rue à Nancy ont allumé la série de lampions alignés sur le rebord de chacune de leurs fenêtres. Jolies, les façades Renaissance éclairées à la chandelle. Au long de cette même période, à 20 heures, quotidiennement, un employé municipal éteignait avec soin le grand feu de bois qu'il avait entretenu des heures et des heures place Saint-Epvre. A quelques mètres du brasier, devant le décor en carton-pâte d'une maison bleue semblant sortir d'un conte, s'attardaient des enfants qui se livraient une ultime bataille pour rire dans les bottes de paille amassées à leur intention. Les lumignons par-ci et, par-là, cette flambée insolite attirant les passants soudain disposés à perdre un petit laps de leur temps pour se réchauffer les mains et respirer fort l'odeur d'une fumée peu citadine... oui, tout cela était curieusement mélancolique. D'autant plus si l'on venait de prendre un grand coup de nostalgie en regardant sous le chapiteau du jardin public les numéros de Bimbo, le jeune éléphant du cirque Aramanat.

Nancy, à l'époque où les Lorrains, comme partout, sacrifient fébrilement aux emplettes de fin d'année, ne ressemble rien au Nancy du printemps que les théâtreux professionnels, comédiens et critiques de tous les pays, ont pu connaître en venant au Festival mondial. Question de saison : on ne s'assied pas en décembre à la terrasse des cafés. De même, le Festival « Noël 79 Nancy » n'a ressemblé en rien aux confrontations internationales passées. Et donc les dévôts, les casaniers ou les puristes désarçonnés de ne pouvoir remettre leurs pas dans leurs pas se sont demandé si Lew Bogdan, le nouveau directeur de l'institution, née en 1963, n'avait pas, en changeant de cap, perdu des yeux la boussole.

« *L'animation de rue, très peu pour nous* », sont allés jusqu'à dire certains en haussant les épaules, comme, par exemple, ce samedi où on leur proposait un feu d'artifice originellement prévu pour l'inauguration de Beaubourg et qui montre l'histoire d'une mariée qui était trop belle.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

ENFANCE

L'Année de l'enfance s'achève...

Une extraordinaire attente

par CLAUDE DONADELLO (*)

QUAND les moyens d'information du grand public le veulent bien, ils nous font connaître des faits qui pourraient passer inaperçus. Pourtant, que le grand *public y prenne garde !*

Au cours de ces derniers mois, on a pu apprendre ainsi que des individus, qualifiés pour éduquer et, donc, pour socialiser des enfants, se livraient à la drogue, à la pornographie sur des mineurs. Des *éducateurs sont accusés d'incitation* à la débauche.

Sans être des saints ou des héros, les hommes et les femmes œuvrant à l'éducation des enfants doivent se distinguer par des qualités morales, entre autres. Qui dirait le contraire ? Des psychanalystes *dont les théories* réduisent à de simples considérations anecdotiques des comportements dangereux ou bien des éducateurs faisant de la psychologie à deux sous ? Peut-être.

Evidemment, il est facile de mettre en exergue les excès. Il est aisé de montrer du doigt tel éducateur coupable d'actes répréhensibles du point de vue moral. Mais on doit s'alarmer quand de tels actes se multiplient ; on doit s'inquiéter, s'interroger et chercher des raisons. Sinon qui pourrait être garant de l'avenir de ces milliers d'enfants, qui dépendent, parfois totalement, d'une catégorie professionnelle préposée à leur éducation ?

Mais si cela est répugnant et constitue une raison légitime de mettre en accusation des individus dont on attendait beaucoup, il faut cependant aller plus loin dans la *recherche des raisons de se révolter* de la part des enfants, victimes.

Se révolter ? Victimes ? De quoi s'agit-il donc ?

Je veux parler ici non pas des criminels poursuivis et punis par *la loi, mais de ces dispositifs qui* — sans étaler le vice ou le crime — contribuent pourtant à la désorientation des enfants en désarroi, ces établissements et services dont l'organisation est telle qu'elle fait office de « *dévoyeur* » et d'incitateur à la *révolte*.

Il s'agit, vous le voyez, du secteur de l'action socio-éducative confié aux éducateurs spécialisés, animateurs, assistants sociaux, mais aussi à des administrateurs ignorant parfois totalement la nature des « cas » des enfants sur lesquels leur « gestion » sévit.

Une solution illusoire

Je n'ai pas la prétention d'infliger une radioscopie aux institutions à caractère social et éducatif ; je veux tout simplement attirer l'attention des parents et des tuteurs sur le caractère illusoire du placement d'un *enfant quand, précisément*, l'ensemble de l'appareil, du dépistage au « traitement », fonctionne à partir de considérations complètement étrangères à la *situation réelle du* principal intéressé.

J'évoquerai donc, seulement, le *fonctionnement des équipements tels* que les établissements de rééducation, les centres, instituts et autres lieux qui parfois, pour ne pas dire souvent, justifient la révolte des enfants subissant uniquement les contradictons des personnels, des *éducateurs au directeur*.

Tout d'abord, un établissement ou un service d'éducation spécialisée, c'est un lieu professionnel où des gens viennent gagner leur vie, comme l'on dit. Accessoirement dans bien des cas, c'est un lieu de vie quotidien pour des enfants et des adolescents.

Comment concilier ces deux aspects ? Il est vraisemblablement impossible qu'une convivialité puisse naître en de tels lieux.

Les préoccupations salariales, le carriérisme, sont inconciliables avec l'extraordinaire attente des enfants. A leurs questions de nature psychologique, on répond par des textes impersonnels, des consignes administratives, des rendez-vous indéfiniment *différés* pour raisons de service. Entre leur demande intense d'attention particulière et une réponse attendue, de même nature que leur quête, on interpose des règlements et des horaires de travail.

Concrètement, tout se passe comme si *votre propre enfant* vous demandait un verre d'eau fraîche le matin et que vous ne le lui donniez que le soir.

L'instabilité des groupes d'enfants et des équipes dites éducatives est telle dans la plupart des établis*sements qu'un enfant ne peut jamais* faire de demande à coup sûr, que ce soit pour son avenir scolaire, professionnel, ou que ce soit pour une éventuelle visite en famille.

Certes, ces enfants-là sont nourris, logés, soignés ; mieux parfois que *dans certaines familles. Mais cela* constitue-t-il les meilleures médiations à la socialisation ?

Des promesses différées

L'attente réelle de ces enfants, c'est celle d'un jour où, *dépourvus* de tout ce qu'on leur dispense d'inutile avec abondance, ils recevront l'essentiel dont ils sont privés : *l'accueil véritable, libéré des* incidences de prix de journée et des préoccupations salariales des préposés à leur éducation.

Il faut entendre ces jeunes adultes qui viennent dans leurs anciennes « boîtes » dire leur rancœur ; ils viennent dire combien ils en veulent à leurs anciens éducateurs de ne pas avoir été assez fermes sur l'essentiel et d'avoir été trop « coulants » sur l'accessoire. Ils sont nombreux, ces enfants, qui attendaient la stabi*lité et la sécurité de la part de* professionnels de l'éducation et de la socialisation et qui n'ont jamais reçu que des promesses perpétuellement différées.

Ils sont nombreux ces jeunes adultes cherchant la raison de leur révolte dans leur récente jeunesse. Leur avenir aurait pu être différent. Et ce n'est pas faire de l'uchronie que d'écrire cela, car, si l'on peut induire des comportements et ainsi, parfois, modifier un futur logiquement sombre, c'est bien dans des lieux où le métier des personnels est de *réfléchir des milliers d'heures* par an à l'avenir des enfants.

Il n'est pas nouveau de dénoncer les *méfaits de l'internat*, même les prétendus *méfaits* ; mais très rarement les usagers sont au courant de la gravité réelle de certaines situa*tions au détriment exclusif des enfants*. Il faut absolument les en informer ! C'est là la moindre des actions de préservation des enfants qu'un éducateur doit accomplir.

Demandez des comptes

Parents, instituteurs, soyez exigeants, demandez des comptes. Ne confiez pas vos enfants et vos pupilles à n'importe qui, même si l'équipement présente d'apparentes qualités. N'oubliez pas que la politique générale actuelle est à la concurrence ; une concurrence qui devrait susciter la qualité.

Le secteur de l'action sociale et éducative, qui a vu se développer d'innombrables entreprises socio-éducatives gérées par des associations privées, ne doit pas être exclu de ces dispositions générales ; vous êtes effectivement ou potentiellement des usagers, des consommateurs.

Tout comme certains policiers *manquent aux devoirs élémentaires* de leur charge, certains éducateurs, certains directeurs d'établissements d'éducation spécialisée manquent aux leurs. On parle beaucoup des premiers, car la contradiction entre leur comportement et la nature de leur *action professionnelle est criante* ; on parle très peu des seconds. Pourtant, les effets de leurs manquements, s'ils sont moins apparents, n'en sont pas moins graves.

Les facteurs d'inadaptation ne sont pas à chercher seulement dans la *famille d'origine ou dans le développement psycho-affectif de l'individu* ; il faut, pour tous ceux qui ont subi ou bénéficié de placements en institutions diverses, les rechercher aussi dans les dysfonctionnements beaucoup trop fréquents des équi*pements. Je suggère que l'on fasse* une enquête sérieuse, à un autre usage qu'à celui des professionnels, auprès des anciens pensionnaires de ces « lieux » et qu'on fasse connaître à la population les résultats sur leur destination sociale et sur leur « situation psychologique ».

Pourquoi ce secteur d'activité national serait-il préservé ?

Les conditions de recrutement des personnels *ne sont pas rigoureuses* et le mode de fonctionnement des équipements est complètement inadapté à la nature même de l'action pour *laquelle ils ont été créés*. Les conventions collectives des professions touchant à ce secteur sont également inadéquates : elles sont calquées sur celles du secteur de la production et obligent à des comportements salariaux en totale contradiction avec la préservation de l'enfant.

Sans doute y a-t-il dans des cartons des *velléités de réformes* de l'ensemble de l'appareil. Il ne faudrait plus tarder, car la logique ira *à son terme, mais les victimes ne* seront malheureusement pas les auteurs du drame.

(*) Educateur spécialisé diplômé d'Etat, ancien directeur de foyer de semi-liberté, actuellement, chef des services éducatifs de l'Institut spécialisé d'adaptation sociale d'Eygurande (19340).

Carences

par IDA BERGER (*)

QU'ONT-ILS donc imaginé, les hommes politiques internationaux, lorsqu'ils ont fait promulguer solennellement l'année 1979 l'Année de l'enfant ?

Jamais encore, avant les mois qui viennent de s'écouler, on n'avait diffusé autant de détails sur des centaines de milliers d'enfants sur le point de mourir de faim. De telles informations laissent, *semble-t-il, la plus grande* partie du public indifférente. Rares sont ceux qui digèrent moins bien leurs confortables repas...

Ainsi, en visitant aujourd'hui le Cambodge, on pourrait supposer que les enfants y naissent *à l'âge de cinq ans. Tous les enfants* plus jeunes sont morts de faim. Quant à ceux qui ont entre cinq et neuf ans, ils souffrent tellement de sous-nutrition qu'ils seront bientôt, eux aussi, en voie de disparition.

Au cours de ces dernières années, dans d'autres pays du tiers-monde, des millions d'enfants sont morts de faim et/ou végètent, en attendant leur déclin définitif à plus ou moins longue échéance. Et, en Centrafrique, Bokassa a froidement assassiné de nombreux enfants.

***

Ces quelques remarques en guise d'introduction. Car je voudrais surtout évoquer plusieurs carences dont souffrent les enfants français ; car je crois connaître assez bien quelques aspects de leur vie.

Certes, dans notre pays, les enfants ne meurent pas de faim. Dans notre société de consommation, les *besoins élémentaires sont* à peu près satisfaits. Mais si les enfants sont nourris matériellement, ils n'en sont pas moins condamnés à la faim dans bien des domaines. Le monde qui les entoure est loin d'être accueillant. *Dans les grandes villes*, en dehors des institutions scolaires, rien n'est prévu pour eux, et leurs besoins vitaux sont négligés. Ces villes sont conçues pour les adultes — et pas pour tous les adultes, bien entendu. Pas d'espaces verts, pas d'aires de jeu ; si quelques squares sont équipés de manèges ou de toboggans, la vétusté en est telle qu'on les croit construits il y a un siècle. Pour ainsi dire pas de maison de l'enfance, alors que les maisons de jeunes, lorsqu'elles existent, ne peuvent recevoir les enfants. Si ces derniers, en désespoir de cause, se lancent le long des trot*toirs sur leurs* skat-boards ou leurs patins à roulettes (avec une habileté qui me paraît remarquable), ils se font rudoyer par les passants effrayés et parfois furieux, qui, avec quelques raisons, se sentent agressés par ces jeux *interdits. Comment s'étonner de* trouver tant d'enfants mal dans leur peau ?

Même dans la famille, les enfants, quelle que soit leur appartenance sociale, ont trop souvent le sentiment qu' « ils dérangent ». *Les pères* et les mères, souvent déboussolés, absorbés par leurs propres problèmes, ne trouvent pas le temps de se pencher sur leurs enfants ; souvent même ils n'en éprouvent pas le besoin.

En outre, l'incessant progrès technique et surtout les moyens de communications unilatéraux et envahissants comme la télévision ne favorisent guère les dialogues intimes au foyer entre les générations. Donc trop nombreux sont les enfants privés d'un climat familial affectueux et sécurisant.

Cette situation, bien entendu, est moins fréquente lorsque les parents sont pourvus, lorsque les enfants disposent d'un appartement spacieux et passent leurs grandes et petites vacances au grand air. Les enfants favorisés peuvent souffrir de carences affectives, mais leur sort est bien différent de celui du grand nombre s'ennuyant à la maison et, aussi, à l'école, qui n'a jamais été conçue pour eux.

***

En matière professionnelle, en matière politique, les adultes, eux, peuvent se constituer en « groupes de pression ». Par exemple les instituteurs (j'ai omis de dire que nous nous trouvons également en une « année des maîtres ») ont su se créer un des syndicats français les plus puissants, le SNI. Ils ont donc (à juste titre d'ailleurs) formé un groupe de pression très efficace. Qu'il le veuille ou non, le gouvernement se voit obligé de prendre cette organisation très au sérieux.

Mais il est impensable que les enfants, eux, forment un tel « groupe de pression » ; ils peuvent seulement être « pressés » (dans tous les sens du terme) par les adultes.

Même les associations de parents d'élèves, qui sont censées représenter les enfants, sont trop divisées pour faire le poids.

Dans l'école non plus, l'unité ne se pratique guère. La division trop précoce entre bons et mauvais éleèves rend la vie scolaire peu attirante pour tous ceux qui appartiennent à des catégories sociales dominées.

Puisque Année de l'enfant il y a, ne devrait-on pas penser surtout aux *enfants* qui sont les premières victimes de la division sociale ? Et quelle que soit l'année, ces mêmes enfants ne devraient-ils pas trouver à l'école un accueil particulièrement compréhensif et chaleureux qui ferait contrepoids à leurs conditions d'existence ? Or, le plus souvent, il n'en est rien.

J'ai essayé de le montrer récemment. Beaucoup d'instituteurs, du moins dans la région parisienne, sont des... institutrices, souvent liées par leur origine ou/et leur mariage à la bourgeoisie.

N'est-il pas humainement compréhensible que ces femmes s'intéressent au premier chef aux enfants qui leur ressemblent ? *Les élèves difficiles* qui ont du mal à comprendre — *a fortiori* s'ils ne sont pas français — sont trop souvent relégués dans les derniers rangs. Disposition qui pourrait les pénaliser d'une division de travail pratiquement définitive ; adultes, ils resteront dans ces derniers rangs...

Qu'a-t-on fait, au cours de cette Année de l'enfant pour qu'il en aille autrement ? Les discours officiels déplorent la situation, prétendant qu'on y remédiera, mais aucune mesure concrète n'est prise.

Bien au contraire. A la fin de cette Année de l'enfant, le gouvernement a trouvé nécessaire de « diminuer la part du budget de l'éducation dans l'ensemble du budget ».

Et la conjoncture socio-économique, en sécrétant de plus en plus de chômage, ne risque-t-elle pas de faire voler en éclats les finalités traditionnelles de l'école ?

(*) Sociologue.

VUES ET REVUES

Défendre ce qui est en danger

par YVES FLORENNE

MILLE enfants — cela commence comme une chanson — mille enfants venus de tous les horizons du monde et réunis dans une capitale ayant pour patronne la sagesse — cette Cocagne plus rare encore que les palais de sucre — mille enfants apportant avec eux les produits du génie spontané de l'enfance : peintures, musique, chansons, poèmes... C'était à Sofia, cet été.

L'événement est assez significatif, assez porteur de sens et d'espérance pour qu'*Europe* (1) le place en quelque sorte en épigraphe de son dernier numéro de l'année. Cette année dont le prince fut l'enfant. Au moins dans les bonnes intentions. Elle n'en a pas moins été — et c'est un autre signe : de l'affreuse ambiguïté de ce temps — d'Afrique en Asie, l'année du massacre des innocents. Et qu'on ne vienne pas nous rappeler doctement que ce temps-là, le nôtre, si riche en découvertes de toutes sortes, est aussi celui qui a jeté bas le mythe de l'innocence enfantine. Les plus innocents, ce sont toujours les plus faibles, les plus vulnérables.

C'est Pierre Gamarra qui, en tête du recueil, évoque le rassemblement de Sofia, et cela lui *revenait* comme de *droit* : non seulement parce qu'il dirige la revue, mais pour une double raison, en la circonstance plus décisive. D'abord, il est l'auteur de *On a mangé l'alphabet*, et de quelques-uns des plus authentiques « livres pour *la* jeunesse » publiés depuis trente ans. Mais il est, bien entendu, un écrivain pour « grandes personnes », et, dans son dernier roman, il fait vivre un enfant au sein de la plus effrayante tragédie de notre siècle, il parle de cet enfant, et il lui parle, avec un accent dont l'empreinte, et celle du livre tout entier, ne s'efface plus — c'est rare — de l'esprit du lecteur.

Du reste, *On a mangé l'alphabet* : c'est bien de cela, au fond, qu'il s'agit. De l'appétit de lettres, de mots écrits, de lecture : de l'amour dévorant, physique pour le livre, dès qu'il s'éveille chez l'enfant. Mais s'il arrive que cet éveil soit spontané, ce n'est que chez quelques-uns : ceux qui ont eu la chance de naître et de grandir dans un milieu, une famille où le livre est une nourriture indispensable. A la plupart des autres, il faut ouvrir cet appétit. Fonction et *méthodes apéritives, moyens* à mettre en œuvre, résultats déjà acquis : c'est ce qui est exposé dans *Europe*, depuis la production des livres eux-mêmes et ce qu'elle exige, jusqu'à leur diffusion (tout autre que commerciale). *Au centre, il y a, bien* entendu, la connaissance passionnée de l'enfant, identifié à la poésie ou inséparable d'elle.

Un panorama mondial

Dans un panorama mondial de la littérature pour la jeunesse, Denise Escarpit souligne la supériorité — quantitative, qualitative, éducative — des pays de l'Est où l'édition n'est plus « une source de profits pour des entreprises privées ». Rien de plus vrai. Et plus encore pour la littérature en général que le « libre marché » tuera. Toutefois, au chapitre de l'Italie, on nous raconte comment le populaire romancier pour enfants Gianni Rodari, alors jeune communiste, fut engagé par son parti, peu après la guerre et le fascisme, à se consacrer à la littérature enfantine. Il connut tout de suite le succès, avec un récit qui se passe dans un pays où fleurit l'oranger, tyrannisé par le prince Citron. Voilà la vertu éducative. Dans les milliers de livres pour enfants tirés à des millions d'exemplaires à l'intérieur des pays où fleurit le froid, les auteurs paraissent peu portés à mettre en scène des princes Citron. Ou bien, ils sont déguisés en princes Charmant.

A côté d'une vue d'ensemble instructive mais nécessairement rapide et peu théorique, la littérature pour la jeunesse est saisie de façon vivante — enquêtes, entretiens — à travers la diversité d'une quinzaine de pays : de l'Est comme de l'Ouest ; les plus développés, mais aussi et surtout les autres. Celui qui nous touche le plus est aussi le plus inconnu. Même du dictionnaire. Mais non pas des enfants « amoureux de cartes et d'estampes », de ceux qui ont voyagé avec Jules Verne au *Pays des fourrures*, sur ces extrêmes glacés où l'Amérique et l'Asie se touchent à travers le détroit de Behring. La mer de Tchoukotsk a donné son nom à la Tchoukotka, à moins que ce ne soit le contraire, et le poète Antonia Kimitval, fille d'éleveurs de rennes, nous révèle la culture tchouktche, le folklore tchouktche, la poésie tchouktche, qu'elle a recueillis dans la toundra et *qu'elle nourrit à son tour*.

Le passage au four

Coïncidence : il n'est que d'enjamber le détroit, c'est-à-dire passer d'Union *soviétique en* Etats-Unis, pour trouver l'autre de *ces* contributions au recueil qui nous retient le plus. Pierre-Pascal Furth présente en l'adaptant une communication de H.A. Halbey, faite au seizième congrès *de la commission internationale* du livre pour la jeunesse. Le professeur et une équipe d'étudiants ont observé et analysé la façon dont des enfants recevaient, percevaient un livre — texte et dessins — d'une ri*chesse particulière : la Cuisine de nuit*, de Sendak.

Du même coup, ou par contrecoup, l'étude éclairait les profondeurs du récit et de son auteur. Exploration psychanalytique classique (un peu trop) relative à la sexualité. Plus saisissant, ce seul trait : le petit héros de Sendak (celui-ci, encore enfant, avait émigré aux Etats-Unis avant la guerre) tombe dans le pétrin d'un trio de monstrueux boulangers ; le maître-boulanger roule l'*enfant* dans la pâte et le « *passe au four* ». Chez Sendak, cette fiction allégorique est probablement consciente. Mais a-t-il, ou non, connu la célèbre bande dessinée de l'Allemand W. Busch où se trouve exactement la même scène ? Or, elle avait été tracée, elle, soixante-dix ans avant le temps des fours crématoires. Et les *enfants américains observés*, qui ignoraient tout des chambres à gaz, ont été spontanément très effrayés par l'épisode et par le dessin.

Ce passage du récit a évidemment sa source dans un folklore *très ancien : celui des enfants* au saloir, des ogresses pâtissières, etc. Qui pourrait expliquer pourquoi « être dans le pétrin » signifie tomber dans les embarras, la misère ou les périls ? Alors que cela devrait signifier : être dans l'abondance *nourrissante ; voire* : être cette pâte même, nourricière et qui lève.

Marc Soriano nous éclairerait là-dessus, qui, en ouverture du recueil, dresse un bilan de la recherche sur la littérature pour la jeunesse. On sait qu'il fut — et demeure — un précurseur, donc mal vu. Il a raconté (dans *la Pensée*, où il exposait récemment (2) la genèse et l'élabora*tion de sa recherche interdisciplinaire et d'une méthode*) comment, proposant Perrault et ses contes (littérature de grande personne, s'il en est) comme sujet de thèse à un « patron », il reçut cette réponse pleine de commisération condescendante : « *Mon pauvre Soriano, vous retombez en enfance.* » Autre expression aussi surprenante que « *tomber dans le pétrin* ». C'est : « *Vous vous élevez à l'enfance* » qu'il conviendrait de dire.

Soriano nous rappelle donc que si l'intérêt — critique, universitaire — pour cette littérature est récent (en compensation, on s'y bouscule), elle n'est pas elle-même très *ancienne* : en France, moins de trois siècles. (Curieusement, *Europe* nous apprend par ailleurs qu'au Japon elle a juste cent ans, mais qu'elle a été totalement ignorée — même par les enfants — jusqu'en 1960 !) *Tout cela s'entend de la littérature écrite*. Car pour la littérature orale, elle est aussi vieille que la première grand-mère. Il est vrai que les lumières manquent sur la grand-mère d'Eve et d'Adam, enfants devenus, en un jour, adultes et amoureux, dans une époque peu permissive, avec, bien-entendu, un grand appétit de savoir. Ou comment le conte devint tout un drame.

Marc Soriano ne sépare pas la littérature du livre (ce qui aujourd'hui ne va pas de soi). Il voit même dans le livre un de ces « objets transitionnels » chers au psychanalyste anglais Winnicot. A commencer par ces livres en étoffe (existent-ils encore ?), tant embrassés, maniés, un peu torturés, exactement comme l'ours en peluche (3).

« Tomber » dans le livre d'enfant ne conduit pas moins à considérer le destin du livre tout court. « Défense du livre » à laquelle contribue énergiquement Marc Soriano, qui se sent toujours, et pour longtemps, citoyen de la « galaxie Gutenberg ». Mais son optimisme fléchirait-il, quand il écrit : « *On ne défend que les condamnés* » ? Ma foi, non : on défend ce qui est en danger. Et ce qui est en danger, c'est toujours le vivant, le vital, l'essentiel et — mon Dieu, oui — l'éternel.

(1) Numéro de novembre-décembre, 21, rue Richelieu.

(2) Numéro 206, 34, rue Racine.

(3) Sur l'ours en peluche, voir *le Monde* du 28-29 août 1977, page 9.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA TENSION ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

L'U.R.S.S. aurait refusé de s'associer à d'éventuelles sanctions

(Suite de la première page.)

Aux Nations unies, le Conseil de sécurité ne prendra pas de décision avant le 26 décembre au plus tôt, sur l'initiative américaine lui demandant d'adopter des sanctions contre l'Iran. Des consultations, espacées en raison des fêtes de Noël, se poursuivent cependant au niveau des gouvernements, notamment avec l'U.R.S.S. Selon les milieux soviétiques à l'ONU, l'U.R.S.S. considère que la détention prolongée des otages américains est une *« situation intolérable »*. Toutefois, la délégation soviétique aurait fait savoir à Washington qu'elle ne pourrait pas s'associer à des sanctions contre l'Iran, la crise devant être réglée de façon bilatérale, en faisant preuve de patience.

Le dossier du « grand procès »

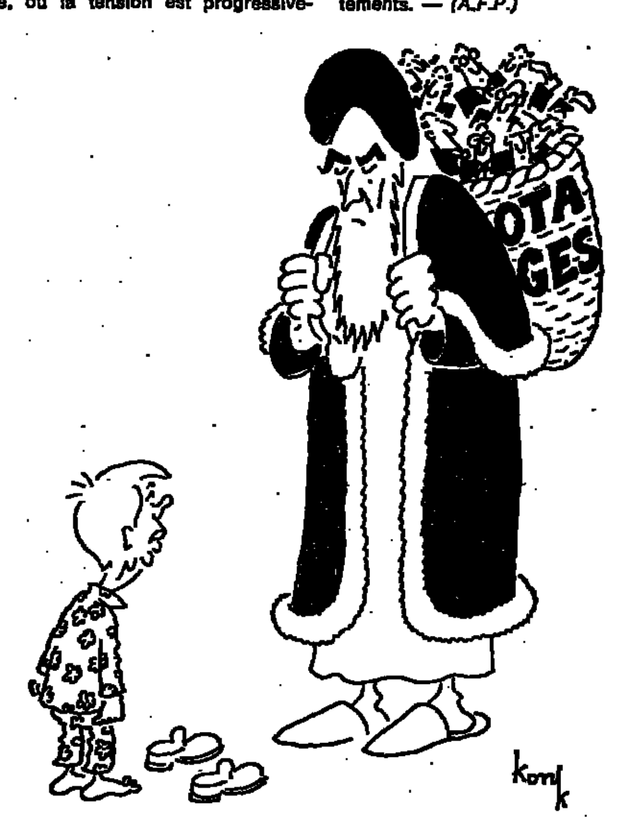
« De toute manière, les sanctions économiques ne nous effraient pas. Nous sommes des révolutionnaires et nous agirons comme des révolutionnaires », a déclaré M. Bani Sadr, faisant allusion aux menaces du président Carter. L'ancien confident du président Nasser, M. Hassanein Heykal, actuellement à Téhéran, a, pour *sa part, estimé, dans une interview* publiée dimanche par le *Sunday Times*, que les Iraniens disposaient de documents secrets *« fort compromettants »* à l'égard de *« plusieurs personnalités politiques internationales »* et que le grand procès prévu par les dirigeants iraniens pourrait bien *« ébranler l'Occident »*. M. Ghotbzadeh lui aurait déclaré : *« Nous avons les moyens de faire chanter au moins cent hommes politiques américains. »*

Le journaliste égyptien évoque notamment une lettre de l'ambassadeur iranien à Washington adressée au chah en 1969, qui ferait allusion à la *« gratitude du président Nixon »* pour la contribution du souverain à sa campagne électorale de l'année précédente. L'ambassadeur aurait assuré le chah que sa générosité serait récompensée et lui aurait conseillé de différer ses requêtes *« jusqu'à ce que le président s'installe »*. M. Heykal affirme, en outre, avoir vu *« trois ordonnances impériales donnant à l'évêque Abel Muzorewa trois versements successifs de 200 000 dollars chacun »*. Il indique que, selon les premières conclusions du dossier préparé par le ministère iranien des finances, le chah aurait fait virer à l'étranger quelque 6 milliards de dollars. *« Comme simple avant-goût,* poursuit-il, *le comité enquêtant sur les affaires de la Compagnie iranienne des pétroles a trouvé des preuves qu'un milliard de dollars de ses profits de 1976 avait été remis au chah, prétendument afin de promouvoir la sécurité, le prestige et la grandeur de l'Iran. »*

Selon M. Heykal, les otages américains seront bien jugés à Téhéran au début de l'année, *« mais seront aussitôt libérés, car il ne s'agira pas tant de juger les otages que l'ancien chah et sa complice, l'Amérique »*.

● *L'armée iranienne est entrée dans Zahedan*, chef-lieu de la province du Sistan-Baloutchistan, à 1 500 kilomètres au sud-est de Téhéran, pour assurer la sécurité de la ville, où la tension est progressivement retombée après trois journées de heurts entre des membres de tribus baloutches et des gardiens de la révolution, épaulés par des groupes sistaniens chiites fidèles à l'imam Khomeiny. Dix personnes auraient été tuées et quatre-vingt-dix blessées au cours de ces trois journées d'affrontements. — *(A.F.P.)*

● *M. Philip Agee*, ancien agent de la C.I.A., auteur de livres dénonçant l'action de la centrale de renseignement américaine, a dû remettre, dimanche 23 décembre, son passeport à un fonctionnaire du département d'Etat qui *s'est rendu à son domicile* à Hambourg, en R.F.A. M. Agee n'est autorisé qu'à rentrer aux Etats-Unis, s'il le désire. Le département d'Etat a indiqué que cette décision avait été prise pour des raisons de « sécurité nationale ». M. Agee aurait été invité par les étudiants islamiques à se rendre à Téhéran afin d'analyser pour eux les documents confidentiels saisis à l'ambassade des Etats-Unis. — *(Reuter, U.P.I.)*



(Dessin de KONK.)

Le cardinal Duval dénie tout caractère politique à son voyage

De notre correspondant

Alger. — *« J'ai été totalement surpris par la démarche iranienne »*, nous a déclaré le cardinal Duval, archevêque d'Alger, alors qu'il se préparait à partir pour Téhéran afin de rendre visite aux otages détenus par les étudiants islamiques. *« S'agissant d'apporter peut-être un peu de réconfort à des personnes qui souffrent, je n'ai pas cru pouvoir refuser »*, a précisé le prélat, qui a qualifié ce déplacement de *« visite de sympathie »* et lui a dénié tout caractère politique.

Selon l'agence Algérie Presse Service, la demande iranienne a été formulée par le ministère des affaires étrangères de Téhéran, qui en fait part samedi 22 décembre à l'ambassadeur d'Algérie, M. Ghraleb. Tout s'est déroulé très vite, et, à 15 heures le même jour, le cardinal était invité à se rendre au ministère algérien des affaires étrangères. *« J'ai alors consulté le Saint-Siège, qui m'a laissé entièrement libre de ma décision »*, nous a dit Mgr Duval. *« Je ne sais pourquoi mon nom a été retenu,* nous a-t-il encore déclaré. *Sans doute parce que je suis un évêque du tiers-monde et parce que l'Algérie entretient des relations amicales avec l'Iran. »* L'archevêque d'Alger, qui ne connaît pas l'imam Khomeiny, n'a pas l'intention de le rencontrer et ne pense pas que cela soit prévu au programme de son voyage.

Il semble que les Iraniens aient voulu donner une dimension « tier-mondiste » à leur décision de laisser des personnalités religieuses rendre visite aux otages le jour de Noël. Pour les pays arabes, le choix du cardinal Duval, qui est de nationalité algérienne, allait un peu de soi. Les préoccupations du prélat, en ce qui concerne le dialogue islamo-chrétien, sont connues, de même que son activité en matière d'œuvres charitables. Il coordonne en effet l'action des Caritas d'Afrique du Nord.

Enfin, il entretient les meilleures relations avec les autorités algériennes. Celles-ci lui portent une grande estime en raison de ses positions courageuses pendant la guerre de libération. Nul n'a oublié ici ses protestations contre l'usage de la torture et ses condamnations sans appel de l'O.A.S.

DANIEL JUNQUA.

[Le cardinal Léon Duval, qui est âgé de soixante-seize ans, est originaire de Chenex, en Haute-Savoie. Il est nommé en 1947 par Pie XII évêque de Constantine et d'Hippone. Quelques mois avant le déclenchement de la guerre de libération, il se voit confier l'archevêché d'Alger. Le pape Paul VI lui confère la pourpre cardinalice en 1965. Au cours de la même année, bien qu'il n'ait pas encore le nombre requis d'années de présence en Algérie, il reçoit par dérogation spéciale la nationalité algérienne. Atteint par la limite d'âge des soixante-quinze ans en 1978 il accepte, à la demande du Saint-Siège, d'exercer encore durant trois années ses activités à la tête de l'Eglise d'Algérie.]

L'Iran, qui ne manque pas de clients n'abaissera pas sa production

déclare le ministre du pétrole de Téhéran

Pour le gouvernement de l'imam Khomeiny, le pétrole est bien une arme politique. M. Ali Moinfar, ministre iranien du pétrole, le reconnaît : *« Auparavant, c'était déjà le cas, mais personne ne le disait ouvertement. »* De passage à Paris dimanche 23 décembre, le ministre a expliqué, à l'occasion d'une conférence de presse, la politique pétrolière de son pays.

Apparemment, il est satisfait des *« résultats de Caracas »* qui, loin de marquer la fin de l'OPEP, *« ouvrent au contraire une nouvelle voie »*. Pour M. Moinfar, le but, la raison d'être de l'OPEP n'est pas de *« fixer un prix unique du pétrole »*. L'Organisation *« ne doit plus être un lieu de marchandages »*, mais *« devenir une instance économique et technique destinée à contrôler la production pétrolière mondiale, à découvrir de nouvelles sources d'énergie »*.

L'OPEP doit également permettre une redistribution des richesses entre les plus pauvres et les plus riches. Cette aide aux pays les plus pauvres a d'ailleurs été, pour M. Moinfar, la *« décision la plus importante »* prise à Caracas. *« Nous avions demandé, avec les Libyens, que l'on prélève 50 cents par baril pour les affecter à l'aide au tiers-monde, ce qui aurait représenté 5 milliards de dollars. Nous n'avons pas été totalement suivis par les autres pays, le Fonds d'aide n'ayant été doté finalement que de 1,6 milliard de dollars. »*

Pour la fixation des prix, M. Moinfar se révèle un partisan de *« la loi de l'offre et de la demande, qui est — n'est-ce pas ? — l'alphabet de l'économie »*. Certes, l'OPEP peut fixer un *« prix* grosso modo », mais, dans l'esprit de M. Moinfar, la détermination du prix exact doit être du ressort de chaque pays. En tout cas, au cours des prochaines semaines, voire des prochains mois, le prix du baril de brut iranien devrait rester à 28,71 dollars. La production, elle, sera toujours comprise entre 3 et 3,5 millions de barils par jour. Actuellement, 700 000 barils sont destinés à la consommation intérieure. Le reste est exporté. Dans un mois, une nouvelle raffinerie entrera en fonction. Elle consommera 200 000 barils supplémentaires par jour. Ce qui sera autant de moins pour l'exportation. Celle-ci, selon M. Moinfar, se maintiendra donc, en 1980, entre 2 et 2,5 millions de barils par jour.

Démentant les rumeurs selon lesquelles l'Iran serait boycotté par les compagnies pétrolières internationales et aurait des difficultés à renouveler ses contrats, M. Moinfar a précisé que son pays n'avait *« aucun problème de vente de son pétrole. Nous avons suffisamment de clients, même plus qu'il n'en faut. »* Les nouveaux contrats seront signés pour une durée comprise entre trois mois et un an maximum. Ceci afin de tenir compte des évolutions des prix sur le marché libre. Pour connaître cette tendance — et éventuellement faire pression à la hausse, — l'Iran a l'intention de vendre jusqu'à 10 % de sa production sur le marché libre.

Se défendant de vouloir *« gêner le monde industriel »*, le ministre iranien a précisé que son pays ne voulait pas *« fermer les puits, diminuer la production. Pour le moment. »* Mais, *« s'il faut un jour le faire, nous fermerons les puits. Le peuple iranien a déjà fait de grands sacrifices. Il est prêt à en faire d'autres pour conserver sa révolution islamique ! »*

UNE EXPLICATION INGÉNIEUSE...

Une nouvelle version sur les origines de l'« affaire des otages » a été donnée dimanche 23 décembre par M. Ali Moinfar, ministre iranien du pétrole. De passage à Paris, il a expliqué, à l'occasion d'une conférence de presse, que M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, et M. Henry Kissinger, avaient « sciemment trompé le peuple américain », en montant le scénario que voici : le chah avait déposé à la Chase une bonne partie des avoirs officiels iraniens. Or MM. Rockefeller et Kissinger craignaient que le nouveau gouvernement islamique ne retire ces fonds et ne demande quelques justifications sur leur emploi. Il fallait donc trouver un moyen pour éviter ce retrait. Ils auraient donc conseillé à M. Carter d'accueillir le chah aux Etats-Unis, sachant pertinemment que cela déclencherait une action des partisans de l'imam... et que l'une des premières mesures de représailles de l'administration Carter serait de geler les avoirs iraniens, notamment ceux déposés à la Chase. Certes, M. Moinfar ne présente pas cette ingénieuse reconstitution comme la version officielle de son gouvernement. Il se réfugie derrière des clauses de style : « C'est ce que nous ont expliqué des journalistes américains particulièrement bien informés. » Mais il ne fait aucun doute que cette version des faits ne recueille toutes ses faveurs. Reste à savoir si Téhéran tente ainsi de réécrire l'histoire à sa façon et de trouver, a posteriori, *des justifications à la prise d'otages de Téhéran. Il est vrai que* « Dear Henry » *a prouvé à maintes reprises qu'il était un disciple de Machiavel.* —

J.-M. Q.

Liban

Le Noël éclaté de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Tout Beyrouth-Est (chrétien) baigne dans une ambiance de chants et de décorations de Noël. Plus que la frénésie de consommation, propre à l'Occident, c'est ici l'expression d'une détente : religieuse, culturelle, et d'une certaine façon nationale. L'initiative vient du parti des Phalanges. Il a mis l'accent sur l'aspect « laïque » (sapins, guirlandes et lampions) *de la fête, évitant les croix qui* avaient fleuri au lendemain de la guerre de 1975-1976.

C'est le premier Noël « normal » depuis cinq ans dans la capitale. En 1975, la guerre faisait rage en 1976 elle venait à peine de s'arrêter ; en 1977, elle avait recommencé dans le « Beyrouth chrétien », et en 1978, elle venait de nouveau à peine de s'y arrêter. En 1979, *il n'y a pas d'affrontement ni*, apparemment du moins, de conflit qui se prépare.

En passant d'Est en Ouest, du « Beyrouth chrétien » au « Beyrouth islamo-palestinien », le contraste saute aux yeux : là, Noël est omniprésent, ici, il est quasi inexistant. Alors qu'au lendemain de la guerre, lorsque les haines étaient encore vivaces entre les deux communautés, Beyrouth-Ouest avait, plus que Beyrouth-Est pris un habit de fête, il ignore aujourd'hui Noël. *Pourtant les rancœurs se sont* estompées et entre chrétiens et musulmans, politiquement, le fossé s'est un peu comblé.

C'est que se sont également estompées les habitudes nées d'un brassage inter-communautaire de la population et qui s'étaient développées durant le dernier demi-siècle. Mieux que de longues démonstrations, cette simple image d'une fête éclatée reflète l'écart qui se creuse entre les communautés du Liban au fil des ans. — L. G.

Israël

Le gouvernement refuse la création d'un « bureau de liaison » égyptien dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien transmettra cette semaine au Caire un message pour confirmer qu'il refuse la création d'un « bureau de liaison » égyptien dans les territoires occupés, selon la proposition renouvelée récemment par le ministre d'Etat égyptien chargé des affaires étrangères, M. Boutros-Ghali (*le Monde* du 22 décembre). Au cours d'une réunion du cabinet, le 23 décembre, plusieurs ministres *israéliens*, se référant à des commentaires officieux faits au Caire, ont déclaré qu'ils redoutaient que de tels bureaux ne soient considérés comme la préfiguration d'une « ambassade », et de la création à terme d'un Etat palestinien indépendant après la période d'autonomie.

D'autre part une certaine effervescence continue de régner en Cisjordanie après plusieurs incidents la semaine dernière, notamment des affrontements violents entre des soldats et des étudiants à l'université de Bir-Zeit, le 22 décembre. Après une manifestation des étudiants pour protester contre l'arrestation de plusieurs de leurs camarades, des militaires ont pénétré dans le campus. *Le* vice-président de l'université a été giflé par un soldat.

Le *gouvernement* militaire de Cisjordanie a fait savoir enfin que deux soldats venaient d'être « sanctionnés » pour avoir frappé une jeune fille de quinze ans au cours d'un interrogatoire (*le Monde* du 16-17 décembre).

Dans la presse arabe de Cisjordanie, des messages de condoléances ont été publiés, le 23 décembre, par les maires de la région, après la mort d'un détenu palestinien dans la prison israélienne de Beersheba. Ce dernier, âgé de vingt-neuf ans et détenu depuis huit ans, est mort subitement le 19 décembre après avoir été hospitalisé, alors qu'il se plaignait de maux d'estomac. Une autopsie et une enquête ont été ordonnées pour établir les causes de ce décès. Dans leur message, les élus de Cisjordanie *affirment* qu'ils saluent la mémoire d'un « martyr ».

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LA DECLARATION COMMUNE SOVIETO-ANGOLAISE publiée samedi 22 décembre à l'issue de la première visite officielle en Union soviétique de M. Jose Eduardo Dos Santos témoigne de l'alignement de l'Angola sur les thèses de Moscou. Cette déclaration commune constitue une espèce de réassurance que le traité d'amitié et de coopération signé le 8 octobre 1976 reste la charte des relations entre les deux pays. — *(Corresp.)*

Canada

● M. ALAIN ALLARD, ancien membre du Front de libération du Québec (F.L.Q.), soupçonné d'avoir commis trois attentats à la bombe en 1968 et 1969, est rentré volontairement samedi 22 décembre, à Montréal, après onze années d'exil à Cuba. Il a été arrêté à sa descente d'avion. M. Allard est le cinquième ancien « felquiste » rentré au Canada depuis un an. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● SIX RESPONSABLES DU PARTI POPULAIRE PAKISTANAIS de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, parmi lesquels le secrétaire général adjoint, le général Tikka Khan, ont été libérés le 23 décembre. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LA POLICE SUD-AFRICAINE a confirmé, lundi 24 décembre, l'arrestation récente du docteur Renfrew Christie, ancien président de l'Union nationale des étudiants d'Afrique du Sud (NUSAS). L'hebdomadaire sud-africain *Sunday Times*, qui avait annoncé cette arrestation dimanche, indique que le docteur Renfrew Christie est accusé d'avoir transmis à une organisation promarxiste basée à *Londres et illégale en Afrique* du Sud, le Congrès national africain (ANC), des documents concernant la première centrale nucléaire en cours de construction à Koeberg, près du Cap.

(Publicité)

DOR HEMSECH - UNIVERSITE HEBRAIQUE DE JERUSALEM
ORGANISATION SIONISTE MONDIALE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DE CADRES JUIFS

avec la participation du DEPARTEMENT DES COMMUNAUTES SEPHARADES ET LA FEDERATION SEPHARADIE DE FRANCE

Pour la première fois à PARIS, un INSTITUT a été créé sous l'égide de l'UNIVERSITE HEBRAIQUE DE JERUSALEM afin de former des CADRES au service des Organisations Juives et Sionistes en France.

Les buts de cet INSTITUT sont de renforcer et consolider la connaissance du Judaïsme auprès des militants juifs et de resserrer les liens entre Israël et la Diaspora.

Les cours se dérouleront dans une ambiance académique.

THEMES CHOISIS :
— L'HISTOIRE DES COMMUNAUTES JUIVES DE FRANCE,
— ISRAEL, STRUCTURE, POLITIQUE ET SOCIETE,
— MUSIQUE ET FOLKLORE DES JUIFS SEPHARADES,
— INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES JUIFS D'AFRIQUE DU NORD.
— L'HISTOIRE DE L'ETAT D'ISRAEL depuis 1948 jusqu'à l'heure actuelle.
— TECHNIQUE D'INFORMATION ET DE CONTRE-INFORMATION.

Les enseignants de ces séries d'études sont des universitaires israéliens qui sont à Paris pour leur année chabbatique, parmis eux, les professeurs PRAWER, SERPER et ADLER, Docteur D. LAZARE et M. BATCHU Kami...

PERIODICITE :
Tous les lundis, de 19 h. à 22 h.
Les études se dérouleront sur deux ans et seront sanctionnées par un diplôme de l'INSTITUT.

DEBUT DES COURS : 7 janvier 1980.

LIEU : 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 3e étage - PARIS-8e.

CONDITIONS D'ADMISSION : Ouvert aux étudiants, aux universitaires et aux militants potentiels de la communauté.

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS : M. Isaac DAHAN, 17, rue Portuny, PARIS-17e - Tél. : 824-62-74.

Retourner le coupon-réponse ci-dessous, dûment rempli à l'adresse indiquée ci-dessus.

NOM .... PRENOM .... AGE ....
ADRESSE .... TELEPHONE ....
FORMATION ....
PROFESSION ....
DATE ....
Signature

PROCHE-ORIENT

Oman, gardien du Golfe

(Suite de la première page.)

Leur mission : surveiller avec les maigres forces autochtones à leur disposition, ce fameux détroit d'Ormuz dont personne, ou presque, il y a seulement un an, ne connaissait le nom, mais qui a accédé à la célébrité depuis que Cheikh Yamani, dans une interview retentissante, a déclaré que rien ne serait plus facile à des pêcheurs en eau trouble — c'est le cas de le dire — que de l'obstruer en y coulant deux ou trois tankers. Or il passe ici en moyenne un bateau toutes les dix-neuf minutes, soit soixante-dix-sept par jour, dont 53 % de pétroliers : le tiers du trafic mondial de l'huile sans laquelle nous ne savons plus vivre.

Un détroit pas si étroit

Le grand maître des hydrocarbures saoudien est-il jamais venu dans le secteur ? Une excursion en hélicoptère lui aurait confirmé ce qu'enseigne la lecture un peu attentive de la carte. Malgré les récifs qui affleurent ici et là, il saute aux yeux que le détroit n'est pas précisément étroit. Au moment où nous le survolons, trois supertankers sont visibles à l'horizon. L'un est en feu et l'on voit de loin le panache noir qui sort de sa dunette. Peut-être portait-il un nom trop ambitieux : *Energy Determination*. Trois cent mille tonnes. Enregistré, bien entendu, au Libéria. A 1 h 30 du matin, une explosion a retenti à bord. Cinquante-sept des cinquante-huit hommes d'équipage ont pu sauter dans les bateaux de sauvetage et ont été recueillis par un patrouilleur omanais. Dix heures plus tard, il brûle toujours, et le bateau-pompe tout rouge venu de Dubaï, dans les Emirats, que nous survolerons sur le chemin du retour, est loin d'être à pied d'œuvre. De toute façon, il ne pourra rien faire : le pétrolier, après une nouvelle explosion, se *coupera en deux le lendemain.*

Le moins qu'on puisse dire est que l'accident, dont l'effet est pourtant de même nature que le sabotage envisagé par Cheikh Yamani, n'a l'air de troubler personne. Il est vrai que l'*Energy Determination était vide, allant* charger dans le Golfe. Il reste qu'on voit mal comment, sur ce vaste plan d'eau, dont la largeur avoisine les 50 kilomètres dans sa partie la plus resserrée, la destruction, même de plusieurs gros bateaux, pourrait bloquer le trafic maritime sur l'une ou l'autre des deux voies qu'il emprunte selon qu'il vient du Golfe ou de l'océan Indien. Dans le but de protéger la modeste pêche des riverains, le sultanat a même pu se permettre de déplacer davantage vers la ligne médiane, l'été dernier, *sans que* qui que ce soit soulève la moindre objection, les deux « allées » *(lanes)* que doivent obligatoirement emprunter les bateaux.

Que le risque évoqué par le ministre saoudien du pétrole soit à ce point théorique ne signifie pas pour autant que le secteur soit parfaitement à l'abri. Si Pierre, ou Paul — ou Mohammed — déclarait qu'il a mouillé quelques mines dans le détroit, ce serait la panique chez les pétroliers. Peu importe qu'il l'ait fait en réalité : après tout, la guerre de 1967 au Proche-Orient a été *provoquée par la prétendue pose* de mines — qui n'a jamais eu lieu — à l'entrée du golfe d'Akaba. Aussi bien est-ce la première question dont traitera le sultan Qabous lorsqu'il nous recevra dans son palais de Seeb, *construit au milieu d'un vrai* jardin d'Allah, tout peuplé de fleurs et de cris d'oiseaux.

Sous le turban de cachemire d'un rose délicat, le visage du chef de l'Etat omanais, qui approche de la quarantaine, est curieusement contrasté. Deux grandes plaques blanches dévorent, sur les joues, sa barbe noire taillée comme celle de Hussein de Jordanie, démentant la jeunesse d'un regard dont la douceur recèle une sorte de détachement. Formé dans les écoles anglaises, y compris à Sandhurst, le Coëtquidan d'outre-Manche, ayant servi un moment dans l'armée du Rhin, le sultan manie avec élégance la langue de Shakespeare et, à bien des égards, il est beaucoup plus occidentalisé que la plupart de ses cousins de la région, quand ce ne serait que parce qu'il est monogame. Marié depuis quelque dix-huit mois, il n'a toujours pas de fils, ce qui, dans une monarchie arabe, ne va pas sans poser quelques problèmes. Et il ne paraît pas voir d'inconvénient à ce que son conseiller britannique pour les affaires d'information, M. An*thony Ashworth*, assiste, en témoin muet, à la conversation. Tout le monde, à vrai dire, crédite d'une grande influence cet ancien diplomate du Foreign Office, dont l'accent et l'impeccable garde-à-vous révèlent qu'il fut *aussi officier de cavalerie.* C'est à la demande du sultan qu'il a ajourné son départ pour une retraite qu'il compte prendre à Hongkong.

Le sultan, qu'on dit grand admirateur du roi du Maroc, se situe, en politique étrangère, tout à fait à la droite du monde arabe. Il est seul, avec le président Nemeiry du Soudan, qui depuis lors a pris quelque distance avec Le Caire, à avoir approuvé la paix égypto-israélienne. Il nous dira, le plus nettement du monde, qu'à son avis le pétrole ne doit pas constituer une arme politique pour la recherche d'une solution du problème palestinien, car *« il ne faut pas jouer avec le feu ».* Il professe une hostilité déclarée à l'égard de ce qu'il a appelé, dans un discours prononcé le 18 novembre dernier, à l'occasion de la fête nationale, *« la poursuite débridée par l'U.R.S.S. d'une politique d'expansion, évocatrice des pires périodes du colonialisme d'autrefois ».* Il y accusait aussi les Soviétiques de *« constituer une menace très sérieuse contre la paix mondiale et, en particulier, contre la paix de la région ».*

Le sultan Qabous se garde, cependant, devant nous, de s'en prendre directement à Moscou. Quand nous lui demandons à quoi il songe quand il parle d'éventuels poseurs de mines dans le détroit d'Ormuz, il écarte catégoriquement une question sur l'O.L.P. — bien qu'il soit très difficile à un Palestinien de pénétrer en Oman — et répond : *« N'importe quel semeur de troubles, l'Armée rouge japonais, par exemple, mais tout le monde sait qui il y a derrière. »*

« Nous n'avons pas l'intention de partager nos responsabilités »

— Dans votre discours du 18 novembre, vous avez constaté qu'il n'y avait pas eu de diminution de la tension mondiale et que votre pays se trouverait désormais en face de grandes responsabilités...

— La menace a toujours existé, mais l'Iran contribuait à la contenir. Aujourd'hui, il n'est plus là pour nous aider. C'est ce qui nous confère ces responsabilités nouvelles, que nous n'avons aucunement l'intention de partager avec qui que ce soit.

— Comment appréciez-vous les derniers événements de Téhéran ?

— Je me garderai d'interférer dans les affaires d'un autre pays. Je peux seulement espérer que les choses s'amélioreront.

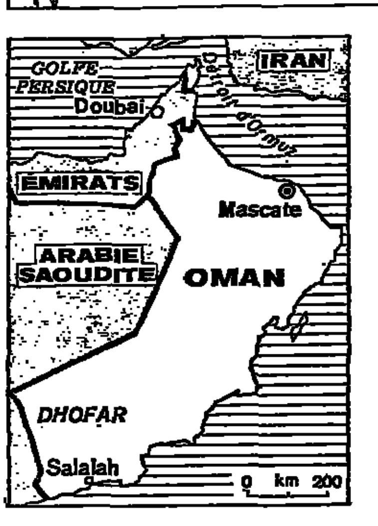
— Vous avez récemment avancé un plan pour la protection du détroit d'Ormuz. En quoi consiste-t-il ?

— Nous voulons être capables de draguer toute mine qui pourrait être mouillée dans le détroit, comme d'exercer une surveillance permanente sur tout mouvement de navire suspect. Nous voulons aussi pouvoir éteindre les incendies. Vous avez vu le temps qu'il a fallu au bateau-pompe que vous avez survolé pour atteindre l'épave du pétrolier qui avait pris feu. Il nous faut donc pouvoir installer à Khasab un minimum de base navale. Tout cela suppose des moyens importants que nous sommes évidemment hors d'état de fournir seuls... C'est pourquoi nous avons fait appel à une contribution financière des pays intéressés : Etats riverains du Golfe, Europe, Etats-Unis.

— Mais n'est-il pas un peu paradoxal de demander à l'Irak révolutionnaire de s'associer à un système dont les Etats-Unis feraient eux aussi partie...

— L'Irak n'est pas moins intéressés que les autres Etats de la région à réduire des tensions qui pourraient nuire à la sécurité de son commerce. »

Ouvrons ici une parenthèse. Contrairement à ce qu'on a tendance à croire en Occident, on



ne sent ici aucune espèce de tension. Si le nombre de bateaux de guerre de l'Oncle Sam qui se promènent dans les parages est en net accroissement, comme chacun sait, depuis le début de l'affaire des otages de Téhéran, il n'en va pas de même de celui des unités soviétiques, lequel serait même sensiblement inférieur, d'après une source américaine bien informée, à ce qu'il était il y a deux ans. En fait, la flotte rouge n'est présente, à proximité immédiate, que sous la forme d'un bateau espion. Celui-ci se tient en permanence dans le petit espace qui demeure, dans le détroit d'Ormuz, hors des eaux territoriales omanaises ou iraniennes.

Là où il est, à en croire le souriant commandant en chef — *made in Britain*, bien entendu — de la petite flotte du sultan, ses oreilles indiscrètes balayent un champ beaucoup plus vaste que ne peuvent le faire celles des Anglo-Omanais, dont la station d'écoute est présentement installée dans l'île de Massendam. Mais, l'an prochain, elle sera déplacée vers le milieu du chenal, sur le rocher de Great-Qoin, à quelques encablures de sa rivale venue du froid.

Ajoutons encore une précision : malgré tout ce que l'on a pu raconter, il n'y a pas de base navale américaine à Masirah, au large de la côte de l'Oman central, pour cette bonne raison que la configuration de cette île, toute bordée de falaises, ne permet pas d'y mouiller. En fait, elle est essentiellement utilisée pour l'entraînement de l'aviation, ce qui n'interdit évidemment pas aux avions venus du *Kitty Hawk* de s'y poser, le cas échéant. Mais la véritable base des Etats-Unis dans le secteur demeure l'île de Diego-Garcia, étant entendu qu'ils disposent à Bahrein de ce qu'il est convenu d'appeler d'importantes « facilités », et que ce ne sont pas les Omanais qui empêchent leurs navires de relâcher dans leurs eaux.

Les chances de solution du problème palestinien demeurent sérieuses

Parenthèse fermée, retrouvons le sultan Qabous pour parler avec lui, cette fois, des perspectives ouvertes par la paix israélo-égyptienne. A son avis, les chances d'une solution du problème palestinien demeurent aussi sérieuses qu'au moment de Camp David. *« Mais il est très important que les Palestiniens se voient accorder l'autonomie interne aussi vite que possible, de telle manière qu'ils puissent utiliser le délai de cinq ans ouvert par le traité de paix pour déterminer le genre de gouvernement qu'ils veulent. »*

« Comment y parvenir ? Les Etats-Unis ne devraient-ils pas faire davantage pression sur Israël ?

— Pas seulement les Etats-Unis, qui feront sûrement de leur mieux. La porte a été ouverte, le problème, c'est essentiellement d'établir la confiance.

— Tâche difficile...

— Le temps arrange les choses. Une fois qu'ils auront compris que les Egyptiens n'ont pas pris cette initiative dans leur seul intérêt, mais aussi dans celui des Palestiniens, une fois que ceux-ci bénéficieront de l'autonomie interne, les gens seront de plus en plus nombreux parmi eux à penser que de bons résultats peuvent être obtenus. »

On en vient ensuite au pétrole. Bien que petit producteur (300 000 barils par jour) par rapport à ses voisins du Golfe, le sultanat tire de son exploitation l'essentiel de ses ressources. S'il n'a pas adhéré à l'OPEP, nous dit le sultan, c'est parce qu'il veut garder la possibilité de fixer ses prix comme il l'entend. Aussi bien n'a-t-il pas attendu Caracas pour porter à 30 dollars le baril le prix minimum à partir duquel il met aux enchères la partie de sa production qui n'a pas fait l'objet de contrats bilatéraux. Mais quand nous évoquons l'idée d'un plan Marshall pour le tiers-monde, dont on a beaucoup parlé ces temps-ci, il répond qu'elle ne lui paraît pas mauvaise et salue, dans cette direction, la proposition algérienne tendant à créer une banque des pays pauvres, encore qu'elle nécessite, à son avis, une étude approfondie.

Le sultan conclut l'entretien en évoquant le développement de son pays. Il est conscient de tous les facteurs de dépendance qui pèsent sur lui, mais pense, *Inch Allah !*, que les perspectives ouvertes par le nouveau plan de cinq ans sont décidément favorables.

« Nous avons découvert de l'eau que nous allons pouvoir utiliser pour la culture. Après tout, ce pays a été autrefois un pays agricole. Nous disposons aussi de nombreuses ressources minérales — cuivre, chrome, manganèse, charbon. Dès à présent, nous pouvons dire que de rien nous sommes passés, en neuf ans, à quelque chose : dans le domaine de la santé, de l'éducation, des communications, nos réalisations sont importantes et elles s'additionnent pour jeter les fondements de l'Oman de demain.

— Mais le développement économique du pays n'appelle-t-il pas des transformations institutionnelles ?

— Ce développement a été basé sur les traditions omanaises et arabes, et c'est dans ce même cadre que j'envisage l'avenir. Je ne crois pas à l'utilité d'importer les systèmes des autres, qui ne conviennent pas à nos besoins. Mais je suis convaincu que nous saurons trouver le chemin d'un type de système démocratique moderne qui donnera satisfaction aux habitants de ce pays. C'est dans cette direction que j'ai essayé de guider mon peuple depuis le début et je suis convaincu qu'il sera possible d'associer de plus en plus de gens à la tâche au fur et à mesure que le temps passera. »

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

DE LA GUERRE CIVILE A LA MODERNISATION

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le Congrès s'ajourne sans avoir voté l'impôt sur les superprofits pétroliers

Washington. — Le Congrès s'est ajourné pour un mois à la veille du week-end de Noël. Un artifice de procédure permettrait de le convoquer en vingt-quatre heures si la crise iranienne l'exigeait, mais il n'est pas question d'interrompre ce long congé pour autre chose. Or les dossiers laissés en suspens sont de première importance non seulement pour le gouvernement, *mais aussi pour* les relations internationales des Etats Unis.

De notre correspondant

Le plus important est le traité SALT 2, déposé devant les législateurs depuis six mois, et dont le Sénat ne s'est même pas encore saisi en séance plénière. L'affaire de la brigade soviétique à Cuba puis la crise avec l'Iran ont contribué à ce retard. Mais, en fait, le travail du « plus grand Parlement du monde » est si lent qu'il est devenu quasiment impossible de lui faire « digérer » plus d'un grand projet de loi par mois. Or les textes de politique intérieure ont occupé le devant de la scène jusqu'à ces derniers jours.

Le principal résultat obtenu avant la « ruée finale » des 20 et 21 décembre a été l'adoption définitive de la loi sur l'aide à Chrysler. Ce texte est, une fois n'est pas coutume, assez proche de ce que le gouvernement avait demandé le 1er novembre. Les garanties d'emprunts offertes par le gouvernement fédéral au troisième grand producteur américain d'automobiles seront, comme prévu, de 1,5 milliard de dollars. La compagnie devra présenter en contrepartie un programme de financement indépendant d'environ 2 milliards de dollars, supérieur à celui que le gouvernement avait demandé (1,5 milliard), et dont le Congrès a tenu à préciser les sources : les banques privées américaines devront fournir 400 millions de dollars, les banques étrangères 150 millions, les autorités locales 250 millions, les concessionnaires et fournisseurs 180 millions, etc. La compagnie devra encore tirer 300 millions de la vente d'une partie de ses actifs. Elle a déjà décidé de vendre les 15 % qu'elle détient dans Peugeot-Citroën.

La question la plus ardemment débattue a été celle de la contribution syndicale à ce « paquet ». Le syndicat des ouvriers de l'automobile (U.A.W.) avait été en fait le premier à verser son obole dans la caisse de Chrysler en acceptant dès octobre dernier de signer avec la compagnie une *convention collective moins* avantageuse que celle qu'il venait de conclure avec General Motors : le manque à gagner pour le personnel était chiffré à 203 millions de dollars sur trois ans, soit à environ 2 000 dollars pour chaque ouvrier syndiqué. Le Congrès a jugé ces concessions insuffisantes, surtout le Sénat, dont la commission bancaire avait même décidé dans un premier temps d'imposer au personnel un gel total des salaires, équivalent à un manque à gagner de 1,1 milliard de dollars pour la même période. Les dirigeants de Chrysler s'étant eux-mêmes opposés à cette demande exorbitante, les sénateurs s'étaient arrêtés au chiffre de 525 millions de dollars, la Chambre des représentants à 400 millions.

Le compromis intervenu entre les deux Chambres la « coupé la poire en deux » : la contribution syndicale sera de 462,5 millions de dollars — en y incluant les 203 millions déjà prévus par le contrat d'octobre, auxquels s'ajouteront 125 millions demandés aux employés non syndiqués. En revanche, le personnel de la firme se verra octroyer un paquet d'actions Chrysler pour un montant total de 162,5 millions. Les syndicats devront donc, dès le début janvier, ouvrir de nouvelles négociations, dont le résulatt devra être ratifié par leur « base ». M. Douglas Fraser, président de l'U.A.W. — et qui est devenu depuis octobre membre du conseil d'administration de Chrysler, — a laissé entendre qu'il approuvait la décision du Congrès, sans garantir pour *autant le succès* auprès de ses troupes.

Le spectre de British Leyland

Chrysler sera-t-il sauvé par ce programme ? La compagnie a déjà perdu 1 074 millions de dollars au cours de l'année 1979, ses caisses se vident actuellement au rythme de 6 à 8 millions par jour, au point que M. Iacocca avait envisagé de demander au gouvernement fédéral une « rallonge d'urgence » de 500 millions pour éviter une suspension de paiements à la mi-janvier. Il assure aujourd'hui qu'il pourra s'en passer, mais le pronostic reste sombre : les ventes de Chrysler depuis octobre ont été de 34 % en dessous de leur niveau du quatrième trimestre de 1978 et sa part du marché national est passé de 10,5 % à 8,1 %. De toute façon, la compagnie doit s'attendre, après ces emprunts massifs, à une *forte* augmentation du service de la dette qui se monte déjà à 200 millions de dollars par an. Selon M. Greenspan, ancien conseiller économique du président Gerald Ford, Chrysler n'a guère qu'une chance sur quatre de s'en tirer. Les critiques de ce programme gouvernemental sans précédent prédisent que le prochain demandeur d'aide, dans deux ou trois ans, sera la compagnie Ford — qui aurait perdu 1 milliard de dollars dans ses activités aux Etats-Unis en 1979 — et que l'on en viendra alors à créer une « nouvelle British Leyland ».

L'autre grand programme sur lequel le Congrès avait à se prononcer, *l'impôt sur les superprofits pétroliers*, n'a en revanche pas été adopté. Sans doute M. Carter a-t-il obtenu un certain succès dans sa campagne contre les compagnies pétrolières et pour l'imposition des profits « tombés du ciel » attendus de la libération progressive des prix du pétrole décidée en avril dernier. Une majorité de congressistes est maintenant d'accord pour qu'un tel impôt soit voté. Mais les avis diffèrent sur ses modalités et son montant. Les représentants avaient chiffré ce dernier à 277 milliards de dollars en dix ans, *soit* à 61 % du supplément de revenus recueilli, après paiement des autres impôts, par les compagnies, du fait de la libération des prix. Les sénateurs, traditionnellement plus sensibles aux pressions du lobby pétrolier, s'étaient arrêtés à 178 milliards (38 %). Là encore, un compromis réalisé entre les deux Chambres a coupé la différence en deux : l'impôt devra produire 227,3 millilrds de dollars d'ici à 19190, soit 49 % du superprofit réalisé, un chiffre que la Maison Blanche a déclaré acceptable, en principe.

Il reste toutefois à s'entendre sur le calcul et le mode de prélèvement de cet impôt, et ce sera la tâche de la conférence organisée sur le sujet entre sénateurs et représentants, en attendant les décisions qui seront proposées à la fin janvier. En substance, il s'agira de déterminer qui aura droit à des exemptions et pour quoi, et donc de choisir entre les grandes compagnies et les « indépendants » plus petits, mais auxquels on prête un plus grand dynamisme. Ainsi, un amendement du Sénat exemptant de la taxe les mille premiers barils quotidiens produits par chaque compagnie favoriserait les seconds au détriment des premiers.

M. Carter a en tout cas décidé de maintenir sa pression sur le *législateur* en ajournant une phase de son plan de libération des prix prévue pour le 1er janvier. Cette phase devait porter sur le reliquat (30 % environ) du pétrole non encore libéré, à savoir le pétrole pompé à grande profondeur dans les « vieux » puits (forés avant 1973). Cette production n'est que de cent mille barils par jour — 1 % de la production nationale totale — mais les prix devaient être portés au 1er janvier de 6 à 13 dollars le baril, rapportant 700 000 dollars de plus aux producteurs. En ajournant cette hausse jusqu'à l'adoption par le Congrès de l'impôt sur les superprofits, le président espère enlever des arguments aux groupes de pression pétroliers au Capitole, mais il donne aussi raison au sénateur Kennedy, qui le critique vivement pour avoir libéré les prix avant même que l'impôt correspondant soit mis en place.

Les deux Chambres du Congrès ne sont pas d'accord non plus sur les pouvoirs à accorder au « bureau pour la mobilisation *énergétique* » et à la *nouvelle* entreprise d'Etat chargée de développer les carburants synthétiques, deux autres pièces importantes du programme de M. Carter. Le président n'a pas non plus pu faire voter son plan de limitation des coûts hospitaliers. En revanche, cette session du Congrès aura approuvé la conclusion des négociations commerciales multilatérales de Genève, les lois relatives au nouveau statut du canal de Panama, la « reconversion » des relations avec Taiwan, et il aura créé, *comme* le voulait M. Carter, un nouveau ministère de l'éducation. Le président semble être mieux entendu par le législateur qu'il y a un an, à condition de ne pas bouleverser trop d'intérêts acquis ni bousculer les lenteurs croissantes du travail au Capitole.

MICHEL TATU.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

APRÈS LES ACCORDS DE LONDRES SUR LA RHODÉSIE

Les nationalistes du Front patriotique restent divisés

Salisbury. — Redevenu légal, le Front patriotique est encore en quête de son unité. En l'absence d'une stratégie commune — qui *reste à définir avec clarté* — les partisans *de MM. Joshua Nkomo et Robert* Mugabe sont loin d'avoir acquis les réflexes unitaires. Pour beaucoup d'entre eux, le Front n'est qu'une arche d'alliance sous laquelle les deux organisations nationalistes iront à la bataille électorale en poursui*vant leurs propres objectifs*. Ce flottement à la base était manifeste tout au long des meetings organisés au cours du dernier week-end pour *célébrer le retour à la légalité* des deux branches du Front.

Samedi 22 décembre, Moffat *Street, au centre de Salisbury* : les responsables de la ZAPU de M. Nkomo procèdent à la réouverture des locaux du mouvement. Le cercle des sympathisants croît peu à peu. La circulation devient difficile puis est interrompue par les *quelques policiers présents*. Les militants assurent un service d'ordre bon enfant autour de la foule qui chante et danse en scandant des slogans variés : « *La ZAPU ne veut rien d'autre que la dignité humaine !* » « *Nous avons combattu pour établir la paix !* » « *La terre au peuple !* »

Tout le pouvoir au peuple ! » De l'autre côté de la rue, les employés blancs d'un *grand magasin*, médusés, observent, le nez collé aux vitres, ces scènes de joie. Un orateur prend brièvement la parole, modère son auditoire puis appelle à la dispersion. Plusieurs centaines de manifestants se perdent bientôt, *en courant, dans les rues de la ville.*

Dimanche 23 décembre, la ZAPU tient son premier meeting légal dans la cité africaine de Sainte-Mary, une des plus éloignées du centre de la capitale. Deux à trois mille personnes, dont beaucoup d'enfants, sont assis à même le sable, sous un soleil brûlant. La réunion s'ouvre par une prière collective. En signe *de ralliement*, la foule agite les mains et crie un slogan en forme d'anagramme : « *ZAPU-Puza !* », « *la ZAPU en avant !* ». M. Msipa, porte-parole à Salisbury de l'organisation, est le principal invité du meeting. A 2 kilomètres de là, dix *mille partisans* de la ZANU de M. Mugabe se rassemblent pour défiler, mais ce cortège n'a pas été annoncé aux autorités avec quarante-huit heures d'avance, comme l'exigent les règlements sur l'ordre public. Il est donc illégal. Après un *moment de tension entre manifestants et policiers*, la foule se disperse lentement et sans incident.

De notre envoyé spécial

Mais les deux groupes de manifestants ne se rejoignent pas.

De ces premières réunions publiques, on retire l'impression qu'il n'existe pour l'instant, du côté du Front, aucune coordination de *l'action politique. Une certaine* confusion est manifeste. En fait, tout porte à croire que ZAPU et ZANU concluront une alliance électorale tout en conservant leur *originalité* : « *Nous avons mené la guerre en tant qu'alliance, nous ferons de même pour les élections* », a indiqué M. Nkomo, en arrivant dimanche à Lusaka. Le sigle P.F. (Patriotic Front) sera accolé aux deux organisations. Sur le terrain, les responsables attendent visiblement des instructions plus précises. Ainsi, lors *du meeting* tenu dimanche par la ZAPU, M. Msipa a déclaré que la décision de se présenter ou non ensemble aux élections ne serait prise « *qu'après le retour au pays de MM. Nkomo et Mugabe* ».

Les deux dirigeants nationalistes *s'apprêtent à regagner la Rhodésie.* Selon les informations en provenance de Dar-Es-Salaam, où il est arrivé dimanche, M. Mugabe, après une visite à ses troupes stationnées au Mozambique, rentrerait à Salisbury dès vendredi. Quant à *M. Nkomo, il est attendu ici avant* le Jour de l'An. Les autorités britanniques ont, d'autre part, précisé, dimanche, que les partis en lice pour les élections devront soumettre la liste de leurs candidats avant le 21 janvier. On ignore toujours la *date exacte du scrutin.*

La mission de la force du Commonwealth

La levée des sanctions contre la Rhodésie annoncée dimanche par les présidents Kaunda (Zambie), Machel (Mozambique) et Nyerere (Tanzanie), et la perspective d'une *réouverture* prochaine des frontières entre les trois pays ont été très *favorablement accueillies par les* autorités britanniques à Salisbury. Celles-ci voient dans la promptitude de MM. Machel, Kaunda et Nyerere ur gage de bonne volonté prouvant que les pays voisins de la Rhodésie sont prêts à faciliter la tâche de *lord Soames.*

Le brigadier John Learmont, commandant du groupe de contrôle *du cessez-le-feu*, et le *général* John Acland, conseiller militaire du gouverneur, ont fourni, dimanche, des précisions sur la mission de la force du Commonwealth. Celle-ci sera légèrement plus importante que prévu. Elle comprendra 1 509 hommes — et non 1 200 — répartis *de la façon suivante* : Grande-Bretagne, 1 200 ; Australie, 159 ; Nouvelle-Zélande, 75 ; Kenya, 51 ; Fidji, 24. Les militaires britanniques soulignent le caractère inédit de leur mission et observent que celle-ci *ne consiste pas à « faire appliquer »* le cessez-le-feu, mais seulement à le surveiller. La tâche de maintenir *l'ordre reviendra* à la police *rhodésienne* placée sous l'autorité du gouverneur. Les soldats du Commonwealth ne seront autorisés à utiliser leurs armes qu'en *cas de « légitime défense »*.

Les responsables de l'opération parlent à son propos de « *dégagement progressif* ». Elle sera accomplie par un peu plus de cent petites équipes constituées, autant que possible, sur une base nationale. Dans chaque *zone* opérationnelle, un lieutenant-colonel sera à la tête des équipes de surveillance.

Pour éviter des bavures lorsque les guérilleros sortiront de la brousse, des officiers de liaison du Front patriotique seront présents dans chacun des seize points de rassemblements fixés. Ils travailleront de concert avec l'officier du *Commonwealth* qui *aura* seize hommes à sa disposition. Les officiers du Front sont attendus mercredi à Salisbury. Ils seront suivis des chefs des armées de guérilla. Ceux-ci feront partie de la commission de contrôle du cessez-le-feu que présidera *le général* Acland.

Les groupes de surveillance disposeront de leur propre système de *communications* et pourront ainsi communiquer aussitôt que possible au quartier général les éventuelles violations du cessez-le-feu. L'ensemble du réseau sera relié à Londres par satellite. Le contrôle du comportement des armées en présence *s'effectuera* à tous les niveaux, depuis la simple compagnie jusqu'au commandement opérationnel. Les Etats-Unis ont fourni des tentes pour vingt mille personnes. Celles-ci seront parachutées à partir de samedi dans les seize camps de *regroupement du Front patriotique*. Sur le papier, la mission du Commonwealth est bien conçue. Mais sa réussite, comme le note le général Acland, dépend surtout de la « bonne humeur » des parties en présence : « *Nous sommes décidés*, a ajouté le général Acland, *à faire ce job avec impartialité et efficacité.* » — J.-P. L.

L'attente anxieuse des Blancs d'Umtali

Umtali (frontière du Mozambique). — Dans la *petite église* presbytérienne baignée d'une douce lumière, le pasteur prononce un bref sermon à la gloire du Christ, dont « *l'amour est plus fort que la mort* ». Il se tient debout, près du cercueil où repose Ivor Tapping, quarante-quatre ans, ancien professeur à l'école forestière d'Imbeza. La scène se passe à Umtali, vendredi 21 décembre, trois heures avant la cérémonie de signature, sous les chandeliers de Lancaster House, de l'accord de paix en Rhodésie.

Ivor *Tapping a trouvé* la *mort* trois jours avant, en fin d'après-midi, alors qu'il se rendait à son école. Il avait une femme et deux enfants. Selon le communiqué du quartier général, des « *terroristes de la ZANU* » l'ont abattu de sang-froid, sous les yeux de ses élèves. A quelques minutes d'intervalle, un autre Européen, Donavan Harvey Brown, soixante-six ans, et un Africain non identifié ont également été tués par le même groupe de maquisards. Les obsèques d'Harvey Brown avaient eu lieu, ce même jour, une heure plus tôt à l'église catholique.

La piste où furent tendues ces embuscades, à 12 kilomètres au nord d'Umtali, serpente au milieu d'un paysage rocailleux et splendide, qui, en d'autres temps, charmerait les touristes. Au bout de la piste, *nichée sur un* mamelon de granit, la mission Sainte-Augustine-de-Penhalonga surplombe la vallée. Fondée en 1890, en même *temps qu'Umtali*, c'est l'une des plus anciennes missions du pays. La première école secondaire pour enfants noirs y fut *créée en 1939, malgré l'hostilité* des Blancs de la région. Aujourd'hui, les Frères de la résurrection y enseignent à quelque six cents élèves venus des quatre coins du pays. Lors de la dernière rentrée scolaire, il y avait deux mille candidats pour cent dix-huit places *disponibles*. Penhalonga est l'une des rares grandes écoles de mission à ne pas avoir, dans la région, fermé ses portes.

Au premier regard, Umtali s'offre pour ce qu'elle est : une ville de garnison. Les véhicules *militaires et les camions* appartenant aux fermiers des environs qui sillonnent les rues sont cuirassés d'un blindage antimines *et d'une carapace à l'épreuve des* balles qui leur donnent l'allure un peu pataude de gros insectes mécaniques. Aucune grande ville *de Rhodésie* n'a ressenti, *comme* elle, la proximité de la guérilla. Ville frontière, ville vulnérable, enserrée d'escarpements boisés, *Umtali* est une *oasis* gouvernementale au milieu d'une région où les combattants de la ZANU

De notre envoyé spécial

évoluent comme poissons dans l'eau.

La population européenne vit l'arme au pied. Et ce n'est pas une simple *formule*. Les mesures de sécurité sont appliquées plus strictement qu'ailleurs. Toute personne pénétrant dans un lieu public est systématiquement fouillée. Ses bagages sont passés au peigne *fin*. Ces précautions se révèlent parfois insuffisantes : il y a quelques semaines, trois clientes d'un grand magasin ont été déchiquetées par les bombes qu'elles avaient attachées autour de leurs jambes. Les engins, mal réglés, avaient explosé trop tôt. Lorsqu'ils vont prendre un verre dans les hôtels d'Umtali, nombre de Rhodésiens blancs ne se séparent pas de leur arme. Ils se contentent de laisser leur chargeur et leur cartouchière à la réception. Les pensionnaires des hôtels, quant à eux, sont courtoisement avisés par la direction qu'en cas d'attaque sur Umtali « *ils devront s'éloigner des fenêtes* » et « *se regrouper dans le hall* » en évitant d'utiliser le téléphone, car « *les forces de sécurité en auront un besoin urgent* ».

Vivre « comme avant »

Malgré tout cela, on est frappé par l'obstination dont fait preuve Umtali pour continuer à vivre « *comme avant* ». Ici, le fameux slogan des Rhodésiens blancs « *keep up the standard* » (« *maintenons le niveau* »), prend tout son sens. Dans les rues d'Umtali, pelouses et parterres de fleurs *sont* entretenus avec un soin méticuleux. A l'heure du breakfast, les clients du Cecil Hôtel ont le choix entre *quatorze sortes de confitures*. Ceux qui, après 19 heures, ne s'habillent pas avec assez de distinction se verront poliment *refuser la consommation* commandée. Seule licence vestimentaire tolérée : on n'oblige pas d'eux le port de la veste et de *la cravate comme dans les établissements* analogues de Salisbury. Pareil attachement têtu d'une communauté à ses rites et à *ses valeurs, fussent-elles fausses*, ne peut laisser indifférent.

Cette fidélité à soi-même s'accompagne le plus souvent d'une ignorance, d'un mépris — et d'une peur — des autres — les Noirs — presque inchangés. Mary F... est arrivée d'Angleterre il y a trente ans. Son mari est cadre moyen dans l'administration. Sont-ils prêts à finir leurs jours dans la banlieue de Liverpool après avoir connue la vie facile du Blanc rhodésien. Visiblement, ils ne se sont pas encore accoutumés à cette idée. Ils savent pourtant qu'ils devront, dans un Zimbabwe indépendant, renoncer à nombre de leurs privilèges. Le pays disposera bientôt de quinze mille jeunes diplômés, frais émoulus des universités anglo-saxonnes. L'africanisation, prévisible et légitime, se fera plus à leurs dépens qu'au détriment des fermiers ou des grandes compagnies que le futur gouvernement devra ménager, s'il veut éviter un chaos économique.

« *Nous refusons*, disent-ils, *d'être intégrés par la contrainte à la société noire. Nous ne croirons au cessez-le-feu que lorsque nous verrons les soldats du Commonwealth aller à Chipinga et en revenir sains et saufs. Avec leurs malheureux pistolets.* » (Les militaires de la force de surveillance seront seulement armés d'un revolver.)

Chipinga est une petite localité située au cœur des zones de guérilla. *Chaque jour*, un *convoi* accompagne et protège les fermiers désireux de rejoindre ou de quitter cette région. Il subit, en *moyenne, trois attaques* par *semaine*. « *Ian Smith est toujours le leader des Blancs*, ajoutent mes interlocuteurs. *Avec son franc-parler, il exprime nos opinions et nos craintes. Pourtant nous voterons pour l'évêque Muzorewa. Sa victoire est notre seule chance. Si le Front patriotique gagne les élections, nous partirons.* »

Autre décor, autre langage. Près de la gare routière d'Umtali, quelques familles de « *squatters réfugiés des « tribal trust lands* » — les réserves africaines — ont improvisé un petit marché. Un père de famille, la quarantaine environ, propose un panier de mangues. Il vit dans un « village protégé » situé au nord d'Umtali. « *Mon ancienne maison et mon champ ne sont pas trop éloignés*, raconte-t-il. *Ces fruits viennent de là-bas. lages n'auront plus de raison d'être... Nous sommes fatigués et malades de vivre derrière des barbelés. Dès qu'ils ouvriront les grilles du village, nous partirons.* » Les élections, comment les voit-il ? « *Au cours des derniers mois, Muzorewa a perdu beaucoup de terrain. Il n'a pas tenu ses promesses. Ici Nkomo est populaire. Il a toujours fait ce qu'il avait promis. Il est pour la démocratie. Mugabe a moins de partisans. Il est trop socialiste.* » Propos surprenants lorsqu'on sait que la région est un peu le fief des partisans de la ZANU, mais dont on se gardera de tirer la moindre conclusion hâtive, sinon qu'ils frappent par leur modération.

Dans la région d'Umtali, les paysans vivent — à 99 % — dans les villages protégés. Certains des districts voisins — Buhera notamment — sont quasiment placés sous le contrôle de la ZANU. La population civile est la première à souffrir des heurts entre guérilleros et gouvernementaux. Ainsi, il y a une dizaine de jours, des fermiers blancs se sont plaints d'un vol de bétail. Accompagnés des forces de sécurité, ils se sont rendus au village voisin. Après un accrochage avec les maquisards, ils *sont revenus*, ont brûlé une cinquantaine de huttes et abattu tout le bétail. « *Les maquisards commettent aussi des atrocités contre les paysans*, nous explique un observateur qui vit au contact de la population, *mais c'est beaucoup plus rare ici parce qu'ils contrôlent bien la population et la tiennent pour acquise à leur lutte. Si les élections sont vraiment libres et équitables, le Front patriotique et les leaders modérés ont des chances à peu près égales. Mais j'ai du mal à croire que les guérilleros accepteront de se retirer des régions qu'ils contrôlent pour rejoindre le point de rassemblement le plus proche qui se trouve à plus de cent cinquante kilomètres d'ici.* » Que le Front patriotique abandonne le terrain chèrement acquis par ses combattants paraît douteux à *beaucoup d'habitants* de la région.

J.-P. LANGELLIER.

ASIE

Afghanistan

WASHINGTON S'INQUIÈTE DE LA « DIMENSION NOUVELLE » DU SOUTIEN MILITAIRE SOVIÉTIQUE

Les Etats-Unis se sont déclarés, samedi 22 décembre, « *inquiets* » du renforcement de la présence militaire soviétique en Afghanistan et à la frontière de ce pays. Selon un haut responsable du département d'Etat, qui a *demandé à garder* l'anonymat, l'Union soviétique maintiendrait trois divisions, soit à peu près trente mille hommes, en état d'alerte au nord de l'Afghanistan, et aurait environ cinq mille cinq cents militaires et conseillers dans l'ensemble du pays. Une telle évolution, a ajouté le haut fonctionnaire, donne « *une dimension nouvelle et significative* » au soutien de Moscou au régime de Kaboul, qui combat une rébellion musulmane. Ces mouvements de troupes ne signifient pas que l'U.R.S.S soit prête à intervenir massivement en Afghanistan, mais qu'elle entend « *défendre les points stratégiques et les lignes de communication* », estime encore Washington, qui a fait part de sa « *préoccupation* » aux dirigeants soviétiques.

Cependant, la *Pravda* a démenti, dimanche 23 décembre, toute « *ingérence de l'U.R.S.S. dans les affaires intérieures de l'Afghanistan* » et qualifié les informations sur le renforcement de la présence militaire soviétique de « *pure invention* », assurant, en revanche, que la C.I.A. est, avec la Chine, « *directement mêlée à la formation d'agitateurs afghans dans les camps pakistanais* ».

A Kaboul, le chef de la police secrète, M. Assadullah Amin, qui est le neveu du président Amin, a été grièvement blessé, lundi 17 décembre, a-t-on appris samedi à New-Delhi. Il a été agressé dans son bureau par un homme armé d'un pistolet et qui avait assuré venir demander des nouvelles d'un parent arrêté. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Chine

Le nouvel évêque de Pékin est optimiste sur l'avenir du catholicisme

Pékin. — *Le nouvel évêque de* Pékin, Mgr Fu Tieshan, s'exprime avec un optimisme assez remarquable sur l'avenir du catholicisme en Chine. *Comme on l'interroge* sur le conflit évident entre l'apostolat chrétien et la propagande athéiste de l'Etat, Mgr Fu rappelle que le principe de la liberté de croyance est inscrit dans la Constitution de la République populaire, parle de « *respect mutuel* », *mais*, à la différence de religieux d'autres confessions interrogés sur le même sujet, affirme qu'il ne croit *nullement à une « extinction progressive de la croyance religieuse »* sous le régime communiste. « *Nous avons pleine confiance*, dit-il, *dans notre foi, dans la cause de la glorification de Dieu et de son enseignement. Les catholiques de Pékin se consacrent à cette cause, et nous pensons qu'elle est bénie par Dieu (...). Je suis assuré qu'à l'avenir il y aura toujours des croyants.* »

Le nouvel évêque, qui nous a reçu plus de deux heures dimanche 23 décembre, évoque la lente pénétration de l'Eglise catholique en Chine et l'attribue au fait que l'Eglise n'a pas réussi à résoudre de façon satisfaisante la contradiction qui l'opposait à la tradition confucianiste chinoise. « *Nous devons*, dit Mgr Fu, *dresser le bilan de ces trois siècles pour que le catholicisme puisse se propager à l'avenir dans des conditions propres à la Chine.*

Pékinois depuis 1941, Mgr Fu Tieshan a toujours travaillé, dit-il, à l'évêché de la capitale depuis son ordination en 1956. Son élection, le 25 juillet dernier, a eu lieu après « *consultation* » des catholiques du diocèse, cinq mille à six mille personnes, soit environ la moitié des effectifs *de 1949. Mais*, seuls les prêtres ont pris part au vote proprement dit. Combien sont -ils ? Quatorze à la cathédrale de Nantang, où ils vivent en communauté, et

De notre correspondant

une dizaine à l'extérieur, qui exercent divers métiers.

En complet noir, mais portant sa croix épiscopale sur son plastron de soie violette, le nouvel évêque parle avec *beaucoup de* prudence de ses relations avec le Vatican. Il observe qu'il vient seulement de prendre ses fonc*tions, qu'il a accordé toute son* attention aux problèmes de son diocèse et de l' « *amélioration de la situation des catholiques* », *qu'il a peu pensé, jusqu'ici*, aux relations avec Rome. Il rappelle, sur ce sujet, les propos du président Hua Guofeng (qui avait déclaré, à la veille de son voyage en Europe, qu'il ne saurait avoir de contacts avec le Vatican puisque ce dernier entretenait des relations diplomatiques avec le régime de Taïwan), et réitère les principes d'autonomie et d'indépendance qui régissent l'Eglise catholique de Chine. Cette autonomie est, à son sens, conforme à la tradition chrétienne. « *Je souhaite*, conclut-il, *que les catholiques de Rome adoptent une attitude réaliste, qu'ils voient la réalité de la Chine, qu'ils parviennent à résoudre correctement le problème de leurs relations avec l'Eglise de Chine. Nous ne sommes pas responsables de la situation qui règne actuellement entre le Vatican et les catholiques chinois.* »

La vie de l'Eglise

Sur la vie de l'Eglise en République populaire, Mgr Fu donne quelques précisions inédites. Les confessions, dit-il, sont nombreuses et, *sans doute* à l'approche de Noël, on en a compté quatre-vingt-dix dans la seule journée du 23 décembre à la cathédrale de Nantang. Une dizaine de baptêmes ont eu lieu dans le diocèse depuis le début de l'année, ainsi que deux mariages religieux. L'extrême-onction est communément *délivrée aux malades qui en font* la demande. Comment les enfants peuvent-ils recevoir une éducation religieuse ? En règle générale, par *l'intermédiaire de leurs* parents, mais quelques personnes — « *entre dix et vingt ans, des adolescents mais aussi des adultes* », — *suivent également des* cours de catéchismes à la cathédrale de Nantang. La réédition d'un missel en langue chinoise et l'ouverture d'un séminaire sont à l'étude, de même que l'éventuelle réunion d'un synode des évêques de Chine.

Sur quels fonds vit l'Eglise ? Des subventions sont accordées par l'Etat en cas de nécessité, mais l'Eglise elle-même dispose de ses fonds *propres*, *hérités* de propriétés accumulées avant et après la libération.

Existe-t-il en Chine une Eglise, « *non officielle* », c'est-à-dire non ralliée à l'Association patriotique des catholiques chinois ? On a la certitude, grâce à divers *témoignages, qu'un certain nombre* de chrétiens vivent en marge des institutions religieuses reconnues par le régime. Un jésuite *d'origine chinoise*, le Père Michel Chu, qui a visité la Chine l'été dernier, rapportait qu'une centaine de membres de son ordre sont encore détenus dans des conditions diverses, et l'on sait que l'ancien évêque de Shanghai, Mgr Ignace Kung est toujours en prison depuis vingt-quatre ans. Mgr Fu Tieshan est discret sur ce sujet, il affirme qu'aucun religieux n'est actuellement en prison dans le diocèse de Pékin, où n'existent pas non plus, selon lui, de « *pratiquants* » en dehors de l'Association patriotique. Quant au sort de Mgr Kung, il rappelle que l'évêque de Shanghai fut accusé d'activités de « *renseignement* » à l'époque de la guerre de Corée, et exprime l'espoir que le prélat emprisonné « *reconnaîtra ses crimes* ». Il ne peut dire s'il a fait l'objet d'un jugement.

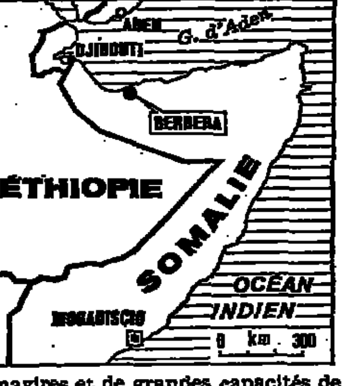
ALAIN JACOB.

Somalie

Le gouvernement aurait offert aux Américains d'utiliser la base militaire de Berbera

De source proche du Pentagone, *on indiquait, dimanche 23 décembre*, que le gouvernement somalien avait offert aux Etats-Unis l'utilisation de l'ancienne base navale *soviétique* de Berbera, *sur* la côte nord du pays et faisant face à Aden.

La base de Berbera dispose d'un aéroport pouvant accueillir des bombardiers stratégiques B-52, d'importantes facilités pour le mouillage et la réparation de



navires et de grandes capacités de logement.

Selon un diplomate somalien, qui désire conserver l'anonymat, le président Barre aurait déjà offert cette base, en 1977, à Washington, qui aurait refusé à cause de l'engagement somalien dans l'Ogaden. Mogadiscio, ajoute-t-on de même source, *négocie actuellement les modalités* de l'assistance que les Etats-Unis pourraient en retour accorder à la Somalie.

Une mission comprenant des responsables du département d'Etat et du Pentagone se trouve actuellement dans la région en quête de bases pour les forces américaines. La mission américaine qui a séjourné en Arabie Saoudite, devait se rendre également dans le sultanat d'Oman et au Kenya.

Samedi, un porte-parole du ministère éthiopien des affaires *étrangères avait lancé un appel* aux gouvernements des pays riverains de l'océan Indien pour qu'ils condamnent les « *sinistres desseins* » des Etats-Unis et exercent des pressions diplomatiques pour « *déjouer le complot impérialiste*. — *(A.F.P.)*

[*Jusqu'en 1977*, année du conflit entre l'Ethiopie et la Somalie à propos de l'Ogaden, les relations entre Mogadiscio et Moscou étaient excellentes. Le soutien militaire apporté par l'Union soviétique aux Ethiopiens dans le conflit de l'Ogaden a entraîné une dégradation progressive. En novembre 1977, la Somalie a dénoncé le traité de coopération conclu avec Moscou trois ans plus tôt et procédé à l'expulsion de tous les experts soviétiques installés dans le pays en même temps qu'elle mettait fin aux « facilités » offertes à l'Union soviétique dans le port de Berbera.]

EUROPE

Pologne

Opération « coup de poing » contre le marché noir

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Quatre jours de contrôles effectués dans treize mille points de vente et sur un millier de marchés ont permis aux autorités polonaises de mesurer l'ampleur du marché noir qui sévit dans leur pays. A Katowice, par exemple, trente-huit contrôles ont permis de découvrir sous les comptoirs six cents kilos de carpes et deux tonnes de viande de charcuterie dont les acheteurs n'auraient jamais pu voir la couleur. Ces marchandises étaient réservées à des clients privilégiés, à même d'arrondir les fins de mois des gérants et des vendeurs ou de leur rendre service. Rien ne vaut en effet un saucisson ou une paire de chaussures un peu recherchées pour se gagner les bonnes grâces d'un médecin, d'un directeur d'école, d'un pharmacien, d'un apparatchik quelconque ou... de la vendeuse d'en face : « Non madame, ici nous n'avons pas de pommes de terre, c'est à côté qu'ils n'ont pas d'œufs », *dit une des plus célèbres plaisanteries de Pologne.*

Il est impossible d'estimer quelle proportion de la production agricole et industrielle est absorbée chaque année en Pologne par les réseaux sinueux d'un marché noir si parfaitement organisé qu'à Wroclaw la police a pu mettre la main sur un chargement entier de poisson destiné au réseau d'Etat et qui allait prendre directement le chemin de réfrigérateurs individuels. Mais ce qui est sûr — l'Eglise s'en alarmait ce mois-ci à l'issue de sa dernière conférence épiscopale, — c'est que le marché noir contribue fortement à accroître la pénurie dont il est né, à développer la corruption et les inégalités sociales et à créer un sentiment d'injustice et d'insatisfaction chroniques.

Cette « opération coup de poing », la publicité qui lui a été faite, les trois mille amendes et les quelque mille poursuites judiciaires auxquelles il a donné lieu annoncent-elles une véritable volonté de moraliser le fonctionnement des circuits de distribution ? Il serait risqué d'en jurer, car un coup de balai véritable mettrait en jeu des situations acquises et des équilibres locaux. Il est vrai aussi que les mêmes causes produisant les mêmes effets, il faudrait, pour supprimer le marché noir, commencer par remédier aux difficultés d'approvisionnement. Cela, le premier ministre, M. Jaroszewicz, l'a répété vendredi soir devant la Diète, n'est pas encore pour l'an prochain. L'année 1980, a-t-il dit, sera difficile, marquée par le « ralentissement » du taux de croissance, la baisse des investissements (— 53 milliards de zlotys) (1) et la faiblesse de l'augmentation des revenus : 1,3 % au maximum contre 2 % cette année.

Il reste que l'on retrouve dans ce discours largement diffusé du premier ministre et dans le coup de semonce donné la semaine dernière aux trafiquants, ce petit goût de vérité qu'avait déjà donné la lecture des derniers discours de M. Gierek. Ce n'est pas rien sous un régime de parti unique.

BERNARD GUETTA.

(1) 1 franc = 7 zlotys

Espagne

CRÉATION DU « PARTI CENTRISTE DE CATALOGNE »

Gerone (A.F.P.). — Un nouveau parti politique, le parti centriste de Catalogne, a été créé, samedi 22 décembre, à Gerone, à l'issue d'un congrès d'unification des centristes de Catalogne et de la branche catalane de l'Union du centre démocratique (U.C.D., le parti gouvernemental).

M. Anton Canellas, leader des centristes de Catalogne, a été élu président du nouveau parti, tandis que M. Carlos Sentis, président de l'U.C.D. Catalogne, en sera le président d'honneur. Le nouveau parti a déclaré vouloir assumer les aspirations de la Catalogne en tant que nationalité.

DIPLOMATIE

LA CRISE EUROPÉENNE

Le Foreign Office pousse Mme Thatcher au compromis

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a décidé d'envoyer en mission Sir Geoffrey Howé, chancelier de l'Echiquier, et Sir Ian Gilmour, lord du sceau privé et premier adjoint de lord Carrington, dans les principales capitales européennes, pour y préparer le *sommet européen de Bruxelles de* février. A peu près à la même date, dans le courant de janvier, M. Cossiga, le premier ministre italien et futur président du conseil des ministres de l'Europe, est invité à Londres par Mme Thatcher.

La manière dont cette initiative diplomatique a été annoncée confirme les préoccupations différentes du Foreign Office et de Mme Thatcher. Ainsi, les diplomates soulignaient, samedi, que Mme Thatcher se préparait à aller à Bruxelles « *non pas en proférant des menaces, mais dans un esprit de compromis et avec l'espoir qu'il soit réciproque* ». Mais dimanche, les porte-parole de Downing Street démentaient vigoureusement que le gouvernement britannique envisage un compromis et de revenir sur sa demande de compensation globale de la contribution britannique au budget communautaire. Encore *une fois, on répétait* que Mme Thatcher, qui aurait pu adopter une position encore plus dure pour répondre à l'attitude négative de ses partenaires européens, à Dublin, leur donnait simplement une « *nouvelle chance* ».

La fermeté de ton adoptée à Downing Street répond essentiellement au souci de Mme Thatcher de ne pas paraître reculer dans sa défense des intérêts nationaux. D'autre part, le premier ministre doit tenir compte de la surenchère anti-européenne des travaillistes dont le porte-parole, M. Shore, a immédiatement déclaré qu'abandonner l'objectif d'une compensation globale serait « *humiliant pour Mme Thatcher* » et représenterait « *un échec sévère pour le pays* ».

Aussi bien, à Downing Street, on indiquait que le gouvernement britannique maintenait son objectif d'une compensation globale en espérant que les partenaires européens de la Grande-Bretagne donneraient quelques assurances concernant le moment où il pourrait être atteint. A cette condi*tion, le gouvernement britannique* pourrait se montrer souple en ce qui concerne le délai requis pour arriver à cette compensation globale. D'autre part, on rejette avec force la formule d'association inspirée par Paris, dit-on, ainsi que le concept même d'une « *Europe à deux vitesses* ».

Le gouvernement britannique, souligne-t-on encore, n'a pas l'in*tention de quitter la Communauté*, et on rappelle que Mme Thatcher avait bien souligné que « *personne ne pourrait l'en exclure...* ».

Néanmoins, *on admet* au Foreign Office que la compensation globale est un objectif à long terme qui ne saurait être atteint à Bruxelles. D'autre part, la réforme de la politique agricole commune prendra du temps, tout comme les moyens envisagés pour augmenter les recettes de la Grande-Bretagne dans la Communauté. Un compromis est *négociable, dit-on, qui permettrait* à la Grande-Bretagne de récupérer entre 600 et 700 millions de livres, soit un peu plus de la moitié de sa contribution actuelle de 1 milliard de livres. Cet objectif n'est pas impossible à atteindre, puisque 350 millions de livres ont déjà été « offerts » à Dublin. La majorité des observateurs estiment que le Foreign Office pousse Mme Thatcher à modifier sa position pour tenter de rallier les partenaires européens traditionnellement compréhensifs à l'égard de la Grande-Bretagne. En d'autres termes, revenir aux méthodes conventionnelles de la diplomatie, disent les diplomates, rapportera davantage que la méthode « robuste » de Mme Thatcher.

HENRI PIERRE.

Tchécoslovaquie

Quatre membres du VONS pas encore jugés ont été mis en liberté provisoire

Mme Jarmila Belikova, traductrice, M. Ladislav Lis, ancien président des Jeunesses communistes, le philosoph Jiri Nemec et le révérend père Vaclav Maly, arrêtés le 29 mai dernier pour leur appartenance au VONS (Comité des personnes injustement poursuivies, devenu Ligue tchécoslovaque des droits de l'homme), ont été mis en liberté provisoire le samedi 22 décembre. Ils devaient être jugés séparément des six autres membre du VONS condamnés le 23 octobre dernier. L'instruction de leur affaire continue cependant, précisent leurs amis.

De même, M. Jiri Kaplan, l'un des catholiques détenus depuis deux mois, a été libéré ce même samedi. Comme une dizaine d'autres catholiques, dont deux prêtres, qui sont en prison, M. Kaplan, père de dix enfants, faisait l'objet d'une information pour commerce illicite d'objets ou de livres religieux. Une dizaine de laïcs sont poursuivis pour le même chef d'accusation ou pour infraction au contrôle de l'Etat sur l'Eglise, mais demeurent en liberté.

M. Paul Thibaud de retour à Paris

M. Paul Thibaud, directeur de la revue *Esprit*, interpellé à Prague le jeudi 20 décembre, en fin d'après-midi, devant le tribunal où passait le procès en appel de six membres du VONS, est rentré à Paris dimanche soir après avoir été reconduit, menottes aux mains, au poste frontière de Rozvadov, comme l'avaient été auparavant le professeur Berger, Mᵉ Elisabeth Guyot et M. Jean-Jacques Marie. Il a fallu l'intervention énergique du Quai d'Orsay pour faire libérer M. Thibaud.

Pour le retenir après l'arrêté d'expulsion émanant des autorités judiciaires, les autorités ont argué d'une disposition qui donne à la police un délai de quinze jours pour exécuter le décret d'expulsion.

Au cours d'une interrogation qui s'est prolongée tard dans la nuit du jeudi à vendredi, on lui a reproché d'être venu avec un visa de tourisme. Le vendredi matin, on l'a emmené à son hôtel prendre ses effets personnels et payer sa note, puis on l'a incarcéré jusqu'à sa libération qui eût lieu sans qu'aucune explication *ne lui fut fournie*.

A son arrivée à Roissy, M. Thibaud a déclaré que, au cours de son interrogatoire qui a eu lieu en anglais, il avait été « *injurié, bousculé, poussé à terre, traité de provocateur* ». Les policiers se sont livrés à « *des manœuvres d'intimidation et d'humiliation telles que le frôler avec une matraque en caoutchouc, le menacer de gifles, enlever ses lunettes, esquisser des coups de pied* ».

« *Ils voulaient*, a déclaré M. Thibaud, *me faire dire que j'avais été à Prague envoyé par une organisation et me faire avouer qui était derrière cette organisation (...). Ils voyaient en réalité des complots partout et m'ont menacé de me garder quinze jours en prison. Les actions individuelles et les contacts avec les gens les gênent. Ils s'imaginent que le tourisme ne concerne que les monuments et la fréquentation de gargottes.* »

Dans plusieurs capitales européennes

Les terroristes arméniens ont commis une nouvelle série d'attentats

Plusieurs groupes se réclamant d'une « résistance arménienne » ont revendiqué les nouvelles actions terroristes qui ont eu lieu les 22 et 23 décembre dans différentes capitales européennes. A Paris, c'était d'abord l'assassinat, en plein milieu des Champs-Elysées, samedi en fin de matinée, de M. Yilmaz Kolpan, conseiller de presse à l'ambassade de Turquie et directeur du bureau de tourisme.

A Amsterdam, un attentat à la bombe détruisait le même jour à 5 heures du matin, les bureaux de la compagnie aérienne Turkish Airlines, en plein centre commercial. A Rome, le dimanche 23 dé*cembre, dans la soirée, trois* attentats à la bombe étaient commis au nom de l'« armée secrète arménienne », notamment contre les bureaux de la compagnie Air France, qui ont été gravement endommagés. Il n'y a pas eu de victimes.

Le crime commis contre M. Yilmaz Kolpan, qui était âgé *de trente et un ans, rappelle* celui dont avait été victime, le 24 octobre 1975, M. Ismail Erez, ambassadeur de Turquie en France. M. Yilmaz Kolpan est le douzième diplomate turc assassiné en cinq ans. En 1979, les actes de terrorisme revendiqués par les Arméniens ont connu une recrudescence. Les plus importants ont été les suivants :

— 8 juillet : à Paris, un « commando des justiciers » revendique trois attentats contre les bâtiments abritant des organismes turcs : un blessé ;

— 12 octobre : à La Haye, assassinat du fils de l'ambassadeur turc aux Pays-Bas, revendiqué par ce « commando des justiciers » ;

— 18 novembre : à Paris, « l'armée secrète de libération de l'Arménie » revendique trois attentats contre des compagnies aériennes : trois blessés légers ;

— 26 novembre : à Madrid, explosion de trois bombes dans le centre de la ville devant le siège de plusieurs compagnies aérien*nes occidentales, cet attentat avait* été revendiqué par « l'armée secrète de libération de l'Arménie » ;

— 9 décembre : à Rome, attentats contre la compagnie israé*lienne El Al et contre British* Airways : neuf blessés.

L'assassinat de M. Kolpan à Paris

C'est un homme de taille moyenne, âgé d'environ vingt-*cinq à trente ans, qui a tué*, samedi 22 décembre, vers 11 h. 20, sur les Champs-Elysées, le conseiller chargé des relations avec la presse à l'ambassade de Turquie, à Paris, M. Yilmaz Kolpan (*le Monde* daté 23-24 décembre). Grâce aux témoignages des passants, les policiers ont pu reconstituer la scène de l'assassinat : le conseiller turc venait de quitter les locaux du bureau de Tourisme et Information de Turquie, au 102, de l'avenue des Champs-Elysées. Il s'apprêtait à traverser la chaussée lorsque son agresseur s'est approché de lui et a tiré trois coups de feu. M. Yilmaz Kolpan s'est effondré, atteint à la poitrine. Le tireur s'est enfui par une rue adjacente.

L'attentat a été revendiqué le jour même par deux correspondants anonymes. Une première voix, dans un appel téléphonique à l'A.F.P., s'est réclamée du « commando des justiciers arméniens contre le génocide ». Ce correspondant a expliqué, en anglais, que ce commando « *tuait des hommes politiques turcs en Europe afin d'obtenir, pour les Arméniens, les droits que leur refuse le gouvernement turc* ».

Le second correspondant, dans un message à l'agence Reuter, de Paris, a assuré agir au nom de la « nouvelle résistance arménienne ». « *Nous demandons*, a-t-il expliqué, *aux peuples du monde de se solidariser avec la cause du peuple arménien pour une Arménie réunifiée et socialiste* ». Ce second correspondant a mentionné le dépôt d'une bombe devant la façade de la compagnie Turkish Airlines, d'Amster*dam, et a annoncé de nouveaux* attentats à Rome, Madrid et La Haye.

CORRESPONDANCE

Terrorisme publicitaire et débilité politique

M. Gérard Chaliand nous écrit :

Trois attentats commis à Paris, *dimanche 18 novembre*, contre les sièges des compagnies aériennes Turkish Airlines, K.L.M. (Pays-Bas) et Lufthansa (Allemagne fédérale), ont été revendiqués par une organisation qui se dénomme « Armée secrète de libération de l'Arménie ». Si ces actions ont été effectivement commises par une organisation arménienne, celles-ci relèvent, tout particulièrement en ce qui concerne la K.L.M. et la Lufthansa, de la débilité politique.

C'est un fait que le génocide des Arméniens, organisé par le *gouvernement Jeune Turc en 1915*, n'est toujours pas reconnu par l'Etat turc. La Turquie s'est même opposée à ce que l'existence de ce génocide soit mentionnée, il y a quelques mois à peine, par l'Organisation des Nations unies, dans le cadre d'un paragraphe relatif au crime de génocide. C'est un fait également que la presse mentionne les actes de violence toujours, les protestations mesurées rarement. A cet égard, si le génocide des Arméniens est aujourd'hui connu de l'opinion publique, c'est, si regret*table que soit le fait, à cause* d'attentats commis contre des membres du corps diplomatique turc depuis quelques années. Mais les actions de ce type ne peuvent *pas constituer un programme po*litique, ni prétendre sensibiliser l'opinion à un crime contre l'humanité, surtout en frappant des compagnies qui, de près ou de loin, *n'ont aucune responsabilité* dans le génocide. En imitant des organisations qui n'ont pas fait preuve dans un passé récent d'une maturité politique particulière, ce genre d'activisme finit par desservir la cause qu'il voudrait servir.

Union soviétique

Libres opinions

Il faut sauver ensemble Mourjenko, Fédorov et Mendélévitch

Il y a neuf ans, la nuit de Noël, on apprenait les verdicts du procès de Léningrad. Pour avoir eu l'intention de détourner un avion en vue de quitter l'U.R.S.S., seize personnes étaient lourdement condamnées, dont deux à mort : Edouard Kouznetsov et Marc Dymchitz. Sous la pression de l'opinion publique mondiale, les peines capitales furent commuées à la Saint-Sylvestre. Au mois d'avril, les deux condamnés étaient parmi les cinq dissidents qui ont fait l'objet d'un troc contre deux espions soviétiques.

Le comité international groupant deux cent trente-cinq écrivains, soixante-six peintres et quatre comédiens, qui avait œuvré pour la libération d'Edouard Kouznetsov, porte désormais son nom (*). Il lance à présent une campagne internationale pour obtenir la liberté des trois derniers détenus du « procès de Léningrad ». L'auteur du « Journal d'un condamné à mort » nous dit pourquoi il faut les sauver ensemble.

par ÉDOUARD KOUZNETSOV

EN ce matin fatal de notre arrestation, le 15 juin 1970, nous *étions seize. Nous avions surtout eu peur qu'on* ne vînt nous chercher trop tôt, chez nous, pendant la nuit. Car, en ce cas, ç'aurait été simplement une arrestation ordinaire suivie d'un jugement discret, et, pendant de longues années de camp, nous nous serions surtout tourmentés à l'idée de n'avoir rien eu le temps de faire de sérieux. Peu d'entre nous doutaient que les jours nous séparant d'une arrestation nocturne ne nous fussent comptés. Car, peu de temps auparavant, le premier ministre Kossyguine avait déclaré qu'il n'existait purement et simplement *pas de gens désireux de quitter l'U.R.S.S. Or*, il y en avait, ils faisaient de plus en plus parler d'eux, et il n'y avait que la bonne vieille méthode pour les calmer : la *prison*. Ce n'était *donc* pas un problème à la Hamlet qui nous tourmentait : « aller ou ne pas aller en prison ? » mais : « y aller sans motif ou pour une raison quelconque ? ». Ce matin-là, nous n'avons pas mis dans nos sacs des costumes de ville, des cravates et des souliers mais des moufles, du linge chaud, des écharpes, des boîtes de conserve, du fil et une dizaine de livres : il n'était pas possible de se ravitailler pour toute la durée de la peine, mais au moins pour un an ou deux...

∴

Le salut ne pouvait venir que d'un maximum de publicité, nous en étions persuadés. Il nous fallait commettre un acte tellement scandaleux que les autorités ne pourraient en aucun cas le passer sous silence. Nous espérions que *notre désespoir serait évalué* à sa juste mesure en Occident. Heureusement, nous ne nous étions *pas trompés : non seulement* les protestations nous ont sauvés de l'exécution, Dymchitz et moi-même, mais elles ont aussi contraint l'U.R.S.S. à entrouvrir ses portes et, depuis lors, près de trois cent mille *personnes ont pu se glisser par cette ouverture*.

Ce jour-là, nous étions seize et, aujourd'hui, il en reste seulement trois là-bas : Alexis Mourjenko, Youri Fédorov et Yossif Mendélévitch. Il y a longtemps, alors qu'ils étaient encore adolescents, Mourjenko et Fédorov avaient décidé de contribuer à la démocratisation de la Russie, mais ils eurent tout juste le temps de rédiger deux tracts avant de se retrouver dans un camp de concentration. A présent, Mourjenko a trente-sept ans, dont seize années de camp ; Fédorov est âgé de trente-six ans et en a passé treize dans les camps, et Mendélévitch, qui a trente-deux ans, a vécu près de dix années derrière les barbelés.

∴

Y a-t-il donc si peu d'hommes francs et audacieux dans les camps *et les prisons ? Pourquoi faut-il justement exiger en premier lieu la* liberté de ces trois-là ? Ce n'est pas *parce* qu'ils sont *mes* amis : les sentiments de famille ou d'amitié sont de mauvais arguments. Mais c'est parce que leur sort est devenu un symbole. Pendant près d'un demi-siècle on tremblait rien qu'à l'idée d'oser exprimer son désir de quitter l'Eden du *parti* unique, *alors que maintenant* il y a *des centaines* de milliers de tels « *traîtres à la patrie* » ; et, d'une façon ou d'une autre, on a beau les railler et leur faire subir mille tracasseries, on finit par les laisser gagner le monde libre. En revanche, ceux qui ont contribué à *entrouvrir* ces *portes obstinément closes, eux, sont encore* en prison. Leurs noms *sont bien connus* à l'Ouest, voilà dix ans qu'on mène une campagne en faveur de leur libération, mais ils sont toujours emprisonnés... Et après avoir comparé leur propre destinée à celle de ces trois hommes, beaucoup de gens décident *d'être moins bruyants et plus habiles, de fonder leurs espoirs sur la ruse et les courbettes* plutôt que sur la droiture et l'audace. Si nous arrivions à arracher Mourjenko, Fédorov et Mendélévitch à leurs geôles, beaucoup relèveraient la tête.

A la suite de notre arrestation lors de ce malheureux matin, on prit encore trentre-trois personnes dans différentes villes ; nos amis et *nos relations. Cela* fit donc *quarante-neuf* personnes *emprisonnées*. Seuls Mourjenko et Fédorov n'étaient pas juifs. Et durant toutes ces années, les sbires du K.G.B. ne se sont pas gênés pour leur lancer en pleine figure : « *Pour vous, ce sera encore pire que pour les autres.* » Et voilà maintenant qu'ils font courir le bruit suivant : les juifs ne se battraient que pour leurs semblables emprisonnés et se moqueraient bien des autres. Voilà comment on sème la discorde entre les différentes nationalités, voilà *comment on fait croire* que *celui qui* s'associe avec *des juifs en souffrira davantage et, qui plus est, sera* lâché par ses amis. Cependant, le cynisme de ce dessein est tellement criant que, pour le masquer en partie, on laisse aussi Mendélévitch, le juif, en prison. Des proches de Sakharov nous le demandent instamment : « *Pensez à eux trois ; si on libérait seulement Mendélévitch, nous en serions heureux pour lui personnellement, mais sur un plan plus large, ce serait une tragédie.* » Et c'est exact. Voilà encore pourquoi leur sort, comme la Trinité, est un symbole. Il nous faut gagner cette bataille aussi bien pour sauver concrètement trois hommes qu'au nom de tout ce que leur sort représente d'extrêmement significatif.

∴

Sur ces quarante-neuf personnes, il y en a déjà quarante-six en *Occident* : c'est reconnaître indirectement que le responsable de notre désespoir, c'est le gouvernement. Dymchitz et moi-même, nous avons été condamnés à être fusillés et, malgré cela, nous sommes ici ; leurs condamnations, à eux, avaient été plus légères, mais ils sont encore là-bas. Cela démontre une fois de plus que, *pour décider* du sort des gens, les dirigeants moscovites, tout-puissants, ne se fondent pas sur la justice et la légalité, mais sur des calculs politiciens cyniques.

Il est dur de penser que ceux qui ont si désespérément recherché la liberté sont condamnés à se morfondre derrière les barreaux. Nous savons bien maintenant que les autorités soviétiques relâchent les gens si on fait très fortement pression sur elles. Le sort de Mourjenko, Fédorov et Mendélévitch est justement l'un des cas où une telle pression est particulièrement requise.

Ils espèrent en nous.

★ Les adhésions et les dons sont reçus au secrétariat du comité : c/o Mme Wolkom-Keller, 44, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

M. Elleinstein : dans la situation actuelle je refuserais de signer un appel en faveur de M. Marchais s'il était candidat en 1981

M. Jean Elleinstein, historien, membre du parti communiste, qui était dimanche 23 décembre l'invité du Club de la presse d'Europe 1 a, une nouvelle fois, vivement critiqué les choix de la direction de son parti. Interrogé sur l'attitude qu'il adopterait au cas où M. Georges Marchais serait candidat à l'élection présidentielle de 1981, il a répondu : « *Aujourd'hui, je le dis très franchement, et telle que la situation se présente du fait de l'orientation actuelle du parti communiste français, je refuserais de signer un appel en sa faveur. Mais je souhaite qu'il y ait un changement.* » Il a ajouté : « *Il est évident que, en tant que communiste et dans la mesure où l'orientation de mon parti serait satisfaisante, je souhaiterais que le communiste soit en tête. Mais je n'accepterais pas que, en cas de candidature socialiste au second tour, le P.C. ne se désiste pas clairement pour le candidat socialiste. D'ailleurs, c'est là tout le problème parce que, à critiquer le P.S. comme il le fait aujourd'hui, il sera difficile au P.C. de dire ensuite aux électeurs communistes : « votez socialiste ». C'est précisément en quoi je critique l'antisocialisme primaire du parti communiste dans un certain nombre de domaines.* »

M. Elleinstein a aussi évoqué les problèmes posés à la direction du P.C.F. par l'ancien secrétariat de la fédération communiste de Paris. Il a donné lecture de la lettre que M. Jean Gajer, ancien membre du secrétariat fédéral parisien, avait adressée à M. Georges Marchais au début du mois de novembre. Il a commenté en ces termes le refus opposé par les dirigeants du parti à la publication de cette lettre et de celle de M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire fédéral : « *La direction actuelle montre finalement le bât qui la blesse et la difficulté qui est la sienne : celle d'assumer une politique qui ne correspond pas aux décisions des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès du parti communiste français.* »

L'historien communiste a poursuivi : « *Le problème ne se pose pas seulement à la fédération de Paris, il se posse dans de nombreux milieux, et pas seulement, contrairement à ce que l'on dit, chez les intellectuels. Il se pose chez les ouvriers, chez les travailleurs. Par exemple, à l'intérieur de la C.G.T., de nombreux militants communistes s'interrogent sur la façon dont le parti communiste veut, à certains égards, dominer la C.G.T. et l'obliger à agir dans un sens qui ne correspond pas à la volonté de la plupart des adhérents de la centrale syndicale.* »

Au sujet de la campagne lancée par le P.C.F. contre l'installation de nouveaux missiles américains en Europe, M. Elleinstein a déclaré : « *Il s'agit, à certains égards, à partir d'un problème réel et grave dont il ne faut pas sous-estimer l'importance, d'une opération de politique intérieure. Mais je dirai qu'elle n'est pas seulement intérieure aux rapports avec le P.S. ; elle a également pour but d'essayer de rassembler un électorat gaulliste.* » (...)

M. RALITE, dans « l'Humanité » : un homme isolé et une tentative désespérée.

M. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis, membre du comité central du P.C.F., répond, dans *l'Humanité* du lundi 24 décembre, aux propos tenus, dimanche, par M. Elleinstein. M. Ralite écrit : « *Jean Elleinstein ne dit rien de la discussion ouverte, pour la première fois en dehors des congrès, dans les colonnes de l'Humanité, sur la préparation du conseil national sur les intellectuels. Il ne dit rien de la publication par l'Humanité des articles sur le centenaire de Staline. Il ne dit rien de nos nombreuses et retentissantes initiatives internationales. Il ne dit rien de notre politique sociale, ni par conséquent des préoccupations quotidiennes des travailleurs manuels et intellectuels de France.*

» *Au fond, Europe 1 a donné l'occasion à un homme isolé de développer une tentative désespérée d'empêcher l'application de la politique des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès. Mais c'est au-dessus de ses forces.*

» *Nous avons élaboré démocratiquement notre politique, nous continuerons de la développer. Nous veillerons sur les caractéristiques de notre parti, démocratique et révolutionnaire. Nous agirons pour les améliorer, car les travailleurs de France ont besoin de ce parti. Ils ont la chance historique de l'avoir. La France a la chance d'avoir un parti qui apporte des réponses modernes aux questions de notre temps et qui s'efforcera de le faire toujours mieux. Rien ne nous en détournera.* »

La réponse de l'historien communiste : « LA DIRECTION DU P.C. A PEUR DE LA VÉRITÉ »

M. Jean Elleinstein estime que la façon dont *l'Humanité* rend compte, sous la plume de M. Jack Ralite, de ses déclarations à Europe 1, « *illustre parfaitement* » les jugements qu'il a portés sur le comportement de la direction du P.C.F. Il nous a déclaré, lundi matin 24 décembre : « *Jack Ralite ne dit pas un mot sur les positions d'Henri Fiszbin, pas un mot de la lettre de Jean Gajer ni de l'attitude des autres anciens secrétaires de la fédération de Paris ; pas un mot non plus des positions des partis communistes italien et espagnol sur les questions européennes et sur les euromissiles. Il pratique l'amalgame traditionnel, qui consiste à m'accuser de participer à une campagne anti-communiste parce que je critique la façon dont est mise en œuvre la politique des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès.* »

L'historien communiste a ajouté : « *Si je suis aussi isolé que l'affirme Jack Ralite, si ma tentative est aussi « désespérée » qu'il l'écrit, pourquoi a-t-il peur de dire la vérité sur mes positions ? Pourquoi escamote-t-il les problèmes que je pose ? Pourquoi interprète-t-il et falsifie-t-il ma pensée sur la plupart des points ? Son article est le type même de l'article stalinien mêlé de jésuitisme. Je mets au défi l'Humanité d'ouvrir réellement un débat. La vérité, c'est que la direction a peur de la discussion.* »

POINT DE VUE

Le P.C.F. devant l'élection présidentielle

par JEAN RONY (*)

L'ÉLECTION du président de la République au suffrage universel pose au parti communiste un problème auquel il n'y a pas de solution satisfaisante. Pour des raisons qui tiennent à la fois à l'état de l'opinion, à la Constitution, aux règles non formulées des équilibres internationaux, il ne peut y avoir de *président communiste de la République française*. Cela est assez évident.

En 1965 et en 1974, la direction du parti communiste français, *consciente des contraintes exercées par* un mode d'élection drastique, a suscité une candidature *unique* de la gauche en la personne de François Mitterrand Dans les deux cas, elle s'est *félicitée* hautement des résultats obtenus. La candidature de Jacques Duclos en 1969 avait un caractère exceptionnel : du fait du parti socialiste, ces élections n'avaient pas d'enjeu pour la gauche. Le choix inéluctable entre deux candidats de droite rendait légitime la présence d'un candidat communiste. Lequel, en la circonstance, sauva l'honneur de la gauche dans son ensemble.

Les résultats qu'il obtint n'ont pas été étrangers, tant s'en faut, à la réorientation unitaire du P.S. Mais cette élection ne pouvait constituer un précédent. Seule l'absence totale de perspective *pour la gauche avait* rendu possible la candidature de Jacques Duclos. La dimension historique du personnage et son image avaient par surcroît permis de retenir l'ensemble de l'électorat communiste sur son nom. Le problème restait entier : comment ne pas geler un électorat potentiel de 20 % dans une conjoncture normale où s'affrontent la droite et la gauche ?

En 1974, le parti communiste apporta la même réponse qu'en 1965. Dans l'intervalle, cependant, quelque chose avait changé. Le leader de l'U.D.S.R., François Mitterrand, était *devenu le premier* secrétaire d'un P.S. revitalisé. Peut-être la direction du P.C.F. a-t-elle alors fait preuve de précipitation. Une négociation préalable au ralliement à la candidature socialiste aurait pu être un facteur de clarification. De même la formule imposée par le P.C.F. : « *François Mitterrand, candidat commun de la gauche* », loin de mettre, l'espace d'une campagne électorale, le premier secrétaire du P.S. au-dessus des partis, lui *conférait* une sorte de leadership sur la gauche tout entière qui allait créer une confusion *dommageable*. Il y aurait eu moins d'inconvénients à dire ce qu'il en était exactement : François Mitterrand, candidat du *parti socialiste, appuyé par le parti* communiste.

En ce qui concerne l'élection de 1981, la direction du P.C.F. a fait un autre choix : il y aura un candidat communiste. Celui-ci n'est pas encore désigné, mais il ne fait de doute pour personne que ce sera Georges Marchais. Laissons pour le moment de côté le problème du candidat. Dans la mesure où il fait de son influence électorale le critère majeur, pour ne pas dire exclusif, de son influence réelle, un parti ne peut rester durablement absent de la compétition électorale qui, semble-t-il, passionne le plus l'opinion.

Georges Marchais a déclaré ne pas faire de la politique avec des *si. Comment* en fait-il alors ? Les décisions politiques sont toujours des choix entre des possibles. Choix qui s'opèrent par élimination successive d'hypothèses. Examinons l'hypothèse retenue par la direction *du P.C.F. : le candidat communiste* se bat pour arriver en tête des candidats d'opposition et figurer seul en lice au second tour face au président sortant (ou à tout autre de centre droit).

Cette ambition est-elle absurde ? En tout état de cause, elle exige une campagne sur deux fronts. Contre le parti socialiste d'abord. Au cas où le candidat communiste verrait au *premier* tour ses efforts récompensés, le report des voix socialistes sur son nom au second risque d'être difficile. Ne nous cachons pas les yeux derrière les mains, cela veut *dire : Giscard d'Estaing réélu* « *dans un fauteuil* », peut-être même plébiscité. On peut considérer que cela n'a pas d'importance. Mais alors il faut le dire. Et s'expliquer.

Pourtant, Giscard d'Estaing réélu avec 65 % des voix, ce n'est pas la même chose que le même, élu à l'arraché en 1974 contre une gauche en pleine expansion, dans un environnement européen caractérisé partout par les progrès de la démocratie. Au-delà des intentions du président lui-même, quel sentiment de force animera alors une droite revancharde ! *Pour peu que* la coalition centre-gauche perde le pouvoir en R.F.A. au profit de Strauss, c'est la détente en Europe qui est elle-même *menacée. On peut considérer que cela n'a pas d'importance. Mais* alors il faut le dire. Et s'expliquer.

La décision prise par la direction du P.C.F. engendre *une* stratégie qui trouble profondément le parti. Les conférences de section et d'arrondissement, qui se sont tenues récemment, montrent un sentiment de désarroi et de trouble. Ce parti-là n'a pas été fait pour la politique du pire. La question n'est pas de savoir s'il se restalinise ou *non.* Aussi stalinien qu'il ait été, il a eu une grande politique : en 1934, pendant l'occupation, pendant la phase de reconstruction de la France, contre les guerres coloniales... Ce parti, dans son âme, s'il est loin d'être insensible à l'orchestration de thèmes antisocialistes (qui ne sont pas sans *références* historiques), est unitaire pour deux. Parce que c'est sur cette base qu'il est devenu un grand parti. Et que, en dehors de ça, il n'y a peut-être pas la restalinisation mais, à coup sûr, le retour à l'esprit du groupe Barbé-Célor et à la phrase révolutionnaire — cette plaie du mouvement ouvrier français, selon Lénine.

Le choix fait par la direction du P.C.F. — présentation d'un candidat à l'élection présidentielle de 1981 *et, inséparablement, orientation anti*-socialiste de la campagne électorale — comporte pour la gauche des risques majeurs. Il en comporte nécessairement aussi pour le parti communiste lui-même. Le bénéfice électoral est loin d'en être évident. L'affaiblissement de son rayonnement, de sa capacité de lutte, de son statut de parti de lutte et de gouvernement, serait la conséquence *inéluctable d'une réélection* de Giscard d'Estaing en 1981. De tels risques ne peuvent être pris à l'aveuglette. Une telle décision ne relève pas de la compétence des seuls dirigeants. Elle posera à chaque communiste comme à chaque électeur communiste une question relevant de la clause de conscience.

(*) Membre du parti communiste français.

ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA FÉDÉRATION DE PARIS

M. Gajer estime que les méthodes des dirigeants « jettent le discrédit sur le parti »

M. Jean Elleinstein a lu, au « Club de la presse » d'Europe 1, la lettre que M. Jean Gajer, conseiller de Paris, ancien membre du secrétariat de la fédération communiste de la capitale, avait adressée à M. Georges Marchais à la veille de la réunion du comité central du P.C.F., les 7 et 8 novembre dernier. Voici le texte de cette lettre :

« Cher camarade Georges Marchais,

» A la veille de la session du comité central qui doit examiner la situation créée dans la fédération de Paris, suite à la réunion du bureau *politique* du 11 janvier 1979, je veux sortir de mon silence pour te faire connaître ma position.

» Comme tu le sais, j'ai quitté le secrétariat fédéral de Paris et, faute d'éclaircissements politiques de la part de la direction du parti concernant la fédération, je n'ai pas accepté les propositions de travail qui m'ont été faites.

» Ces décisions de ma part tiennent au fait que je n'admets pas l'accusation grave portée par le bureau politique à l'encontre de l'ancienne direction fédérale et présentant celle-ci comme ayant eu une interprétation opportuniste du 22e congrès. Je la repousse d'autant plus que, même si le bureau politique unanime l'a affirmé, il n'a cependant jamais pu en faire une démonstration, comme il en avait le devoir. Toi-même, tu l'as avancée avec une telle vigueur, une telle certitude qu'elle valait une condamnation sans appel.

» Dans notre parti, l'opportunisme caractérise ceux qui tentent de dévier les orientations dans le sens de la collaboration de classe. Les positions politiques des porteurs d'opportunisme doivent être effectivement relevées lorsqu'elles existent et je crois avoir su suffisamment les discerner pour ne pas laisser penser que j'aurais pu l'être inconsciemment.

» Nous avons appris à bien définir l'opportunisme afin de ne pas le confondre avec la recherche d'une voie française au socialisme, car tel est le fondement du vingt-deuxième congrès qui a bouleversé nombre de nos conceptions antérieures.

» Avant la réunion du bureau politique, je n'avais jamais entendu une telle critique à l'égard de la direction fédérale de Paris. L'accusation portée par le bureau politique m'a paru non fondée et je ne l'ai pas acceptée au cours même de cette réunion.

» D'ailleurs, pourquoi ne s'agissait-il pas ce jour-là d'une rencontre ayant pour but d'examiner les défauts du travail des fédérations de la région parisienne, comme l'avait décidé le comité central ? Nous nous étions pourtant préparés pour cette réflexion commune et le rapport d'Henri Fiszbin (1) était présenté sur la base d'une discussion du bureau fédéral. Il tentait de dégager ce qui paraissait positif et de corriger ce qui paraissait négatif. Mais, comme tu l'as déclaré, concernant la fédération de Paris, il y allait de tout autre chose. Le fait est : le B.P. nous a fait comparaître devant lui et toutes les critiques qui nous ont été adressées visaient en définitive les efforts que nous avions déployés en vue de mettre en *œuvre* à Paris les aspects nouveaux du vingt-deuxième congrès. C'est cela et uniquement cela qui constitue le différend qui n'est d'ailleurs toujours pas réglé.

» Durant toute cette année, j'ai attendu, mais en vain, que le bureau politique revienne sur son erreur d'appréciation politique à l'égard de la direction fédérale de Paris. Il a eu plusieurs occasions de le faire et je me suis efforcé personnellement de le lui favoriser. Mais la direction du parti a, chaque fois, exigé que nous acceptions de continuer à travailler comme si rien ne s'était passé : ainsi aurions-nous pu donner à penser que nous faisions nôtre cette accusation d'opportunisme.

» Confronté à cette situation, je suis parti de l'idée qu'il fallait éviter que l'erreur du B.P. ne *vienne causer de profondes* perturbations dans la fédération de Paris et fasse du tort au parti. J'ai donc, après des hésitations, accepté de ne pas exposer au comité fédéral et au parti ce qu'avait été réellement la réunion avec le bureau politique. Je pensais que nous pourrions surmonter la difficulté créée par la direction du parti après qu'elle eût brisé le secrétariat fédéral.

» *Mais,* après le départ d'Henri Fiszbin, que j'ai compris et approuvé, il est apparu très vite que vous attendiez de moi que je me soumette ou me démette. J'ai donc choisi de me retirer du secrétariat fédéral, comme plusieurs autres camarades. La direction du parti a alors interprété ma décision comme étant un combat ouvert contre elle. Au nom de mon esprit de parti et de mon passé, vous m'avez imposé une épreuve de plus, difficilement supportable, celle de préparer la conférence fédérale (2), d'assurer son bon déroulement, tout en taisant mon départ. Vous avez insisté pour que je sois présenté comme secrétaire fédéral aux six cents délégués, étant entendu que je n'assumerais jamais plus cette responsabilité.

» On m'a imposé alors de taire la vérité. Aujourd'hui, ce procédé continue puisque vous voulez maintenant *fabriquer* une « deuxième vérité » sur la réunion du bureau politique du 11 janvier 1979, celle de la direction du parti, au mépris de ce qui s'est réellement passé.

» *Où voulez-vous en venir ?* Cela jette le discrédit sur le parti et ses dirigeants.

» Je suis d'une génération de responsables du parti qui a pu mesurer l'effort nécessaire pour *bannir les procédés autoritaires* comme méthode de direction. Souvenons-nous de ce passé, que *je voudrais révolu*, où une critique était une condamnation et l'autocritique assimilée à un châ*timent, où une opinion trop* librement exprimée était bien souvent considérée comme une attaque contre la direction du parti et trop d'ouverture qualifiée d'infléchissement par rapport à nos positions de classe. En d'autres temps, les opportunistes, les déviationnistes pouvaient être exclus ; en d'autres lieux, cela équivaut à une trahison.

» Je pense avoir acquis le droit et le devoir de m'opposer à ces *vieux démons lorsqu'ils* se réveillent. Il faut définitivement bannir la destruction de directions et d'hommes.

» Sur le plan humain, je ne te cacherai pas que je viens de vivre cette année qui s'écoule comme un drame personnel et j'en sors profondément meurtri. J'attache cependant encore beaucoup de prix à des longues amitiés ; malheureusement, elles sont déjà brisées.

» Je te prie de porter le contenu de cette lettre à la connaissance des membres du comité central (3). Je suis lié à beaucoup d'entre eux depuis trente ans et je souhaite qu'ils connaissent simplement mon opinion.

» Reçois mes fraternelles salutations. »

(1) La discussion s'était engagée, devant le bureau politique, sur la base d'un rapport présenté par M. Henri Fiszbin, rapport dans lequel le premier secrétaire de la Fédération de Paris évoquait les « défauts » de l'activité des communistes dans la capitale.

(2) La conférence fédérale, au cours de laquelle les délégués des sections se prononcent sur les textes soumis au congrès, s'était tenue à Paris, le 29 avril, un peu plus d'une semaine avant l'ouverture du vingt-troisième congrès (9-13 mai).

(3) La lettre de M. Gajer n'a pas été communiquée aux membres du comité central. M. Paul Laurent y a seulement fait allusion dans l'« information » qu'il a présentée le 8 novembre devant cette instance (« le Monde » du 13 novembre).

● *A Comines (Nord),* les élus socialistes ont refusé de voter le budget supplémentaire de 1979 et ils ont indiqué qu'ils entraient « *dans l'opposition* » consacrant ainsi la rupture de l'union de la gauche au sein du conseil *municipal* qui comprend 11 P.C., 8 P.S. et 8 non-inscrits. Pour le maire, M. Marcel Chateau (P.C.), cette décision n'est pas surprenante. « *Le P.S. local suit exactement,* a-t-il déclaré, *les directives nationales.* »

Critiques

(Suite de la première page.)

Il n'est pas sûr que la direction du P.C.F. ait opté entre ces deux voeis. Ce que constatent les militants, à l'intérieur du parti, et les observateurs à l'extérieur, *c'est que* le P.C.F. *se comporte* comme s'il voulait détruire l'acquis unitaire qu'il avait patiemment construit entre 1965 et 1977, et rendre impossible tout accord, le « moment venu », avec le parti socialiste. Le retour à la politique antérieur à celle dont M. Waldeck Rochet avait été le promoteur au début des années 1960 est poussé jusqu'à la caricature, comme on a pu le voir dans la campagne menée par le P.C.F. contre l'installation de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe. C'est toute la *mythologie* de l'appel de Stockholm et du combat pour la paix, contre les « *fauteurs de guerre* » américains et leurs alliés, qui est revenu sur les affiches diffusées à cette occasion, et dans les pages de *l'Humanité*.

Ce recours aux traditions enracinées chez les militants du P.C.F. les plus anciens, et qui se traduit également par *l'usage* d'un vocabulaire où le mot « révolution » est constamment sollicité, a un double but : amener les militants fidèles à serrer les rangs autour de la direction, *en abandonnant, dans les faits* — sinon dans les propos — les aspects de la politique consacrée par le vingt-deuxième congrès qui avaient pu heurter un certain nombre d'entre eux : attirer les jeunes par quelques idées simples, en faisant plus appel à des motivations affectives qu'à une réflexion politique.

Les difficultés rencontrées par la direction proviennent du fait que les cadres du parti et les militants les plus aguerris ne répondent pas tous à ce type d'orientation comme ils l'auraient fait dans le passé. Quinze ans de politique unitaire et d'affirmation répétée d'une volonté de démocratisation au sein du parti ont laissé des traces. Les militants communistes sont également conscients, comme tout un chacun, que l'environnement a changé et que le retour aux pratiques anciennes ne permet pas de résoudre *les problèmes actuels.* C'est cette situation que traduit l'écho rencontré, dans la fédération de Paris, par les questions que soulève M. Henri Fitzbin, ancien dirigeant fédéral. En refusant de publier sa lettre de démission du comité central, c'est-à-dire de porter à la connaissance des militants les deux thèses en présence — celle de M. Fiszbin et la sienne —, la direction va à l'encontre des principes qu'elle a elle-même prétendu défendre *dans la période* qui avait suivi le vingt-deuxième congrès. Or, les militants parisiens, confrontés à cette contradiction évidente, n'ont pas réagi comme la direction le prévoyait lorsqu'elle avait décidé, au mois de septembre dernier, de vider le contentieux qui l'opposait aux anciens responsables parisiens depuis la démission de M. Fiszbin du secrétariat fédéral, au mois de janvier. Non seulement l'ancien secrétaire fédéral a refusé de se soumettre, mais il a été appuyé, lors des conférences d'arrondissement, par de nombreux militants.

Un autre exemple du fait que les comportements ont changé au sein du P.C.F. et des difficultés qui en résultent pour la direction a été fourni, la semaine dernière, par un conflit entre les dirigeants communistes et ceux de la C.G.T. à propos de la participation de la centrale syndicale à la campagne sur les « euro-missiles ». *L'Humanité* avait publié, dans son uméro du 19 décembre, une version expurgée du communiqué de la C.G.T., omettant le paragraphe dans lequel la centrale se prononçait pour « *la dissolution* simultanée *des blocs militaires* ». Les protestations de la C.G.T. ont obligé le quotidien du P.C.F. a publier, le lendemain, la version intégrale de ce communiqué. Il semble que les remous provoqués dans cette circonstance par le comportement des dirigeants communistes doivent avoir des suites dans les prochaines semaines.

Le trouble qui existe au sein du P.C.F. se traduit par l'abondance des signatures que recueille l'appel pour « *l'union dans les luttes* » lancé par des personnalités de gauche, membres du P.C.F., du P.S. ou n'appartenant à aucune formation (*le Monde* du 18 décembre). Les conditions dans lesquelles la direction du parti prépare l'échéance présidentielle, autour d'une candidature de M. Marchais qui ne fait guère de doute, appellent, aux yeux de nombreux communistes, des explications que, pour l'instant, on se refuse obstinément à leur donner.

PATRICK JARREAU.

JUSTICE

L'OBJECTION DE CONSCIENCE DEVANT LES TRIBUNAUX

Le conseil d'État précise les conditions d'octroi du statut

Le statut d'objecteur de conscience est accordé aux jeunes gens qui remplissent les conditions requises par l'article L. 41 du code du service national par une commission juridictionnelle, dont les décisions sont susceptibles d'un recours en cassation devant le Conseil d'État. A l'occasion de recours dirigés contre des refus d'octroi de ce statut par la commission, le Conseil d'État a rendu le 21 décembre 1979, sur le rapport de Mme Michèle Nauwelaers et les conclusions de M. Jean-François Théry, après observations de Mᵉ Philippe Waquet, plusieurs décisions qui présentent l'intérêt de confirmer ou de préciser les obligations qui s'imposent à la commission juridictionnelle dans l'exercice d'une mission rendue délicate par le nombre de demandes qui lui sont soumises.

Le Conseil d'État a jugé tout d'abord que la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, compte tenu des termes de son article 6, n'imposait pas à la commission juridictionnelle de siéger en séance publique.

Il a, en outre, précisé l'étendue des droits de la défense. L'un des requérants soutenait en effet que la commission aurait dû, avant *de statuer sur sa demande*, lui demander des justifications ou le convoquer devant elle. Pour rejeter cette thèse, le Conseil d'État a jugé que, en vertu des articles *L. 42 et 45 du code du service* national, les jeunes gens qui revendiquent le statut d'objecteurs de conscience doivent fournir eux-mêmes des justifications à l'appui de leur demande. Or l'intéressé s'était borné, dans sa demande, à reproduire certains des termes de la loi sans apporter aucune précision sur les convictions philosophiques qu'il invoquait et n'avait pas demandé à être entendu par la commission. Les droits de la défense n'avaient donc pas été méconnus à son égard.

Enfin, si la commission doit, comme tout organisme juridictionnel, motiver suffisamment sa décision, l'étendue de cette obligation varie en fonction du contenu de la demande qui lui est présentée. Ainsi, dans le cas d'un demandeur qui se bornait à indiquer qu'il était opposé en toutes circonstances à l'usage personnel des armes en raison de ses convictions philosophiques, et avait repris sans aucune adjonction ni précision les termes mêmes de la loi, le Conseil d'État a estimé que la commission avait suffisamment motivé sa décision de rejet en jugeant que l'intéressé *« n'apporte pas à l'appui de son opposition à l'usage des armes les justifications, d'ordre philosophique ou religieux, exigées par les articles L. 41 et L. 42 du code »*.

En revanche, dans le cas où plusieurs candidats au statut d'objecteur de conscience produisent à l'appui de leur demande un même mémoire, plus développé que dans le cas précédent, faisant état de convictions philosophiques visées par l'article L. 41 du *code*, le Conseil d'État estime, depuis une décision du 31 décembre 1973, que le caractère stéréotypé de ces demandes ne justifie pas à lui seul leur rejet. *Dans une telle hypothèse le* Conseil, confirmant un autre principe posé par une décision du 27 juillet 1979, a jugé que la commission juridictionnelle ne pouvait pas rejeter la demande des intéressés, au seul vu des mémoires produits par eux, sans rechercher, notamment par une invitation, à comparaître devant elle, si ces mémoires exprimaient des convictions personnelles. A défaut, ses décisions sont entachées d'une insuffisance de motivation.

Il convient de préciser qu'en annulant pour ce motif plusieurs décisions de la commission juridictionnelle, le Conseil d'État ne s'est pas prononcé sur *le bien-fondé* des demandes d'octroi du statut d'objecteur de conscience. Ces affaires ont en effet été renvoyées, après cassation, à la commission, qui devra examiner à nouveau chacune des demandes selon les principes qui viennent d'être précisés.

Peine minimum pour cinq défenseurs du Larzac

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le tribunal de la troisième chambre correctionnelle de Saint-Etienne, présidée par M. Bernard Fayolle, a condamné, jeudi 20 décembre, au minimum de la peine (400 francs d'amende) cinq objecteurs de conscience qui, par solidarité avec les paysans du Larzac, avaient renvoyé leur carte du service national. Il s'agit de MM. Vericel, animateur ; Voron, médecin ; Heyraud, agent technique, tous trois de Firminy, ainsi que MM. Roux et Basty, cultivateurs à Saint-Sauveur-en-Rue, près de Bourg-Argental (Loire). *« Les prévenus avaient à leur disposition d'autres moyens que celui d'enfreindre délibérément la loi pour manifester un soutien à la cause du Larzac et une opposition à l'armée »*, déclare le tribunal.

Celui-ci assortit néanmoins ces sanctions de considérations qui expliquent la relative clémence dont il a fait preuve. *« Le Larzac,* explique-t-il, *est devenu le symbole de la sauvegarde des activités agricoles. »* « *Certains*, ajoute-t-il, *peuvent s'inquiéter de voir une région livrée à des réalisations d'ordre militaire au moment où la conscience humaine devrait progresser dans le sens de la paix, voire du désarmement, alors que l'on enseigne aux enfants le respect de la nature ainsi que des conditions de la vie humaine.* » « *Le métier d'agriculteur*, poursuit le tribunal, *permet de mieux comprendre certains sentiments d'indignation et de frustration. Il est évident que les paysans, surtout les jeunes, doivent rechercher plus que jamais la propriété de la terre, celle-ci constituant pour eux le moyen le plus sûr de garantir leur existence de producteurs.* » Enfin, le tribunal a estimé que *« si les magistrats sont tenus d'appliquer la loi, il leur appartient de le faire en conscience et dans les limites fixées par la loi elle-même. »*

P. C.

A RENNES

Seize personnes condamnées pour entente illicite

De notre correspondant

Rennes. — Le tribunal de grande instance de Rennes a condamné, jeudi 20 décembre, à des amendes allant de 3 000 à 15 000 F, seize des trente-cinq personnes poursuivies pour *ententes illicites entre des entreprises* nationales et régionales de l'industrie routière à l'occasion de marchés publics passés en 1970 et 1971 pour des travaux réalisés dans le cadre du plan routier breton. Dix-sept marchés, représentant un montant global de 13,5 millions de francs, avaient été retenus par le ministère public pour affirmer que les professionnels se *« partageaient le gâteau »* en désignant à l'avance, lors de réunions organisées par le syndicat professionnel régional de l'industrie routière l'adjudicataire, les autres soumissionnés participant à l'appel d'offres lancé par l'administration se contentant de soumissions de complaisance.

Pour M. Raymond Morey, substitut, qui avait requis de trois à *douze mois* d'emprisonnement avec sursis et de 5 000 à 100 000 F d'amende, cette affaire est caractérisitique *« de la mise en place par les professionnels de l'industrie routière d'une organisation clandestine ayant pour but de détourner une loi qui constitue l'une des pièces maîtresses de notre ordre économique »*. La défense, pour sa part, a affirmé qu'il s'agissait *« d'un mauvais procès voulant justifier un* a priori ». Il n'y aurait, selon elle, jamais eu d'ententes illicites, mais tout au plus une concertation, encouragée par l'administration qui *favorise* les groupements d'entreprises.

A l'issue des deux journées de ce procès, qui avait eu lieu les 29 et 30 novembre, seuls deux prévenus avaient reconnu leur participation à des ententes illicites. Le tribunal de Rennes a prononcé la relaxe de dix-neuf prévenus, parmi lesquels tous les P.D.G. d'entreprises nationales, qui avaient évoqué à leur décharge les délégations de pouvoirs consenties à leurs responsables *d'agences régionales*.

Parmi les quinze personnes condamnées figurent trois chefs d'entreprises régionales (MM. Jean Brougalay, Alfred Helary et Jean Robou) et treize directeurs d'agences d'entreprises nationales — Reveto, Rol-Lister, Bourdin et Chaussée, Sacer, Chimique Route, SCREG, Laurent Le Quillec, Didier — qui avaient été déclarés civilement responsables. Lors des plaidoiries, la défense avait affirmé qu'une sanction pénale *équivaudrait à un arrêt de mort* des entreprises civilement responsables, qui se verraient écartées des marchés publics. Une décision interministérielle peut les relever de cette interdiction de soumissionner, mais, pour la défense, *« elle nécessiterait une période d'attente de plusieurs mois, ce qui aurait des conséquences sociales et économiques dramatiques »*. Le substitut avait déclaré : *« Il sera sans doute fait largement usage de cette possibilité de relèvement de la mesure d'interdiction. »*

G. T.

LES SUITES D'UNE PERMISSION DE SORTIR

Le maire d'une commune de Seine-Maritime porte plainte contre un juge de l'application des peines

Après la fusillade qui a opposé samedi 22 décembre, à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), un détenu en permission à la police, M. Michel Cozette, le maire (Mouvement démocrate socialiste) de cette localité, a annoncé son intention de déposer une plainte contre le juge de l'application des peines de Caen, qui avait accordé une permission de sortir à ce détenu à l'occasion de Noël.

Dans l'une des caravanes installées sans autorisation sur un terrain vague de la commune, raconte M. *Cozette*, habite Mme Marie-Paule Petit, mère de cinq enfants, la compagne de Serge Lefèbvre, trente-six ans, condamné à douze ans de réclusion criminelle en 1973 pour vol qualifié et viol d'une personne âgée. Samedi, une dispute éclate entre Mme Petit et Serge Lefèbvre, qui avait obtenu une permission de sortir de dix jours finissant jeudi 27 décembre.

Serge Lefebvre sort et revient avec un fusil de chasse qu'il vient d'acheter. Lorsqu'un car de police arrive pour mettre fin à la dispute qui a lieu dans la caravane, il ouvre le feu sur le véhicule avant de s'enfuir à bord d'une automobile. Il continue de tirer sur les policiers qui le poursuivent. Il sera finalement arrêté. Les incidents n'ont fait aucun blessé.

« Je ne me fais aucune illusion sur la suite qui sera donnée à ma plainte, précise M. Cozette. *Mais c'est pour le principe. L'opinion publique me rend responsable de ce qui se passe. Je suis garant de la sécurité de mes administrés. Le juge n'a fait qu'appliquer le droit qu'on lui a donné. Mais je suis contre cette possibilité de mettre en liberté des gens dangereux alors que quand un garagiste remet en circulation une voiture dangereuse, on lui cherche des histoires. »* Au tribunal de Caen, on précisait ce lundi matin que la permission accordée à Serge Lefebvre avait été délivrée de façon régulière par la commission de l'application des peines.

APRÈS LA MORT D'UN ENFANT EN 1971

Trois médecins vont comparaître devant le tribunal correctionnel

La mort d'un enfant de onze ans, Didier Robouant, survenue le 13 mars 1971 à la suite d'une ablation de l'appendice pratiquée ce jour-là par le docteur Pierre Peignaux, sans aucune *précaution*, sur la table d'examen de son cabinet, cité des Cosmonautes, à Saint-Denis *(Seine-Saint-Denis)*, a *entraîné le* renvoi en correctionnelle, sur décision de Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, de trois médecins poursuivis pour homicide involontaire (« le *Monde* » du 2 décembre) : les docteurs Jules Troncin, qui était président du conseil de l'ordre des médecins de la Seine-Saint-Denis, Pierre Deniker, qui dirigeait à Paris l'hôpital Sainte-Anne, et Lucien Colonna, chef du service de cet hôpital, où le docteur Peignaux avait été admis le 20 février 1971.

Ce dernier, qui avait effectué plusieurs séjours dans des établissements psychiatriques, avait néanmoins été réinscrit, en avril 1968, au tableau de l'ordre et il put exercer la médecine pendant plusieurs jours en mars 1971, alors qu'il avait seulement été autorisé à quitter l'hôpital Sainte-Anne pour une journée, le 7 mars, à l'occasion d'une *permission qui lui avait été accordée* sans que personne se soit préoccupé les jours suivants de son absence.

Au tribunal correctionnel, où doivent prochainement comparaître les trois praticiens, Mᵉˢ Roger Gœury, François Sarda et Jean Goust seront au banc de la défense, tandis que Mᵉ Charles Libman occupera celui de la partie civile au nom des parents de la victime. Quant au docteur Peignaux, il est actuellement en traitement à l'hôpital psychiatrique de Villejuif et bénéficie d'un non-lieu ; il a été considéré comme irresponsable.

CORRESPONDANCE

L'affaire Dobbertin

UNE LETTRE DE M. GÉRARD DE VILLIERS

Invoquant le droit de réponse, M. Gérard de Villiers, écrivain, nous a adressé la lettre suivante :

Vous avez cru devoir publier dans votre numéro daté du jeudi 13 décembre 1979 une lettre que M. Rolf Dobbertin, arrêté le 19 janvier 1979 et inculpé le 25 janvier 1979 *« d'intelligence avec les services d'une puissance étrangère »* par un magistrat de la Cour de sûreté de l'Etat, a adressé à son avocat, et que celui-ci vous a fait parvenir. Je suis, à plusieurs reprises, visé par ce texte.

1) *Rolf Dobbertin croit devoir* stigmatiser ce qu'il appelle mes « *inventions* » le concernant. Serait-ce donc une fantaisie que d'informer nos concitoyens des agissements reprochés à Rolf Dobbertin, qui ont pu être découverts grâce au passage à l'Ouest d'un agent de haut niveau des pays de l'Est ?

2) Rolf Dobbertin cite « *mes élucubrations antinationales* » reprises par un député. Cette formule n'est-elle pas particulièrement choquante sous la plume d'un individu incarcéré depuis plus de onze mois sous l'inculpation d'intelligence avec une puissance étrangère, et qui entend *donner des* leçons de patriotisme à moi-même et M. Robert-André Vivien, héros de la seconde guerre mondiale et de la guerre de Corée, où il servit à titre de *volontaire ?*

Rolf Dobbertin n'est-il pas tout aussi cynique en se dressant en défenseur des accords d'Helsinki et des principes fondamentaux des droits de l'homme, alors qu'il ne nie pas, au moins, sa sympathie agissante pour un pays où ils sont ouvertement bafoués ?

3) *« C'est l'ordinateur du ministère de l'intérieur qui a considéré M. Jean-Pierre Vigier comme le meilleur « suspect » capable d'être accusé de m'avoir implanté en France. »* Où seraient alors mes inventions ? Et le défaut de *« sources »* que de son côté M. Vigier a cru devoir me reprocher ?

Vous avez, d'autre part, publié dans votre numéro daté du 14 décembre 1979 un très rapide extrait du jugement rendu le 12 décembre 1979 par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris me condamnant à une peine de principe de 1 000 francs d'amende pour diffamation envers M. Jean-Pierre Vigier, mais nullement les attendus qui m'étaient plus favorables. Vous voudrez bien prendre note, au cas où vous l'ignoreriez, que le *13 décembre j'ai interjeté appel* de cette décision également pour le principe.

L'affaire Hervel

UNE LETTRE DE M. DANIEL HERCOURT

Après la publication, dans le Monde *daté 15 décembre, d'un article consacré à la faillite de la société Hervel, à Genève, nous avons reçu de M. Daniel Hercourt la lettre suivante :*

J'oppose un démenti formel à la note qui termine cet article, selon laquelle je serais actuellement en fuite. Si cela avait été le cas, comment aurais-je pu me présenter au procès de Serge Hervel à Marseille comme témoin ? Au cours de l'audience, j'ai rencontré M. le substitut du procureur de la République de Genève, *accompagné de* Mᵉ Halperin, avocat de la partie civile suisse. Ils ont pu constater de visu ma présence, et ils m'ont demandé de prendre toutes dispositions utiles *afin d'être présent* au procès de Théodore Hervel qui doit avoir lieu à Genève.

D'autre part, n'ayant jamais habité à Genève, et mon domicile étant connu en *France*, comment peut-on affirmer que je me suis enfui du territoire helvétique ?

LES DROITS DE L'HOMME A STRASBOURG

M. Jean Feidt, responsable du Syndicat du personnel des organismes européens, nous écrit :

Je viens de lire dans *le Monde* du mardi 11 décembre le point de *vue de M. Stanislas* Mangin, « Mépris de la loi, mépris de l'homme ».

Notre organisation syndicale a eu l'occasion de traiter un certain nombre des *questions*, évoquées par M. Stanislas Mangin, à Strasbourg. Dans le cadre de nos relations avec les autorités policières et préfectorales, nous avions cru *devoir* adresser à chacune d'elles un exemplaire de la Convention européenne des droits de l'homme. Les autorités policières de Strasbourg nous ont retourné cet *exemplaire* en nous indiquant que cet envoi était sans objet. L'autorité préfectorale a fait montre de plus de discrétion et a conservé cet exemplaire sans doute pour le lire.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article relatif à l'inculpation de cinq inspecteurs de la police judiciaire de Marseille (*le Monde* du 13 décembre), M. Denys Millet, magistrat n'est pas en poste *« au service des archives de la chancellerie »*, mais est actuellement chef du bureau des *affaires financières* à la direction de l'éducation surveillée, au ministère de la justice.

LES FICHIERS DES CARTES D'IDENTITÉ NATIONALE VONT ÊTRE INFORMATISÉS

L'utilisation de l'informatique dans le processus de fabrication des futures cartes d'identité nationales, titres de séjour des étrangers et certificats de résidence des citoyens algériens, conjuguée avec l'emploi d'un papier filigrané permettra, dès 1980, de lutter contre les faussaires, vient d'annoncer le ministère de l'intérieur.

Conformes aux normes définies par le conseil des ministres du Conseil de l'Europe, le 28 septembre 1977, les nouveaux titres d'identité se présenteront sous la forme d'un rectangle de papier filigrané plastifié, d'un format de 125 mm sur 88 mm. Six centres régionaux reliés par réseau informatique aux préfectures et aux sous-préfectures les plus importantes seront chargés de leur fabrication. A cet effet, toutes les informations nécessaires à la délivrance de chaque document, y compris la photo, les signatures et cachets, seront digitalisés sur les terminaux installés dans les préfectures et sous-préfectures.

La réalisation de ce dispositif prendra trois ans. Le premier centre régional sera installé au *début de l'année prochaine*, les deux suivants dans le cours de 1960 et les trois derniers en 1981.

Le ministère de l'intérieur indique, que toutes les dispositions utiles ont été prises pour éviter qu'un tel traitement automatisé d'informations nominatives puisse porter atteinte aux libertés ou à la vie privée des citoyens.

La commission nationale de l'informatique et des libertés qui doit donner un avis sur ce projet, procède actuellement à l'examen du dossier.

NOUVELLE INFORMATION JUDICIAIRE A PROPOS DU PARIS - SAINT-GERMAIN

Une nouvelle information judiciaire concernant le club de football Paris-Saint-Germain a été ouverte, sur plainte cette fois de M. Francis Borelli, l'actuel président assisté de Mᵉ Simon Tahar. Celui-ci a signalé que pour presque tous les matches disputés depuis un an au parc des Princes, certaines tribunes abritent beaucoup plus de spectateurs qu'il n'y a eu de billets vendus.

On a constaté par exemple qu'il y avait eu six mille spectateurs pour quatre mille billets. Il ne semble pas qu'il s'agisse en l'espèce pour les poursuites précédentes d'un trafic de double billetterie. Les premières investigations effectuées à cet égard paraissent plutôt déboucher sur un phénomène de « resquille » dû au fait que des employés laisseraient des spectateurs titulaires d'entrées à faible prix s'installer dans les enceintes des places beaucoup plus chères.

Le dossier confié à M. Michel Aldebert, premier juge d'instruction, vise les délits de corruption d'employé, d'abus de confiance et de faux en écritures privées, ce qui lui permettra d'orienter ses recherches dans plusieurs directions.

Un vol spectaculaire a été commis au palais de justice de Trieste (nord-est de l'Italie. Ayant réussi *à s'introduire dans le bâtiment*, des malfaiteurs ont emporté 43 kilos de drogue, d'une valeur de 250 millions de francs. La marchandise, saisie à la fin du mois dernier, comprenait de l'héroïne, de la morphine-base et du haschisch, que des paysannes turques, voyageant en train puis en autocar jusqu'à Milan, transportaient sous leur robe, faisant croire qu'elles étaient enceintes.

FAITS DIVERS

LE TRIPLE MEURTRE DE BÉZIERS

Les enquêteurs orientent leurs recherches vers les habitués du supermarché

De notre correspondant

Montpellier. — Les clients du magasin à grande surface Mammouth, dans la périphérie de Béziers (Hérault), ne s'étaient pas immédiatement rendu compte, samedi 22 décembre, vers 14 heures, qu'un drame s'était déroulé à quelques mètres d'eux. Ils ont été surpris de voir le local commercial brusquement envahi par les policiers : dans une pièce proche des caisses, trois employées, Mme Sylvette Maurel, âgée de vingt-sept ans, Mlle Renée Chamayou, âgée de vingt-huit ans, et Mlle Josette Alcaraz, âgée de vingt-sept ans, gisaient sur le sol, face contre terre, tuées toutes trois d'une balle dans la tête.

Vers *13 h. 30*, une autre *employée* avait remarqué qu'une porte, d'ordinaire fermée à clé, était restée ouverte. Cette porte donne accès à la salle des comptes, une pièce insonorisée où deux *employées* sont chargées de recevoir les recettes des différentes caisses. Qui a tué ces trois femmes à quelques mètres des files d'attente du magasin et emporté une somme de 400 000 francs ?

L'enquête des policiers s'oriente vers les habitués de la grande surface ou les anciens employés. Les agresseurs, *peut-être au nombre de* trois, connaissaient vraisemblablement les lieux. Ils ont attendu que Mme Maurel se fasse ouvrir le bureau par les deux autres employées *qui* travaillaient à l'intérieur. Ils croyaient sans doute pouvoir se faire remettre sous la menace de leurs armes les clés de la salle des coffres, situés au sous-sol, mais aucune des trois femmes ne les détenaient.

Il est vraisemblable également de penser que les meurtriers ont pu tuer pour ne pas être reconnus. Mme Maurel, employée depuis onze ans dans cet établissement, connaissait, en effet, tout le personnel engagé depuis des années. Les policiers s'efforcent aussi de contrôler les emplois du temps du personnel de la société de gardiennage chargée de la surveillance du magasin. — R. B.

● *L'un des agresseurs du gardien de la place strasbourgeois* frappé par une dizaine de jeunes gens dans un supermarché (*le Monde* du 18 décembre), Dominique Giovannoni, vingt-quatre ans, a été condamné à deux mois de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Strasbourg, en audience de flagrants délits. Son neveu, un mineur âgé de seize ans, appréhendé lui aussi, a été remis en liberté.

● *Avalanche à Tignes (Savoie) : un mort.* — M. Dominique Klausser, vingt-trois ans, demeurant à Saales (Bas-Rhin), a été tué, le 23 décembre, par une avalanche dans le massif de Tovières près de Tignes. M. Klausser effectuait une descente à ski hors des pistes balisées.

● *Un habitant de Camp-Major (Bouches-du-Rhône), M. Fernand Canela, âgé de trente-cinq ans,* a mortellement blessé, d'une balle dans la tête, vendredi 21 décembre, sa femme Mireille qu'il dit avoir confondu avec un cambrioleur. M. Canela affirme avoir été réveillé vers six heures du matin par des bruits suspects. S'étant saisi d'un revolver de calibre 9 mm, il avait tiré quatre balles sur une ombre aperçue par la fenêtre : son épouse, levée plus tôt, qui ouvrait les volets de la maison.

M. Fernand Canela a cependant été inculpé d'homicide volontaire. Les enquêteurs semblent, en effet, ne pas avoir cru à la thèse de *« la tragique méprise »*. Les époux Canela avaient de fréquentes disputes et leurs relations avec la mère de M. Fernand Canela, Mme Incarnation Gonessa — qui avait gagné 8,5 millions de francs au Loto en 1978 — étaient très tendues. M. Canela a toutefois été laissé en liberté.

LISEZ
Le Monde des PHILATÉLISTES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SCIENCES

Les prochaines campagnes dans les Terres australes et antarctiques françaises

De notre correspondant

Marseille. — Le départ de Marseille, le 18 décembre, du navire ravitailleur et de recherches scientifiques *Marion-Dufresne* vers les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) a été l'occasion pour M. Francis Jacquemont, récemment nommé chef du territoire, et M. Jean-Paul Bloch, directeur des laboratoires scientifiques des TAAF, de dévoiler le programme de la campagne de recherches de l'été austral et des mois qui suivront.

Seul navire ravitailleur desservant les archipels des Kerguelen et des Crozet, ainsi que l'île Amsterdam (qui constituent, avec la Terre Adélie, le territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises), le *Marion-Dufresne* arrivera à la Réunion le 4 janvier. Il y retrouvera les équipes scientifiques et logistique amenée par avion et les disséminera progressivement au cours de trois rotations dans les trois bases subantarctiques françaises. Cent vingt-quatre personnes, dont trente et un scientifiques, constitueront la seule population humaine de ces îles pendant le prochain hiver. Elles seront rejointes par quarante autres participants au programme scientifique de la campagne d'été (de janvier à avril).

En dehors des enregistrements des mesures permanentes de l'ionosphère, du champ magnétique terrestre, des aurores polaires et du rayonnement cosmique effectués par les observatoires de la Terre Adélie, des Kerguelen et des Crozet et des mesures effectuées par les observatoires météorologiques implantés dans chacune des bases du territoire, une station-pilote de mesures de la pollution atmosphérique sera installée pour essais dans l'île Amsterdam. Aux Crozet et aux Kerguelen, les *microbarographes* seront mis en place pour détecter d'éventuelles explosions nucléaires dans l'océan Indien. La huitième expérience franco-soviétique FUSOV, prévoyant le lancement de vingt fusées météorologiques, aura lieu aux Kerguelen d'avril à septembre 1980.

De leur côté, des géologues travailleront dans l'archipel des Crozet à la réalisation de la carte géologique de l'île de la Possession tandis qu'une autre équipe, débarquée sur l'île de l'Ouest des Kerguelen, a poursuivra l'étude des roches éruptives provenant du manteau de la Terre.

Dans le domaine de la biologie, le travail commencé aux Crozet sur l'écologie et la physiologie des manchots et des autres oiseaux sera continué, ainsi que le recensement de la population d'éléphants de mer. Aux Kerguelen pour la quatrième fois, on introduira dans les rivières des alevins de saumon éclos dans une pisciculture installée à la base.

De mai à septembre 1980, deux campagnes océanographiques permettront une meilleure connaissance des ressources vivantes en vue d'une exploitation économique, notamment du krill (des petites crevettes) et des poissons des plateaux continentaux que pêchent déjà, moyennant paiement d'une taxe, les Russes et les Polonais. En outre, la campagne océanographique *M.D. 22* (mai 1980), relèvera, dans l'océan Indien équatorial, les appareils mouillés il y a un an pour étudier les courants marins liés aux *phénomènes de mousson. La campagne océanographique* M.D. 23 (juillet - août 1980) s'intéressera plus particulièrement au point triple de Rodriguez, où se rencontrent les trois dorsales médio-océaniques de l'océan Indien et qui est donc une zone importante pour les géophysiciens.

Le *Marion Dufresne*, profitant de son séjour dans l'océan Indien, poursuivra aussi les recherches de localisation de nouveaux sites favorables à la concentration de nodules polymétalliques au sud-est de la Réunion. Les prélèvements effectués et les sites déjà reconnus ont révélé des concentrations de 50 à 100 kilos de nodules au mètre carré. La campagne devra évaluer leur intérêt économique.

D'autre part, la société nationale Elf-Aquitaine vient de demander l'attribution d'une autorisation de prospection préalable d'hydrocarbures dans le bassin sédimentaire du plateau continental des Kerguelen sous juridiction française.

Enfin, en Terre Adélie, un raid *d'études glaciologiques est prévu* sur 200 kilomètres à partir de la base de Dumont-d'Urville.

JEAN CONTRUCCI.

QUARANTE-CINQ JOURS AUTOUR DES KERGUELEN

La campagne du chalutier français « Jutland » s'est révélée assez décevante

De notre correspondant

La Réunion. - Le « Jutland », navire de la Société nouvelle de pêche lointaine (S.N.P.L.), de Bordeaux, vient d'achever une campagne expérimentale de quarante-cinq jours sur le plateau continental de l'archipel des Kerguelen, et au-delà, dans le sud de l'océan Indien. Des recherches complémentaires seront nécessaires pour savoir s'il est possible d'envisager une exploitation des ressources vivantes marines de cette région.

L'équipage du *Jutland* est parti à la découverte de ce secteur totalement inconnu des pêcheurs français. Les seules indications *disponibles étaient* celles des Soviétiques. La campagne a confirmé qu'elles étaient peu fiables.

Quatre semaines ont été consacrées à la recherche du poisson autour des Kerguelen. Les résultats sont décevants, puisque 78 tonnes seulement ont pu être pêchées. Cependant, une part importante de la campagne a été consacrée à l'étude des lieux de pêche. Un millier de sondages permettront de compléter une cartographie imprécise. La campagne du *Jutland* a été très gênée par des conditions météorologiques particulièrement mauvaises.

Le *Jutland* a recherché dix jours durant le krill, cette petite crevette qui est la nourriture des baleines. Le bateau s'est approché de la banquise, qui est remontée, cette année, jusqu'au 60e parallèle sud. On a pu constater que les fortes concentrations d'essaims de krill se situent, comme on le supposait déjà, en dehors de la zone économique exclusive des 200 milles nautiques. Les scientifiques estiment que l'on pourrait exploiter, pour l'ensemble de l'océan Antarctique, de 50 millions à 100 millions de tonnes annuellement, sans effet néfaste sur le renouvellement des stocks. La pêche ne pose pas de problème technique particulier. Le *Jutland* a prélevé un *échantillon de* 5 tonnes.

Au cours des neufs derniers jours de la campagne, le *Jutland* s'est déplacé à l'ouest des Kerguelen. C'est là que la pêche s'est révélée la plus fructueuse. C'est aussi dans cette zone que les marins français ont rencontré quatre navires soviétiques. Le *Jutland* a laissé trois scientifiques et un lieutenant de la S.N.P.L. à bord de chaque navire soviétique pour le reste de leur campagne. C'est la première fois que des observateurs français peuvent suivre le déroulement des activités soviétiques dans la région.

Outre le krill, quatre espèces de poissons ont été pêchées par les Français. Le « poisson des glaces » *(Champocephalus gunari)* a constitué 70 % des prises ; de petite taille, il ne peut être traité à bord au rythme de la pêche et il faut le congeler non étêté et non éviscéré, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la commercialisation. D'une chair blanche (c'est un poisson à sang blanc) et d'une saveur fine proche de celle de la truite, il donne d'excellents résultats sous forme de pulpe de poisson.

D'autres espèces sont la rascasse des Kerguelen *(Notothenia squamifrons)*, la perche blanche *(Notothenia rossi)* et la morue antarctique (*Dissostichus elegi-noides)* qui ont constitué respectivement 14 %, 9,7 % et 2,2 % des prises. On peut cependant tirer *une conclusion de cette première* campagne : le *Jutland* est arrivé beaucoup trop tôt sur les sites de pêche. La meilleure saison s'étend de décembre à mars, alors que le navire, quittant Bordeaux en août, a touché les quais de la Réunion fin octobre.

Cette première campagne a coûté 8,5 millions de francs, dont 5 millions (au lieu des 4 initialement prévus) *fournis par le Fonds* d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM), le reste étant réparti entre la S.N.P.L. et les armateurs réunionnais. Une nouvelle campagne pourrait être envisagée en décembre 1980 et au premier trimestre 1981 si les financements nécessaires sont assurés.

HUBERT BRUYÈRE.

● *L'union soviétique a procédé à une explosion nucléaire souterraine* dimanche 23 décembre à 5 h. 47 (heure de Paris). L'essai, qui a eu lieu dans la région de Semipalatinsk (Kazakhstan), a été détecté par l'obervatoire royal météorologique d'Utrecht (Pays-Bas) et par les sismographes du département d'Etat américain. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Le lancement d'Ariane

Une troisième tentative prévue lundi

Pas plus que le samedi 15 décembre, la fusée Ariane n'a pu être lancée dimanche 23, depuis son pas de tir de Kourou (Guyane). Quelques petits incidents, et surtout une défaillance de dernière minute ont empêché le tir. Un nouvel essai est programmé ce lundi 24, à partir de 16 heures (heure française). Pour la tentative de dimanche, comme pour la précédente, le président de la République s'était rendu à Evry, au Centre national d'études spatiales, pour assister à une retransmission en direct du lancement. Il n'était pas prévu qu'il y retourne ce lundi.

***Ce sont** à chaque fois des points de détail qui ont fait échouer les tentatives de lancement, mais leur accumulation commence à être gênants, car des phénomènes de corrosion imposent maintenant que le tir ait lieu dans les tous prochains jours.*

Il s'en est fallu de cinquante-deux secondes que la fusée Ariane ne soit lancée, dimanche 23 décembre, à 16 heures (heure française, comme dans tout ce qui suit), du centre spatial guyanais de Kourou. La « chronologie » s'achevait lorsque l'ordinateur, qui prend complètement en charge les six dernières minutes précédent la mise à feu, n'a plus reçu d'indication sur la tension d'une batterie qui fournit la puissance nécessaire aux manœuvres du troisième étage. Automatiquement, la séquence des opérations fut interrompue, et l'on revint à l'état H moins six minutes.

Ce retour entraîna l'ouverture d'un clapet sur le circuit d'hélium qui assure la pressurisation des réservoirs d'oxygène et d'hydrogène liquide du troisième étage. Il semble qu'un peu d'air ait alors pénétré dans le circuit. Il a provoqué un givrage qui a endommagé un *clapet de fermeture. Les* techniciens ont essayé pendant environ une heure et demie d'obtenir la *fermeture* étanche de ce clapet. A 17 h. 40 ils ont estimé *qu'une réparation était nécessaire* et le lancement a été renvoyé à ce lundi.

Alors que, au cours de la première tentative, le samedi *15 décembre, tout s'était déroulé* parfaitement jusqu'à l'incident final — une détérioration des capteurs de pression d'un des moteurs du premier étage, qui fit avorter le lancement quelques secondes après la mise à feu, — la tentative de dimanche 23 a connu plusieurs petites difficultés qui ont, d'ailleurs, plutôt affecté les systèmes annexes que le lanceur lui-même. Tout avait bien commencé jusqu'au retrait de la tour de lancement, vers 11 heures du matin. La chronologie prévoyait alors la pressurisation des sphères d'hélium du deuxième étage, qui doivent être remplies à la pression de 300 bars ; lors de l'allumage de l'étage, cet hélium est envoyé *dans les réservoirs et pousse* les ergols vers la chambre de combustion. Une fuite fut alors détectée. Une des caméras qui suit *le début du vol était en panne.* Tout ceci fit perdre environ une heure.

Ensuite, tout alla bien, sauf un arrêt de quelques minutes dû à un passage de nuages, jusqu'à la dernière minute et la perte d'indication de la batterie. Là encore, ce n'était pas la batterie mais l'instrument de mesure qui était en cause. Cet incident provoqua un retour en arrière, l'ouverture du circuit d'hélium du troisième étage, et la détérioration du clapet.

Tout a pu être réparé dans la nuit, et l'objectif est maintenant un tir pour 16 heures, ce lundi. Il faut, en effet, aller vite, car la mise à feu du 15 décembre a entraîné un début de corrosion du *premier étage qui le rendra* impropre au tir. Si celui-ci ne pouvait avoir lieu dans les jours qui viennent, il faudrait démonter le lanceur, le ramener à l'usine des Mureaux (Yvelines) pour la réparation, et amener, d'urgence à Kourou, un autre lanceur. Cela retarderait le premier tir jusqu'à la fin d'avril 1980 au moins.

UN DANOIS, M. QUISTGAARD EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE

Un Danois, M. Erik Quistgaard, vient d'être nommé *directeur* général de l'Agence spatiale européenne (ESA). Il a été élu à la majorité des deux tiers par le conseil de l'Agence spatiale au *cours de sa réunion* du 19 décembre. Il succédera, le 15 mai prochain, à M. Roy Gibson (Grande-Bretagne), qui occupait ce poste depuis le 15 avril 1975.

[Agé de cinquante-huit ans et ingénieur en mécanique, diplômé de l'université technique de Copenhague, M. Quistgaard a travaillé à la Chrysler Corporation, aux Etats-Unis. Puis il a été directeur exécutif et administrateur de la firme Volvo en Suède avant de devenir directeur général d'une société de construction navale à Odensee au Danemark.]

RELIGION

Noël dans le monde

Alors que la ville de Bethléem s'apprêtait à célébrer avec faste la naissance de Jésus, le maire de la ville, M. Elias Freij, a refusé de prononcer son traditionnel message de Noël. Au nombre des maires de la Cisjordanie qui avaient démissionné pour protester contre l'arrestation par les autorités israéliennes du maire de Naplouse, M. Freij a expliqué son refus par l'absence d'espoir, dans la situation actuelle, pour les Palestiniens de Cisjordanie : « *Je ne vois tout simplement pas de lumière au bout du tunnel* », a-t-il dit.

● A Rome, où il devait célébrer la messe de minuit en la basilique Saint-Pierre, Jean-Paul II a décidé, en guise de cadeau de Noël, d'accorder, à partir du 1er janvier, une augmentation substantielle du salaire des trois mille cinq cents employés, aussi bien clercs que laïcs, du Vatican, à l'exception des cardinaux de la Curie.

Cette augmentation correspond à 50 % du salaire de base de 1970. Ces salaires mensuels allaient de 150 000 à 300 000 lires auquels s'ajoutait une indemnité de contingence de 311 000 lires pour tous, les primes d'ancienneté et les allocations familiales. Les employés du Vatican bénéficieront également d'une indemnité de l'échelle mobile calculée tous les trois mois (au lieu de tous les six mois) et d'une augmentation des primes d'ancienneté portée à 2 % du salaire de base. Les retraités sont augmentés de 10 %. Enfin, les allocations familiales seront majorées. Il y a quelques mois, les employés laïcs du Vatican ont créé un Organisme pour la protection des droits des employés du Vatican, sorte de syndicat, reconnu par le pape (*le Monde* du 20 septembre).

● En France, pour la première fois, un évêque devait célébrer la messe de Noël en occitant. Mgr Sabin-Saint-Gaudens, évêque d'Agen, a choisi pour cela une petite localité de cent dix-huit habitants, Sauvagnas, située entre Agen et Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

Des chrétiens de la région tarentaise (Savoie), dont des équipes d'ACO et des prêtres-ouvriers, ont écrit aux autorités religieuses, et à la télévision, pour protester contre la retransmission, en Eurovision, d'une veillée de Noël de Morillon (Haute-Savoie), comme « *inopportune, du point de vue pastoral. Cette célébration, dans une grande station de ski*, écrivent-ils, *quel que soit son contenu, ne nous paraît absolument pas significative du renouveau que voudrait vivre l'Eglise sous l'impulsion du Concile, et de la réponse qu'elle essaye de donner aux signes des temps qu'elle perçoit dans notre monde* ».

Mgr Marc Lallier, archevêque de Besançon, enfin, écrit dans son message de Noël : « *Depuis que la télévision nous met sous les yeux le comportement, les joies et les malheurs des peuples lointains, les Iraniens, les Cambodgiens sont nos voisins. Pour les chrétiens ils sont aussi des frères. Est-ce qu'on fait bruyamment la fête quand il y a un mort ou un grand malade dans la maison d'à côté ?* »

A Paris, Mgr Marty célèbrera la grand messe de minuit à Notre-Dame-de-Paris.

En réponse aux vœux des cardinaux

Jean-Paul II dénonce la course aux armements et le « coût excessif » de certaines matières premières

Répondant aux vœux des cardinaux à Rome, Jean-Paul II a brossé samedi 22 décembre un tableau sombre de la situation internationale. Il a dénoncé une fois de plus le « *très grave danger* » que représentent tant la course aux armements que le perfectionnement des systèmes de défense.

Sans se référer explicitement à la récente polémique sur l'installation des euromissiles, le pape a lancé un cri d'alarme contre les « *énormes dépenses improductives* » consacrées aux armes.

Le pape s'est dit également très inquiet de la situation internationale. Il a cité comme points particulièrement « chauds » : la crise du Moyen-Orient, la situation en Afrique du Sud, le conflit indochinois. A ce propos, il a évoqué « *les misérables caravanes humaines* » des réfugiés du Vietnam et du Cambodge.

Jean-Paul II a parlé ensuite des problèmes économiques qui « *frappent les pays les plus faibles et les plus démunis* ».

Pour le pape, seule la coopération internationale dans le souci toujours présent des droits de l'homme (droit à la vie, droit au travail, droit à la liberté religieuse) peut apporter une solution aux problèmes individuels et sociaux de l'homme du vingtième siècle que sont « *l'avortement, la drogue, la violence, le terrorisme, la pornographie, etc.* » Jean-Paul II a conclu son message en offrant à tous ses bons services et en annonçant qu'il poursuivrait en particulier, l'an prochain, ses voyages de par le monde.

MÉDECINE

Des avortements tardifs et prétendument thérapeutiques auraient été pratiqués dans un établissement parisien

Des failles dans la loi

Le parquet de Paris, alerté par l'ordre des médecins, vient d'ordonner l'ouverture d'une instruction confiée à M. Michel Aldebert, et une plainte contre X... a été déposée à propos d'avortements illégaux qui auraient été pratiqués dans un établissement sans but lucratif et bénéficiant d'une concession de service public, l'hôpital de Passy, dans le seizième arrondissement de Paris. Une enquête est en cours ; la police a saisi, samedi 22 décembre, un certain nombre de dossiers dont l'examen pourrait permettre de procéder ultérieurement à des inculpations.

Cette affaire n'est pas une répétition de celle de la Pergola. Elle est à la fois plus complexe et plus grave : les auteurs des faits semblent avoir saisi une faille de la législation qui rendra difficile, en l'occurrence, le travail de la justice. Les avortements pratiqués à l'hôpital de Passy se seraient déroulés de la façon suivante : la femme enceinte désireuse d'interrompre sa grossesse mais ayant très largement dépassé les délais légaux (dix semaines) prenait rendez-vous dans l'établissement. Il lui était délivré un certificat d'un gynécologue, expert auprès des tribunaux, et d'un autre médecin attaché à un établissement habilité à interrompre des grossesses, en l'occurrence l'hôpital de Passy lui-même. Le deuxième médecin était psychiatre. Il certifiait que la poursuite de la grossesse mettait en danger la santé mentale de la femme et comportait en particulier des risques de suicide. Ce scénario correspond exactement à la procédure fixée par la loi pour l'avortement thérapeutique.

Les présomptions du parquet, suffisantes pour que l'enquête ait été déclenchée et les dossiers saisis par la police, reposent sur l'idée qu'il ne s'agissait pas d'avortements réellement thérapeutiques et que, par conséquent, la loi a été habilement tournée. Les interventions étaient en outre remboursées par la Sécurité sociale et faisaient l'objet, d'après les présomptions de la justice, d'importants « dessous-de-table ».

Le climat est tel dans cet établissement qu'aussi bien les enquêteurs dépêchés par le ministère de la santé que les inspecteurs de la police n'ont pu rassembler des *témoignages* suffisants pour que des inculpations ni même des interpellations puissent avoir lieu. *Tous les témoins se taisent* aujourd'hui, même ceux qui avaient commencé à parler il y a quelques jours et dont les *dépositions* ont déclenché l'enquête.

Cependant, l'un des membres de l'inspection générale des affaires sociales a pu recueillir le témoignage suivant. Un membre du personnel *se rend un jour à son* travail, chargé d'un remplacement. Le gynécologue expert auprès des tribunaux, et qui est aussi celui qui pratiquera l'intervention, lui demande « *s'il est toujours d'accord* ». Il s'agit, lui dit-on, d'une ligature des trompes. Une femme, dont la grossesse est manifestement très avancée, est sur la table d'opération. L'intervention est pratiquée par césarienne. Il s'agit d'un garçon, déjà formé. Après l'extraction, le médecin le fait emballer dans un sac de plastique et porter à l'incinérateur. Il a fallu évidemment la collaboration d'un médecin anesthésiste.

Dix démissions

D'après les présomptions des enquêteurs, il y aurait eu au moins trois avortements très tardifs, dont un en décembre. La police a saisi sept dossiers. Seules des investigations plus poussées permettront d'en savoir davantage.

A la date du 23 décembre, sept des médecins de l'établissement avaient démissionné, dont un expert, et trois infirmières, dont la surveillante générale.

Cette affaire révèle d'une très grande habileté dans le maniement de la loi. *Habileté dans la* « couverture » et dans l'habillage juridique. La couverture : l'hôpital de Passy était jusqu'à l'an dernier une clinique privée. Elle s'est trouvée en état de cessation de paiements. Elle a été rachetée, et sa gestion s'est vu confiée à une association regroupant des israélites religieux, association dénommée Le Foyer, gestionnaire de *quatre établissements hospitaliers*, tous participant au service public. Ce groupe était soucieux de faire en sorte que des membres pratiquants de la communauté juive puissent se faire hospitaliser dans un établissement où le *rituel — alimentaire notamment* — soit respecté. Il semble que les gestionnaires aient été totalement tenus à l'écart de ce qui se passait dans les blocs opératoires de l'établissement.

L'habillage juridique n'était pas moins judicieux. La loi de 1975, reconduite, sur ce point, dans les mêmes termes, prévoit en effet que l'interruption volontaire d'une grossesse peut « *à toute époque* » — donc jusqu'à la fin de la grossesse — être pratiquée « *si deux médecins attestent, après examen et discussion, que la poursuite de la grossesse met en péril grave la santé de la femme ou qu'il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic* ».

Les dispositions anciennes, trop strictes, mentionnaient un risque grave pour la « *vie* » de la mère. L'expression « *risque pour la santé* » est évidemment beaucoup moins contraignante.

Surtout, la loi indique que l'un *des deux médecins qui délivreront* l'autorisation de l'avortement thérapeutique doit être expert auprès des tribunaux. Ce médecin peut-il être aussi celui qui procède à l'intervention ? Sur ce point, la loi est muette et c'est ce biais que semblent avoir saisi les responsables de l'affaire en cause. Reste enfin une interrogation : un avortement pratiqué — même pour des raisons thérapeutiques — est-il légal au-delà du cent quatre-vingtième jour de grossesse, seuil officiel de la viabilité ? Sur ce point, il semble exister une contradiction dans le droit, que les auteurs de la loi de 1975 n'ont pas résolue. Ne faudrait-il pas également que l'ensemble de ceux qui collaborent à l'intervention (médecin anesthésiste, infirmiers et infirmières) soient systématiquement avertis de sa nature, ce qui n'est pas toujours le cas ?

On s'émeut au ministère de la santé et dans les milieux médicaux et judiciaires de cette insuffisance des textes, comme on s'est inquiété de la légèreté constatée dans leur application.

Aujourd'hui, la loi est reconduite en des termes qui n'en modifient pas l'esprit. Des précisions d'ordre réglementaire — en particulier un décret concernant l'avortement thérapeutique, décret pourtant prévu par la loi dès 1975 mais jamais adopté — devraient lui être ajoutées sans tarder à la faveur de cette reconduction. Dans ce but, une réunion sera convoquée au cabinet de M. Jacques Barrot dès les premiers jours de janvier 1980. Il n'est que temps. Il est en effet possible que les enquêtes menées par les services du ministère fassent éclater prochainement d'autres affaires.

CLAIRE BRISSET.



Le Monde

sports

TENNIS

La poussée des jeunes

Pour la première fois le numéro un au classement de la Fédération française de tennis est un joueur de moins de vingt ans, Yannick Noah, qui devance ses partenaires en Coupe de Galéa (réservée aux moins de vingt et un ans) ces deux dernières années, Pascal Portes, Dominique Bedel ou Gilles Moretton. Cette poussée des jeunes dans la hiérarchie française se manifeste à tous les échelons, puisque le critérium des deuxièmes séries a été gagné par les cadets Thierry Tulasne, vainqueur en finale d'Henri Leconte (seize ans tous les deux) dans l'épreuve masculine, et Marie-Christine Calleja (quinze ans), pour la compétition féminine. Dans le passé, seuls Marcel Bernard, Jean-Noël Grinda et Daniel Contet avaient accédé à la première série au même âge.

Cette poussée des jeunes Français se concrétise aussi dans les compétitions européennes ou mondiales. Ainsi, cette année, les Français ont conservé la Coupe de Galéa, gagné la Coupe d'Europe d'hiver des cadets, avant d'échouer en finale du championnate d'Europe, face aux Suédois. Les cadettes ont été battues en finale de la Coupe d'Europe d'hiver par les Néerlandaises, puis de la Coupe Helvétie par les Suédoises. De même, les minimes garçons sont parvenus en finale de la Copa del Sol, où ils ont été dominés par les Espagnols. A titre individuel, Sylvie Gardette est devenue championne d'Europe cadette, Henri Leconte a perdu en finale des cadets, et Catherine Tanvier a obtenu la troisième place en minimes. Cette semaine encore, Henri Leconte et Marie-Christine Calleja ont échoué seulement en finale de l'Orange Bowl cadets à Miami Beach (Floride), mais Henri Leconte et Jean-Marc Piacentile ont enlevé le double.

Sans doute convient-il de voir dans cet ensemble les premiers résultats de la politique instaurée au niveau fédéral pour la préparation des jeunes. Aujourd'hui, un champion de tennis doit avoir été détecté dès l'âge de huit à neuf ans et avoir suivi une dizaine d'années de préparation. Pour répondre à ces conditions, la Fédération française de tennis a donc dû mettre en place toute une structure pyramidale qui part des clubs (une centaine sur quatre mille sont en mesure de dispenser, deux fois par semaine, un entraînement tennis et physique à des jeunes de neuf à onze ans) pour aboutir au centre national de Roland-Garros, provisoirement transféré à l'INSEP, qui regroupe cinq cadets ou juniors (Loïc Courteau, Henri Leconte, Jean-Marc Piacentile, Jérôme Potier et Thierry Tulasne).

Entre ces deux extrêmes prennent place les entraînements dispensés au niveau des ligues et des comités départementaux (deux cent cinquante jeunes pris en charge trois fois par semaine au plan physique et tennis), au niveau fédéral (trente et un garçons et vingt-deux filles de dix à quinze ans, qui bénéficient de bourses ou de demi-bourses et sont assistés par un professeur de tennis et un professeur d'éducation physique) et dans les tennis-études régionaux et interrégionaux (Biarritz, Bordeaux, Lakanal - Sceaux, Montpellier, Rennes, Strasbourg) ou nationaux (Blois, Nice, Poitiers et INSEP), où près de quatre-vingts garçons et filles de douze et quatorze ans font quotidiennement deux heures et demie de tennis et une heure et demie de préparation physique.

A quelques exceptions près — Marie-Christine Calleja, entraînée par Pierre Barthès au Cap-d'Agde, et Sylvie Gardette, par Georges Deniau à Nîmes, — tous les jeunes appelés à disputer les compétitions internationales ou susceptibles de devenir des champions sont donc pris en charge pour leur préparation par la fédération, qui leur a consacré en 1979 un budget de 2 300 000 francs en frais de bourse, de stages ou de déplacements. C'est à ce prix que certains jeunes Français ont quelque peu bousculé la hiérarchie nationale et se sont placés parmi les meilleurs mondiaux... derrière quelques Américains prodiges de précocité comme Tracy Austin, victorieuse à Flushing Meadow à seize ans, Andrea Jaeger ou Kathleen Horvath, qui se sont qualifiées pour ce tournoi à quatorze ans.

Les résultats de la saison démontrent en effet que quelques Français remplissent les conditions nécessaires pour espérer devenir champions en étant compétitifs au plan européen ou mondial dans leur catégorie, mais la comparaison avec les Américains rappelle aussi qu'il leur reste encore beaucoup d'efforts à consentir et de progrès à faire pour rejoindre leurs rivaux d'outre-Atlantique et prendre place à l'âge adulte parmi les champions.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

Un projet original pour les Vingt-Quatre Heures du Mans : L'ARDEX S-80

Ce qu'on appelle la technique « *d'effet de sol* » a fait école en formule 1. La Lotus 79, championne du monde en 1978, a donné naissance à toute une génération de monoplaces qui l'ont d'ailleurs supplantée et dominée pendant la saison 1979 (Ligier, Ferrari, Renault, Williams). Aujourd'hui aucun constructeur n'aurait l'idée, en formule 1, de construire ses voitures sans s'inspirer de la Lotus 79.

La technique à effet de sol, dont l'une des propriétés est d'accroître l'adhérence et d'augmenter la motricité, pourrait être appliquée à une voiture plus civilisée, carrossée, qu'un ingénieur, Max Sardou, a le projet d'engager aux prochaines Vingt-Quatre Heures du Mans. La voiture de Max Sardou, l'Ardex S-80 (1), n'est pas à vrai dire une copie de ce qui se fait en formule 1. C'est en effet dès 1974, donc bien avant la mise en service des Lotus 78 ou 79, que Max Sardou fit, de soncôté, des essais en soufflerie aux laboratoires Eiffel de Paris, sur la *maquette d'une voiture à effet* de sol, phénomène que les aérodynamiciens préfèrent nommer « *de carrosserie déportante* ».

L'originalité du projet de l'Ardex S-80 tient dans le fait que, contrairement aux monoplaces de formule 1, le phénomène de carrosserie déportante peut être obtenu sans l'emploi de « jupes souples », ces bas de carrosserie coulissants qui, en formule 1, traînent sur le sol de part et d'autre des pontons. Max Sardou considère que l'Ardex S-80, dépourvue de jupes, échappera à la pénalisation aérodynamique qui frappe les formules 1 dès qu'elles sont en situation de dérapage, c'est-à-dire lorsque l'écoulement de l'air ne se fait plus dans l'axe des pontons.

Par rapport aux formules 1, l'Ardex S-80 peut aussi, et surtout, présenter l'avantage, du fait de l'absence des jupes, de donner une suite pratique dont l'automobile de série est à même de bénéficier. Au moment où les économies d'énergie sont à l'ordre du jour, les solutions expérimentées sur l'Ardex S-80, en s'appliquant à la série, donneraient lieu, selon les mesures relevées par Max Sardou en soufflerie, à une réduction de consommation estimée à environ 30 % dans des conditions de route régulières et à vitesse quasi constante. Par rapport à d'autres solutions économiques, dont le bien-fondé et l'efficacité n'ont pas toujours été prouvés, les travaux de l'équipe Max Sardou sont en général reçus comme sérieux et crédibles.

L'Ardex S-80, coupé prototype biplace, est prévue pour être équipée d'un moteur central avant, disposé longitudinalement. Pour Le Mans, Max Sardou a l'intention de choisir un moteur BMW M-1 de 3 497 centimètres cubes développant 470 chevaux, donc assez puissant pour que le classement à la distance, la victoire absolue, entrent dans le domaine des choses possibles. Il ne reste à l'Ardex qu'à trouver le financement nécessaire pour engager une ou plusieurs voitures aux Vingt-Quatre Heures.

FRANÇOIS JANIN.

(1) L'Ardex (Automobile, recherche, développement, expérimentation) est une association du type de la loi de 1901.

BIBLIOGRAPHIE

Cyclisme pour tous les goûts

« Le 23 mai 1891, à 5 heures du matin, vingt-huit concurrents prirent le départ du premier Bordeaux-Paris... Il s'était écoulé vingt-deux ans depuis le Paris-Rouen sans lendemain, que le vétérinaire britannique James Moore avait gagné, en équilibre sur son grand bi... »

A partir de ce lointain fait divers, Pierre Chany a entrepris de raconter « *la Fabuleuse Histoire des classiques* », qui couvre presque un siècle : un récit dense, illustré de photos parlantes et de documents parfois rares. La précision technique y côtoie l'anecdote, et l'ensemble est complété par une abondante revue de presse. L'auteur a su ainsi faire revivre les grands moments de l'époque héroïque et évoquer les champions exemplaires ou pittoresques, qui ont écrit « *la légende des cycles* ».

On retrouve d'ailleurs la même veine dans *l'Année du cyclisme*, dont le même Pierre Chany vient de publier le sixième volume. Il est consacré pour l'essentiel aux exploits de Bernard Hinault, tout comme le *Livre d'or* de Georges Pagnoud, les deux ouvrages comportant des fiches techniques et des palmarès détaillés.

Les nombreux livres qui traitent du sport cycliste font toujours une large part du Tour de France. Claude Sudres a choisi le témoignage... d'une voiture suiveuse pour entrer dans le cœur de la caravane et nous aider à explorer la « *partie immergée de l'iceberg* ». Car, dit-il « *l'épreuve garde ses secrets* ». François Terbeen a recueilli les confessions du maillot jaune, tandis que le tandem Bastide-Cormier présente la galerie des vainqueurs depuis 1947, et que Jean-René Godart s'attache plus précisément à *La bande à Hinault*. Autant de reportages vivants, qu'on ne dissociera pas du *Sur le Tour de France*, d'Antoine Blondin.

On lira enfin avec intérêt l'ouvrage technique de Daniel Clément, entraîneur national de la Fédération française de cyclisme, qui constitue un cours complet d'initiation méthodique au sport de la bicyclette (*Cyclisme, de l'école à la compétition*), la *Consultation médicale* du docteur de Mondenard, et *l'Abcès*, dans lequel un autre médecin sportif, Henri Fuca, dénonce le grave danger des produits dopants, constate que la médecine sportive sort seulement des limbes et déplore que la lutte antidopage, en vigueur depuis treize ans, ait donné lieu à tant d'aberrations.

J. A.

★ *La Fabuleuse Histoire des classiques*, par Pierre Chany, Edit. ODIL, 890 pages. — *L'Année du cyclisme*, par Pierre Chany, Ed. Calmann-Levy, 228 pages. — *Le Livre d'or du cyclisme 1979*, par Georges Pagnoud, Ed. Solar, 116 pages. — *Sur la route du Tour de France*, par Claude Sudres, Ed. Chiron Sports, 126 pages. — *Les Confessions du maillot jaune*, par François Terbeen, Ed. Pac, 264 pages. — *Les Vainqueurs du Tour de Robic à Hinault*, par Roger Bastide et Jean Cormier, Ed. Olivier Orban, 200 pages. — *La Bande à Hinault*, par Jean-René Godart, Ed. Alta, 130 pages. — *Sur le Tour de France*, par Antoine Blondin, Ed. Mazarine, 120 pages. — *Cyclisme, de l'école à la compétition. Route et piste*, par Daniel Clément, Ed. Amphora, 480 pages. — *La Consultation médicale du cycliste*, par Jean-Pierre de Mondenard, Ed. Amphora, 234 pages. — *L'Abcès*, par Henri Fuca, Ed. Le Condor, 228 pages.

Livres de football

L'approche des fêtes de fin d'année et des étrennes est désormais précédée d'une floraison de livres richement illustrés, autant destinés à se remémorer au coin du feu quelques soirées inoubliables qu'à orner les bibliothèques. La traditionnelle *Année de football* de Jacques Thibert, dont c'est déjà la septième édition, est devenu un classique de la littérature sportive. Plus anecdotique que technique, cet ouvrage fait revivre tous les héros de 1979, des sympathiques « Forestiers » de Nottingham, couronnés en Coupe européenne des clubs champions, aux sinistres « *karatékas de l'apocalypse* », qui ramenèrent la Coupe des vainqueurs de Coupes à Barcelone.

Si l'actualité française n'est pas négligée dans *l'Année du football*, elle est traitée beaucoup plus en détail par Eugène Saccomano dans *79, une saison de football*, où l'auteur a rassemblé pour la première fois interviews et commentaires de ses émissions hebdomadaires sur Europe I. Enfin, on ne saurait oublier *le Livre d'or du football 1979*, où Charles Biétry fait revivre la saison à travers ses déplacements et sa propre activité de journaliste.

Cette année, le football a aussi inspiré deux ouvrages : *le Football, vérité et poésie* de Pierre-Louis Rey et *le Football, le plaisir, la violence* de Dominique Duvauchelle. Les deux auteurs ont en commun leur passion pour ce sport et le même pincement au cœur chaque fois qu'au hasard de leur route ils découvrent un terrain.

G. A.

★ *L'Année du football 1979*, Calmann-Lévy, 256 pages ; *79, une saison de football*, Edition n° 1, 286 pages ; *le Livre d'or du football 1979*, Solar, 109 pages ; *le Football, vérité et poésie*, Hachette, 204 pages ; *le Football, le plaisir, la violence*, Le Solitaire, diffusion Chiron, 184 pages.

L'année automobile

L'Année automobile, dont le vingt-septième numéro vient de paraître, est comme d'habitude consacrée à tout ce qui touche la voiture, l'industrie, l'économie et le sport. On y traite notamment d'électronique, des perspectives qu'elle offre, des constructeurs qui ont conçu en 1979 les voitures les plus remarquées, de la conjoncture dans laquelle le match que vont se livrer l'Europe, les Etats-Unis et le Japon pour la conquête du marché a sa juste part. La partie sportive s'intéresse aux définitions les plus connues de la compétition automobile. Ses grands chapitres ont trait à la formule I, les Vingt-Quatre Heures du Mans, les rallyes, les formules II et III, etc. C'est aussi un ouvrage de référence, grâce à un palmarès détaillé qui fait de *l'Année automobile* un livre complet et un outil de travail. - F.J.

★ *L'Année automobile*, Edita Lausanne, format 24 × 32 cm, 263 pages, illustré.

LES VINGT-QUATRE HEURES DU MANS 1979

Après une courte récapitulation et un bilan technique, *les Vingt-Quatre Heures du Mans 1979* présentent la dernière édition de la course d'endurance française dans le moindre détail. La responsabilité rédactionnelle confiée à Christian Moity assure le lecteur d'une exactitude et de précisions jamais prises en défaut. Un livre peut-être trop riche pour le peu d'intérêt qu'ont présenté les Vingt-Quatre Heures du Mans cette année. — F. J.

★ *Les 24 heures du Mans 1979*, Publi-Inter Paris, Edita Lausanne, format 24 × 32 cm, 167 pages, illustré.

L'ANNÉE MOTO

L'Année moto, qui en est à sa onzième édition, est pour les deux-roues la réplique de *l'Année automobile*. Le propos est le même, mais la place réservée aux sports est beaucoup plus importante. Toutes les catégories, le trial, le cross, l'enduro, le tout-terrain, sont traités en détail, y compris les side-car. C'est un livre qui s'adresse sans doute davantage aux jeunes que *l'Année automobile*. On peut seulement regretter que le pays roi de la moto, le Japon, n'ait pas la place qui lui revient. Son rédacteur en chef, Olivier de la Garoullaye, a réussi, malgré cette lacune, à donner une grande qualité à *l'Année moto*. — F. J.

★ *L'Année moto*, éditions Publi-Inter Paris, format 24 × 32 cm, 180 pages, illustré. Environ 145 F.

LE MONDE diplomatique

NUMÉRO DE DÉCEMBRE

LA SURENCHÈRE NUCLÉAIRE
Des Européens en otage

COMMENT M. KISSINGER RÉÉCRIT L'HISTOIRE QU'IL A FAITE

- Les failles d'un expert (C.J.).
- Chili : Etrange défense de la liberté (Armando Uribe).
- Cambodge : De l'intervention au désastre (Patrice de Beer)

Le numéro : 7 F

5, rue des Italiens
75427 Paris cedex 09

Publication mensuelle du *Monde*

(En vente partout)

JEUX OLYMPIQUES

LES CHEVAUX POURRONT ALLER A MOSCOU

Un porte-parole du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou (COJO) a déclaré, dimanche 23 décembre, que contrairement à ce qui avait dit, « *il n'y aurait aucun obstacle à l'entrée des chevaux de concours en Union soviétique pour les compétitions olympiques* ». Pour satisfaire aux règlements des douanes soviétiques à propos de la piroplasmose — une maladie parasitaire — il suffira de présenter un document attestant de la « *bonne santé* » des animaux.

SKI

LA DESCENTE DE SCHLADMING EST ANNULÉE

Le jury de la descente masculine de Schladming (Autriche), épreuve comptant pour la Coupe du monde, a décidé, samedi 22 décembre d'arrêter la course après le passage du vingt-neuvième concurrent et d'annuler les résultats. Le plus rapide avait été le Canadien Steve Podgorsky qui s'était élancé le premier.

Ce sont les mauvaises conditions météorologiques, entraînant la dégradation de la piste qui ont contraint le jury de Schladming à prendre cette décision. La pluie tombant dans la partie inférieure débarrassait progressivement la piste de la neige et, au contraire, dans la partie supérieure, de fortes chutes de neige rendaient la visibilité quasiment nulle. Le jury a aussi donné satisfaction aux skieurs qui considéraient la descente trop dangereuse eu égard aux grandes vitesses atteintes.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I
(cinquième tour retour)

*Le Mans b. Caen 79-68
S.F. Evry b. Nice* 100-84
Vichy b. Berck* 90-83

CLASSEMENT. — 1. Tours, 47 pts ; 2. Villeurbanne, 44 ; 3. Le Mans, 43 ; 4. S.F. Evry, 41 ; 5. Caen, 40 ; 6. Orthez (+ 5), 38 ; 7. Mulhouse (— 5), 38 ; 8. Monaco (+ 6), 36 ; 9. Antibes (— 6), 36 ; 10. Limoges, 33 ; 11. Nice, C.R.O. Lyon et Vichy, 30 ; 14. Berck, 18.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SECONDE DIVISION

GROUPE A

*Tours b. Limoges 1-0
*Rennes et Lucé 1-1
Guingamp b. *Rouen 2-1
*Orléans b. Nœux 3-0
Besançon b. Dunkerque 1-0
*Chaumont b. Le Havre 2-0
*Reims b. Quimper 3-1
*Angoulême et Châteauroux 2-2
*Montmorillon b. Blois 5-0

Classement : 1. Tours, 30 points ; 2. Rennes, 28 ; 3. Guingamp, 27 ; 4. Besançon, Reims, 23 ; 6. Nœux, 22 ; 7. Le Havre, Rouen, 21 ; 9. Angoulême, 20 ; 10. Orléans, 19 ; 11. Dunkerque, Limoges, 18 ; 13. Chaumont, Quimper, 17 ; 15. Montmorillon, 15 ; 16. Châteauroux, Lucé, 14 ; 18. Blois, 13 points.

GROUPE B

Toulouse b. *Auxerre 2-1
*Cannes et Avignon 2-2
*Thonon b. Alès 3-1
*Martigues et Béziers 1-1
*Paris F.C. et Toulon 0-0
*Montluçon b. Saint-Dié 5-2
*Mulhouse et Thionville 2-2
*Tavaux et Ajaccio 1-1

Classement : 1. Auxerre, 27 pts ; 2. Avignon, 25 ; 3. Thonon, 25 ; 4. Cannes, 24 ; 5. Toulouse, 23 ; 6. Montpellier, Martigues, Paris F.C., 22 ; 9. Béziers, 20 ; 10. Ajaccio, Thionville, Saint-Dié, 18 ; 13. Montluçon, 17 ; 14. Gueugnon, Tavaux, 16 ; 16. Mulhouse, Alès, 15 ; 18. Toulon, 14 points.

Le match Montpellier-Gueugnon a été remis.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(huitième journée)

GROUPE A

POULE A

*Bourg b. Thuir 15-3
*Saint-Jean-de-Luz et Racing 6-6
Béziers b. *Narbonne 13-3
*Montchanin b. Graulhet 18-15
*Perpignan b. Grenoble 20-12

Classement. — 1. Béziers, 22 pts ; 2. Perpignan, 20 ; 3. Narbonne et Graulhet, 18, etc.

POULE B

*Brive b. Tarbes 22-15
*Bayonne b. Limoges 31-6
*Bagnères - La Rochelle, remis.
Tulle b. *Dax 21-16
Biarritz b. *Boucau 26-9

Classement. — 1. Tarbes, 20 pts ; 2. Tulle, 19 ; 3. Biarritz et Bayonne, 18, etc.

POULE C

*Pau b. Auch 34-14
*Nice b. Périgueux 27-19
*Montferrand b. Carcassonne. 13-9
Mazamet b. *Montauban 12-7
*Avignon b. Toulon 20-13

Classement. — 1. Pau, 24 pts ; 2. Montferrand, Toulon, Auch et Nice, 18, etc.

POULE D

*Castres b. Bègles 21-7
*Romans b. Valence 12-3
Oloron b. *Bourgoin 10-0
*Agen b. Lourdes 12-6

Classement. — 1. Oloron, 22 pts ; 2. Agen, 20 ; 3. Romans, 18, etc.

GROUPE B
(première journée retour)

POULE E

*Mont-de-Marsan b. St-Girons 72-0
*Tyrosse b. Sainte-Foy 35-6
*Beaumont b. Peyrehorade .. 4-3
Orthez b. *Aire 16-14

Classement. — 1. Tyrosse, 28 pts ; 2. Mont-de-Marsan, 26 ; 3. Mauléon, 21, etc.

POULE F

*Niort b. Salles 17-0
Angoulême b. *Marmande .. 6-3
*Bergerac b. Paris U.C. 12-10
Mérignac b. *La Teste 22-14

Classement. — 1. Angoulême, 28 pts ; 2. PUC, 24 ; 3. Marmande et Mérignac, 22, etc.

POULE G

*Lannemezan b. Sarlat 21-14
*Fumel b. Gaillac 13-9
*Vic-de-Bigorre b. Lombez .. 19-6

Classement. — 1. Albi, 24 pts ; 2. Vic, 23 ; 3. Carmaux, 21, etc.

POULE H

*Vienne b. Stade Clermont .. 14-0
La Voulte b. *Le Creusot 22-6
*Nîmes b. Vichy 10-6
*Chambéry b. Montélimar 27-0

Classement. — 1. La Voulte, 24 pts; 2. Montélimar et Chambéry, 21, etc.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Jacques ISRAEL et Mme, née Caroline Giros, Jean-Christophe et Stéphane, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 15 décembre 1979.
2, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

— Catherine et Thierry DELCOUR ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Cyrille,

à Paris, le 24 décembre 1979.
3, impasse Gomboust, 75001 Paris.

— Philippe et Marie-José CASSAGNE ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Elodie,

Paris, le 28 novembre 1979.

Décès

— Mme Pierre Coiffard.
M. et Mme Michel Coiffard et leurs enfants,
M. et Mme Windfried Loth et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Foussard,
M. et Mme Claude Segard et leurs enfants,
M. Zatorschi et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre COIFFARD,

survenu dans sa soixante-treizième année, le 19 décembre 1979.
La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue du Port,
Muides-sur-Loire, 41500 Mer.
23, rue Jules-Ferry,
54220 Malzeville.

— Montigny-lès-Metz - Metz-Paris.
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Léon ROUPERT,
pharmacien,

survenu à Metz, le 5 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La messe d'enterrement a été célébrée le samedi 8 décembre 1979, en l'église Sainte-Thérèse de Metz, suivie de l'inhumation au cimetière d'Illange (57) dans le caveau familial.
De la part de :
M. Jean Roupert et Mme, née Georgette Ameur,
Me Claude Roupert et Mme, née Christina Isaksson,
M. le docteur Georges Roupert et Mme, née Nicole Massin, ses enfants ;
M. Jean-François Di Chiara et et Mme, née Catherine Roupert,
M. Louis Diringer et Mme, née Claude Roupert,
Mlles Christine et Cécile Roupert, Jean-Hugues et Guy Roupert, ses petits-enfants ;
Pierre et Yvan Diringer, ses arrière-petits-enfants,
qui prient d'associer dans le souvenir Mme Léon Roupert, née Marie Duruy, décédée le 19 février 1975.
41, rue Charles-de-Gaulle,
57158 Montigny-lès-Metz.
7, rue Dante, 75005 Paris.
5, boulevard Clemenceau,
57000 Metz.

— Mme Louis Vidal,
M. et Mme Philippe Lavallard et leurs enfants,
M. et Mme François Vidal et leurs enfants,
Mlle Christine Vidal,
M. et Mme Paul Ibos, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis VIDAL,
Directeur général honoraire de la Banque de France,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier dans l'Ordre national du mérite,

survenu le jeudi 13 décembre 1979.
Les obsèques ont été célébrées le samedi 15 décembre 1979, à Apremont (Oise), dans l'intimité.
54 bis, rue Cardinet, 75017 Paris.
5 bis, boulevard des Arceaux,
34000 Montpellier.

Souvenir

— Pour le septième anniversaire de la mort de

Yves OPPERT,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

Communications diverses

— Une exposition Mountbatten : l'association Recherche et Expression dans l'art, qui a fait célébrer un office religieux le 18 décembre, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de l'amiral lord Mountbatten, a organisé, au Musée de la marine, place du Trocadéro, une exposition qui retrace la vie du grand marin britannique. Les archives personnelles de l'amiral et des documents provenant de sa propriété des Broodlands en évoquent les différentes étapes (jusqu'au 15 janvier).

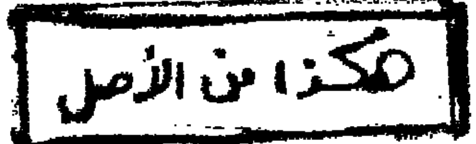
SCHWEPPES... un pas de deux...
Deux SCHWEPPES « Indian Tonic » et SCHWEPPES Lemon.

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix :
MM. Pierre Dussert et Jean-Jacques Trillat.
Sont élevés à la dignité de grand officier :
MM. Jean Basdevant, Jacques-Yves Cousteau, Jean Hamburger, Roger Martin, Mme Germaine Poinso-Chapuis, MM. Henri Poupard, Jean Rimbert et Jean Robin.

Ces promotions ont paru dans le *Journal officiel* du 23 décembre qui publie également une liste de promotions au grade de commandeur et d'officier et de nominations au grade de chevalier.

Boîte 5 vitesses, 9 CV.
Traction AV. 4 roues indépendantes.
35.200F*
HONDA ACCORD L
JAPAUTO
* Prix clés en main au 1.10.79
Concessionnaire exclusif - 27 av. de la Gde Armée - T. 500.14.51 - préfère TOTAL.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LE BILAN DE L'ANNÉE 1979

établi par le service économique et social du « Monde »

Les nouveaux chocs

COMMENCEE dans l'espoir d'une poursuite de la reprise de 1978, l'année 1979 s'est achevée dans le désenchantement et la crainte de plus en plus *partagée d'un marasme général. Avec, comme* presque toujours *sur* la planète, des contrastes affirmés, qui *permettent* d'éviter le pire en compensant l'un par l'autre les ennuis.

Globalement, l'Occident industrialisé termine l'année avec un rythme de croissance à peine supérieur à 2 % *(contre plus de 3 % au premier semestre) et :* r la menace d'une stagnation quasi complète l'an prochain. *Les pays communistes du Comecon affrontent,* l'un après l'autre, des difficultés redoutables, leur chef de file, l'U.R.S.S., ne pouvant faire mieux que 2 % d'expansion, moins de la moitié de ce qu'elle espérait. *Les pays en développement non détenteurs* de pétrole subissent le contrecoup de la dépression générale et du renchérissement du « brut », sans avoir, pour la plupart d'entre eux, des moyens de réplique appropriés. *La Chine elle-même, qui comptait* prendre cette année son grand tournant, a rabaissé ses ambitions.

Seuls, les propriétaires d'hydrocarbures — et quelques-uns de leurs clients — ont connu une année faste, riche en croissance et en excédent commercial (104 milliards de dollars pour l'OPEP, le double de 1978). Les autres terminent 1979 avec *des déficits énormes : 30* milliards *de dollars pour l'O.C.D.E.* (le triple de 1978 et un peu plus qu'au cours de l' « année terrible » 1974, consécutive à la guerre du Kippour) ; *47* milliards pour les pays en développement non *propriétaires* de pétrole (le double d'il y a deux ans) ; 8 milliards pour les pays du Comecon, dont la dette extérieure, aggravée d'un sixième en une seule année, représente aujourd'hui un coût annuel égal au quart (pour l'U.R.S.S.) ou à la moitié (pour la Pologne) de leurs exportations. Partout on s'endette pour subsister, à des conditions d'ailleurs de plus en plus onéreuses. Et les banques commencent à s'interroger sur la solvabilité de tel ou tel grand client.

Des îlots de prospérité, selon l'expression classique, existent certes dans cet univers d'inquiétude. L'Italie a augmenté de moitié son rythme de croissance en 1979 (malgré un « creux » en début d'année) et elle *maintient son excédent de paiements extérieurs ;* la France a terminé l'année mieux qu'elle ne l'avait commencée, l'inflation — qui accélère la consommation et le stockage — et l'action gouvernementale stimulant la *demande au point d'enrayer la montée du chômage.* Les « nouveaux venus » de l'industrialisation — Algérie, Brésil, Mexique, Corée... — font des bonds en avant spectaculaires. Mais chacun voit bien qu'il s'agit d'exceptions, qui ne contredisent pas une tendance valable pour plus de cent pays.

***

Les raisons de ce retournement de situation sont connues : le monde a subi, en 1979, quatre chocs supplémentaires qui, pour n'être pas complètement nouveaux, n'en ont *pas* moins ébranlé *profondément* son assise. Le choc pétrolier, d'abord.

Après la pause observée pendant cinq ans, les prix du « brut » — qui avaient baissé en valeur relative, vu *la hausse des prix des produits manufacturés* et la dépréciation *du* dollar entre 1974 et 1978 — ont pratiquement doublé en un an, selon un échéancier en partie concerté par l'OPEP, en partie anarchique, chaque pays *producteur opérant à sa guise* et les *marchés libres faisant monter les prix pour tous.* La consommation d'« or noir » ne baissant pas — le stockage l'a stimulée, au contraire, — cela a opéré un énorme prélèvement sur *les pays utilisateurs,* dont la croissance s'est trouvée amputée, selon l'O.C.D.E., d'environ 1,5 % en cours d'année. Amputation *non* terminée d'ailleurs : elle va se prolonger en 1980, les dernières hausses du « brut » étant intervenues au *dernier trimestre.* Le risque de « croissance zéro » en Occident l'an *prochain trouve là son explication.*

Ceux qui avaient les moyens de régler *la* facture supplémentaire y ont *englouti leurs excédents* de paiements habituels : Allemagne fédérale, Etats-Unis, *France,* Japon (qui a fait simultanément de réels efforts pour mieux équilibrer ses échanges avec ses partenaires). Les pays qui ne le *pouvaient* pas se sont endettés encore plus : 300 milliards de dollars de dette globale pour les pays en développement, 55 pour le Comecon ! Ce sera pire en 1980, pronostiquent *les* experts, les pays *de l'O.C.D.E. pouvant s'attendre à un déficit global* de l'ordre de 50 milliards de dollars.

La hausse du pétrole, au-delà de ses effets mécanique sur l'inflation mondiale, a accéléré les hausses de prix un peu partout, en entretenant — *révolution iranienne aidant — un climat d'inquiétude* et de restockage qui a « tiré » les *prix* vers le haut, malgré la faiblesse de l'activité globale. L'aggravation de l'inflation (3 points de plus dans le Marché *commun, à 10 % ; 5 points supplémentaires aux Etats-*Unis. à 12,5 %) a constitué un second choc qui a ébranlé les monnaies, creusé les budgets publics, relevé vertigineusement les *taux* d'intérêt... et porté *l'or — refuge spéculatif par excellence — à près* de 500 dollars l'once !

Les autres chocs sont venus du tiers-monde. Choc de la concurrence industrielle des nouveaux producteurs, tirant parti de leurs usines neuves et de leurs bas salaires pour *menacer,* jusque sur *leur* territoire *national,* les firmes du Vieux Monde. La chose n'est pas nouvelle, certes, mais son ampleur s'affirme au point d'obliger les fabricants traditionnels à faire retraite ou à se *transformer,* dans la sidérurgie, le textile, la construction électrique, l'automobile même. Nombre de restructurations de l'année trouvent là une de leurs origines : s'améliorer ou disparaître, telle est la règle pour Sidélor, Usinor, British Leyland, British Steel, Chrysler, A.E.G.-Telefunken...

Ces mutations, jointes parfois à la faible croissance, expliquent l'aggravation du chômage dans plusieurs pays cette année (France : + 150 000 personnes ; Italie : + 200 000 personnes) et, surtout, le sous-emploi supplémentaire prévu pour l'an prochain : l'O.C.D.E. annonce 20 millions de chômeurs en 1980, contre *16 millions* seulement au début de 1979.

Le retour des disettes, parfois de la famine, a constitué le dernier choc. Il a suffi de mauvaises moussons pour que réapparaisse le spectre de la *mort dans des régions entières : 50 millions d'hommes* ont encore péri de faim cette année ; 800 millions d'autres restent dans un *« état de dénuement absolu ».* A la table des riches, il est vrai, l'accord *n'avait pu se faire* à Rome sur les modalités d'un financement international des stocks de sécurité alimentaire... *« Manque d'argent »,* répètent les dirigeants d'un *monde* où l'on dépense vingt fois plus *pour l'armement* que *pour l'aide aux peuples* peu développés !

***

L'opinion, tentée par le désespoir, peut, certes, marquer de quelques pierres blanches son chemin de 1979 : renouvellement et élargissement (aux produits minéraux notamment) des accords de Lomé entre les Neuf et cinquante-sept pays du tiers-monde ; mise en place pas trop incertaine d'un pôle de stabilité monétaire en Europe, avec le S.M.E. et son ECU ; timide évolution des pays de l'OPEP vers une « banque du tiers-monde » ou quelque chose d'équivalent ; tentatives de concertation entre quelques producteurs de pétrole et certains de leurs clients, dans une perspective de dialogue plus large...

Mais, à l'aune des périls qui montent, comment ne pas être *frappé de la disproportion* de ces petits essais ? Sans savoir très bien où il va, le monde y va vite, poussé par l'appétit des uns et l'inconscience des autres. Est-il encore temps d'une réflexion avant l'action ? Et qui en a vraiment la volonté ?

1. - LA « GUERRE » DE L'« OR NOIR » ET L'ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION

PRIX : aggravation générale

LA hausse *des* prix s'est fortement accélérée dans le monde en 1979. En moyenne, pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., elle aura nettement dépassé le seuil des 10 % pour atteindre vraisemblablement *11,5 %* (les *chiffres* définitifs seront connus plus tard). Le pourcentage correspondant en 1978 avait été de *7,9 %.* Plus de trois points d'accélération en un an.

Pour les seuls pays européens de l'O.C.D.E. la hausse aura été encore plus forte, à cause notamment des très mauvais résultats de la Grande-Bretagne (+ 16,5 %), de l'Italie (+ 16 %), de la Grèce (+ 21 %), de l'Irlande (+ 13,5 %), du Portugal (+ 25 %), de la Turquie (+ 70 %). En moyenne, elle aura dépassé les 12 % dans cette zone, il est vrai très peu homogène, contre *9,3 %* en *1978.* Cependant, la forte poussée de l'inflation aux Etats-Unis : 12,5 % environ de hausse des prix contre 7,7 % en 1978, est, à cause de ses répercussions internationales, le phénomène marquant.

Les seuls pays du Marché commun auront, quand à eux, à la fois connu la hausse la moins importante (10 % environ), grâce notamment à la R.F.A., à la Belgique, aux Pays-Bas, mais aussi la plus forte accélération, puisqu'en 1978 la hausse moyenne des prix n'y avait pas dépassé 6,8 % (+ 3,2 points donc entre 1978 et 1979).

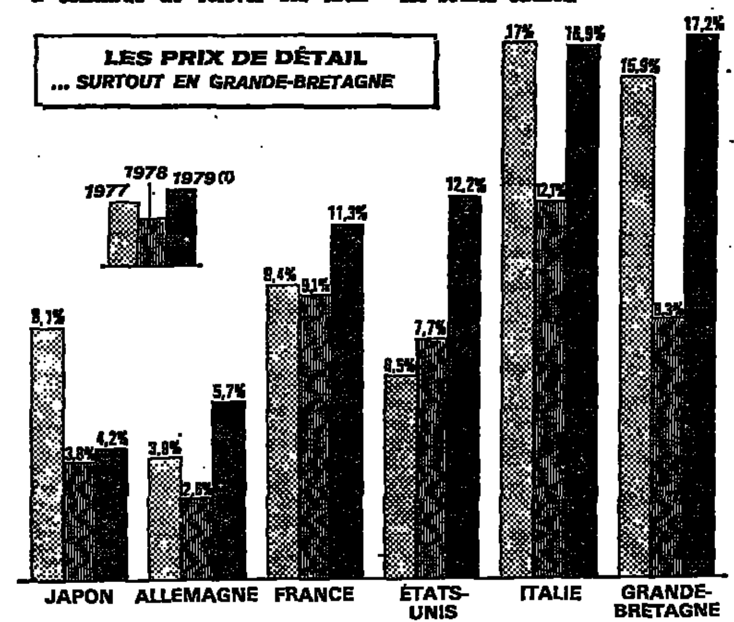
Au total, 1979 apparaîtra comme une année de *forte* accélération de la hausse des prix, les deux phénomènes *marquants* étant la forte poussée d'inflation outre-Atlantique et le fait que les pays à monnaie forte ne sont plus épargnés.

Les conséquences du relèvement des prix pétroliers ont été estimées — avant la réunion de Caracas, fin décembre, et la décision de l'Arabie Saoudite puis de la Libye — à environ 4 % de hausse supplémentaire d'ici à la fin de 1980, ce chiffre tenant compte du rattrapage de prix des autres formes d'énergie et des effets secondaires sur les salaires (phénomène de compensation partielle). Ces répercussions se sont diffusées progressivement au cours de l'année 1979 : environ 1 % en rythme annuel au premier semestre, mais nettement plus au second (+ 2,5 % également en rythme annuel). Au total, les prix pétroliers, en augmentant comme ils l'ont fait, auront entraîné à eux seuls une hausse supplémentaire des prix de détail d'au moins 2 % en 1979.

La forte augmentation de la masse monétaire, stimulée dans plusieurs pays (*Etats-Unis,* Grande-Bretagne) par une véritable explosion de crédit bancaire, a partout accéléré la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie. La baisse des gains de productivité, notamment aux Etats-Unis, a aussi entraîné un peu partout une augmentation *des coûts par* unité produite : + 5,5 % au lieu de + 4,8 % en 1978. Ce phénomène d'alourdissement des coûts avait d'ailleurs débuté, il faut le souligner, dès le second semestre 1978, alors même que les prix pétroliers n'avaient pas augmenté. D'autres causes ont joué également en 1979 : gonflement des marges commerciales, augmentation des impôts indirects, notamment en R.F.A. (relèvement de la T.V.A. en juillet) et en Grande-Bretagne, où la baisse de la pression fiscale sur les revenus a été compensée par une augmentation des taxes sur la consommation...

A partir de l'été, les hausses de prix décidées par l'OPEP, à Genève *fin juin,* ont incité plusieurs pays industrialisés à resserrer des politiques monétaires ou budgétaires somme toute peu sévères. C'est ainsi que l'Allemagne, après avoir enregistré une forte croissance de sa masse monétaire (notamment à cause d'achats massifs de dollars pour soutenir *la* monnaie *américaine*), a continué de relever ses taux d'intérêt. Les Etats-Unis ont suivi, portant les leurs à des niveaux jamais atteints. Le Japon s'est engagé plus timidement dans la même voie.

D'une façon générale, au second semestre 1979, les politiques économiques de la plupart des pays industrialisés étaient devenues plus ou moins restrictives afin de freiner la hausse des prix. *Mais* ces mesures n'avaient pas encore, en fin d'année, produit d'effets évidents. Au deuxième semestre 1979, le rythme annuel des hausses de prix s'était même accéléré, notamment au Japon, en France, en Grande-Bretagne, en Italie... sans qu'on puisse savoir si les hausses pétrolières en *étaient* les seules causes.



JAPON ALLEMAGNE FRANCE ÉTATS-UNIS ITALIE GRANDE-BRETAGNE

(1) Octobre 1979 comparé à octobre 1978

PÉTROLE : doublement des cours

L'ANNEE 1979 et plus encore 1980, seront indéniablement pour les économies industrialisées les années du second choc pétrolier. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner le rapport à leur P.N.B. des factures pétrolières nettes de quelques grands pays. Pour la France, ce ratio est passé de 1,18 % en 1970 à 3,54 % en 1974 ; il a baissé ensuite, mais devrait atteindre 3,57 % en 1980, d'après les estimations faites... avant la conférence de Caracas (le pourcentage réel pourrait avoisiner 4 %). Pour les *Etats-Unis,* de 1970 à 1980, le ratio passe de 0,23 % à environ 3 %.

De même, s'est élevée la part du pétrole dans les importations. Pour les Etats-Unis, elle est passée de 6,9 % en 1970 à plus de 30 % en 1979 ; pour la France, de 9,3 % en 1970 à près de 20 % en 1979. C'est dire la répercussion sur les pays consommateurs des décisions prises par l'OPEP. La crise iranienne et l'interruption qui en est résulté pendant plus de deux mois des exportations du second producteur de l'OPEP ont bouleversé les conditions d'un marché encore nettement excédentaire quelques mois auparavant.

L'Iran exportait un peu plus de 5 millions de barils par jour (250 millions de tonnes par an) avant la révolution. Il en vend maintenant 100 millions de tonnes de moins. Malgré la décision de l'Arabie Saoudite, du Venezuela, de Koweït, de l'Irak, de forcer leur production, le marché pourtant a eu peur de manquer. L'OPEP, au premier semestre, a dépassé de 3,7 % sa production des six premiers mois de 1978, mais les circuits traditionnels ne jouaient plus. Le raccourcissement des délais, l'accroissement des ventes directes des pays producteurs étaient autant de phénomènes déstabilisateurs.

Dès le mois de mars, l'OPEP était donc amenée à se réunir pour tenir compte de l'évolution du marché et pour avancer de six mois le calendrier de hausses de prix établi à la fin du mois de décembre. Mais en prévoyant que *« chaque membre a la possibilité d'ajouter à ce prix les primes de marché qu'il estime justifiées à la lumière de ses conditions propres »,* l'Organisation créait une brèche dans laquelle allait s'engouffrer tous les pays membres à l'exception de l'Arabie Saoudite. A la veille de la conférence de Genève, le 28 juin, les prix du pétrole s'étageaient du fait des *« primes »,* de 13,64 à 21,31 dollars pour des « bruts » dont la différence n'avait jamais dépassé 2 dollars. Sur le marché libre, il est vrai, certaines cargaisons avaient atteint 37 dollars le baril.

Consciente des dangers de l'établissement d'un prix-plancher, l'Arabie Saoudite obtint, en échange d'un relèvement substantiel de ses prix (de 14,5 à 18 dollars pour la qualité *arabian light*), que soit fixé, outre ce plancher, un plafond de 23,50 dollars. Les pays de l'OPEP s'engagaient aussi à ne pas vendre sur le marché au comptant *(spot).*

A la même époque, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés réunis à Tokyo décidaient de plafonner leurs importations, de contrôler le marché au comptant et de ne pas acheter à des prix spéculatifs.

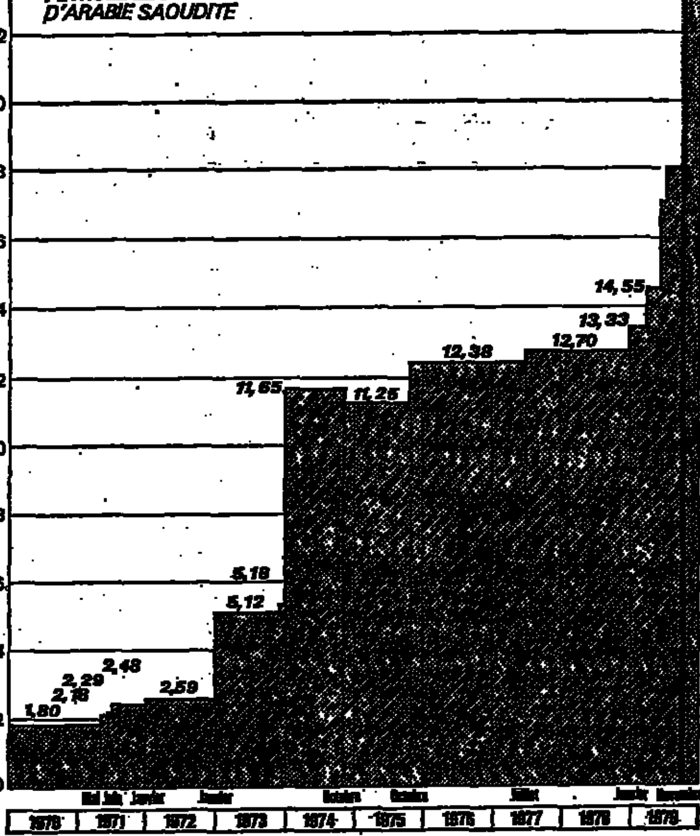
Mais ni les producteurs ni les consommateurs ne furent à même de respecter leurs engagements et, dès le mois d'octobre, les prix reprenaient leur ascension, la Libye étant le premier des *membres de* l'OPEP à dépasser le « plafond » de 23,50 dollars pour un baril.

Pourtant les signes de détente n'étaient pas négligeables. Jamais les stocks n'ont été aussi élevés dans le monde industrialisé.

Mais les événements de La Mecque et la persistance de troubles en Iran ont amené les compagnies d'assurance à déclarer le Golfe *« zone à haut risque ».*

A la veille de la conférence ministérielle de l'OPEP qui s'est ouverte à Caracas le 17 décembre, l'Arabie Saoudite a annoncé qu'elle portait le prix de l'*arabian light à 24 dollars, soit une hausse* de 33 %. Pour considérable que soit ce relèvement, il avait pour but, dans l'esprit des dirigeants saoudiens, de désamorcer des demandes encore plus élevées de la part de leurs partenaires les plus durs de l'OPEP (Iran et Libye).

Cependant, les autres pays membres de l'Organisation annoncèrent à leur tour, d'entrée de jeu, des hausses avant la tenue de la conférence. C'est ainsi que la Libye porte son prix de 26,27 à 30 dollars le baril ; l'Iran de 23,50 à 28,50. Finalement, la conférence s'est terminée le 20 décembre sans accord sur les prix. Chaque membre de l'OPEP agira à sa guise. Il n'y a plus de « prix-plafond », mais l'on peut considérer que le prix de 24 dollars le baril de l'Arabie Saoudite constitue le nouveau plancher pour l'instant.



HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT : pour enrayer la fuite devant la monnaie

BIEN que l'ampleur des fluctuations de changes ait été au cours de l'année 1979 beaucoup plus faible qu'en 1978 (au cours de laquelle le dollar avait accusé une profonde baisse), les douze *mois* écoulés ont été fertiles en événements monétaires, l'impression d'ensemble étant que le système s'est encore dégradé et que l'avenir de la devise américaine apparait plus incertain que jamais.

Le dernier trimestre aura été *marqué* par l'intrusion brutale de la politique dans les affaires monétaires à cause des développements de la crise iranienne. C'est le 14 novembre que le président Carter a décidé *le* « gel » des avoirs de l'Etat iranien et de ses dépendances dans les banques américaines, en riposte à la mesure qu'avaient annoncée, quelques heures auparavant, les autorités iraniennes de transférer hors des Etats-Unis les sommes liquides que leur pays y possédait. Depuis lors, les autorités de Téhéran ont annoncé qu'elles refuseraient désormais le paiement du pétrole en dollars, mais cette substitution est plus aisée à dire qu'à réaliser. Il semble bien qu'une partie au moins des livraisons faites à l'Iran continue à être payée en dollars.

Sur le plan purement monétaire, on a assisté à une nouvelle détérioration de la situation générale qu'on a pu mesurer à deux signes qui ne trompent pas. Les taux d'intérêt, notamment ceux sur le dollar, sont montés à un niveau encore jamais atteint auparavant et ont tendance *à s'y maintenir* (après une légère baisse). Quant à l'or, il a connu une hausse vertigineuse. *(voir page 12).*

Pour stopper le processus de dégradation du dollar, le président du Système de réserve fédérale (la « Fed »), M. Paul Volcker, nommé à la fin du mois de juillet par le président Carter, a dû employer les grands moyens. Le 6 octobre, il annonçait un nouveau programme en trois points : relèvement du taux de l'escompte au taux record de 12 % ; augmentation des réserves obligatoires que doivent constituer les banques auprès de la « Fed » ; changement dans les méthodes d'intervention des autorités monétaires dont la mission prioritaire est non plus de régulariser l'évolution des taux d'intérêt mais de limiter l'expansion des réserves bancaires.

Ce dispositif, mis en place par *les* seules autorités monétaires, intervenait onze mois après le lancement, par la Maison Blanche (le 1er novembre 1978), d'un plan de redressement du *dollar* qui a *longtemps* fait sentir ses effets. C'est grâce à lui que pendant six mois, jusqu'à la mi-juin 1979, le dollar s'est non seulement stabilisé, mais a regagné une partie du terrain précédemment perdu. Mais, à la veille de la conférence de l'OPEP à Genève du 26 juin et de la conférence au sommet de Tokyo des sept grands pays capitalistes (Etats-Unis, France, R.F.A. Grande-Bretagne, Italie, Japon, Canada), la devise américaine s'est brusquement affaiblie.

(Lire la suite page 12.)

Fuite devant la monnaie

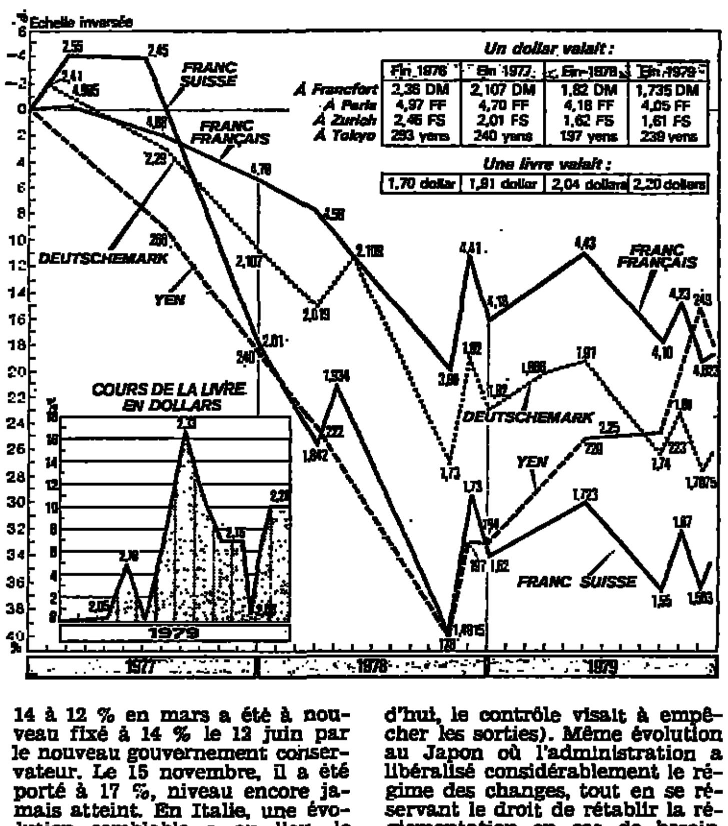
(Suite de la page 11.)

La généralisation de l'inflation à l'ensemble des pays industrialisés (sans parler des autres) a eu pour conséquence une élévation du crédit qui a atteint, dans plusieurs pays, des sommets. Aux Etats-Unis, le taux du marché monétaire au jour le jour est passé de 10 % au début de l'année à près de 14 % au mois de novembre, ce qui a entraîné un renchérissement du coût du crédit bancacire. Le taux de base des banques américaines, qui était resté stable de janvier à juillet (avec une légère baisse au mois de juin) au niveau de 11,5 %, n'a cessé de monter à partir de ce moment-là pour atteindre son niveau record le 16 novembre : 15,75 %. Depuis lors, une petite détente s'est amorcée. En Grande-Bretagne, le « taux minimum » de la Banque d'Angleterre, qui était revenu de 14 à 12 % en mars a été à nouveau fixé à 14 % le 12 juin par le nouveau gouvernement conservateur. Le 15 novembre, il a été porté à 17 %, niveau encore jamais atteint. En Italie, une évolution semblable a eu lieu, le taux d'escompte de la Banque centrale ayant été porté de 12 à 15 % le 5 décembre. En France, le loyer de l'argent n'a cessé d'augmenter, passant à court terme des environs de 6,5 % à une moyenne proche de 12 % au dernier trimestre. Encore plus spectaculaire a été l'évolution en Allemagne fédérale où les taux d'intérêt ont plus que doublé de janvier à mai pour continuer ensuite à s'élever moins rapidement (8,5 % environ actuellement pour le taux au jour le jour). En Suisse, où le loyer de l'argent était presque nul au cours des années précédentes, on a aussi assisté à une signification remontée.

tant grâce à ses gisements de la mer du Nord. Arrivé au pouvoir, le gouvernement de Mme Thatcher supprima un certain nombre de restrictions de changes, tous contrôles étant abolis le 23 octobre. La suppression du contrôle des changes donne un statut particulier à la livre sterling, qui fait désormais partie du petit groupe de monnaies (dollar, DM, franc suisse) dont l'utilisation est libre non seulement pour les non résidents, mais aussi pour les résidents. La livre sterling est devenue une monnaie totalement convertible (un Britannique ayant le droit de se faire ouvrir un compte à l'étranger sans aucune limitation de montant).

Un autre pays, la Suisse, a progressivement supprimé au cours de l'année la plupart des restrictions de changes qui s'opposaient à l'entrée des capitaux (alors qu'en Grande-Bretagne, comme encore en France aujourd'hui, le contrôle visait à empêcher les sorties). Même évolution au Japon où l'administration a libéralisé considérablement le régime des changes, tout en se réservant le droit de rétablir la réglementation en cas de besoin. Mention spéciale doit être faite du yen qui s'est beaucoup affaibli — affaiblissement qui s'est traduit par une vive montée du dollar à Tokyo, comme le montre le graphique — après avoir connu en 1978 une hausse considérable. La biasse du yen a coïncidé avec la forte « détérioration » (voulue par les autorités) de la balance des paiements.

LE DOLLAR S'EST STABILISÉ



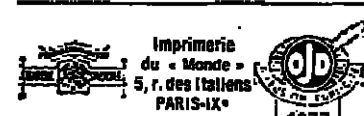
	Un dollar valait :			
	Fin 1976	fin 1977	fin 1978	fin 1979
À Francfort	2,36 DM	2,107 DM	1,82 DM	1,735 DM
À Paris	4,97 FF	4,70 FF	4,18 FF	4,05 FF
À Zurich	2,45 FS	2,01 FS	1,62 FS	1,61 FS
À Tokyo	293 yens	240 yens	197 yens	239 yens
Une livre valait :	1,70 dollar	1,81 dollar	2,04 dollars	2,20 dollars

Bon départ du S.M.E.

La bonne tenue du dollar pendant la première partie de l'année a beaucoup facilité le lancement du système monétaire européen (S.M.E.) entré en vigueur le 14 mars après qu'un accord eut été signé sur les montants compensatoires agricoles. Le fonctionnement du S.M.E. a été plus aisé qu'on l'avait en général prévu. La lire italienne et la livre sterling (cette dernière étant restée flottante mais entrant dans le calcul de l'ECU) se sont révélées pendant les premiers mois comme les deux monnaies les plus fortes de l'Europe, ce qui était également inattendu. Mais, comme on pouvait s'y attendre, l'affaiblissement du dollar ne tarda pas à produire ses effets au sein du S.M.E. Tant et si bien qu'un rajustement des taux pivots, du reste modéré, devait être décidé le 23 septembre : réévaluation de 2 % du DM vis-à-vis des autres monnaies (et par conséquent aussi du franc français) et dévaluation de 1 % de la couronne danoise. Cette dernière monnaie devait être à nouveau dévaluée cette fois-ci de 5 % le 29 novembre.

La livre sterling aura été l'une des vedettes de l'année écoulée. L'espoir, confirmé par les événements d'une victoire conservatrice après la démission du gouvernement Callaghan au mois d'avril, déclencha une forte spéculation à la hausse, stimulée par le relèvement du prix du pétrole, favorable à la Grande-Bretagne devenue un producteur impor-

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

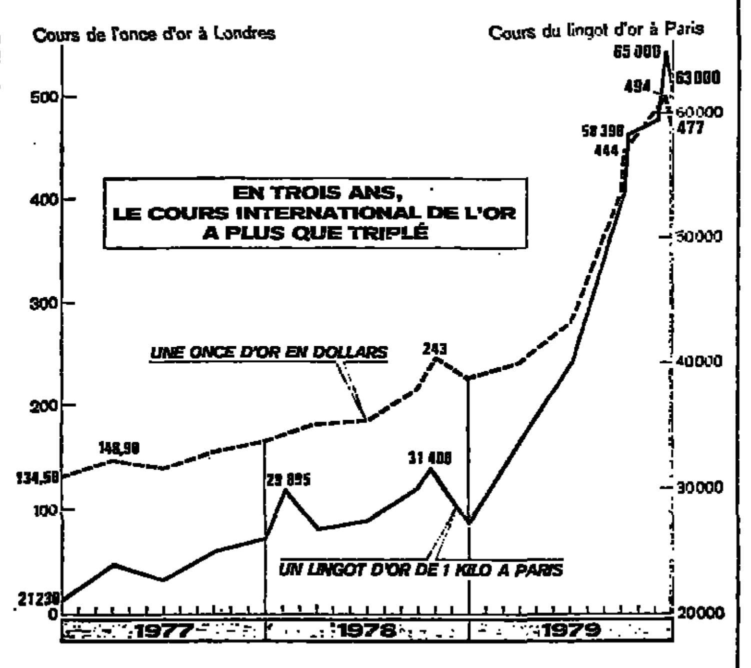
Commission paritaire n° 57 437.

L'OR : + de 100 % de hausse

De 30 500 F à 64 600 F le kilo

JAMAIS l'or n'aura connu une hausse aussi vertigineuse qu'en 1979, chaque nouveau record pulvérisant le précédent. Même au cours de l'année 1974, où la spéculation avait été particulièrement forte au second semestre (parce que le marché pensait que la liberté redonnée aux citoyens américains à partir du 1er janvier 1975, après quarante ans d'interdiction, d'acheter de l'or se traduirait immédiatement par une forte augmentation de la demande), on n'avait pas vu pareille montée des cours. De janvier à décembre 1974, le prix en dollars, sur le marché international de Londres, avait augmenté de 70 %. Au début de 1979, le prix de l'once d'or (31,103 grammes) était de 227 dollars (il était monté, pour la première fois, jusqu'à 444 dollars, le 31 octobre 1978, à la veille du plan Carter) ; il frôlait, le 19 décembre — tandis que se tenait la conférence de l'OPEP, à Caracas, — les 500 dollars, soit un renchérissement de presque 120 %. Pendant ce temps, le prix du kilo d'or passait, à Paris, de 30 500 F à 64 600 F !

Phénomène tout aussi digne de remarque : le cours du dollar s'étant plus ou moins stabilisé vis-à-vis des monnaies fortes depuis novembre 1978, la hausse du prix en dollars s'est répercutée sur les marchés de Francfort et de Zurich. Alors que pendant les années précédentes, le cours de l'or en francs suisses n'avait guère varié — autour de 11 000 FS le kilo, — il a fait un bond en avant en 1979, passant de 12 600 FS en janvier à 28 700 FS le 18 décembre. L'inflation ayant gagné le monde entier, aucune monnaie de papier n'a soutenu la comparaison devant l'or, que la politique officielle de « démonétisation » n'a pas réussi à détrôner de sa qualité de « monnaie refuge » par excellence. Un nombre croissant de banques centrales comptabilisent du reste leurs réserves métalliques à un prix dérivé de celui du marché.



On a souvent rapproché en cours d'année la hausse de l'or de celle du pétrole : le prix de l'« or noir » aura approximativement doublé en 1979, et celui de l'or aura augmenté de plus de 100 % pendant le même temps. D'autres comparaisons pourraient être faites, peut-être plus significatives. Depuis le début de cette décennie, le volume des eurodevises a décuplé. La hausse de l'or serait en rapport avec la multiplication des moyens de paiement, elle-même cause de la dépréciation de la valeur des monnaies.

Conçues à l'origine pour peser sur les cours, les adjudications du Fonds monétaire et celles du Trésor américain ont eu l'effet contraire. Le volume des soumissions étant le plus souvent deux à quatre fois supérieur aux quantités offertes, la publication du résultat de ces ventes a plus d'une fois provoqué une relance de la spéculation. A telle enseigne que le Trésor des Etats-Unis après avoir, le 16 octobre, procédé à sa dix-neuvième vente aux enchères mensuelles, a annoncé que désormais les adjudications n'auront plus lieu à date fixe.

MATIÈRES PREMIÈRES : hausse générale

LA hausse des matières premières, stoppée en 1978, au moins en valeur réelle, a repris vigoureusement en 1979.

La conséquence en a été que les prix des métaux importés par la France ont progressé de 3,5 % depuis le début de l'année, ce pourcentage tombant à 29 % pour l'ensemble des matières premières. En revanche, les cours des matières premières alimentaires produites à l'extérieur de nos frontières ont baissé de 5 % en moyenne — à l'exception du café, en forte hausse — de sorte que l'augmentation globale des produits de base importés par la France n'a été que de 12 % environ, ce qui n'est tout de même pas négligeable.

● *Métaux.* — Encore très déprimé à la fin de 1978 du fait de l'existence de stocks considérables, le marché du cuivre s'est animé brusquement au début de 1979 avec l'aggravation de la crise en Iran. Les prix du métal rouge se tendirent brutalement et, après avoir augmenté de plus de 30 %, s'inscrivaient encore en hausse de 27 % à 28 % à la fin de 1979. Les stocks sont tombés au plus bas niveau depuis la fin de 1974, et la demande reste soutenue en dépit du début de la récession aux Etats-Unis.

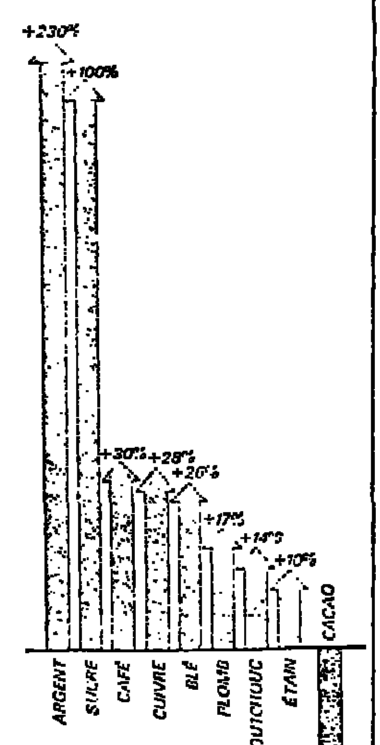
La hausse du plomb a été plus modeste : après avoir atteint plus de 50 % au premier semestre, en raison d'énormes achats provenant des pays de l'Est, l'augmentation a été ramené à moins de 20 % en raison d'un accroissement de la production. Le même phénomène a été enregistré pour le zinc, dont la progression a, finalement été nulle. Quant à l'étain, son ascension, due à l'excès de la demande sur l'or, a été stoppée par la perspective d'une vente de métal en provenance des stocks stratégiques des Etats-Unis.

Boom formidable, enfin, sur l'argent, dont le cours a tout simplement triplé, et même davantage, à la faveur d'une intense spéculation.

● *Denrées alimentaires.* — L'événement a été la flambée des prix du sucre, qui ont quasiment doublé, après être tombés, en juillet 1978, à leur plus bas niveau depuis 1973 sous l'effet d'une surproduction chronique. Cette année, en raison des intempéries, qui ont affecté plusieurs grandes zones de culture, notamment Cuba, la production mondiale devrait accuser un déficit de plus de 3 millions de tonnes par rapport à une consommation de 92 millions de tonnes.

Le café, qui avait fortement baissé en 1978 après les folles enchères de 1977, consécutives au gel des caféiers brésiliens en 1975, s'est à nouveau renchéri à l'annonce des dégâts commis à nouveau par la gelée au Brésil, mais d'une moindre gravité. Quant au cacao, c'est la seule denrée dont le prix ait baissé en 1979, l'offre excédant la demande à la suite d'excellentes récoltes en Afrique occidentale.

● *Céréales.* — Un raffermissement général a été noté, le mouvement le plus notable étant celui du blé (+ 26 %), la hausse étant alimentée par les achats massifs de l'U.R.S.S.



2. - LE RALENTISSEMENT

Essoufflement

DANS LES PAYS DE L'O.C.D.E., la production industrielle s'est sensiblement accélérée en 1979, atteignant en moyenne annuelle un taux de 4,7 %, contre 4,1 % en 1978. Cette performance, qui dépasse le taux moyen annuel enregistré entre 1966 et 1976, est d'autant plus remarquable qu'elle a été obtenue malgré un ralentissement assez net de la production industrielle des Etats-Unis (+ 4 % en 1979, contre + 5,8 % l'année précédente). Elle s'explique par les progrès très rapides du Japon (+ 8,2 %, après 6,2 % en 1978), de la R.F.A. (5,5 %, après 1,9 %), de la France (3,3 %, après 2,8 %) et de l'Italie (+ 5 %, après + 1,9 %).

Mais elle est surtout le fait de nombreux autres petits pays comme la Suède (+ 5,7 % après — 0,4 %), la Norvège (+ 3 %, après — 1,5 %), les Pays-Bas (+ 3,5 %, après + 0,8 %), la Finlande (8,5 %, après 3,4 %), la Belgique (+ 7,5, après 1,8 %), l'Autriche (+ 5,5 %, après 2 %). Pour les sept plus grands pays industrialisés (1), le taux de croissance de la production industrielle, s'il est resté élevé, n'a pratiquement pas varié par rapport à 1978 (+ 4,7 %, contre 4,6 %).

L'année 1979 n'aura donc pas été celle de la dépression... que beaucoup redoutaient à cause des augmentations de prix pétroliers, à cause aussi de la fin d'une longue période de croissance aux Etats-Unis.

Traversant des phases très différentes du cycle conjoncturel, des pays en nette reprise comme le Japon et l'Allemagne ont compensé par leur dynamisme ce que pouvait avoir de négatif sur les échanges internationaux la stagnation d'activité aux Etats-Unis. Cette absence de synchronisation entre économies industrialisées a été la chance des pays occidentaux en 1979. Il est probable d'ailleurs que, sans les hausses pétrolières qui ont pesé très fort en fin d'année sur les investissements — ne serait-ce qu'à travers les augmentations brutales des taux d'intérêts décidées par les gouvernements, — l'année 1979 aurait été celle d'une forte croissance économique.

En effet, si les moyennes annuelles font apparaître un progrès en 1979 par rapport à 1978, elles cachent la cassure du rythme d'activité qui s'est produite à partir de l'été : la production industrielle qui s'était développée au rythme de 4,4 % l'an au premier semestre 1979 est retombée au rythme de 3,5 % au second semestre. Ce coup d'arrêt est vrai pour presque tous les grands pays, Canada, Italie et France exceptés. De même doit-on souligner qu'une partie du bon résultat enregistré en 1979 — en moyenne annuelle — s'explique par le seul élan de la forte croissance de fin 1978.

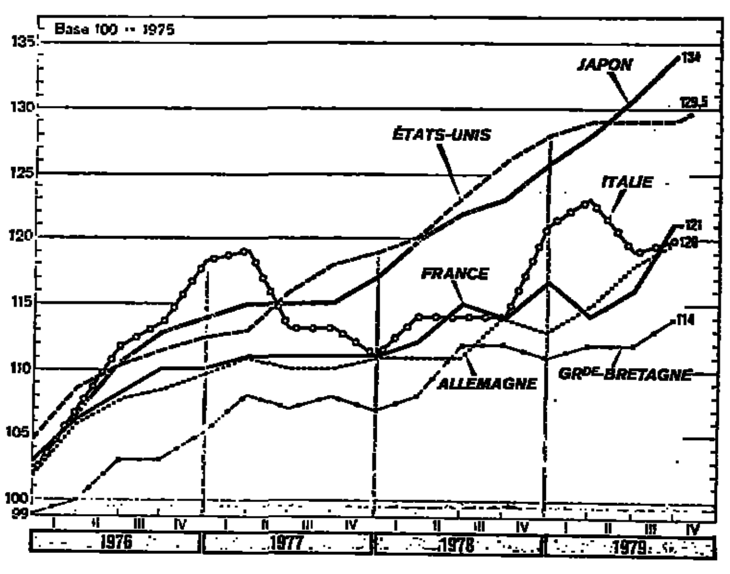
En terme de produit national, c'est-à-dire en tenant compte également des productions agricoles et des services (P.I.B.) les résultats pour 1979 sont inférieurs à ceux de 1978 : + 3,3 % de croissance contre + 3,9 % en 1978. Pour les seuls sept grands pays industrialisés (1), le ralentissement est d'environ un point : + 3,3 % contre + 4,2 % en 1978. Les experts ont calculé qu'à lui seul le prélèvement pétrolier supplémentaire de 1979 avait été la cause d'une perte de 1,5 point de P.I.B., l'autre raison du ralentissement ayant été les politiques de lutte contre l'inflation (monétaire et budgétaire) menées dans beaucoup de pays et notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en R.F.A., au Japon.

Comme pour la production industrielle, la croissance du P.I.B. s'est nettement ralentie à partir de l'été passant d'un rythme annuel de 3,1 % au premier semestre à un rythme de 2,3 % au second.

Fin 1979, la plupart des experts prévoyaient un mauvais premier

(1) Etats-Unis, Japon, R.F.A., France, Grande-Bretagne, Italie, Canada.

PRODUCTION INDUSTRIELLE : TOUJOURS LE JAPON



3. - LES ÉVOLUTIONS

CHOMAGE : amélioration en Amérique et en Allemagne, mais

LE chômage a marqué le pas, en 1979, dans la plupart des pays industrialisés. Au début du quatrième trimestre, les nations membres de l'O.C.D.E. — Portugal et Turquie non compris — ne comptaient, en données corrigées des variations saisonnières, que cent mille demandeurs d'emploi de plus (15,94 millions contre 15,84) qu'à la même époque de l'année précédente.

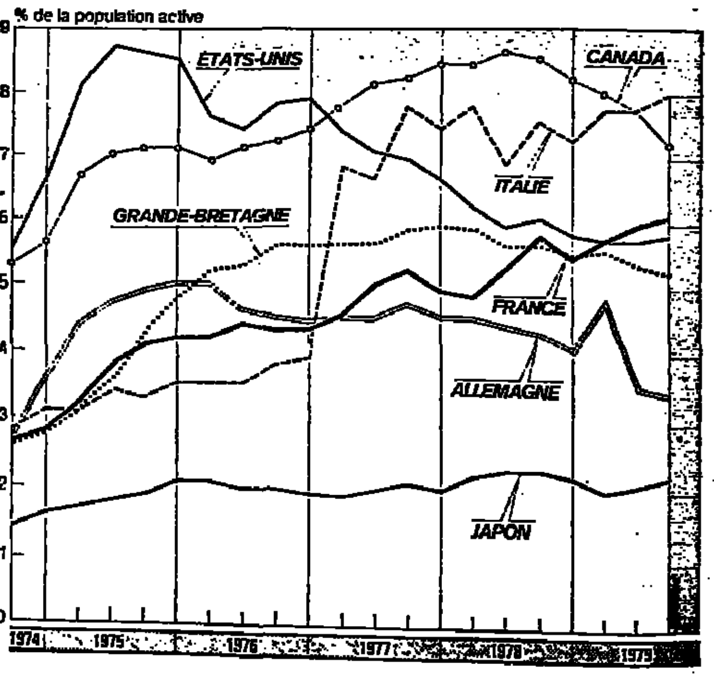
Du 1er octobre 1978 au 1er octobre 1979, les sept « grands » (Etats-Unis, Canada, Japon, R.F.A., Royaume-Uni, Italie et France) voyaient leur nombre de chômeurs diminuer de quatre-vingt-dix mille unités (13,35 millions, contre 13,44) et, pour l'Europe des Neuf, la baisse était de cent cinquante mille (5,87 millions contre 6,02). Fin novembre, le flot des sans-emploi dans la C.E.E. dépassait à nouveau les six millions (6,06), mais il etait légèrement inférieur au chiffre enregistré un an plus tôt : 6,07. D'une année sur l'autre, le chômage chez les Neuf touchait 5,6 % de la population active civile.

Cette stabilité d'ensemble cachait cependant de grandes disparités nationales. Ainsi, déjouant la majorité des pronostics, les Etats-Unis améliorent leur situation de l'emploi. A la fin du troisième trimestre, le chômage atteignait 5,8 % de la population active contre 6 % à la fin septembre 1978. Il était toujours de 5,8 % à la fin novembre 1979. Accroissement du P.N.B., vive demande des ménages et poussée de la consommation, mais aussi forte création d'emplois nouveaux (quatre millions de janvier 1977 à décembre 1978), dont 90 % dans le secteur des services : les crédits de la CETA (Comprehensive Employment and Training Act), qui, de 1975 à 1979, sont passés de 3 à 12 milliards de dollars, ont été renouvelés jusqu'en 1982.

Le Canada, dont l'économie est pratiquement en osmose avec celle des Etats-Unis, a profité de la bonne conjoncture américaine. Poursuivant la mise en œuvre de son programme de création d'emplois d'utilité collective, il a détenu la palme, en matière de baisse du chômage : — 1,2 % de la population active entre le 1er octobre 1988 et le 1er octobre 1979, c'est-à-dire quelque 120.000 demandes en moins, corrigées des variations saisonnières (voir notre graphique). Statu quo pour le Japon, qui continue de compter moins de sans-travail (1.220.000) que... la France.

Le « maillot noir » du chômage, que, parmi les sept « grands », le Canada avait endossé ces dernières années, est passé, en 1979, sur les épaules de l'Italie. Deux cent mille demandes d'emploi supplémentaires en un an, pour atteindre, à la fin du troisième trimestre, le chiffre de 1.785.000 chômeurs, soit 8 % de la population active. Sans connaître une telle détérioration de sa situation de l'emploi, la France apparaissait aussi, en cette fin d'année, en mauvaise posture, après un léger redressement au cours de l'automne : 130.000 chômeurs de plus, au 1er décembre, qu'il y a un an. Le troisième « pacte pour l'emploi des jeunes » tar-

LES TAUX DANS LES GRANDS PAYS



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE LA CROISSANCE

de l'activité en fin d'année

semestre 1980, suivi d'une légère reprise au second semestre. Selon ces prévisions, le P.I.B. des pays industrialisés ne devrait croître pour l'ensemble de 1980 que de 0,3 % par rapport à 1979.

● LES PAYS SOCIALISTES n'ont pas été épargnés par les retombées de la crise pétrolière. En Pologne, M. Gierek a annoncé à la fin du mois de décembre que des sacrifices et des efforts redoublés seraient nécessaires. En Tchécoslovaquie, la plupart des objectifs du plan quinquennal auront été manqués : + 17 % pour le revenu national au lieu de + 27 % entre 1976 et 1980 ; + 21 % pour la production industrielle au lieu de + 33 %... Les dirigeants de ce pays viennent seulement de réajuster les prix de l'essence à la la nouvelle donne mondiale et d'adopter un programme de centrales nucléaires. Ils avouent ainsi implicitement qu'une crise durable affecte les économies socialistes. Les Hongrois auront vu leur pouvoir d'achat baisser en 1979. D'une façon générale les pays socialistes, dont beaucoup connaissent encore des déboires avec leur agriculture (Pologne, Tchécoslovaquie...), vont devoir consacrer une part importante de leurs revenus au développement de nouvelles sources d'énergie.

Cet impératif de la prochaine décennie, né du refus de l'U.R.S.S. de satisfaire les besoins énergétiques croissants de ses alliés, mais aussi de la hausse des prix pétroliers russes qui s'alignent progressivement sur ceux de l'OPEP. Il va contraindre les économies socialistes du glacis soviétique à un gigantesque effort d'investissements dans le domaine énergétique, qui absorbera entre 30 et 40 % du total des sommes consacrées aux investissements. C'est une période de graves difficultés économiques que connaissent les économies socialistes.

L'U.R.S.S., malgré ses immenses ressources, traverse une mauvaise passe. Certes, la croissance économique se poursuit, mais de façon ralentie : + 2 % en 1979 contre + 4,3 % prévus (en terme de produit intérieur brut). La production industrielle elle-même n'a progressé que de 3,7 % contre 5,7 % prévus. Plus grave : des secteurs stratégiques entiers reculent en valeur absolue (charbon, acier, engrais, chimie, matières plastiques, papier, ciment, machines agricoles). L'extraction de pétrole n'augmente pas aussi vite que prévu, s'avérant plus difficile et plus coûteuse à cause de l'apport des zones lointaines. La production de biens de consommation de première nécessité a également stagné, voire même baissé : viande, fromages, beurre, chaussures de cuir, réfrigérateurs, machines à laver. La production de céréales enfin, avec 179 millions de tonnes en 1979, aura été inférieure de 60 millions de tonnes à celle de 1978.

Les objectifs du plan quinquennal (1976-1980) ne seront pas atteints, même si un net redressement se produisait en 1980. Toutes ces difficultés ont été reconnues par M. Brejnev lui-même. Elles expliquent — outre la réforme économique intervenue en juillet 1979 et qui vise notamment à mieux faire respecter les objectifs du plan — la stagnation des contrats signés avec les pays occidentaux.

● POUR LA CHINE, 1979 aura d'abord été l'année des réformes. Les projets — volontairement ou involontairement — très ambitieux formulés en mars 1978 ont été révisés en baisse et concentrés sur trois idées-forces : priorité donnée à l'agriculture, aux industries légères (aux dépens de l'industrie lourde), réduction des grands travaux d'infrastructure au bénéfice des transports et de l'énergie. La production de pétrole brut a augmenté de 3,6 % en six mois (dernières statistiques connues), alors que le plan prévoyait une augmentation de 1,9 % en un an. Même chose pour l'électricité, qui dépasse les normes.

Le taux d'accroissement de la production industrielle était légèrement en retard — à l'automne 1979 — sur les prévisions + 7,4 % au lieu de + 8 %. Mais la production d'acier avait augmenté (+ 8,2 % au cours des dix premiers mois de l'année), alors que le plan prévoyait une stabilisation.

Ces résultats sont, dans l'ensemble, satisfaisants, mais la Chine a aussi ses problèmes : chômage déguisé et augmentation des prix.

La production agricole marque le pas

APRES une année record, la production agricole mondiale a marqué le pas en 1979. Cette stabilité traduit des mouvements contradictoires entre la baisse des productions céréalières et de viande de bœuf et la progression des autres productions animales, lait, viande de porc, volailles.

La faiblesse de la récolte céréalière soviétique — la plus mauvaise depuis 1975 — aura été le thème dominant de l'année. L'U.R.S.S. prévoyait de rentrer 226 millions de tonnes. Elle en a récolté 179 millions selon les autorités soviétiques et à peine 167 millions selon les estimations occidentales qui fixent à 34 millions de tonnes le volume de céréales dont l'U.R.S.S. aura besoin, soit environ le cinquième du volume des échanges de cette campagne 1979-1980.

La production mondiale de blé en 1979 est estimée à 415 millions de tonnes, soit une réduction de 8 % par rapport à l'an passé.

Avec 735 millions de tonnes contre 759 millions la production mondiale de céréales secondaires régresse moins que celle de blé. Ce maintien relatif est surtout dû au maïs. Dans le continent indien et en Chine, l'insuffisance de la mousson a provoqué une chute de production.

C'est la même sécheresse qui a entraîné la baisse de la production mondiale de riz d'environ 2 % (374,8 millions de tonnes, contre 384,8 millions), différence certes faible, mais égale au volume du commerce international de cette céréale (11 millions de tonnes). La production a diminué en Inde et au Japon s'est maintenue aux Etats-Unis, et a toutefois progressé en Chine (139 millions de tonnes contre 137 millions de tonnes).

Pour les autres denrées, l'année 1979 a été marquée par :

● *Une reprise de la production laitière (+ 2 % au lieu de + 1 %)* qui atteindra 465 millions de tonnes, dont 402 millions pour le lait de vache. La production de fromage progresse plus rapidement (+ 4,2 %) que celle de poudre (+ 3 %) ou de beurre (+ 1,8 %).

● *Une régression, pour la seconde année consécutive, de la production de viande bovine* d'environ 2 %.

L'accroissement du volume de production des autres viandes (+ 5 % pour le porc, + 6 % à 7 % pour les volailles) compense la baisse des abattages de bœufs.

Les chiffres de la faim

LE nombre des affamés et des mal-nourris n'a pas diminué en 1979, au contraire. Le programme alimentaire mondial a dû faire face à une demande sans précédent d'aides d'urgence. Si la part des pays en développement est en progression dans la production mondiale de blé (22,9 % contre 20,4 % en 1978), pour l'ensemble des productions céréalières, elle est en diminution.

A Rome, en juillet, une conférence internationale sur le développement rural et les réformes agraires a admis le principe de la priorité à accorder au développement rural dans l'ensemble des pays. Toutefois, l'opposition des intérêts entre les pays occidentaux et les pays en voie de développement — et à l'intérieur de ceux-ci, le groupe des « 77 » — n'a pas permis de donner à cette recommandation tous les effets pratiques escomptés. En novembre, lors de sa session biennale, la F.A.O. a estimé que les stocks de sécurité étaient tombés au-dessous de leur plancher.

Pour réduire le nombre de ceux qui ont faim de 500 à 250 millions en l'an 2000, la production agricole annuelle des pays en développement devrait s'accroître de 3,8 % par an, au lieu de 2,7 actuellement.

S'adapter ou périr

MIS à part deux secteurs en pleine « ébullition » — l'automobile et l'électronique, — l'année 1979 n'a pas donné lieu à de spectaculaires bouleversements dans la carte industrielle du monde.

L'assainissement de certaines industries malades (sidérurgie en France et en Grande-Bretagne, fibres chimiques) s'est poursuivi, tandis que quelques grands groupes manquaient de s'effondrer, comme par exemple le groupe allemand de l'industrie électrique et électronique A.E.G.-Telefunken, qui a mis sur pied, avec l'aide de ses banques, un plan draconien de redressement, ou comme Chrysler Corp., troisième constructeur automobile américain, qui a dû appeler le gouvernement fédéral à la rescousse, de même que le groupe nationalisé britannique British Leyland, qui a procédé à de nouvelles coupes claires dans ses effectifs.

Bon nombre de groupes multinationaux, moins touchés que les précédents, n'en ont pas moins continué à se dégager d'activités jugées non rentables ou inutiles (Pechiney - Ugine - Kuhlman, B.S.N. - Gervais-Danone, les Ciments Lafarge et General Motors, entre autres) pour concentrer leurs efforts sur ce qu'ils considèrent comme leurs atouts principaux. A l'inverse, certains (Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, Volkswagen notamment) ont choisi la diversification dans des industries de « pointe ».

Abaissement des frontières géographiques et technologiques

Parallèlement, le mouvement d'implantation des firmes européennes aux Etats-Unis s'est poursuivi, favorisé par la faiblesse du dollar : Renault a ainsi pris une participation dans Mack, puis dans American Motors, l'Anglais G.K.N. (équipement automobile) a racheté une grande société de distribution américaine, tandis que successivement Hoechst, Rhône-Poulenc, l'Allemand Mannesman, C.I.T.-Alcatel et le groupe Willot prenaient le contrôle de sociétés américaines. Plusieurs banques britanniques ont également racheté des établissements outre-Atlantique.

Enfin, l'année 1979 a été marquée par un abaissement des frontières tant géographiques que technologiques, notamment dans les deux secteurs les plus « remuants » : l'électronique (prise au sens large), où les accords « tous azimuts » se sont multipliés (Philips et Grundig, Carrier et United Technologies, Zanussi et Hitachi, Thorn et EMI, I.B.M. et M.C.A., etc.), et l'automobile, où la notion de marché ou de stratégie nationale tend à perdre toute signification. Dans ce dernier secteur, Renault s'est rapproché de Volvo; Ford de Toyo-Kogyo (Mazda), Fiat de l'Espagnol SEAT et Chrysler-Europe (Talbot) du Hollandais Daf-Trucks.

4. - DÉSÉQUILIBRE COMMERCIAL

COMMERCE EXTÉRIEUR : le retournement

LA nouvelle flambée des prix du pétrole a fait fondre le surplus commercial que les pays industriels dans leur ensemble avaient enregistré en 1978. Excédentaire d'environ 5 milliards de dollars l'année dernière, la balance des échanges de la zone O.C.D.E. aura été déficitaire en 1979 de près de 35 milliards. Le déséquilibre est supérieur — en dollars courants — à ceux qui avaient été observés en 1977 (23 milliards), en 1976 (18 milliards) et en 1974 (26 milliards).

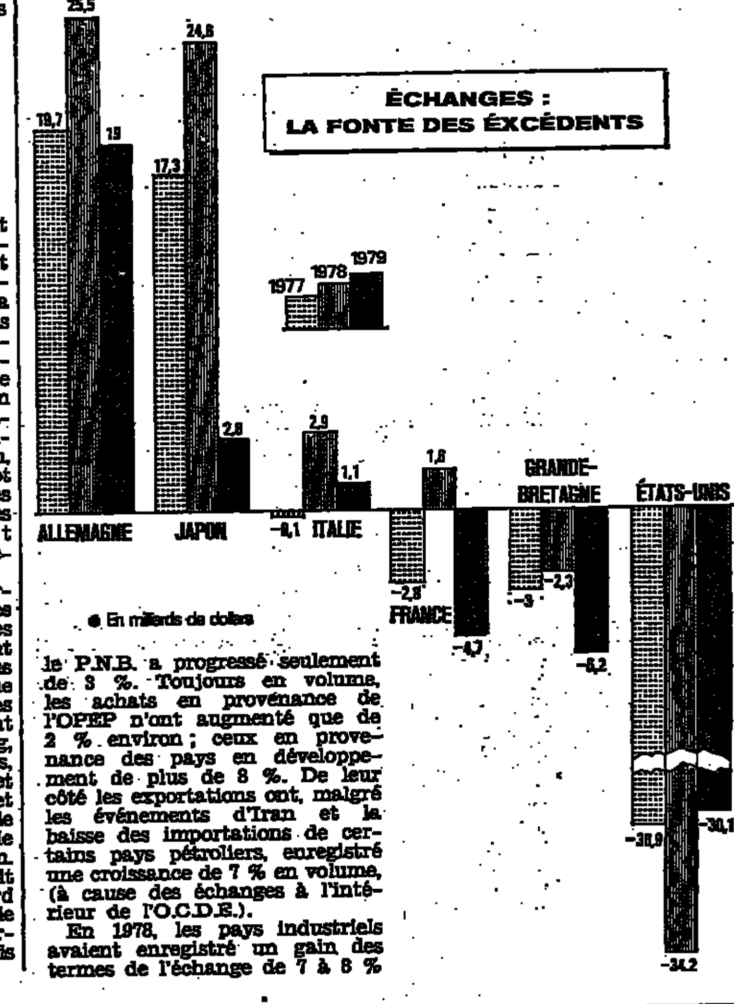
Parallèlement, les pays de l'OPEP auront cette année plus que doublé leur résultat positif de 1978. Leur surplus commercial aura atteint 104 milliards de dollars contre 46 milliards (62 milliards en 1977, 65 en 1976, 50 en 1975). Ce surplus est supérieur au précédent record observé en 1974 (77 milliards) : mais, compte tenu de la hausse des prix, il lui est pratiquement égal en valeur réelle. En fait, ce sont les pays en développement qui sont le plus touchés, puisque leur déficit est estimé à 47 milliards cette année contre 37 milliards en 1978 et 25 milliards en 1977

Les échanges du monde occidental ont subi en 1979 un double effet négatif en volume et en prix. Ainsi, les importations ont, à cause d'un stockage des matières premières intervenu surtout au cours de la première moitié de l'année, augmenté de près de 8 % en volume, alors que le P.N.B. a progressé seulement de 3 %. Toujours en volume, les achats en provenance de l'OPEP n'ont augmenté que de 2 % environ ; ceux en provenance des pays en développement de plus de 8 %. De leur côté les exportations ont, malgré les événements d'Iran et la baisse des importations de certains pays pétroliers, enregistré une croissance de 7 % en volume, (à cause des échanges à l'intérieur de l'O.C.D.E.).

En 1978, les pays industriels avaient enregistré un gain des termes de l'échange de 7 à 8 % vis-à-vis des Etats extérieurs à l'O.C.D.E. En 1979, du fait de la hausse des produits de base, spécialement du pétrole, cette évolution a été plus que retournée. A elle seule la détérioration des termes de l'échange a représenté une masse en déplacement de 35 milliards de dollars creusant le déficit commercial de l'O.C.D.E.

Les mouvements en volume et en prix des échanges ont toutefois été très différents selon les pays. Pour les Etats-Unis, un ralentissement de l'activité a, malgré un effet négatif des termes de l'échange, entraîné une légère diminution du déficit commercial. En revanche, pour le Japon, un sensible accroissement de la demande, combiné avec la dépréciation du yen, s'est traduit par une quasi-disparition de l'excédent. Cependant, l'Allemagne fédérale a continué de bénéficier de sa forte compétitivité et de ses structures favorables tant géographiques que sectorielles, même si son surplus commercial a quelque peu fléchi.

Pour la France, l'excédent s'est transformé en déficit, la bonne tenue des exportations n'ayant pas compensé la facture pétrolière, tandis que le niveau de l'activité a entraîné un accroissement des importations. De même, en Grande-Bretagne, la forte propension à importer a provoqué une augmentation du déficit



DISPARATES DE L'EMPLOI

pas en France

dait à faire sentir ses effets. Il n'était, avec 230 000 embauches au 30 novembre, que peu en avance sur le deuxième (180 000 à la même époque) et nettement en retard sur le premier (360 000). Le C.N.P.F. lui-même parlait de « *succès incomplet* ».

Pessimisme des experts

La R.F.A., qui ne connaissait pas un afflux de population active analogue à celui de la France et qui s'est dotée d'une économie autrement compétitive, a retrouvé dans certaines régions, comme le Bade-Wurtemberg, une situation de plein emploi (1,4 % seulement de chômeurs à Stuttgart. S'il enregistrait une petite remontée en fin d'année, le chômage ouest-allemand était tombé, d'octobre 1978 à octobre 1979, de 4,1 % à 3,4 % de la population active, et le conseil des « cinq sages » prévoyait qu'en 1980 le nombre des demandeurs d'emploi se stabiliserait autour de 820 000, soit une nouvelle baisse de 50 000 unités.

Les experts de l'O.C.D.E. se montrent, d'une façon générale, beaucoup moins optimistes. Tablant sur la déconfiture du dollar, entraînant une nouvelle crise monétaire, ils jouent les Cassandre. Selon eux, le chômage augmentera considérablement en 1980, notamment aux Etats-Unis (7,5 % de la population active), au Royaume-Uni (6,7 %), qui a réussi à ramener ce taux, de 1978 à 1979, de 5,7 % à 5,3 %, au Canada (8 %), en France (6,7 %) et, à un degré moindre en R.F.A. (3,7 %), etc. Au total, les spécialistes du château de la Muette annoncent pour la fin de l'année prochaine plus de vingt millions de chômeurs dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. Mais ils admettent volontiers pouvoir se tromper...

POUVOIR D'ACHAT : freinage

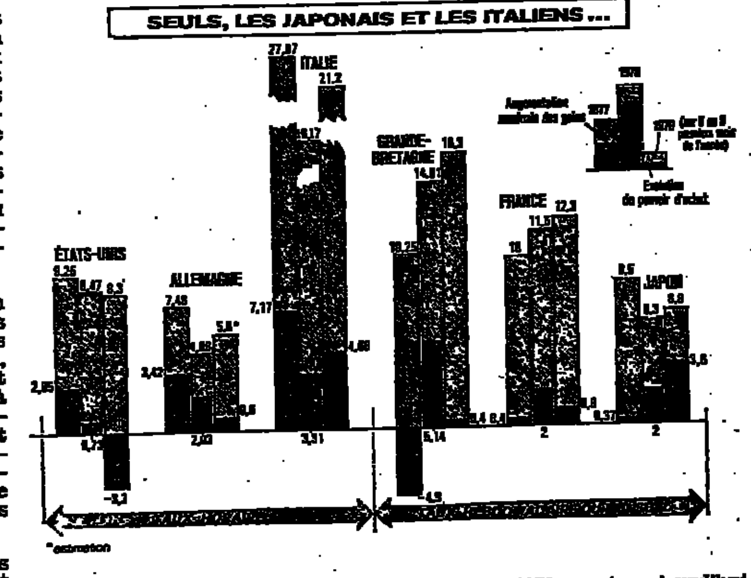
L'ACCROISSEMENT, plus important en 1979 qu'en 1978 des salaires nominaux des ouvriers — à l'exception des Etats-Unis — s'est soldé dans de nombreux pays par une évolution beaucoup moins favorable du pouvoir d'achat, sous le double effet de l'inflation et des mesures de redressement financier des budgets de l'Etat ou de la Sécurité sociale. Des exceptions, cependant, celles de l'Italie et du Japon.

● *En France,* l'augmentation du salaire nominal a été plus rapide qu'en 1977 et 1978, mais le triple impact de l'inflation, de la réduction des horaires et des majorations de cotisation à la Sécurité sociale (+ 2,61 %) — en janvier puis en août — ont complètement annulé cette progression du pouvoir d'achat, provoquant même pour l'ensemble des salariés — à l'exception des smicards — une régression.

● *En Grande-Bretagne,* après le rattrapage observé en 1978 et la défaite des travaillistes, la politique économique et fiscale de Mme Thatcher s'est traduite, en dépit d'un rythme d'accroissement élevé du salaire nominal, par une très faible progression en pouvoir d'achat.

● *Aux Etats-Unis,* le freinage des salaires obtenu depuis 1977 s'est poursuivi et s'est traduit, en 1979, par une réduction du pouvoir d'achat des salariés. Mais cette réduction concerne surtout les personnes qui travaillent dans des entreprises où les effectifs non syndiqués ne sont pas couverts par des conventions collectives.

Quant aux exceptions — *celles de l'Italie et du Japon* — elles s'expliquent par une croissance économique assez soutenue. C'est notamment le cas au Japon, où l'amélioration conjuguée de la production et des profits a permis aux salariés japonais de récolter les fruits de cette expansion par le biais, notamment, des « bonus », primes qui, plusieurs fois par an, sont versées au personnel des entreprises performantes.



Bouleversement de l'éventail des coûts salariaux

Les effets tant de l'inflation que des charges sociales, mais aussi des évolutions contrastées des taux de change, ont, depuis 1970, bouleversé l'éventail des coûts salariaux entre pays industriels. Comme le révèle une étude de la Citibank, les Etats-Unis, qui étaient de loin au premier rang en 1970, sont aujourd'hui dépassés par l'Allemagne fédérale et plusieurs nations européennes (Belgique, Suisse, Pays-Bas et Suède) : en Suisse, l'augmentation du coût salarial unitaire a été de 41 % de 1970 à 1978 (+ 54 % aux Etats-Unis) ; mais, compte tenu de la variation des monnaies, le coût salarial en Suisse a augmenté de 243 % (Allemagne : respectivement + 57 % et + 185 %). L'évolution des taux de change explique aussi, en partie, la remontée du Japon, dont le coût salarial était presque de moitié inférieur à celui de la France en 1970 (1,11 dollar pour 2,09 en France), alors que maintenant le pays du Soleil Levant se rapproche de la France. En monnaie nationale, l'accroissement du coût japonais est de 112 % en huit ans, mais il atteint 264 % en dollars.

Du bon usage du droit de grève

LES camionneurs britanniques ont pendant cinq semaines, au début de 1979, presque complètement paralysé la circulation des marchandises — relayée par les agents des services publics et les mineurs — afin d'empêcher le freinage des salaires voulu par le gouvernement. Mme Thatcher, chef de l'opposition, réclama alors une limitation du pouvoir des syndicats. Devenue premier ministre, elle dut, non seulement mettre ce projet en sommeil, mais faire face à son tour, en septembre, à une nouvelle flambée de revendications salariales des mineurs et des métallurgistes, grève à l'appui.

En Italie, la rupture de la majorité d'union nationale a contribué à une forte poussée revendicative. Le nombre des journées de grève a presque triplé par rapport à 1978. Les salariés ont généralement obtenu satisfaction sur les rémunérations et l'emploi. En revanche, les débrayages contre la politique gouvernementale, le terrorisme ou les licenciements décidés par la Fiat contre soixante et un ouvriers pour faits de violence n'ont pas été des succès. Cette évolution incite les grandes centrales ouvrières à rechercher une « autoréglementation » du droit de grève, afin d'écarter une réglementation légale inacceptable à leurs yeux.

En Allemagne fédérale, la massive grève que les sidérurgistes avaient déclenchée le 28 novembre de l'année précédente, s'est achevée le 10 janvier, après les consultations légales, sans que les syndicats atteignent leur objectif : la semaine de trente-cinq heures. Intransigeant sur ce principe, le patronat a cependant lâché du lest sur les congés payés, qui seront portés progressivement à six semaines en 1981.

En Espagne, le droit de grève, recouvré après quarante ans d'interdiction, a été amplement utilisé par les métallurgistes de Madrid, de Barcelone ou de Valladolid. Les usines d'automobiles ont été particulièrement frappés, ainsi que les mines et les transports urbains.

Liberté constante au Danemark, la cessation du travail n'en est pas moins soumise à certaines règles. Un tribunal a condamné le syndicat des transports en commun à une amende de 1 million de couronnes (800 000 francs), niveau jamais atteint.

Aux Etats-Unis, une détente relative a présidé au renouvellement des conventions collectives dans l'automobile. Les syndicats, sans interrompre la production, comme c'est presque la coutume, ont obtenu une augmentation des salaires de 30 % en trois ans, en acceptant un taux plus faible pour Chrysler, en raison des difficultés de la firme. Quant à la grève des camionneurs, elle aurait sans doute moins duré sans certaines maladresses de M. Carter.

4. — LE RÉÉQUILIBRAGE COMMERCIAL MIS A MAL (*suite*)

PAIEMENTS : le balancier revient

De considérables changements se sont produits en 1979, concernant les paiements courants, faisant apparaître jusqu'à un certain point une situation plus favorable. Les pays naguère fortement excédentaires ou bien se sont rapprochés de l'équilibre ou bien sont devenus *franchement déficitaires.*

Cela a été en particulier le cas du Japon, où le retour du balancier a été spectaculaire : alors qu'en 1978 ce pays avait encore enregistré un surplus de balance de paiements courants de 16,5 milliards de dollars, il aura connu *en 1979* un déficit de l'ordre de 7,5 milliards de dollars. Encore ces statistiques se réfèrent-elles à l'année calendaire. Si l'on prend pour base de référence l'exercice allant du 1er avril 1979 au 30 mars 1980, le solde négatif sera probablement plus important, de l'ordre de 10 milliards de dollars. La valeur du yen baissant fortement, cela a provoqué un renchérissement des importations, notamment du pétrole.

Sous l'effet d'une activité économique accrue et d'une certaine inflation, la situation a également changé en Allemagne fédérale, où le surplus de 1978, qui était de 8,8 milliards de dollars, a fait place à un déficit d'environ 1 milliard de dollars (l'O.C.D.E. prévoit pour 1980 un solde négatif d'environ 5 milliards de dollars).

Posséder du pétrole sur son sol n'est pas une condition suffisante pour recueillir des excédents. La Grande-Bretagne en a fait à son tour l'expérience. Alors que sa balance des paiements courants avait enregistré un surplus de 2 milliards de dollars en 1978, elle devrait être *en 1979 au rouge* pour environ 5,5 milliards de dollars (l'O.C.D.E. prévoit un retour au quasi-équilibre pour 1980). En définitive, l'excédent le plus important de *tous les pays industrialisés* est revenu à l'Italie : 6,25 milliards de dollars, soit un surplus du même ordre qu'en 1978 (6,4 milliards de dollars).

Autre changement considérable, mais dans l'autre sens : celui qu'ont connu les Etats-Unis dont la balance des paiements courants qui avait encore accusé en 1978 un déficit très important de 13,9 milliards de dollars, devrait, d'après l'administration américaine connaître l'équilibre (+ 121 millions de dollars pendant les neuf premiers mois). Pour 1980, l'O.C.D.E. *prévoit* pour la balance des paiements courants américaine un surplus de 3,5 milliards de dollars.

Quant à la France, sa balance des paiements courants a accusé un excédent d'environ 1,5 milliard de dollars contre 3,9 milliards en 1978. Les autorités françaises prévoient le maintien de l'équilibre pour 1980 (mais les experts de l'O.C.D.E. un déficit de l'ordre de 1,5 milliard).

Ainsi a pratiquement disparu *le contraste qui existait jusqu'en* 1978 entre, d'une part une balance des paiements américaine très fortement déficitaire et une balance des paiements des pays à monnaie forte accumulant d'énormes excédents.

Cependant, prise globalement, la zone de l'O.C.D.E. aura été lourdement déficitaire — de 30 milliards de dollars — alors qu'elle avait dégagé un surplus en 1978. Le Canada, ainsi que certains pays du nord et du sud de l'Europe ont connu encore de forts déséquilibres.

L'inquiétude est grande pour l'évolution de la balance des paiements des pays en voie de développement non producteurs de pétrole. Globalement, leur déficit aura été, en 1979, de l'ordre de 47 milliards de dollars et les experts de l'O.C.D.E. pensent qu'il risque d'atteindre 60 milliards en 1980, ce qui pourrait poser de difficiles problèmes de financement. On arrive à un moment où l'on peut sérieusement se demander si les banques privées pourront continuer à financer les déficits extérieurs *comme elles l'ont fait* sur une grande échelle depuis 1974. Au fur et à mesure que le temps passe et que les déficits ne se résolvent pas, les risques d'*insolvabilité augmentent. Cela dit,* les prévisions de balance des paiements doivent être prises *avec des pincettes.*

LE RETOUR DES DÉFICITS

PAIEMENTS COURANTS (milliards de dollars)

	1977	1978	1979 (estimation)
JAPON	10,9	16,5	−7,5
GRANDE-BRETAGNE	0,5	2	−5,4
ÉTATS-UNIS	−14,1	−13,9	−2,6
ALLEMAGNE	4,2	8,8	−1,1
FRANCE	−3,3	3,9	1,4
ITALIE	2,5	6,4	6,3

EUROPE : accords et conflits

Les Neuf ont consacré les premiers mois de 1979 à régler les conflits hérités de l'année précédente : élimination des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) et mise en route du système monétaire européen, signature du traité d'adhésion de la Grèce, fin mai, à Athènes, et aboutissement des négociations en vue du renouvellement de la convention de Lomé, laquelle lie la C.E.E. à cinquante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.).

Le 10 juin, se déroulèrent les premières élections du Parlement européen au suffrage universel. Le scrutin a donné une victoire confortable aux partis de centre droit. En juillet, Mme Veil fut élue président de la nouvelle Assemblée.

Réunis à Strasbourg, les 21 et 22 juin, les chefs de gouvernement des Neuf, préoccupés par la dégradation de la situation au Proche-Orient, décidèrent de plafonner leurs importations de pétrole au niveau atteint en 1978, *soit 472 millions de tonnes, et* cela jusqu'en 1985. Quelques jours plus tard, au sommet occidental de Tokyo, les Etats-Unis et le Japon acceptèrent de s'engager dans la même voie.

A ce même conseil européen de Strasbourg, Mme Thatcher, qui venait d'accéder au pouvoir, obtint de ses collègues que soit examiné le problème de la contribution britannique au budget européen en vue d'éliminer un déficit qui, pour 1980, atteindra, en ce qui concerne le *Royaume-Uni, 1,5 milliard* d'unités de compte européen. Ce dossier n'a pas été réglé, et l'« affaire anglaise » continue d'occuper le devant de la scène. Comme corollaire à un rééquilibrage du budget, Mme Thatcher réclame une révision profonde de la politique agricole commune.

Le Parlement européen, par le biais de la procédure budgétaire, a invité, pour sa part, les Neuf à réduire les crédits inscrits dans le projet de budget 1980 pour les produits laitiers. Le 13 décembre, estimant que le conseil des ministres avait insuffisamment tenu compte de ses avis, il a rejeté le *budget de la Communauté pour* 1980.

COMECON : en crise

Frappés eux aussi par la crise, les pays de l'Est continuent de s'endetter. Même si, pour tenter d'alléger ce fardeau financier, ils ont à nouveau freiné leurs achats à l'Ouest, leur balance commerciale reste déficitaire : 5,5 milliards de dollars en 1978 (dernière année connue) contre 4,9 milliards en 1977 et 7,4 milliards en 1976. Le déficit des comptes courants a, quant à lui, atteint 7,8 milliards, contre, respectivement, 5,9 et 10 milliards de dollars.

Emprunter aux pays occidentaux pour acheter les céréales, les biens d'équipement et de consommation, les technologies indispensables au fonctionnement des machines, parce qu'il n'est pas possible de vendre à hauteur, telle est la contrainte qui pèse sur les pays du Comecon. Leur dette vis-à-vis de l'Ouest devrait avoir, fin 1979, dépassé 55 milliards de dollars

La charge de remboursement (intérêts et capital) — de l'ordre de 8 milliards de dollars globalement — ne paraît pas excessive aux banquiers occidentaux, ne représentant qu'environ 4 % du produit national brut de l'Est.

TIERS-MONDE : l'échec d'une stratégie

La famine au Cambodge a réveillé — provisoirement ? — la mauvaise conscience de l'Occident, attirant l'attention sur la misère du tiers-monde, en cette dernière année de la deuxième décennie du développement. Adoptée par acclamation, fin octobre 1970, à l'Assemblée générale des Nations unies, la « stratégie » pour cette deuxième décennie se solde par un échec quasi total. Quelque huit cent millions d'êtres humains vivent en état de « pauvreté absolue », et cinquante millions sont morts de *faim cette année encore.*

Face à ces statistiques froides comme la mort, les dirigeants du Nord et du Sud continuent de se *rencontrer en de stériles conférences*, tout en ne cessant d'armer leurs peuples pour de continuels massacres. En 1979, la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) a tenu à Manille, en mai, sa cinquième session. Belle tribune pour les discours à sens unique ; mais la mise en place d'un Fonds de stabilisation des cours des matières premières, dont le principe avait été adopté en mai 1976 à Nairobi, n'a fait en réalité aucun progrès.

Moins sombre a été le renouvellement de la convention de Lomé, qui associe cinquante-sept pays d'*Afrique, des Caraïbes et* du Pacifique (A.C.P.) aux neuf Etats de la C.E.E.

En ce temps de crise, la situation des *nations* les *plus démunies* empire, qui sont plus durement touchées que d'autres par la hausse du prix du pétrole. Pour diminuer la charge de cette *dépendance énergétique* et aussi éviter un éclatement du front des « 77 », l'Algérie a proposé la création d'une « Banque du tiers-monde » au capital de 20 milliards de dollars.

Vingt milliards de dollars, tel a été le montant en 1978 (dernière année connue) de l'aide publique au développement accordée par les Etats nantis de l'O.C.D.E., ce qui a représenté 0,35 % de leur produit national brut, soit la moitié de l'objectif fixé au début des *années* 70. Cependant, les dépenses militaires ne cessent de peser sur le destin de l'humanité, ayant atteint 420 milliards de dollars. La *dette* extérieure des pays en développement aura dépassé 300 milliards de dollars en 1979.

5. — LA FRANCE TERMINE L'ANNÉE MIEUX QUE PRÉVU

L'inflation mais aussi la croissance

Les faits, en 1979, ont une fois encore cruellement démenti les prévisions de *la plupart des économistes.*

L'année devait mal se terminer. La reprise enregistrée en mai-juin ne pouvait être qu'éphémère : le prélèvement à double détente opéré par la Sécurité sociale (en janvier, puis en août), celui — à répétition — des prix pétroliers entameraient *suffisamment le pouvoir d'achat* des ménages pour que faiblisse la demande intérieure. La croissance économique y résisterait d'autant moins que le rythme soutenu des exportations en 1978 devait fléchir. Les chefs d'entreprise confirmaient par leur pessimisme tous ces schémas inquiétants.

Après une bonne fin de 1978, l'activité économique restait rigoureusement plate durant les quatre premiers mois de 1979. Mais, à partir de mai, *l'activité redémarrait* à un rythme qui allait s'amplifiant jusqu'à la fin de l'été. A l'automne, l'indice de la production industrielle a légèrement baissé, mais les chefs d'entreprise ont commencé à croire à la reprise. Le problème est de savoir si ce qui s'est passé depuis l'été n'a pas été le résultat de stockages de précaution, d'achats anticipés, de spéculations par crainte de fortes hausses des prix à venir.

Les exportations ont, en tout cas, progressé à un rythme très rapide, voisin de 15 % l'an en volume au second semestre ; les entreprises auront encore, dans l'ensemble, amélioré leurs résultats financiers ; les stocks étaient peu importants et beaucoup de firmes déclaraient qu'elles ne pourraient pas produire davantage, ce qui les a incitées à faire état, en fin d'année, de projets d'investissements plus importants en 1980 : + 5 % en volume. *Même l'emploi s'est stabilisé : le* gonflement du chômage au premier semestre a été moins rapide qu'en 1978 pendant la même période (+ 25 % en rythme annuel, contre + 37 %) et à la rentrée les demandes d'emploi ont diminué pour se stabiliser en novembre à un niveau supérieur de 130 000 à celui de 1978.

La croissance — mesurée en terme de produit intérieur brut — aura probablement frôlé les *4 % en 1979, grâce notamment* à une excellente production agricole (+ 6 % selon la commission des comptes de l'agriculture, après + 7 % en 1978). Mais, simultanément, les prix et les salaires ont repris leur course folle. Entre le début et la fin de 1979, le coût de la vie a augmenté de 11,5 %, alors que les pouvoirs publics prévoyaient 8 % un an auparavant. Les effets directs et indirects des hausses pétrolières représentent 3 % de *ce mauvais bilan*. La politique gouvernementale de réajustement des tarifs publics (E.D.F., G.D.F., S.N.C.F., R.A.T.P., l'essence, ont augmenté globalement de 14,6 % en *1979*) a provoqué *1,8 %* de hausse globale (par rapport à ce qui se serait passé si ces mêmes tarifs n'avaient pas augmenté).

Les hausses accélérées par la politique de libération des prix industriels et de certains services du secteur privé ont provoqué un redémarrage des coûts salariaux, *ne serait-ce que par le jeu des* indexations interdites mais habituelles. Conséquence : la hausse du taux des salaires horaires ouvriers avoisinera 13,3 % entre janvier et décembre, soit sensiblement plus qu'en 1978 (+ 12,6 %).

Autre point *noir* : le déséquilibre du commerce extérieur provoqué par les hausses successives des prix du pétrole, mais aussi par la *forte* poussée des importations (+ 14 à 15 % en volume), qu'a entraînée l'accélé*ration de la croissance* économique au second semestre. Le déficit commercial aura dépassé les dix milliards de francs en 1979, mais grâce à l'excédent de la *balance des services (tourisme,* grands travaux et coopération technique), les comptes courants de la France auront tout de même été à peu près équilibrés en 1979.

CONFLITS : une combativité éclatée

Inaugurée par une journée de protestation de la C.G.C. contre les majorations de cotisations de la sécurité sociale, l'année 1979, au niveau national, a été à la fois marquée par les imposantes et violentes manifestations des sidérurgistes — notamment la marche du 23 mars sur *Paris* — et *par le* quasi-échec des journées interprofessionnelles organisées par la C.G.T. et la C.F.D.T., ou bien par la C.G.T. seule qui n'a pas, au retour des congés, mobilisé les masses.

En revanche, le climat social a été plus agité dans un certain nombre d'entreprises. Des conflits, parfois avec occupation, se sont prolongés plusieurs semaines dans la navigation aérienne, les arsenaux, les aciéries, chez Dassault, Alsthom, Pilote S.A., Ducellier, Bauknecht, Merlin-Gérin, etc. D'autres grèves ont, à plusieurs reprises, perturbé le trafic de la S.N.C.F., de la R.A.T.P. et des services de transport communal à Lyon, Marseille et à Saint-Etienne.

Au *total*, les journées de grève ont été plus importantes que prévu : de + 25 % à + 30 % pour les sept premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1978. Mais les arrêts *de travail de longue durée ont* souvent renforcé la fermeté patronale et des grévistes, influencés par la C.G.T. voire le P.C., ont eu recours, de nombreuses fois, à la violence en occupant des chambres patronales. Une combativité éclatée, qui a révélé le mécontentement de certaines catégories de salariés sans provoquer d'embrasement.

REVENUS : avantages aux non-salariés

Le pouvoir d'achat net des salariés (cotisations sociales déduites) a stagné ou diminué en 1979, alors que celui des non-salariés a progressé de façon modérée. Ce verdict d'ensemble recouvre, bien sûr, des situations disparates.

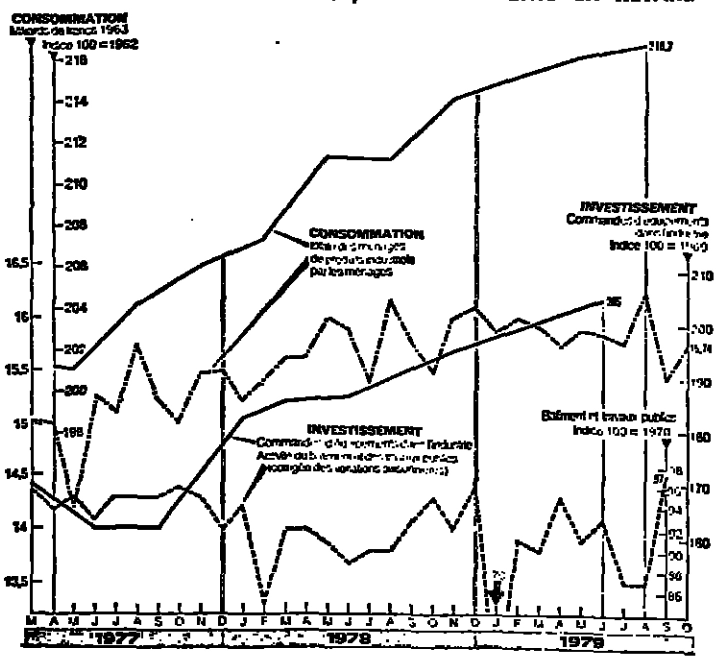
● *Chez les non-salariés* : le pouvoir d'achat des agriculteurs a, dans l'ensemble, augmenté de 0,9 % en moyenne par exploi*tation* (après un recul de 1,2 % en 1978) ; les producteurs de lait, de betteraves et de céréales ont fait mieux que cette moyenne, mais les éleveurs, les viticulteurs *et les producteurs de fruits* moins bien. Les commerçants et artisans ont, eux, profité de la hausse des prix pour améliorer leur revenu réel, tandis que les titulaires de dividendes et, dans une moindre mesure, les propriétaires voyaient leurs revenus progresser plus vite que les prix. Les entrepreneurs individuels font exception parmi les non-salariés : leur pouvoir d'achat semble avoir reculé.

● *Le recul des salariés* est dû, *pour l'essentiel, aux 2,61 %* de cotisations sociales supplémentaires qui leur ont été imposés en deux temps (janvier puis août) pour financer les prestations vieillesse, maladie ou chômage, en mal de ressources. Ces 2,61 % sont, en effet, venus en déduction de revenus réels stagnants ou en très légers progrès.

Avant ce prélèvement social supplémentaire, le pouvoir d'achat *brut* des « smicards » s'était accru de 2 % en un an et celui des ouvriers de 0,9 % (compte tenu de la réduction de 0,7 % des horaires de travail en un an). Les agents de maîtrise et les cadres du secteur privé, qui avaient réussi en 1978 à stopper le retard relatif de leurs revenus sur celui des ouvriers, ont, de nouveau, subi en 1979 les effets d'un léger resserrement *de l'éventail des salaires. Un* même mouvement s'est produit dans le secteur public : les plus petits salaires de la fonction publique et des entreprises nationales ont bénéficié (toujours avant cotisations sociales supplémentaires) d'un progrès de l'ordre de 1 % de leur pouvoir d'achat.

● *Les bénéficiaires des prestations sociales* ont, au contraire, vu leur sort s'améliorer : + 1,5 % du pouvoir d'achat pour les titu*laires du minimum-vieillesse* (porté à 40 F par jour le 1er décembre) ; un peu moins pour les autres retraites ; + 0,5 % (en moyenne) pour les prestations *familiales.*

CONSOMMATION MAINTENUE, INVESTISSEMENTS EN RETARD



En dépit de la baisse du pouvoir d'achat net d'un grand nombre de salariés, la consommation s'est maintenue en légère progression, surtout dans le secteur alimentaire. Sous une triple action : l'augmentation importante des prestations sociales, notamment au début du second semestre (contrepartie du relèvement des cotisations sociales) ; le recours accru au crédit à la consommation ; enfin le prélèvement opéré par les particuliers sur leur épargne antérieure. Ces deux derniers facteurs traduisent une crainte grandissante devant l'accélération de l'inflation.

Les investissements, eux, globalement en retard, ont continué à évoluer de façon disparate : quasi-stagnation des investissements surtout dans le secteur privé (sauf en fin d'année, où ils se sont redressés), forte progression (+ 9 %) des investissements des entreprises nationales, léthargie du bâtiment et des travaux publics jusqu'au petit plan de relance gouvernemental du dernier trimestre.

RÉFORMES SOCIALES : importantes ou inachevées

Pour des raisons dues en partie au *calendrier politique* — la *session extraordinaire* du Parlement en janvier — l'année 1979 a comporté des réformes sociales de vaste ampleur même si le nombre des lois apparaît assez réduit et même mince par rapport aux ambitions du gouvernement.

Votées au début de l'année deux grandes lois, dont l'application est devenue effective six à dix mois plus tard, ont profondément modifié la scène sociale. Tout d'abord le système d'indemnisation du chômage a été amélioré par la fusion des allocations publiques et complémentaires et surtout par la majoration des allocations versées aux plus démunis, ainsi que par la dégressivité de la fameuse allocation supplémentaire dite « ASA » dont le taux, fixé *antérieurement* à 90 % pendant un an, décroît désormais au fil des quatre trimestres. Deuxième modification fondamentale : la *généralisation et l'extension territoriale* des conseils de prud'hommes avec l'organisation, pour la première fois depuis 1962, d'élections nationales qui ont permis de connaître enfin la représentativité des syndicats.

D'autres changements à la fois législatifs et réglementaires ont *porté* sur la *Sécurité sociale* : après les majorations de cotisations du début de l'année, des erreurs d'appréciation financière ont amené le gouvernement à procéder, une deuxième fois, en juillet, à de nouvelles augmentations de cotisations et à la *création très controversée d'une* contribution des retraités à l'assurance-maladie. Mais, fait nouveau — encore que bien timide — le gouvernement a amorcé une politique de maîtrise des dépenses hospitalières et médicales. *En* outre, les pouvoirs publics ont annoncé, ou confirmé, des mesures en faveur des familles. Celles-ci ne prendront effet qu'au milieu ou à la fin de 1980, les grandes décisions étant une nouvelle fois reportées.

D'autres changements — inachevés — ont été décidés : une sévérité plus grande dans les conditions d'entrée et d'expulsion des étrangers (loi Bonnet), mais l'examen du projet de loi très critiqué de M. Stoléru sur les conditions de séjour des immigrés a été reporté ; le lancement moins tapageur qu'à l'accoutumée du nouveau « pacte » (le troisième) pour l'emploi des jeunes ; enfin, dans le domaine contractuel, la signature difficile de la *convention sociale sur les* mutations et licenciements dans la sidérurgie et l'enlisement des négociations sur la durée du travail. Quant aux réformes annoncées de longue date sur la concertation des cadres et la distribution d'actions gratuites aux salariés, elles n'ont pu, pour des raisons de calendrier et d'humeur politique, être examinées et entérinées en 1979.

Au total une année moins pauvre en réformes qu'en 1978, mais marquée par les *querelles et* des incidents tant politiques que syndicaux.

IMMIGRÉS : la « loi Bonnet » avant le projet « Stoléru »

Le 14 mars, le conseil des ministres adoptait un projet de loi visant à modifier certaines dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945, qui régit depuis plus de trente ans les droits de séjour et de travail des étrangers. Il s'agissait essentiellement d'instituer un titre unique de travail et de séjour et de ramener le « statut » des étrangers à deux catégories : celle de résident privilégié, bénéficiant d'une carte d'une durée de dix ans, et qui ne serait délivrée qu'après vingt ans de séjour en France (exception faite des réfugiés et apatrides, des conjoints *de Français ou des citoyens de* la C.E.E.) ; celle de résident ordinaire, dont la carte ne serait valable qu'un an, le renouvellement pouvant en être refusé pour l'un des motifs suivants : « *Motifs tirés de l'ordre public, ressources insuffisantes ou irrégulières, refus de délivrance ou de renouvellement de l'autorisation de travail ; motifs d'ordre sanitaire ; retour tardif de congés payés hors de France.* » Au surplus, les travailleurs sans emploi ne pourraient plus bénéficier d'une prorogation de leur autorisation de travail que s'ils justifiaient se trouver sans emploi depuis moins de six mois (sauf les handicapés).

Par la suite, ce « projet Stoléru » — du nom du secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés — fut assorti du « projet Bonnet », *qui conférait* au ministre de l'intérieur les moyens de soumettre à la détention administrative provisoire et à l'expulsion les étrangers en infraction. En fait seul le « projet Bonnet » a été voté, en décembre par les deux Assemblées, après que diverses garanties eurent été accordées.

L'examen du « projet Stoléru », en revanche, a été reporté au printemps. Le gouvernement n'a annoncé « *aucun objectif chiffré* » à son sujet, mais plusieurs centaines de milliers d'étrangers du régime général, dont les cartes de séjour devaient être renouvelées en 1979, tomberaient sous le coup de ce texte. Quant à l'« aide au retour » (10 000 F), instituée en juin 1976, elle n'a été acceptée depuis cette date, que par 70 000 personnes selon M. Stoléru, familles comprises.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

THÉATRE

Entre le bœuf et l'âne gris

(Suite de la première page.)

Au bout du compte, ces esprits chagrins devront ravaler leurs sarcasmes : ils s'engageraient dans un injuste procès, et ailleurs ils manqueraient de témoins, car, contrairement à ce qui était l'habitude du temps où Jack Lang avait la haute main sur les manifestations, *les journalistes parisiens n'ont pas accouru en cohortes serrées. Quant à la presse étrangère — télévision polonaise à part, — elle était quasiment absente.*

Qu'importe. Le volet spécifiquement musical du Festival a su étonner (*le Monde* du 18 décembre). Les prédictions de la sybille comme les chants sardes *ont été enregistrés* et feront l'objet tout au long de la semaine à venir de retransmission sur France-Musique. *Côté théâtre,* on s'est accordé à dire qu'il n'y avait peut-être pas eu d'« événement ». Pas un événement, en effet, onze ans après 1968, que la venue du Bread and Puppet. On ne compte plus les fois où la troupe s'est montrée à Nancy, et pourtant, dans la cathédrale, mille cinq cents personnes rassemblées ont applaudi à la *Cantate des lavandières, n° 2,* où la Vierge Marie, petite bonne femme trop naïve, ne peut rien contre Hérode, géant organisant le massacre des innocents. Le spectacle, avec ses allures de danse de la mort, a de la gueule ; on y retrouve l'enthousiasme du Bread and Puppet des origines, une simplicité forte qui, même si elle ne surprend plus et par instants semble « dater », prenait là un aspect de rituel : les Nancéiens sont venus comme on irait à la messe de minuit, en se souvenant du temps où on était enfant. La Nativité était là, bien servie.

Le thème étant à l'ordre du jour, tous les spectacles présentés (dont sept en création) s'y rapportaient de près ou de loin. Dans une église aussi, l'Atelier de l'Arcouest, avec des marionnettes également, proposait une heure de bonne qualité ; dans une autre encore, des Polonais de Cracovie chantaient et partageaient le pain en un cérémonial aussi précis que folklorique. De son côté, la compagnie lyonnaise l'Attroupement présentait le *Jeu de saint Nicolas,* mêlant au vieux français, dans lequel fut écrit ce conte du douzième siècle, improvisations et numéros comiques. Elaboré, le résultat n'était pas en tous *points convaincant, du moins lors* de la première représentation. Dans un centre culturel flambant neuf en *banlieue, un Argentin tout seul,* Hector Malamud, donnait *One God Show,* c'est-à-dire se prenait pour *le Bon Dieu en mal de création.* Au total, du fourre-tout d'inventions très inégales avec les éclairs d'un *vrai talent de comédien.*

Voyeurs d'une nuit de Noël éclatée

Autre *interprète solitaire,* sur un autre *registre,* Annie Darcourt proposait une soirée de réveillon très spéciale, mise en scène et imaginée par Robert Nardone dans un appartement d'une H.L.M. sinistre d'un faubourg moins favorisé. Nous sommes allés là en autocar avec le contingent maximum des quinze *personnes* invitées à chacune de ces représentaiton de *Noël Bloc,* sur fond de misère figurée par des personnages et des objets en plâtre. Malheureusement, c'était la fin du Festival, la comédienne était tombée malade. Son travail, aux dires de tous, surprenant, a heureusement été filmé. Il faut espérer qu'elle le reprendra ailleurs, dans quelque autre cité grise. La nécessité d'aller vers un lieu spécifique et pas forcément proche de Nancy s'est répétée pour diverses propositions de ce « Noël 79 ».

Des autobus étaient affrétés, avec nombre volontairement limité de voyageurs admis pour aller, entre autres, à soixante kilomètres de la ville passer trois heures en compagnie du « Théâtre autarcique », un théâtre que se faisaient à eux-tous seuls treize comédiens dispersés dans une vaste, vieille et belle demeure. Ils vous y invitaient sans vous *recevoir,* vous laissant déambuler dans leur « maison de verre », vous transformant en voyeurs d'une nuit de Noël éclatée : au grenier, une *femme* désespérée rêvait tout haut de l'amour impossible ; à la cuisine, en bas, un valet énigmatique confectionnait des gâteaux *aux noix ; ailleurs, une télévision* débitait la situation des terroristes allemands, tandis que, dans le petit *salon, séparés des spectateurs par* un filet transparent, un couple, lui et elle, aussi beaux que jeunes, *restaient indifférents aux regards* des intrus.

Dans la salle de billard des *hommes erraient ; derrière la porte,* sous le sapin illuminé, en robe rouge, une femme était couchée ; *plus loin, des adolescentes, tantôt* prostrées tantôt gesticulantes, attendaient dans leur chambre. Et le flot des visiteurs-spectateurs ayant eu seulement le « droit d'entrée » s'écoulait de pièce en pièce, d'une mise en scène de la schizophrénie à un décor des rêves d'antan, bousculés de temps en temps par une servante galopant dans les couloirs. Etrange soirée où toute communication est volontairement coupée entre ceux qui se montrent et ceux qui « visitent ». Tout se termine par une fuite en *voiture,* une *porte qui* claque. On reprend l'autobus assez mal à l'aise, pas vraiment convaincu par ces imitaitons de Mémé Perlini ou à Bob Wilson. Les voyageurs, au retour, ne disent pas grand-chose, chacun ayant déambulé selon des parcours personnels, choisissant les pièces où ils s'arrêteraient, ne voyant donc pas les mêmes figures du kaléidoscope de ce musée Grévin animé.

Les discussions étaient plus vives en partant du village, où la troupe du Polonais Wlodzinierce Staniewski « rencontrait » des Lorrains du cru. Nous reviendrons sur cette expérience de rassemblement par la musique tzigane. Elle a quelque chose d'ambigu. Disciples de Grotowski, ces officiants du « retour aux sources » ont cependant présenté, dehors où il gelait à pierre fendre, une demi-heure d'un spectacle très beau, beau comme une cérémonie païenne. Leçon à tirer de tout cela : les Lorrains ne savent pas, ou plus, chanter. On avait honte d'être français. Le Festival, pour témoigner du contraire, avait invité Michel Vallière qui, avec sa « Marchoise » a démontré qu'en revanche, en Poitou-Charentes, la culture populaire n'était pas morte.

Tendre et drôle comme du bon Chaplin

Il faudrait parler de Mat Mitler, l'Américain, *visitant,* avec ses pantomimes et ses sourires, les hospices de vieux et hôpitaux psychiatriques *des alentours, il faudrait dire les* voyages des enfants agglutinés dans les quatre vieux wagons du Trans-*Noël express affrété entre Nancy* et Lunéville. Train de plaisir animé par des clowns comme les Québécois Chatouille et Chocolat, Django Edwards ayant déclaré forfait.

Car il y avait aussi des clowns à Nancy, et c'est d'Illi et Olli qu'on gardera le souvenir le plus touchant. Elle est hongroise et lui suisse, et ce qu'ils font est délicat, tendre et drôle comme du bon Chaplin. Il faudrait dire que des crèches ont été vendues aux enchères, résumer les questions qu'a voulu poser l'équipe de Lew Bogdan avec cette formule de « transition » : en attendant le mois de mai, pour lequel il y a des projets. Il faudrait dire que le public n'était pas le public habituel de Nancy. Que les enfants étaient contents. Et nous aussi, car ces jours étaient doux comme des journées en famille. Qui n'a pas eu, en revenant vers un lieu quitté très longtemps, l'impression que tout était plus petit ? Alors, ne pas faire la fine bouche si « Noël Nancy » a présenté trois fois moins de spectacles que « Nancy-mai » n'en proposait dans ses dernières verisons. C'était autre chose.

MATHILDE LA BARDONNIE.

MUSIQUE

La « DANTE SYMPHONIE », de Liszt

A défaut de certitudes, chacun a de l'enfer une conception personnelle. Les chrétiens disent qu'il y fait très chaud et les Chinois qu'il y gèle à pierre fendre... Dante, qui s'y est promené en compagnie de Virgile, y décrit des choses savoureuses et d'autres qui le sont moins, mais trouve toujours matière à philosopher en vers. Liszt se rangeait certainement de son côté, lui qui, après avoir tiré une Sonate de la lecture de Dante *avant de consacrer à la* Divine Comédie *(en 1855) une symphonie prévue primitivement en trois parties : l'Enfer, le Purgatoire, le Paradis, mais qui se réduira à deux mouvements contrastés. Le premier brosse un tableau violent et implacable de la damnation éternelle, éclairé seulement par l'épisode de la rencontre avec Francesca da Rimini ; le second, qui s'achève avec une citation du Magnificat, correspond à l'ascension spirituelle du poète à trouver le purgatoire jusqu'à la vision des béatitudes célestes en compagnie de Béatrice.*

Pour un esprit aventureux comme celui de Liszt, la peinture de l'enfer offrait l'occasion de renouveler, vingt-cinq ans après, la hardiesse du Songe d'une nuit de Sabbat *ou du* Requiem *de Berlioz, et certainement le premier mouvement de la* Dante Symphonie *fait-il preuve, sous le double rapport de la tonalité et de l'enchaînement des idées, d'une audace de conception que les couleurs abruptes de l'orchestration viennent encore souligner. Avec ses nombreux récitatifs instrumentaux dont les inflexions, sinistres ou douloureuses, tentent d'exprimer le sens profond de phrases dont le compositeur a effacé les notes, ce mouvement apparaît comme un véritable opéra sans parole et nullement de la musique descriptive.*

Dans la seconde partie, on regrette que Liszt se soit contenté de transposer quelques tons plus haut des phrases entières ou des motifs, qui perdent ainsi rapidement l'intérêt qu'ils avaient suscité d'abord, ruinant ainsi en partie la montée vers le Magnificat. *Celui-ci, avec ses harmonies archaïsantes, son chœur de femmes à l'unisson ou à deux voix, son orchestration sans basses, termine l'œuvre dans une atmosphère de sérénité irréelle, du moins si l'on s'en tient à la conclusion* pianissimo, *car Liszt a prévu une seconde fin* ad libitum *qui s'achève* fortissimo, *et c'est celle-là qu'avait choisie Lorin Maazel pour le concert de l'Orchestre national de France à la salle Pleyel. C'est là le seul reproche qu'on puisse faire à une interprétation exemplaire de cette œuvre trop rarement jouée et dont il n'existe qu'un seul enregistrement (Hungaroton SLP X 1070).*

La première partie du concert, en revanche, se révélait extrêmement décevante. Le violoncelliste Yo Yo Ma possède une sonorité chaleureuse et une maîtrise parfaite de son instrument; malheureusement, il a du Concerto *de Lalo une conception sentimentale et larmoyante qui n'a que de très lointains rapports avec l'inspiration de l'œuvre. Un vibrato excessif, des ports de voix continuels, rien de plus artificiel et déplaisant que ce prétendu style « fin de siècle » ; comme, de son côté, Lorin Maazel dirigeait cela avec une sorte de condescendance ennuyée, on avait une pensée émue pour l'enregistrement (Erato STU 70 225) qu'en a laissé Charles Münch avec, en soliste, André Navarra : le* Concerto *de Lalo y a, curieusement, cent ans de moins...*

GÉRARD CONDÉ.

DANS LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

« L'Opéra des enfants »

L'an dernier, au mois de juin, une grande fête organisée à Lille par la délégation régionale Nord-Pas-de-Calais et l'Atelier régional de musique avait réuni cinq cents enfants entre huit et douze ans au palais des sports Saint-Sauveur (le Monde *daté 4-5 juin 1978). Nicolas Frize, un jeune compositeur, était venu travailler dans les classes pendant un mois, faisant improviser les enfants sur une bande de musique électro-acoustique. Cette fois, l'Atelier régional de musique s'est associé avec le Théâtre La Fontaine, centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse, avec l'idée de réaliser un opéra des enfants plutôt qu'un opéra « pour » enfants, en leur donnant l'occasion d'imaginer complètement le spectacle et en mettant à leur disposition tous les moyens techniques nécessaires.*

C'est ainsi que trois classes de CM 2 ont été choisies en collaboration avec les inspections académiques, l'une à l'école Condorcet de Tourcoing, l'autre à l'école Paul-Langevin de Marcq-en-Barœul, la troisième à l'école Raoul-François d'Arras. Les instituteurs, naturellement, étaient volontaires et, après une réunion préliminaire au mois de juin, trois équipes d'encadrement (l'instituteur, un animateur du Théâtre La Fontaine et un animateur de l'Atelier régional de musique) ont travaillé dans la classe d'octobre à décembre à raison d'une demi-heure par semaine. En dehors de ces séances, l'instituteur laissait aux enfants un certain nombre d'heures pour rédiger des textes, dessiner, imaginer des histoires, fabriquer des instruments ou mémoriser une séquence musicale.

Des réunions entre équipes permettaient une certaine coordination et les idées recueillies étaient alors examinées avec un metteur en scène (François Lauzon) et un compositeur (Alain Savouret), dont le rôle était de « rendre accessibles aux adultes les idées et les formes d'expression des enfants », *selon la jolie formule du projet. Les décors et les costumes ont tous été imaginés et dessinés par les enfants avant d'être réalisés à grande échelle ou tirés en affiches.*

Au cours du travail il s'est avéré que, si les enfants avaient tous une multitude d'idées, la difficulté commençait lorsqu'il s'agissait pour eux d'en inventer la représentation. Dès la première réunion d'adultes il est apparu d'une part que la recherche d'un thème ou d'un scénario commun aux trois classes était illusoire, et que le spectacle dépendait en fin de compte de la rencontre des soixante-dix enfants sur le plateau au cours des deux répétitions générales qui précédaient les trois représentations. D'ici là il fallait faire mûrir chaque projet, éventuellement communiquer d'une classe à l'autre avec des enregistrements vidéo.

D'autre part le terme opéra ne recouvrant aucune réalité pour des enfants de dix ans, il valait mieux renoncer à l'idée d'un spectacle à dominante musicale que de chercher à l'imposer et prendre le mot « opéra » dans le sens le plus large possible : « Il faut qu'on fasse l'univers, c'est notre univers, c'est l'univers des enfants », *comme disait une petite fille d'Arras.*

Ce que les parents et beaucoup d'autres enfants ont pu voir la semaine dernière, à Tourcoing, à Marc-en-Barœul et à Arras correspondait assez fidèlement à cela : non pas un opéra tel que l'attendaient les adultes mais un jeu scénique avec chansons, percussions, flûtes à bec, des dialogues très courts, des mouvements de groupe qui reflétaient davantage une multitude d'individualités qu'une leçon bien apprise. C'est là certainement l'aspect le plus positif de cette expérience assez singulière, puisque d'ordinaire on s'attache à faire jouer les enfants comme des adultes avec des moyens de fortune tandis qu'ici on leur donnait un vrai théâtre, de vrais instruments et de vrais costumes pour en faire, si possible, ce qu'ils voulaient.

Autant il est rare d'assister à une réalisation où la tutelle des adultes pèse si peu, autant il est difficile d'apprécier exactement la portée de cette entreprise, aussi bien pour les enfants qui y ont participé que pour ceux qui y assistaient par exemple. On va certainement beaucoup en parler dans les classes et dans les familles et tout dépendra en fin de compte de ce qu'on saura en faire sortir : l'envie de recommencer autrement ? de voir vraiment un opéra ? de chanter ou de jouer d'un instrument ?

L'Opéra des enfants, *création de prestige à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant et qui aura coûté 170 000 F environ, ne saurait être une fin en soi mais servir de point de départ pour d'autres projets et susciter une réflexion critique beaucoup plus importante que la satisfaction du travail accompli.* — G. C.

Dans « le Monde de la musique » : Rock contre nucléaire

Finie la génération de l'apolitisme et du désengagement : avec MUSE (*Musicians united for safe energy*), le rock, aux Etats-Unis, se met au service des campagnes antinucléaires. Un grand festival à Washington, suivi de cinq concerts au Madison Square Garden de New-York, un phénomène qui ne cesse de s'amplifier, de s'étendre comme une marée : Jean-François Vallée, dans « le Monde de la musique », raconte l'histoire de ce mouvement, fondé par John Hall, pour qui « il n'y a pas de rock and roll réac », et animé par Jackson Browne, Bonnie Raitt, Graham Nash, lequel déclare : « Le rock and roll peut libérer cette partie de l'âme qui a envie de s'ouvrir. » Le fait est là : « Depuis plus de dix ans, les rock stars ne se mêlaient plus de politique ; le nucléaire les a fait sortir de leur tour d'ivoire. »

★ *Le Monde de la musique,* janvier 1980, 9 F.

La mort de Darryl F. Zanuck...

Le producteur américain Darryl F. Zanuck, fondateur en 1933 de la Twentieth Century, devenue deux ans plus tard la Twentieth Century Fox, est mort samedi 22 décembre à l'hôpital de Palm Springs, en Californie. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Le dernier des grands producteurs hollywoodiens

Avec Darryl Francis Zanuck disparaît le dernier des grands producteurs du Hollywood des années 30. Il imposa une certaine conception *de la production commerciale,* eut toujours le dernier mot avec ses metteurs en scène, fussent-ils Jean Renoir *(Swamp Water)* ou George Cukor *(The Chapman Report).* Il sauva à deux reprises la Fox, aujourd'hui *la seule major company entièrement* indépendante des conglomérats.

Né le 5 septembre 1902, à Waho, Nebraska, d'un père d'ascendance suisse et d'une mère d'ascendance anglaise, il arrive très jeune à Los Angeles. *A onze ans, il incarne* une petite indienne dans un western. Il triche sur son âge pour pouvoir *aller se battre en France à la fin* de la première guerre mondiale. De retour en Californie, il gagne sa vie *comme manœuvre sur un chantier* maritime de Los Angeles. Il essaie vainement de percer à Hollywood. *Grâce à un fabricant de lotion capillaire,* il réussit à publier un recueil de trois nouvelles — des scénarios *refusés, — Habit,* qui lui vaut d'être embauché par la Warner. Il se spécialise dans le mélodrame, fait courir le chien prodige Rin-Tin-Tin.

La Warner gagne la bataille du parlant avec *le Chanteur de jazz,* dont Darryl Zanuck est le producteur délégué. Nommé directeur de production, il produit trois classiques du film de gangster et du film social : *Little Caesar* (1930, avec Edward G. Robinson), *The Public Enemy* (1931, avec James Cagney), *Je suis un évadé* (1932, avec Paul Muni). Il invente le « style Warner » à base d'action et de sujets brûlants. Mécontent des réductions de salaire imposées par la direction, il quitte les frères Warner et fonde en 1933, en *pleine dépression,* sa propre compagnie, la Twentieth Century, qui fusionne deux ans plus tard avec *la Fox de William Fox,* en difficulté, sous le nom de Twentieth Century Fox.

La Fox de Zannuk vise le rendement immédiat maximum. Elle s'impose entre 1935 et l'entrée en guerre des Etats-Unis par le spectacle pur, un mélange de Châtelet et de music-hall. Ses vedettes s'appellent Shirley Temple, pensionnaire de l'ancienne Fox, Sonja Henie, la patineuse norvégienne, Alice Faye, la chanteuse, Tyrone Power et Don Ameche, beaux garçons un peu fades. Des séries sont bâties autour de Charlie Chan (Warner Oland), de Monsieur Motto (Peter Lorre). Les superproductions comme *l'Incendie de Chicago* (1938) et *la Mousson* (1939) annoncent la Fox d'après guerre. Seul John Ford, dans la maison depuis 1921, réussit à garder un ton *original. Il réalise coup sur coup,* à partir de sujets proposés par le patron, *Young Mr. Lincoln* (1939) et *les Raisins de la colère* (1940), tous deux interprétés par Henry Fonda. Deux chefs-d'œuvre.

Mobilisé dans le Signal Corps de l'armée américaine en 1942, Darryl Zanuck supervise des documentaires pédagogiques. De retour au studio, en 1944, il produit un *Wilson* très remarqué, qui inaugure une sorte de « tradition de la qualité » américaine. Après 1945, il porte à l'écran des romans d'auteurs à la mode, des best-sellers ayant fait leurs preuves : Somerset Maugham, Ernest Hemingway, Romain Gary, sont mis à contribution (*le Fil du rasoir, les Neiges du Kilimandjaro, les Racines du ciel).* Il essaie vainement d'imposer deux de ses protégées, Bella Darvi et Juliette Gréco. Depuis 1956, il a abandonné ses fonctions de vice-président pour devenir producteur indépendant, lié à la Fox. Il s'installe à Paris, a le premier l'idée d'utiliser l'argent gelé en Europe. Il dirige pratiquement lui-même *le Jour le plus long* (1962), un triomphe au box-office. Rappelé à la direction de la compagnie, au bord de la catastrophe, il apure des comptes lourdement grevés par *Cléopâtre* (plus de 30 millions de dollars de l'époque). Il quitte *définitivement la Fox, et la profession,* à la fin des années 60. Il se retire à Palm-Springs, en Califor*nie, avec sa femme.*

Dans la seconde partie de sa carrière, il voulut conjuguer culture et superproduction. Il obtint trois fois le Irving Thalberg Award d'Hollywood, la plus haute distinction décernée à un producteur. Finalement, Darryl F. Zanuck fut peut-être davantage un personnage de roman, une sorte de Citizen Kane des années 40-60, un aventurier du cinéma, qu'un véritable créateur dans la tradition de ses collègues qui bâtirent le Hollywood du parlant, les Harry Cohn (la Columbia de Frank Capra), les Louis B. Mayer (la M.G.M. des superstars). LOUIS MARCORELLES.

...et de Peggy Guggenheim

Collectionneur d'art moderne et mécène, Peggy Guggenheim est morte dimanche 23 décembre, à Venise, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Une passion de collectionneur

Née à New-York en 1898, elle vivait à Venise depuis 1946, dans son Palazzo Venier dei Leoni, orné de sculptures léonistes, parmi ses quelques deux cent cinquante œuvres d'art qui représentent une part du meilleur de ce quifut peint et sculpté depuis le début de ce siècle.

Née dans une famille d'industriels américains où collectionner des œuvres d'art était une « nouvelle tradition », nièce de Salomon Guggenheim, fondateur du célèbre Musée d'art moderne en spirale construit à New-York par l'architecte Frank Lloyd Wright, ayant hérité d'une importante fortune, elle avait très tôt quitté le Nouveau Monde pour aller vivre en Europe, où tout l'attirait et où elle se sentait plus à l'aise pour vivre. Elle entretenait avec l'Amérique des rapports de rejet et de passion un peu comme les intellectuels, artistes et écrivains — les expatriates — qui en ces années peuplaient les cafés de Montparnasse.

Peggy Guggenheim ne manifestait qu'une passion : celle de l'art et des artistes ; sa collection d'art moderne s'est constituée à un moment où l'idée même du musée d'art moderne était à peine naissante et où, en tout cas, celui de Paris était à dix ans de sa venue au monde. Les choix de Peggy Guggenheim reflètent le goût d'un amateur d'art contemporain, dont Marcel Duchamp fut le conseiller éclairé, comme il le fut d'ailleurs de bien des collectionneurs américains. Peggy Guggenheim possédait parmi les plus beaux spécimen des Picasso, Braque, Chagall, Léger, Kandinsky, Ernst, Chirico, Miro, Masson, Tanguy...

Son premier voyage en Europe la mène à Londres en 1938. Elle y ouvre une galerie, dont l'historien d'art anglais Herbert Read fut son premier conseiller. C'est avec lui qu'elle établit la liste des artistes qui devaient figurer dans le futur musée, dont elle rêvait, liste que Duchamp devait remanier. Elle illustre le mouvement des idées et de l'avant-garde du cubisme, du futurisme, du surréalisme, de l'art abstrait...

Peggy Guggenheim arrive à Paris un peu avant la déclaration de la guerre pour acheter des tableaux. (« J'avais décidé d'en acheter un par jour », nous avait-elle déclaré, lors de l'exposition de sa collection à l'Orangerie du Louvre en 1974.) Le moment était propice. L'art était bon marché et les marchands et artistes réalisaient leurs biens. Elle paie un Dali 1 000 dollars, un Braque 1 500, et même, peu après, à New-York, un Chagall de 1920 ne lui coûte que 1 500 dollars.

La collection est sauvée grâce à l'intervention de Fernand Léger auprès des conservateurs du Louvre, qui mettaient en sûreté les œuvres d'art. Elle n'a droit qu'à 1 mètre cube de chefs-d'œuvre qu'elle décadre et roule avant d'embarquer, à Marseille, pour New-York en compagnie d'un peintre fugitif qu'elle installe dans son palais en bordure du Canal.

Sa galerie, Art of this Century, aménagée dans la 57e Rue par l'architecte surréaliste Kiesler, devient le centre de rencontre des artistes européens émigrés avec la génération naissante de jeunes artistes américains, (Pollock, Rothko, Motherwell, Still...), qui se manifestent dans son « salon de printemps » (Spring salon).

Après la guerre, en 1946, Peggy Guggenheim retourne en Europe, où cette fois elle veut vivre à Venise, au milieu de ses chefs-d'œuvre qu'elle installe dans son palais du Grand Canal.

Peggy Guggenheim avait lancé Pollock, qui débuta comme menuisier au musée de son oncle. Mais elle n'avait pas cru en Barnett Newman et pas davantage au pop' art. Elle fut, cependant, un pionnier de l'idée d'un Musée d'art moderne, et elle mit peut-être mieux que beaucoup d'institutions dans la constitution d'une collection d'art du siècle.

Elle a fait don de son palais et de sa collection à la Fondation de son oncle Solomon Guggenheim, mais sa collection devra — selon son testament — rester à Venise, « tant que la Cité restera sur l'eau », disait-elle avec humour.

JACQUES MICHEL.

■ **L'Université de Californie, à Los Angeles, rendra hommage à Alain Delon, du 7 février au 27 mars, et lui consacrera une rétrospective. Alain Delon est le premier acteur européen à faire l'objet d'une telle manifestation.**

■ **Le prix Bourdelle de sculpture vient d'être attribué à Parvine Curie. D'un montant de 2 000 francs, cette récompense décernée tous les deux ans par un jury de sculpteurs est suivie dans le courant de l'année d'une exposition au musée Bourdelle, à Paris. Née à Nancy en 1936, Parvine Curie, qui est mariée au sculpteur François Stahly, a longtemps travaillé en Espagne.**

CONCERTS Radio France

MUSIQUE AU PRÉSENT

RADIO FRANCE AUDITORIUM 105 — Samedi 5 janvier 17 heures (Entrée libre.)
Marcland - Webern
Florentz
TRIO DEBUSSY
Ensemble instrumental du NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. : Gilbert Amy

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium — Lundi 7 janvier 20 H. 30
MUSIKVEREIN QUARTETT
P. BADURA-SKODA, piano
BEETHOVEN - SCHUMANN
BRAHMS

SAISON LYRIQUE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES — Mardi 8 janvier 19 heures
MOUSSORGSKY
BORIS GODOUNOV
N. Denize, M. Sandulescu, L. Mrez, M. Swetlev, L. Anderko, C. Fanatzeanu, M. Schenk, A. Diakov.
CHŒURS ET MAITRISE DE RADIO FRANCE
ORCH. NATIONAL DE FRANCE
Dir. : Gary Bertini

Location : Radio France, salles et agences.

Seul à Paris LE MARAIS
BUSTER KEATON
Copyright R. Rohaver.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES — Mardi 22 janvier 20 h. 30 (p.e. Valmalète et M. GLOTZ) Loc. ouverte
Alexis WEISSENBERG
HAYDN - LISZT
RACHMANINOFF

A propos de la pièce S.T. de F. GARCIA LORCA

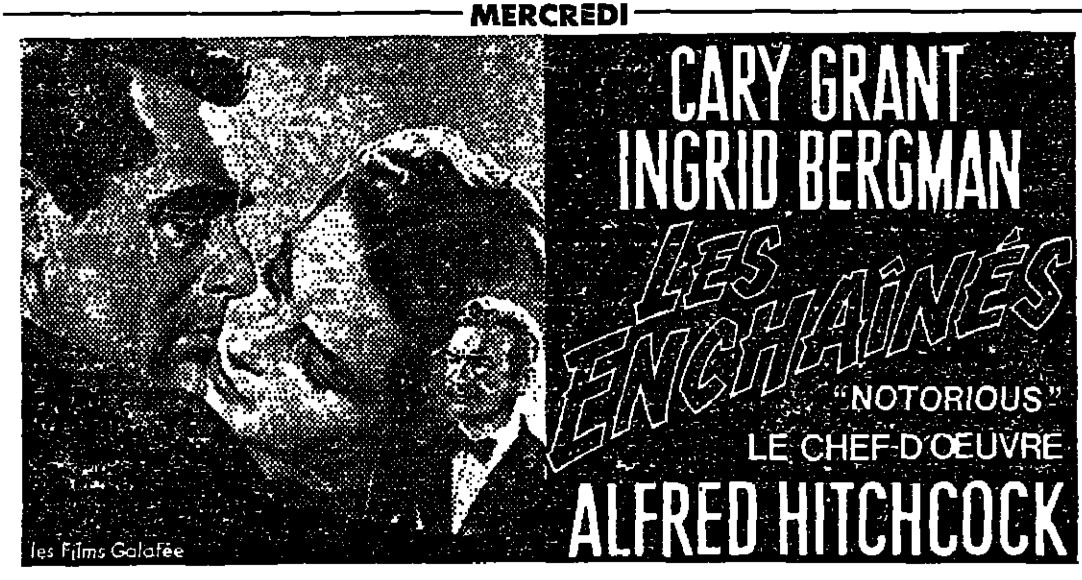
« Ici le théâtre, miroirs et draperies, est présent. » Le Figaro.
« Ce morceau de théâtre m'a électrocuté. » France-Soir Dimanche.
« Superbe distribution pour un texte très dense. » Nouvel Observateur.
« Performance des acteurs. » Nouvelles Littéraires.
Petit Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 40 F et 20 F. Tél. : 320-89-90
DERNIERE LE 5 JANVIER

un film de ROMAN POLANSKI
Tess

U.G.C. BIARRITZ (v.o.) - U.G.C. ODÉON (v.o.) - U.G.C. CAMÉO (v.f.) MAXEVILLE (v.f.) - ROTONDE (v.f.) - MISTRAL (v.f.) - MAGIC CONVENTION (v.f.) - U.G.C. GOBELINS (v.f.) - NAPOLÉON (v.f.) PARAMOUNT MONTPARNASSE (v.f.) - CYRANO Versailles (v.f.) ARTEL Créteil (v.f.) - ARTEL Nogent (v.f.) - ARGENTEUIL (v.f.) CARREFOUR Pantin (v.f.)



MERCREDI



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Coppélia.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. 30 : Vive Offenbach !
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Tour de Babel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne ; 21 h. : Messe de Noël et veillée avec l'orchestre de Cl. Luter.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche ; 22 h. : Salle d'attente.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : l'Objet aimé.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : la Triste Histoire de la séquestrée de Poitiers.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. : Stratégie pour deux jambons. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Moderne (874-94-28), 21 h. : Célébration.
Montparnasse (320-89-90), I, 21 h. : les Larmes amères de Petra von Kant ; 22 h. : Spectacle Prévert. — II, 20 h. 30 : S. T. Garcia Lorca.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous, Folleville.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Zadig. — II, 20 h. 30 : Apparences.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Des hommes et des enfants.
Poche (548-92-97), 21 h : Neige.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Les babouches font du rock mou.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimpin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : la Sainte Trinité.
Théâtre de Paris (280-09-30), 21 h. : l'Avare.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les comédies musicales

Daunou (261-69-14), 21 h. : S. O. S. Tendresse.
Mogador (285-29-80), 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Perle des Antilles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser ?
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Pierre Perret.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cotton-Club (742-10-15), 23 h. 30 : Manhattan Satin.
L'Echaudoir, 21 h. 30 : Chansons pour voir.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Christian Dente ; 22 h. 30 : Bolivia Manta, Los Rupay.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 24 décembre

Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : J.-R. Caussimon ; 22 h. : M. Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 21 h. 30 : S. Varègues.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 17 h. 30 et 21 h. : P. Sébastien.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Fernando Marques.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : J.-M. Trassard.

La danse

Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : R. Noureev, les étoiles et le Ballet de l'Opéra (Manfred, le Bourgeois gentilhomme).
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : le Ballet de Marseille R. Petit (la Chauve-Souris).

Jazz, pop', folk

Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Golf Drouot (770-47-25), 22 h. : Sorry.
Gibus (700-78-88), 22 h. : The Cannibals.
Palace (246-10-87), 20 h. : S. Gainsbourg.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Au bonheur des dames.
Riverbop (325-93-91), 23 h. et 1 h. : B. Malik, D. Lockwood, J. Van T'Hof et A. Romano.
28-Rue-Dunois (584-72-00), 18 h. : Nuit non stop, Sugar Blue.

Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 22 h. : O. Bailleux, orgue (Dufay, Bouzignac, Couperin).
Eglise Saint-Eustache, 22 h. : Autour de J.-S. Bach et de sa famille.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix - huit ans

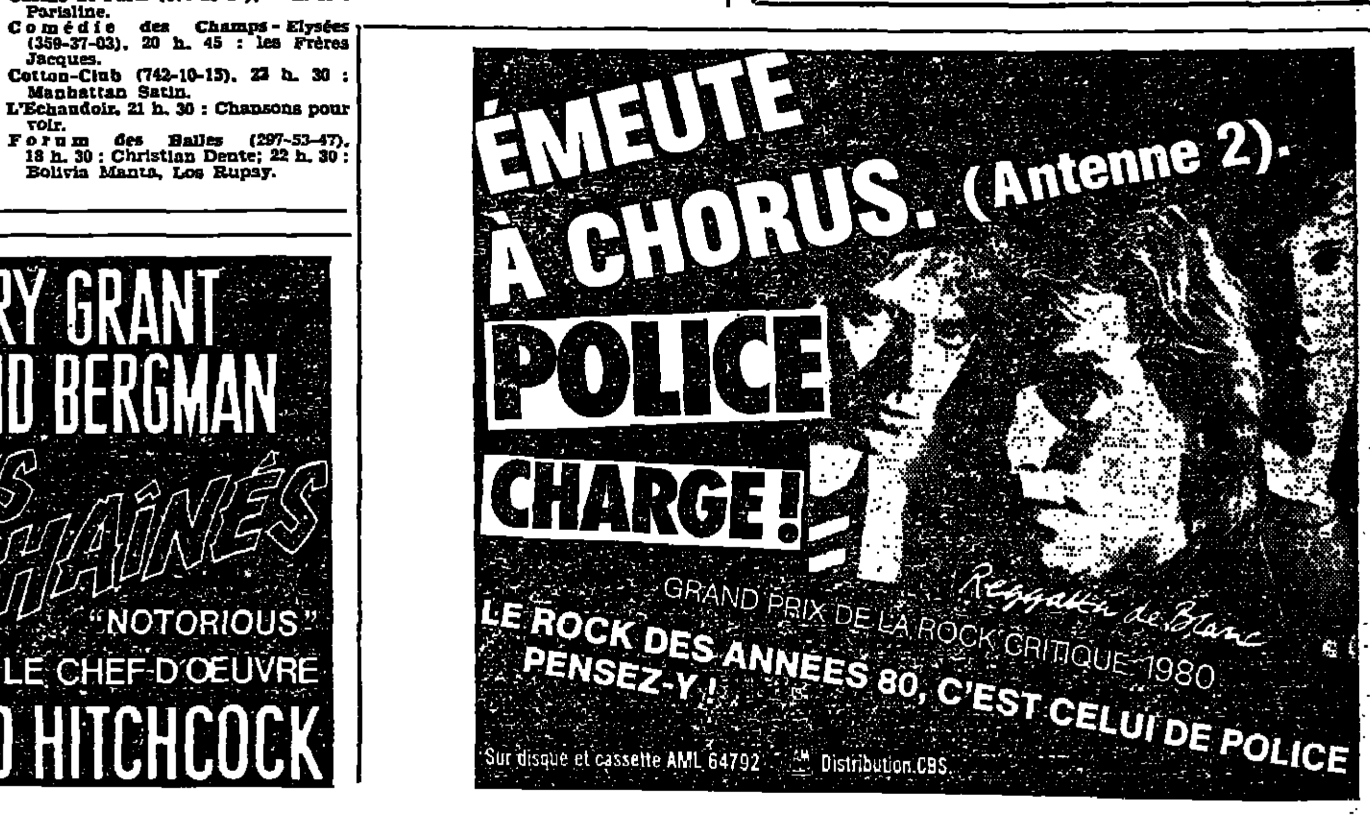
La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : les Fils de l'eau, de J. Rouch et R. Rosfelder ; 17 h. : la Maternelle, de J. Benoit-Levy.

Les exclusivités

ALBUM COUNTRY MUSIC (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CHER PAPA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Quintette, 6e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CUL ET CHEMISE (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenuë - Montparnasse, 14e (544-25-02).
DES MORTS (Fr.-Belg.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), h. spéc.
DON GIOVANNI (Fr., v.o. It.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48), en soirée ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles - Convention, 15e (579-33-00) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
INTERIEURS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A.) (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.), Richelieu 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13 ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Madeleine, 8e (742-03-13).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. / v.f. : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 5e (544-57-34).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RACE D'EP (Fr. (**) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SANS ANESTHESIE (Pol.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

MEPHISTO
Le roman d'une carrière d'après Klaus Mann
THEATRE DU SOLEIL
Cartoucherie, 374 24 08
Mardi 25 décembre et mardi 1er janvier pas de soirée mais matinée à 15 h 30



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

SEXTETTE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e 548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.,v.f. : Vendôme, 2e (742-97-52); v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).
LA TERRE EST PLATE (Dan.-Port., v. port.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TOUBIB (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e 225-18-45).

Les grandes reprises

ANNE ET LES LOUPS (Esp., v. o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BAMBI (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LES AVENTURES DE RABBI JACOB (F.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace (354-07-76).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; *Denfert, 14e (354-00-11).*
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BOB MARLEY (A., v.f.) : Hollywood, 9e (770-10-41).
LA BETE (Fr.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES CAVALIERS (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CID (A., v.f.) : Escurial (707-28-04).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET (A., v.f.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); George-V, 8e (225-41-46).
LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (F.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en mat.
FLESH (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
FOLIE-FOLIE (A., v.f.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
FEDORA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FOLIE DES GRANDEURS (F.) : Club, 9e (770-81-47).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JIMM HENDRIX (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE LAUREAT (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins*, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : *14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).*
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NASHVILLE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

I ... COMME ICARE, film français d'Henri Verneuil : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Nation*, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24 ; Wepler, 18e (387-50-70).
AIRPORT 80 CONCORDE, film américain de David Lowell Rich. V.O. : *U.G.C. Danton, 6e* (329-42-62) : Marignan, 8e (359-92-82); Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.F. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BUFFET FROID, film français de Bertrand Blier : Paramount-Marivaux, 2e (290-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QU'IL EST JOLI GARÇON L'ASSASSIN DE PAPA, film français de Michel Caputo : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
RATATAPLAN, film italien de Maurizio Nichetti (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz, 8e (359-42-33) — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) · U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; *Napoléon, 17e (380-41-46)* ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REGGAE SUNSPLASH, film américain de Stephan Paul : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29); Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
LE SECRET DE LA BANQUISE, film américain de Don Sharp (v o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORCA (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ORFEU NEGRO (Fr.-Bré., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), 70 mm.
PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PARIS BEGUIN (F.) : Action-République, 11e (805-51-33).
PEAU D'ANE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
QUELQUES MESSIEURS TROP TRANQUILLES (F.) : Club, 9e (770-81-47).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), en mat. ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris, 8e (225-03-30) ; Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. ; Athéna, 12e (343-07-48), en mat. ; Parnassiens, 14e (329-83-11), H. Sp. ; *Cambronne, 15e* (734-42-96), en mat. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic-St-Germain (622-87-23) ; Olympic 14e (542-67-42).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
THE SERVANT (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
TOMBE LES FILLES (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TRESOR DES PIEDS NICKELES (Fr.) Panthéon, 5e (354-15-04).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
WEEK-END (Fr.) Racine, 6e (633-43-71).
YOLANDA ET LE VOLEUR (A., v.o.) Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : George V, 8e (225-41-46) en mat.

Les festivals

LA PANTHERE ROSE, Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : la Malédiction de *la panthère rose.*
FRED ASTAIRE, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Joyeuse Divorcée. — Action La Fayette, 9e (878-80-50), v. o. : Top Hat.
LES MARX BROTHERS, v.o., Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : les Amants de la nuit.
EXPRESSIONNISME ALLEMAND, v. o., Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : le Dernier des hommes.
LAUREL ET HARDY, v.o., Studio Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. : Têtes de pioche ; Livreurs, sachez livrer ; 17 h. 30 : En croisière ; les Joies du mariage ; 19 h. 30 : les Conscrits ; Maison de tout repos ; 21 h. : la Bohémienne ; les Deux Vagabonds ; 22 h. 30 : les As d'Oxford ; Drôles de locataires.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : Hair.
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93), 14 h. 30 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; 16 h. 15 : les Aventures de Robin des bois · 18 h. et 20 h. 15 : les Petites Fugues.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04) (v.o.), en alternance : le Crime de l'Orient-Express ; le Ballon rouge ; Crin-Blanc ; Il était une fois la révolution ; le Cerf-Volant du bout du monde ; le Sixième Continent.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I : 11 h. : Let it be ; 12 h. 40 : Easy Rider ; 14 h. 30 : la Ballade des Dalton ; 16 h. 15 : le Lauréat ; 18 h. 10 : le Charme discret de la bourgeoisie ; 20 h. : New-York New-York ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; 23 h. 50 : Flesh Gordon. — II, 11 h. 30 : Chien de paille (v.f.) ; 13 h. 30 : Iphigenie ; 15 h. 40 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 40 : John Mc Cabe ; 19 h. 50 : Délivrance ; 22 h. : Midnight Express ; 24 h. : The Song Remains the Same.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o. - I. : 14 h. 10 : Bilitis ; 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 05 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Cabaret ; 22 h. 35 et 0 h. 30 : Orange mécanique. - II : 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 05 : Easy Rider ; 17 h. 55 : A la recherche de M. Goodbar ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 22 h. 40 : Hiroshima mon amour ; 0 h. 15 : A bout de souffle.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97), (v.o.). En alternance : le Petit Poucet ; Goldorak : la Guerre des étoiles (v.f.) ; Family Life ; El Topo ; Céline et Julie vont en bateau ; Lisztomania ; Cul-de-sac ; Sweet Movie ; la Vallée ; l'Antre.
JACQUES TATI, Maillot-Palace, 17e (574-10-40). — En alternance : Jour de fête ; Mon oncle ; les Vacances de M. Hulot.
HOMOSEXUALITE, Maillot-Palace, 17e (574-10-40). — En alternance : Outrageous ; la Conséquence ; la Tendresse des loups ; Sébastiane.
LES TEMPLIERS, 3e (272-94-56), v.o. — En alternance : Dersou Ouzala ; l'Arbre aux sabots.
MARILYN MONROE, Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), v. o. : Niagara.

Les séances spéciales

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
L'ARNAQUE (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : 20 h 30.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZERO (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

MONTE-CARLO - ÉLYSÉES LINCOLN - BERLITZ - SAINT-LAZARE PASQUIER - GAUMONT RICHELIEU - PARAMOUNT GALAXIE CLICHY PATHÉ - 7 PARNASSIENS - SAINT-GERMAIN STUDIO 14 JUILLET BEAUGRENELLE - GAUMONT SUD - GAUMONT HALLES LES NATION - GAUMONT Evry - BELLE-ÉPINE Thiais - MULTICINÉ Champigny - TRICYCLE Asnières - FRANÇAIS Enghien - VELIZY PARLY 2 - FLANADES Sarcelles - STUDIO 78 Maisons-Laffitte GAMMA Argenteuil

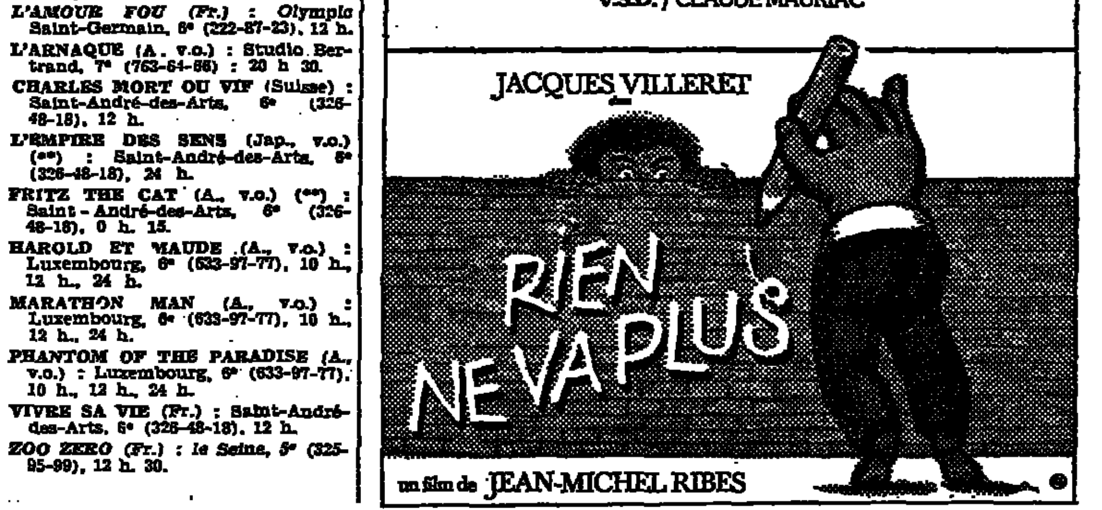
Du rire joyeux, du rire satirique, du rire fin, du rire fou, c'est la folie totale. Il faut voir ce film.
FRANCE-SOIR / ROBERT CHAZAL

RIEN NE VA PLUS
Le plus grand succès comique de cette fin d'année.
EUROPE 1 / MICHEL PASCAL

On ne s'ennuie pas une seconde, ce qui est rare.
TÉLÉ 7 JOURS / GÉRARD LENNE

RIBES nous régale d'un magistral récital sur la bêtise. Ça explose. Un "moment irrésisto-suréalisto-explosif !" C'est du nanan !
PARISCOPE / JOSÉ BESCOS

Vaut le dérangement... Jeu époustouflant... Satire cruelle de divers milieux parisiens et français comme "Manhattan" l'est d'un certain New York. Nos ridicules sont exprimés avec autant de justesse que le fit et y réussit Woody Allen
V.S.D. / CLAUDE MAURIAC



GAUMONT COLISEE • MERCURY • GAUMONT RICHELIEU • WEPLER PATHE • PARAMOUNT OPERA MONTPARNASSE PATHE • QUINTETTE • LE QUARTIER LATIN • PARAMOUNT MAILLOT 4 • MAYFAIR ST-LAZARE PASQUIER • PARAMOUNT BASTILLE • GAUMONT SUD • PARAMOUNT GALAXIE • NATION CAMBRONNE • GAUMONT LES HALLES
MULTICINE Champigny • PATHE Belle Epine • GAUMONT Evry • ALPHA Argenteuil • AVIATIC Le Bourget TRICYCLE Asnières • VELIZY 2 Vélizy • BUXY Val d'Yerres
C2L Versailles • PARINOR Aulnay • FRANÇAIS Enghien • ARTEL Rueil



LE PARIS - GAUMONT LES HALLES - LE MADELEINE - ATHÉNA - CAMBRONNE - CLICHY PATHÉ LES PARNASSIENS - LES 3 VINCENNES - PARAMOUNT - MARIVAUX



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 24 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Festival de Noël.
Emission de G. Bontempelli. Avec Mireille Mathieu, Tino et Laurent Rossi, Michel Legrand, P.-J. Vaillard, Ch. Goya, La Bande à Basile, G. Brassens, L'illusionniste Jan Madd. 21 h. 50, Petite Suite sur glace ; 22 h., Etoile sur Bethléem (Mondovision) : veillée de Noël sous le signe de l'Année de l'enfant, depuis Israël, France, Nouvelle-Zélande, Canada, Bethléem, Norvège, Etats-Unis, Grande-Bretagne.
23 h Le Grand-Père volant.
Téléfilm de D. Vilson. Réal. L. Elikann. Avec J. Albertson, A. Barbeau, M. Drier.
23 h 55 Messe de minuit (en Eurovision)
Célébrée par Sa Sainteté le pape Jean-Paul II. *Commentaires du Père Dagonet.*
En direct de l'abbaye du Bec-Hellouin, avec la schola des moines et moniales.

Avec la Chorale Saint-Ignace de Loyola, de Pampelune ; la Maîtrise de la Résurrection, d'Asnières ; les enfants de la Chorale camerounaise Oyenga Beti : R. Hossein, D. Manuel, M. Piccoli, A. Lagoya, F. Lodéon, *A. Kremsky, F. Rabbath, M. Nordmann,* Y. Uyama, B. Merlino ; le Groupe Ayacucho, J.-P. Leroy et B. Soustrot, le Quatuor des trombones de Paris, la Quintette de cuivres G. Touvron, M. Murholz.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Jean Le Poulain.
O gai Noël.
21 h 40 La Fabrique, un conte de Noël.
Dramatique de Pascal Thomas.
Adaptation réussie d'une nouvelle où Marcel Aymé a pris les accents d'un Dickens : le monde industriel naissant.
22 h 20 Veillée : Noël dans la lumière.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h FR 3 - Jeunesse.
18 h., Elephant boy ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme : les premiers empires.
18 h 55 Tribune libre.
Le Comité national d'entraide pour les réfugiés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les petits papiers de Noël : à Toulon.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma public : « le Roi des rois ».
Film américain de N. Ray (1960), avec J. Hunter, S. McKenna, H. Hatfield.
La vie de Jésus, son message d'amour et de fraternité, son arrestation, son procès, sa mort sur la croix du Golgotha.
Film religieux d'un parfait conformisme hollywoodien, où, à part quelques compositions plastiques, on ne retrouve rien du talent de Nicholas Ray.
23 h Une prière qui danse.
Texte de H. Bleskine ; réal. F. Rossif ; avec la participation de S. Panigrahi, les chœurs de la Croix d'ébène de Yaoundé et *M. Dupeley.*
24 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts : Exposition Géricault à la Villa Médicis à Rome.
20 h., « le Retour d'Iphigénie », d'Y. Ritsos, avec E. Weisz et D. Berlioux.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Chair d'incarnation et chair de résurrection, la théologie du jour de Noël.
22 h. 30, Nuits magnétiques.
23 h., Messe de minuit, à la cathédrale de Nouméa, chants par divers ensembles locaux, prédication du R.P. Bro.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six - Huit : Jazz - time ; 18 h. 30, La mémoire et l'espérance, par C. Santelli, en direct de l'Auditorium 106 : « les Rameau », pièces pour clavecin, première suite (Rameau) ; Cantate « Orphée » (Rameau) ; *Quatuor « Parisien » (Telemann).*
20 h. 30, Semaines internationales de Lucerne 1979 : Ouverture de « Médée » (Cherubini) ; « Concerto pour piano n° 1 » (Brahms) ; « Symphonie n° 6 » (Chostakovitch), par l'Orchestre du Festival, dir. Kiril Kondrachine, avec K. Zimerman, piano.
22 h. 30, La mémoire et l'espérance, par C. Santelli : Michel Bouquet écoute Mozart ; 23 h. 15, Office grégorien de Noël : Invitatoire ; Troisième Nocturne, généalogie ; Te Deum de l'office de nuit ; 0 h., Carillon ; Musique vivante ; Ephémérides ; 1 h., La nuit écoute : pianistes en liberté (Mozart, Ravel, Chopin).

Mardi 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Orthodoxie.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
Les Arméniens à Bucarest.
10 h Présence protestante.
11 h Messe du Jour de Noël.
En direct de Courchevel (Savoie). Prédication du Père A. Ponsar. Commentaires du Père P. Abeberry. Chorale et musique par le Groupe du Bachal.
12 h Bénédiction urbi et orbi.
Par Sa Sainteté le pape Jean - Paul II, en direct de Rome. Commentaires du Père Ph. Dagonet.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Cinéma : « les Voyages de Gulliver ».
Film américain de D. et M. Fleischer (1939).
Les aventures de Gulliver, héros du roman de Swift, aux pays des nains et des géants. Film d'animation de long métrage, destiné à concurrencer les productions Disney. Humour pour adultes.
14 h 50 Les visiteurs de Noël.
Emission de Ch. Izard. Avec les marionnettes Sibor et Bora ; Petula Clark et des enfants britanniques ; 14 h. 55, Raggedy Ann (dessin animé) ; 15 h. 25, Les bons, les drôles et les méchants, avec J. Trémolin (le monde de Walt Disney) ; 15 h. 40, Daffy Duck (dessin animé) ; 15 h. 50, Feuilleton : Le Club des cinq (2e partie).
16 h 15 Bonjour M. Courteline.
Emission de Cl. Dufresne ; réal. P. Paviot. Hommage à Courteline, avec J. Marin, G. Tréjean, M. Simon, J.-C. Brialy, C. Cellier, J. Charon, C. Piéplu, J. Maillan, L. Badie, A. Mottet, Ch. Marin, etc.
17 h 10 Cinéma (cycle Bourvil) : « Cadet Rousselle ».
Film français de A. Hunebelle (1954) ; avec F. Périer, D. Robin, M. Lebeau, Bourvil, N. Roquevert (rediffusion).
Sous la Révolution, le Consulat et l'Empire, les aventures d'un bon garçon, courageux, et coureur de jupons
L'histoire de France malmenée avec humour dans une pâle imitation de Fanfan la Tulipe.
18 h 50 Un jour, un enfant.
19 h 5 Le gala des galas : Trente millions de Noël.
Emission de J.-P. Hutin à l'Espace Cardin. Réal. P.-R. Benhaloum. Avec M. Mathieu, E. Macias, S. Distel, M.-P. Belle, Ch Goya, les Charlots, L. Voulzy, A. Sapritch, J. Legras, M. Dadi, l'Orchestre d'enfants Loewenguth, la Chorale des Petits Chanteurs de Chaillot, l'Orchestre d'accordéons de Paris et le concours exceptionnel de la Fanfare *de la Cavalerie de la Garde Républicaine.*
20 h Journal.
20 h 30 Tom Jones (en différé du Festival d'Albi 1979).
22 h 20 Les enfants du Proche-Orient.
Documentaire de R. Pic.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours de la Belle Epoque.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Si tous les enfants du monde.
14 h 35 Dessin animé : le Jeune Meunier et les Trois Chatons.
15 h 40 Théâtre : le Tour du monde en 80 jours.
De Pavel Kohout, d'après le roman de Jules Verne. Avec D. Ceccaldi, R. Pierre, J.-P. Darras.
17 h 55 S.V.P. Disney.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Le Noël de la panthère rose.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Cent dollars pour un shérif.
Film américain de H. Hathaway (1969). Avec J. Wayne, G. Campbell.
En 1880, une gamine de quatorze ans loue les services d'un vieux shérif pour rechercher l'assassin de son père.
L'aventure pour l'aventure et John Wayne, le dur-à-cuire, aux prises avec Kim Darby, enfant terrible.
22 h 35 L'Opéra sauvage.
Série documentaire de Frédéric Rossif.
23 h 35 Journal.
23 h 50 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h FR 3 Jeunesse.
Aglaë et Sidonie ; Les aventures de Peter ; 16 h. 10, Lassie : les lapins ; 16 h. 40, Mon ami Guignol ; les campeurs : 16 h. 55, TV labyrinthe ; 17 h., Le jardin des Vaucker ; *17 h 30, Une nuit de Noël à Storichebeim ;* 18 h., Les amis de nos amis : les enfants de Chypre ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme.
18 h 55 Tribune libre.
Le Secours catholique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Document : Dix pour vivre.
Un film de l'UNICEF consacré à la définition d'une charte des enfants et produit par dix pays différents.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les petits papiers de Noël : à Narbonne.
20 h 25 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Ivanhoé ».
Film américain de R. Thorpe (1952), avec R. Taylor, E. Taylor, J. Fontaine, G. Sanders, F. Currie, N. Wooland, G. Rolfe. *(Rediffusion.)*
Un chevalier saxon lutte contre le prince Jean et ses amis normands pour faire rendre le trône d'Angleterre à Richard Cœur de Lion. Film d'aventures, spectaculaire et attachant, d'après le roman de Walter Scott.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Noël vu par le cinéma.
8 h., Les chemins de la connaissance : Métamorphoses de Siegfried.
8 h. 32, Les empires du froid.
8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres.
9 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
9 h. 30, Protestantisme.
10 h., Messe à la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-du-Bon-Secours à Paris.
11 h., Le don de l'enfance (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : Yves Duteil.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « les Contes de Poindi », de J. Mariotti.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Un conte en faveur des réfugiés d'Indochine : « Coucou la fourmi »
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Sciences et défense.
20 h., Dialogues avec... B Heuvelmans et J.-P. Clébert : les dragons, histoire et mythologie.
21 h. 15, Musiques de notre temps : « la Mer », de Debussy ; « Tout un monde lointain », de Dutilleux ; andante du « Premier concerto pour piano » (Bartok).
22 h. 30, *Nuits magnétiques.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien - Musique ; 8 h., Office grégorien de Noël, « Laudes » ; Kiosque.
9 h. 2, Noëls d'Europe et du monde méditerranéen.
10 h. 15, Le matin des musiciens : Il va naître, Il est né, Alleluia. Ensemble Venance Fortuna (grégorien et musique ancienne) : *Esther Lamandier ; Groupe An Debrerezed* Skouarn ; Ensemble faux - bourdon, avec Claude Flagel : œuvres de Dandrieu, Barozai, Scheidt, Chedeville, Balbastre, Saboly et Noëls traditionnels ; Chant de la Sibylle (Traditionnel Majorque), par l'Escolania de *l'abbaye de Lluc ; Neuf Noëls (M.-A. Charpentier),* dir. J.-C Malgoire ; 12 h., Office grégorien de Noël, « Sexte ».
12 h. 15, Musique de table, musique de charme 13 h., Le métier d'arrangeur ; 13 h 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Office grégorien de Noël, « None ».
14 h. 15, Musiques : « Microkosmos », extraits (Bartok), avec C. Helffer ; « Children's corner », extraits (Debussy), avec N. Lee ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Harmonies de Noël ; 16 h. 30, Office grégorien de Noël, « Secondes Vêpres » : Musica notturna di Madrid (Boccherini) ; « Oratorio de Noël » (Saint-Saëns), dir Dichter Hellmann ; « Aria » (J. Alain), avec *M.-C. Alain*
18 h. 2, Six - Huit : Jazz - time ; 18 h. 30, La mémoire et l'espérance.
20 h. 30, Concert : « Ouverture du directeur de théâtre » (Mozart) ; « Concerto pour trompette et orchestre n° 2 » (Haydn) ; « Concerto *pour trompette et orchestre » (Jolivet) ;* « Symphonie n° 1 » (Dutilleux), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec G Touvron.
22 h. 30, La mémoire et l'espérance : Michel Bouquet écoute Mozart ; 0 h. 5, Musique *vivante, Mozart :* « Quatuor en sol mineur K 478 » ; « Adagio pour deux clarinettes et trois cors de basset K 441 en si bémol » ; 1 h., La nuit écoute (Schubert, Mozart).

CATASTROPHES

Pendant la tempête, du 15 au 19 décembre

LA MARINE NATIONALE A ASSISTÉ HUIT NAVIRES EN DIFFICULTÉ AU LARGE DE BREST

La marine nationale est intervenue chaque jour pour secourir, assister et rechercher plusieurs bateaux pendant la tempête qui a fait rage, entre le 15 et le 20 décembre, le long des côtes bretonnes, a indiqué vendredi 21 décembre le ministère de la défense.

Huit bâtiments (cargos, caboteurs, chalutiers) ont été assistés par des unités de la marine nationale stationnées à Brest.

Les Breguet Atlantic, les Alizés et les hélicoptères Lynx de l'aéronautique navale ont consacré plus de cinquante heures de mission à rechercher et à retrouver les chalutiers bretons dont on était sans nouvelles, les 15, 16, 17 et 18 décembre. Le 19 décembre, un hélicoptère Super-Frelon, de la base aéronavale de Lanveoc-Poulmic, réussissait, de nuit, l'évacuation par héli-treuillage des cinq membres d'équipage d'un caboteur panaméen qui coulait peu après devant Ouessant.

Interventions en Méditerranée

D'autre part, le mauvais temps a nécessité par deux fois, le 22 décembre, l'intervention de la marine nationale en Méditerranée. Les vents soufflant parfois à la vitesse de 140 km-h ont entraîné à la dérive une barque remorquée entre Barcelone et Fos. La barge a été repérée par un Breguet Atlantic, et le remorqueur Abeille *Provence*, venu de Toulon, a réussi à en reprendre le contrôle.

Un pétrolier italien, le *Gilame*, a lancé, le 22 décembre, un appel de détresse. Le bâtiment a été repéré par un avion et le porte-avions *Foch* s'est porté à son secours.

ACCIDENT D'AVION EN TURQUIE : TRENTE-NEUF MORTS

Ankara *(Reuter)*. — Un Fokker F-28 de la compagnie Turkish Airlines, qui effectuait le 23 décembre une liaison intérieure, s'est écrasé en flammes sur une colline près d'Ankara. La catastrophe a fait trente-neuf morts. Trois passagers et une hôtesse ont pu être retirés encore en vie de la carcasse disloquée de l'appareil. Celui-ci avait perdu le contact radio alors qu'il effectuait ses manœuvres d'approche près de l'aéroport d'Ankara, à proximité du village du Guouk.

Cet aéroport était pratiquement fermé à tout trafic aérien depuis cinq jours en raison d'un épais brouillard. Malgré les recherches, la « boîte noire » de l'avion qui devrait permettre d'établir si l'accident est dû à une erreur de pilotage ou à une défaillance technique n'avait pas encore été retrouvée lundi matin 24 décembre.

● *Trois morts dans le naufrage d'un chalutier de Saint-Nazaire.* — Trois marins, constituant l'équipage du chalutier « le Flimiou », ont péri noyés dans la nuit du 23 au 24 décembre, au large du Croisic (Loire-Atlantique). « Le Flimiou » s'est échoué vers 2 heures du matin à un mille au nord-ouest du phare de la Banche, au large du Croisic. Quand les secours sont arrivés sur place, les sauveteurs n'ont pu que repêcher, vers 9 heures du matin, les cadavres des trois marins.

● *Accident d'avion en Nouvelle-Guinée : 15 morts.* — Un avion de construction australienne s'est écrasé le 23 décembre contre le flanc d'une montagne à une soixantaine de kilomètres au nord de Port-Moresby en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il n'y a aucun survivant. — *(A.P.)*

PRESSE

Un « divorce »

(Suite de la première page.)

Le Progrès Dimanche revient dans le giron de la société Delaroche alors que ce titre, malgré une possession de 49,9 % de ses actions par M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du *Progrès*, dépendait de M. Jean Gallois directeur général du *Dauphiné libéré*. Inversement, M. Lignel ne sera plus actionnaire du nouveau *Dauphiné libéré* dominical. Les arbitres ont tranché logiquement : les actifs de la société SERP seront partagés *Le Progrès* disposera d'une nouvelle rotative à Chassieu, tandis que *le Dauphiné libéré* disposera d'une rotative du même type à Veurey (centre d'impression de titres grenoblois). Le solde de ce nouvel équilabrage des titres du septième jour devrait être favorable au *Progrès*.

2) Au 1er janvier 1980, la société AIGLES, société commune de rédaction, sera vidée de sa substance : la confection de pages communes ne sera en effet plus assurée. Et la fin de l'agence AIGLES marque le départ d'une « *course à l'embauche* ». Trouver plus de deux cent cinquante journalistes en une semaine, tel est, semble-t-il, l'objectif que s'est fixé M. Jean-Charles Lignel. Déjà, des transferts du *Dauphiné libéré* vers *le Progrès* ont été opérés. Certains services du *Journal Rhône-Alpes* (groupe *Dauphiné libéré*) ont, semble-t-il, vu fondre leurs effectifs rédactionnels, tandis que les « contacts » dans les centres et les agences des départements — secteur-clé pour des quotidiens régionaux — paraissent imminents.

Du passé commun, il ne subsiste qu'un « *maintien provisoire* » des sociétés RAD (diffusion) et OPE (impression). Les juges-arbitres ont en outre entériné officiellement « *la cessation de la publicité commune* ».

M. Amede-Manesme, ancien président de la Compagnie des experts-comptables près la cour d'appel de Paris, a été désigné comme expert financier. Il aura la charge de l'inventaire de la valeur des matériels et des investissements et devra, dans les six mois, fixer les modalités du partage.

On ne sait pas encore qui devra assumer la responsabilité et donc le coût de la rupture. C'est un point sur lequel les juges-arbitres n'ont pu s'accorder. Mais leur décision met, d'ores et déjà, fin à treize ans d'histoire commune. *Ce Nouvel An verra paraître* deux titres régionaux totalement différenciés : c'est déjà un événement.

Signalons d'autre part que les *éditions dominicales du Progrès*, du *Dauphiné libéré*, du *Journal Rhône-Alpes* et de *Dernière heure lyonnaise*, imprimées à Chassieu, n'ont pu paraître le 23 décembre, par suite d'une grève-surprise des rotativistes, déclenchée samedi soir. Ce mouvement, sans rapport avec le « divorce » intervenu dans le groupe, visait à protester contre les poursuites engagées par la SERP à l'encontre de neuf rotativistes pour « *entrave à la liberté du travail* ». L'action judiciaire a été éteinte entre-temps.

CLAUDE RÉGENT.

LES SIX SOCIÉTÉS DE SERVICE

Tout le système du groupe Progrès-Dauphiné libéré *— créé en 1966, selon des accords signés pour vingt-cinq ans — repose essentiellement sur le fonctionnement des dix sociétés de service suivantes :*

— AIGLES (agence régionale d'informations), spécialement chargée de la partie rédacitonnelle avec 507 journalistes et plus de 3 000 correspondants et informateurs répartis dans les quinze départements de la région « couverte » par le groupe ;

— E.P. 1 (Entreprise de presse numéro 1), qui comprend trois centres : Grenoble-Veurey, Lyon-Chassieu et Saint-Etienne, et qui est chargée essentiellement de l'impression des journaux ;

— P.P.H. (Presse Publicité Havas), qui gère la publicité ;

— R.A.D. (Rhône-Alpes diffusion) : messageries ;

— Data Presse, qui gère l'information du groupe (photocomposition) ;

— S.E.R.P. (Société d'éditions régionales de périodiques), qui concerne les journaux du septième jour.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable, les Rédacteurs du *Monde*, sont convoqués le jeudi 10 janvier, à 15 h. 30, au siège de la société, 5, rue des Italiens, pour y tenir une assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement, avec l'ordre du jour suivant :
— Modification de l'article 24 *bis* des statuts de la S.A.R.L. *le Monde* concernant la répartition des bénéfices ;
— Situation statutaire du futur directeur de la publication ;
— Questions diverses.

Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe
les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Téléphon. (le soir) : 707-83-64

ÉDUCATION

LES ACTES DU COLLOQUE SUR « L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE » SONT PUBLIÉS

Les actes du colloque sur « l'apprentissage et la pratique de la lecture à l'école », qui a eu lieu en juin dernier à Paris sous la présidence de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation *(le Monde* du 16 juin), viennent d'être publiés par le Centre national de documentation pédagogique (1).

En trois cent quarante pages, l'ouvrage rend compte des deux journées de débats. Il publie aussi les rapports établis auparavant par sept groupes de praticiens et de chercheurs, ainsi que des bibliographies établies par l'Institut national de la recherche pédagogique. Cet ouvrage est diffusé à dix mille exemplaires auprès des responsables du système éducatif et des animateurs pédagogiques.

Au cours du deuxième trimestre, une plaquette tirée à cent vingt mille exemplaires, destinée aux maîtres de cours préparatoires, servira de base aux réunions de formation, d'animation et de réflexion menées durant toute l'année 1980 sur le thème de l'apprentissage et la pratique de la lecture à l'école.

(1) « Apprentissage et pratique de la lecture à l'école », actes du colloque de Paris, Centre national de documentation pédagogique, mémoires et documents scolaires.

● *Manifestation des instituteurs, au printemps prochain.* — Pour mettre l'accent sur l'importance de la « *qualité du service public d'éducation* », le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) organisera une manifestation nationale à Paris, au printemps prochain. La période choisie est l'époque de la préparation par les recteurs des mesures de redéploiement qui entraîneront des fermetures de classes à la rentrée de septembre 1980. Le SNI-P.E.G.C. recourra à la grève nationale, dont il a adopté le principe, s'il n'obtient pas les assurances qu'il réclame à propos de l' « *autoritarisme* » et des « *menaces sur le droit syndical* ».

● *Inscriptions au CAPES et à l'agrégation.* — Le ministère de l'éducation annonce que les dossiers d'inscription aux concours d'agrégation et du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) pour 1980 doivent être déposés avant le 15 janvier 1980.

★ *Pour tous renseignements,* s'adresser au service des concours de l'académie du lieu de résidence. Pour le CAPET (enseignement technique), les candidats adresseront leur demande d'inscription au ministère de l'éducation, direction des personnels enseignants de lycées, sous-direction du recrutement et de la formation, bureau C.P.E. 10, 34, rue de Châteaudun, 75009 Paris.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

INFORMATIONS «SERVICES»

CIRCULATION

Routes d'hiver

Tous les huit ou dix ans, à la fin de décembre ou au cœur de janvier, une arrivée brutale du froid, du vent, de la neige transforme en pièges pour automobiles et camions d'importantes portions de routes.

En 1970, du 25 au 31 décembre, plusieurs milliers de véhicules furent pris comme dans une nasse sur l'autoroute de la vallée du Rhône. Il y a onze mois, à la veille de la nouvelle année et jusqu'au 15 janvier, des dizaines de voitures furent piégées sur les routes de départements — tels le Loiret et l'Eure-et-Loir — dont, pourtant, le climat est habituellement peu rigoureux. Ici et là, il fallut improviser des secours, ouvrir des salles municipales et des écoles pour recueillir des automobilistes qui avaient dû abandonner leur véhicule.

Comment donc assurer durant les mois d'hiver une plus grande sécurité sur les routes et aussi un écoulement plus régulier du trafic. Les routes assurent les neuf dixièmes en trafic des voyageurs et la moitié de celui des marchandises, et la circulation hivernale y atteint aujourd'hui la densité qu'on n'y trouvait, il y a dix ans, qu'au plus fort des « pointes » d'été.

Sur les 28 000 kilomètres du réseau national de routes, la moitié environ — surtout dans le nord, l'est et le sud — sont déjà équipés pour l'hiver. Les moyens manquent, en revanche, sur les routes moins fréquentées.

Il paraît exclu que les collectivités puissent un jour proche disposer de crédits suffisants, de machines assez nombreuses et d'une assez grande quantité de sel pour qu'elle puissent dégager rapidement les routes bloquées inopinément.

La direction générale des routes du ministère des transports fait ce qu'elle peut pour faire face... Compte tenu de l'expérience de l'hiver dernier, elle a décidé de doter de matériels de raclage les départements (ceux de l'Ouest notamment) à climat peu rigoureux. De même, deux départements de montagnes — dans le Centre — ont reçu des « fraises » à neige : ils pourront les prêter, le cas échéant, à la région parisienne proche.

D'autres mesures seront prises (ou l'ont déjà été) pour faciliter le dégagement des axes de circulation rendus impraticables en raison du froid : stocks de sel, meilleurs moyens de liaison radio, et aussi information du personnel spécialisé et des usagers des routes.

Il reste que les collectivités locales (départements, communes) doivent aussi (et sans doute d'abord) compter sur elles-mêmes pour rouvrir rapidement les routes et les rues enneigées ou verglacées.

Aussi l'Union routière vient-elle d'éditer à l'intention des responsables locaux une brochure contenant indications pratiques et conseils pour mieux assurer la « circulation routière en période de gel » et, à tout le moins, être un peu moins démuni pour riposter aux imprévus de l'hiver.

ALPHONSE THÉLIER.

★ Union routière de France, 54, avenue Marceau, 75008 Paris.

LES FRANÇAIS ET LES MOTARDS. — Une majorité de Français approuvent les manifestations des motards contre le projet de nouveau permis : cette constatation, pour le moins surprenante, résulte du sondage entrepris fin novembre par l'IFOP, à la demande de l'hebdomadaire « Moto-Journal », qui le publie intégralement dans son numéro daté du 20 décembre.

L'enquête, qui a porté sur neuf cent cinq personnes âgées de plus de quinze ans, montre que seulement 6 % des interrogés reconnaissent « éprouver de l'antipathie pour ceux qui font de la moto », tandis que 53 % d'entre eux pensent qu' « il est plutôt mal vu d'être motard ».

LES DROITS DU PIÉTON. — La nouvelle adresse de l'Association des droits du piéton est 31, rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. : 246-86-75.

ENTRAIDE

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

reconnue d'utilité publique le 31 janvier 1955

CAS N° 20

Licencié indûment par son employeur, ce garde-chasse, père de deux jeunes enfants, avait tenté de se reconvertir dans le débardage du bois en forêt et avait emprunté pour acquérir le matériel nécessaire.

Mais cette activité s'est révélée non rentable et, devant une situation inextricable, le malheureux s'est donné la mort.

La mère et les deux enfants se trouvent sans ressources avec des dettes nombreuses. Les allocations familiales et orphelins leur permettront de survivre, mais il faut absolument payer l'arriéré de Sécurité sociale pour être couverts en cas de maladie. Ils ne peuvent évidemment pas le faire. Une somme de 2 000 F régulariserait cette situation dramatique.

Prière d'adresser les dons à
LA SEMAINE DE LA BONTE
175, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS (222-98-99)
C.C.P. PARIS 4-52 X ou ch. ban.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	450 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 23 décembre 1979 :

DES LOIS

● Autorisant la ratification du traité d'adhésion de la République hellénique à la Communauté économique européenne et à la Communauté européenne de l'énergie atomique ;

● Relative à Mayotte ;

● Autorisant le gouvernement à prendre par ordonnance les mesures rendues nécessaires par la déclaration de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides ;

● Permettant l'adhésion des preneurs de baux à ferme à des sociétés d'exploitation agricole.

DES DECRETS

● Supprimant l'interdiction d'importation et d'exportation des marchandises originaires ou en provenance de Rhodésie-Zimbabwe ou à destination de ce territoire ;

● Fixant les attributions de la direction de la sécurité militaire.

PARIS EN VISITES

MARDI 25 DECEMBRE

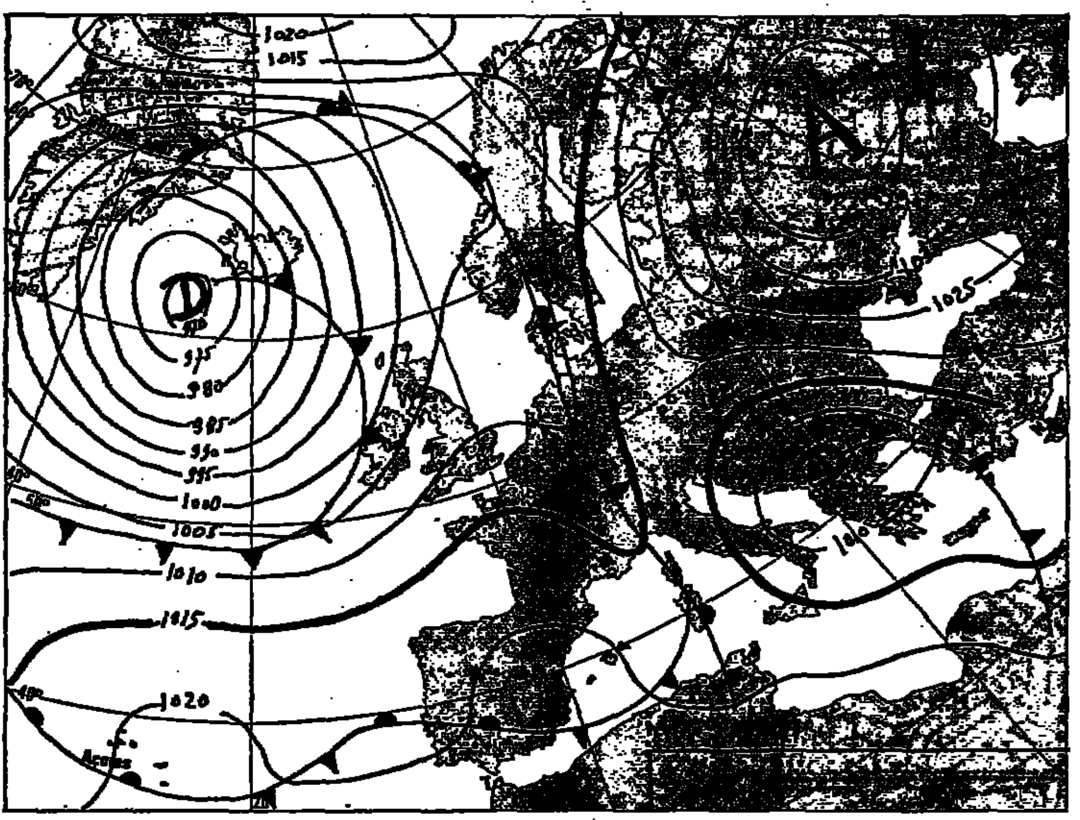
« Noël à Paris », 16 h., place de la Concorde, Mme Pennec.

« Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux (Mme Barbier).

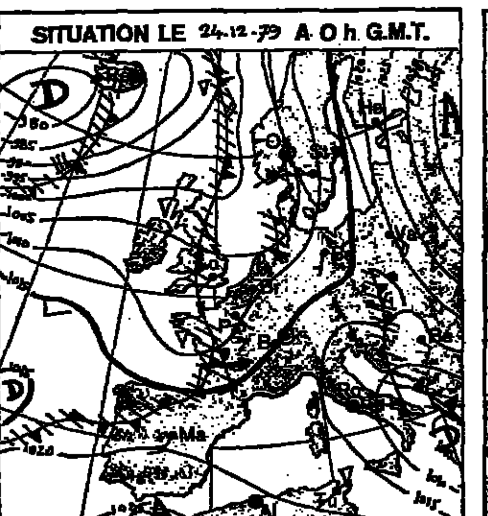
« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Île (Le Vieux Paris).

MÉTÉOROLOGIE

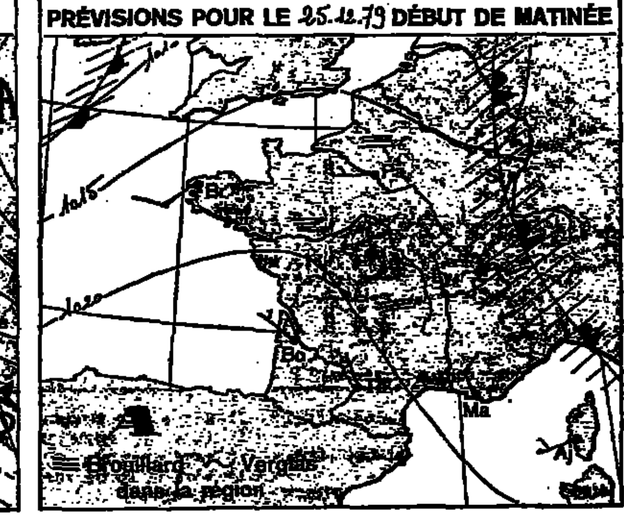
PRÉVISIONS POUR LE 25.12.79 A 0 HEURE G.M.T.



SITUATION LE 24.12.79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25.12.79 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 décembre à 0 heure et le mardi 25 décembre à 24 heures :

La perturbation qui donnait de la pluie ou de la neige, lundi matin, sur une grande partie de la France, s'éloignera vers l'Europe centrale. Une autre perturbation venant de l'Atlantique abordera, mardi soir, nos régions du nord-ouest ; elle ne devrait être active qu'au voisinage de la Manche.

Mardi 25 décembre, il neigera encore un peu le matin des Ardennes aux Vosges, au Jura et au nord des Alpes. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi et les températures maximales s'élèveront. Sur le reste de la France, la matinée sera souvent brumeuse et on notera des gelées de 0 à —2 degrés dans le Massif Central, en Bourgogne, en Lorraine, en Champagne. Dans la journée, de belles éclaircies se développeront sur la majeure partie de la France. Toutefois, en Bretagne, le ciel se couvrira l'après-midi et il pleuvra le soir. Les vents seront généralement faibles ; ils seront modérés de secteur sud-ouest de la Bretagne à la Flandre.

Lundi 24 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,7 millibars, soit 756,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 11 et 2 degrés ; Biarritz, 9 et 8 ; Bordeaux, 5 et 5 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 2 et —1 ; Dijon, 0 et —2 ; Grenoble, 3 et —2 ; Lille, 3 et 0 ; Lyon, 2 et —3 ; Marseille, 4 et —1 ; Nancy, 1 et 0 ; Nantes, 3 et 1 ; Nice, 7 et 4 ; Paris-Le Bourget, 3 et 0 ; Pau, 6 et 5 ; Perpignan, 11 et 2 ; Rennes, 6 et 1 ; Strasbourg, 3 et 0 ; Tours, 3 et 1 ; Toulouse, 6 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 5 degrés ; Amsterdam, 3 et 3 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 3 et 0 ; Le Caire, 21 et 13 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 2 et —2 ; Lisbonne, 15 et 12 ; Londres, 3 et 1 ; Madrid, 9 et 8 ; Moscou, —6 et —13 ; New-York, 11 et 9 ; Palma-de-Majorque, 13 et 4 ; Rome, 14 et 3 ; Stockholm, 4 et 4 ; Téhéran, 5 et 1.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

VIE QUOTIDIENNE

SERVICE DE GARDE DENTAIRE. — Le conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes des Yvelines signale que, en appelant le 951-21-21, un répondeur téléphonique indiquera le nom des chirurgiens-dentistes de garde dans le département.

LE TRIBUNAL DE VILLEJUIF. — Le tribunal d'instance et de police de Villejuif (Val-de-Marne) vient de déménager au 2, place de l'Eglise, à Villejuif. Son nouveau numéro de téléphone est le 677-12-33. Les communes d'Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, La Haye-les-Roses, le Kremlin-Bicêtre et Rungis dépendant aussi de ce tribunal.

PERMANENCES DANS LES MAIRIES PARISIENNES PENDANT LES FÊTES. — A l'occasion des fêtes de fin d'année, des permanences d'état civil seront organisées dans les mairies annexes, annonce la mairie de Paris. La célébration des mariages, les déclarations de naissance, la délivrance des fiches d'état civil seront effectuées dans les mairies les samedis 22 et 29 décembre et les lundis 24 et 31 décembre, de 9 heures à 12 h. 30. Les services de déclaration des décès, fonctionneront ces mêmes jours de 9 heures à 12 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30. En outre, les déclarations de décès uniquement seront reçues les dimanches 23 et 30 décembre et les mardis 25 décembre 1979 et 1er janvier 1980, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, à la permanence centrale de la mairie du quatrième arrondissement.

Les services électoraux de ces mêmes mairies annexes seront fermés le 24 décembre et ouverts le 31 décembre (de 9 heures à 18 heures), date de clôture de la période annuelle d'inscription sur les listes pour les élections politiques.

DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE : UNE OBLIGATION. — Les riverains sont tenus de déblayer la neige quand elle tombe devant leur domicile... Faute de se soumettre à cette obligation, ils risqueraient de porter la responsabilité d'un éventuel accident (comme la chute d'un passant, par exemple).

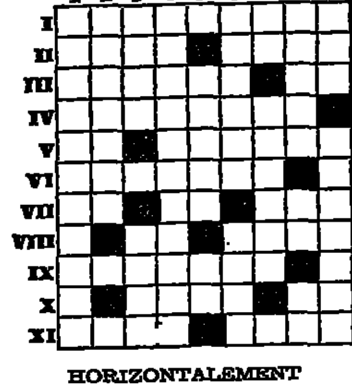
Cette mesure fait l'objet d'une réglementation très stricte, qui peut varier néanmoins d'un département à l'autre. Il convient de se renseigner auprès de la municipalité ou de la préfecture pour connaître avec précision les heures auxquelles on doit nettoyer la chaussée et la surface exacte de trottoir qui incombe à chacun.

FORMATION PERMANENTE

LA FORMATION CONTINUE A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS. — M. Orly Collet est nommé, à compter du 1er janvier 1980, délégué général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris à la délégation à la formation continue (D.F.C.), en remplacement de Mlle Odile d'Anchald admise à faire valoir ses droits à la retraite.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 570



HORIZONTALEMENT

I. Doivent veiller à ce que l'oiseau ne risque pas de s'envoler. — II. Bien enguirlandé, par exemple ; Bien fournie. — III. A quand même des avantages quand elle est fausse ; Abréviation pour le patron. — IV. Qui ne flambent donc pas. — V. Façons d'agir ; Récipients pour les Noirs. — VI. Pas fixés. — VII. A la mode ; Deuxième d'une série ; A une tête très parfumée. — VIII. Un agrément étranger ; Bonne façon de tomber. — IX. Habitués des foires. — X. Pas acquis ; Langue. — XI. Leconte de Lisle évoqua son roi ; Est aussi utile que le bac.

VERTICALEMENT

1. La première se voit à l'aube. — 2. Discours prononcé devant le feu. — 3. Se montre très liant ; A la dent dure. — 4. N'admettent pas de barons à leur table. — 5. Peut être assimilée au coup de pied de l'âne ; Point de départ. — 6. Capitale d'une principauté chrétienne ; Indemnité pour un homme. — 7. La moitié d'un tour ; Il en faut plusieurs pour arriver à faire une somme. — 8. Qualifie un beau lapin ; Pronom ; Dans l'alternative. — 9. Manche ; Peut indiquer qu'on va tourner.

Solution du problème n° 2 569

Horizontalement

I. Visages ; Endigué. — II. Inénarrables ; N.S. — III. Navets ; Ur ; Petit. — IV. Ave ; Studieuse. — V. Io ; Pilori. — VI. Guillemets ; Vins. — VII. Râ ; Aï ; Etriqué. — VIII. Ebène ; Etre ; Nu. — IX. Litre ; Réséda. — X. Iéna ; Nouent. — XI. Invulnérable. — XII. Grenier ; In ; LN. — XIII. Rat ; Orseille ; Et. — XIV. Ainsi ; Euler. — XV. Trias ; Nurse ; Epi.

Verticalement

1. Vinaigre ; Ingrat. — 2. Inavouable ; Râ. — 3. Sève ; Ein ; Etai. — 4. Ane ; Plantain ; Ia. — 5. Gattilier ; Nions. — 6. Ers ; Lé ; Envers. — 7. Sr ; Somme ; Oursin. — 8. Autre ; Toul. — 9. Ebruiter ; Entier. — 10. N.L. ; Sterne ; Lus. — 11. Dépit ; Etrille. — 12. Isée ; Vins ; Anée. — 13. Tunique ; Râ. — 14. Unis ; Nu ; Dalle. — 15. Este ; Sema ; Ental.

GUY BROUTY.

BROCANTE

Au village Saint-Paul

DE L'AUTHENTIQUE GARANTI

A quelques stations de métro du Palais-Royal, à Paris, le Village Saint-Paul célèbre à sa façon le mariage des meubles anciens et des vieilles pierres. Le nouveau centre d'antiquités, de brocante et d'artisanat se lance dans l'aventure incertaine d'une animation commerciale dans le dernier quartier rénové du vieux Paris.

Au-delà de l'impressionnante muraille de Philippe-Auguste, des maisons restaurées, dont certaines des XVIIe et XVIIIe siècles, avec poutres et chevrons abritent une soixantaine de boutiques accessibles par des ruelles, des passages et des cours pavées, ce qui épargne la monotonie des centres commerciaux coulés dans le ciment.

Les antiquaires et brocanteurs ont signé l'engagement formel de ne vendre que de l'authentique. Et le règlement prévoit l'exclusion pure et simple en cas d'infraction. Il faut espérer que de complaisantes amitiés ne seront pas plus fortes que les bonnes intentions. Il reste à démontrer que le slogan « *De l'antiquité au prix de la brocante* » ne risque pas de se transformer, le succès aidant, en son contraire.

Le décor où flotte un air d'autrefois — bien qu'il sente un peu trop encore la chaux et le crépi — est un bel atout pour que le Village Saint-Paul attire les amateurs d'antiquités.

JEAN BEDEL.

Trois livres

« LA CHASSE DES PALOMBES ET DES TOURTERELLES »

La Chasse des palombes et des tourterelles est un livre écrit par un homme du Midi, le Dr Rocher, à l'intention des « gens du Nord », qui ne comprennent pas toujours quelle passion peut inspirer les chasseurs du Sud-Ouest chaque année à l'automne et au printemps, quand passent les oiseaux. Une passion qui va jusqu'à faire monter dans les postes de veille des maires ceints de leur écharpe quand la chasse ici est menacée.

On apprend au fil des pages beaucoup de choses sur les colombidés, au nombre de deux cent quatre-vingt-neuf variétés, sur leurs attirances pour les écosystèmes, sur le rôles des vents, celui de la lune, sur les palombières, les appeaux, les raquettes et les arbres de pose.

L'ouvrage a reçu le prix Tony-Burnand 1979 attribué par l'Association des journalistes de la chasse.

★ Editions de l'Orée, 375 pages, 21 × 30 cm. Jaquette illustrée en couleurs avec illustrations originales de Lamotte, F. Bérille et R. Reboussin.

« LA PÊCHE »

Jérôme Nadaud signe une nouvelle édition de *la Pêche*, éditée chez Larousse, et il préface l'ouvrage en lançant un cri de désespoir devant la détérioration de nos rivières, qu'une « *croissance sans mesure des productions industrielles et agricoles* » condamne. L'eau, source de vie, et les poissons doivent être respectés, supplie l'auteur.

On pénètre ensuite dans le royaume des pêcheurs, celui qui va de l'histoire de la nature à l'approche des grands poissons d'eau douce et de mer.

L'ouvrage est abondamment illustré, les photos de Victor Borlandelli notamment, cet autre pêcheur de toutes les mers et rivières, sont remarquables.

★ Larousse, 390 pages, 21 × 27 cm.

« LA CHASSE »

Signe des temps, le nouveau volume consacré à la *chasse*, et que fait paraître également Larousse, s'ouvre sur des réflexions écologiques. Nouvelle éthique, chasse et protection de la nature, *mais aussi balistique*, armes, équipement, chiens et gibiers d'ici et d'outre-mer, tels sont les chapitres de ce beau livre abondamment illustré et clair dont la mise en page a été particulièrement soignée.

Si l'ouvrage n'apprendra rien aux chasseurs avertis, il constituera un document utile pour les débutants qui veulent aller plus loin que leur examen du permis de chasser.

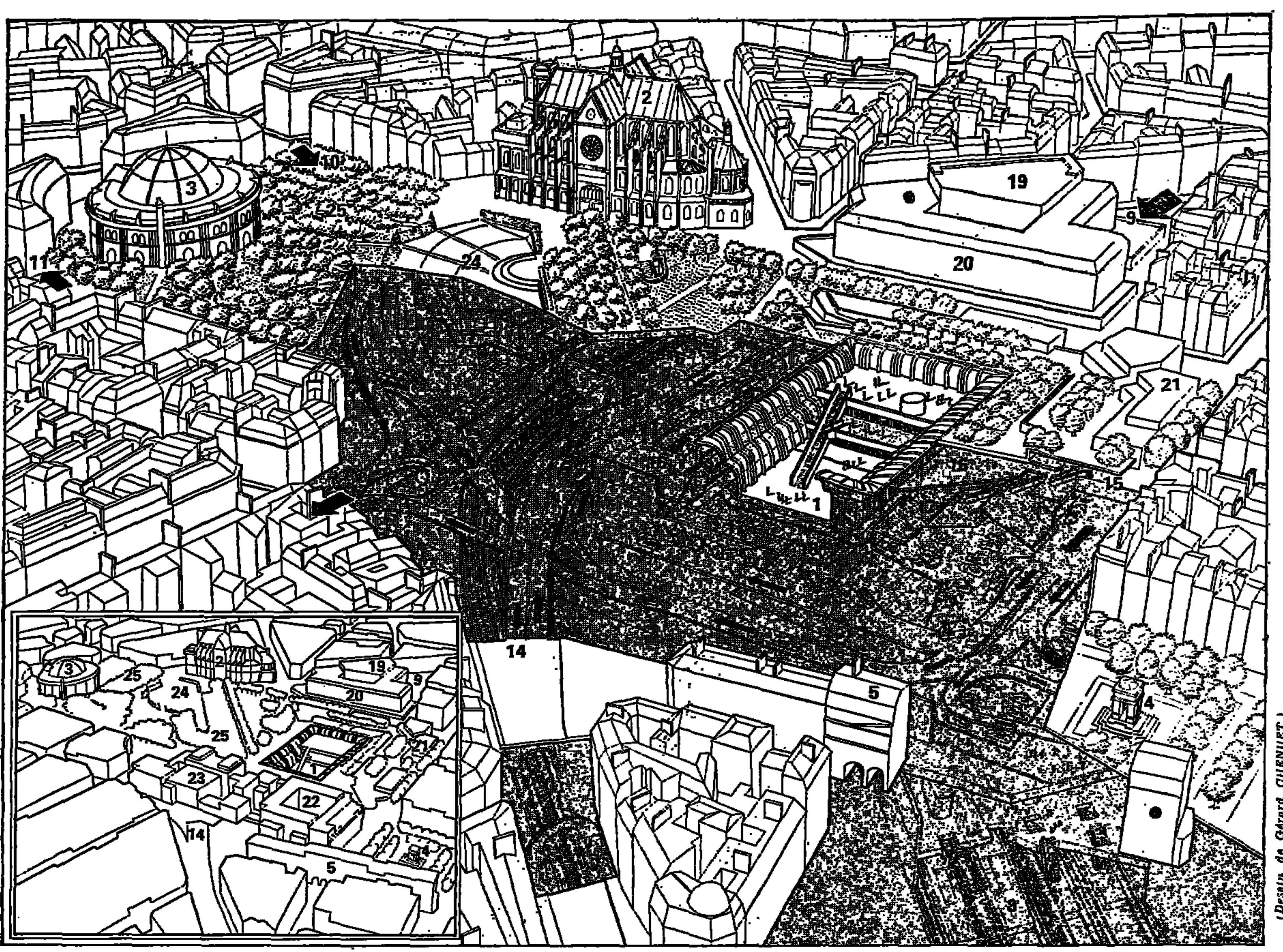
★ Edit. Larousse, J.-P. Villenave, 386 pages, 21 × 27 cm.

inlingua

COURS INDIVIDUELS de 8 heures à 20 heures
FORMULES INTENSIVES (4, 6 ou 8 leçons par jour)
STAGES LINGUISTIQUES A L'ETRANGER (toute l'année)
toujours avec un professeur d'origine
ANGLAIS - ALLEMAND
ESPAGNOL - FRANÇAIS
HEBREU - ITALIEN.........
INLINGUA PARIS RIVE-GAUCHE
5, rue du Champ de l'Alouette 75013 Paris
Tél. 587.18.28

Le Monde

régions



(Dessin de Gérard CHENUET.)

1. Place basse du Forum commercial.
2. Eglise Saint-Eustache.
3. Bourse du commerce.
4. Fontaine des Innocents.
5. « Barre » des Innocents.
6. Station de métro Les Halles (ligne n° 4).
7. Station de métro Châtelet (ligne n° 4).
8. Station Châtelet-Les Halles (R.E.R.).

RESEAU ROUTIER SOUTERRAIN

9. Entrée rue Turbigo.
10. Entrée rue Coquillière (en construction).
11. Sortie rue Berger.
12. Vers la sortie Pont-Neuf (en construction).
13. Vers la sortie rue du Renard et Beaubourg.
14. Sortie rue des Halles.
15. Sortie piétons (R.E.R. et Forum), rue Pierre-Lescot.
16. 17. 18. Galeries commerciales du Forum.
19. Centrale électrique.

EN PROJET

20. Logements rue Rambuteau.
21. Promenade couverte rue Pierre-Lescot.
22. Hôtel et logements, rue Berger.
23. Bureaux, Berger-Pont-Neuf.
24. Place au-dessus d'une piscine.
25. Jardin au-dessus d'équipements divers et emplacement autrefois destiné au centre de commerce international.

Les Halles à ventre ouvert

Le nouveau quartier des Halles est destiné, nous dit-on, aux piétons. Mais comme on ne saurait ignorer les automobiles et les trains qui transportent ce *piéton d'occasion*, les nouvelles Halles sont aussi un fantastique lieu d'échanges circulatoires, un nœud de communications, un gigantesque carrefour. Pour que les piétons arpentent le jardin de 5 hectares qui sera achevé en 1983, les galeries commerciales du Forum ouvertes depuis septembre et les ruelles du quartier progressivement libérées des voitures, une énorme machinerie souterraine est nécessaire.

L'écorché que nous publions donne une vision de cet aménagement complexe, dix ans après le début des travaux et découvre les « tripes » des nouvelles Halles.

Ouverte depuis deux ans, la station du métro régional Châtelet-les Halles est située au point de jonction des lignes du R.E.R. est-ouest (Boissy-Saint-Léger-Saint-Germain-en-Laye) et nord-sud (Saint-Rémy-lès-Chevreuse-Châtelet). Elle assure la correspondance avec quatre lignes du réseau urbain : trois à la station Châtelet et une à la station Halles qui a été déplacée vers le nord (l'ancienne station située au milieu des anciennes Halles sera démolie).

Le projet d'interconnexion avec le réseau S.N.C.F. assurera, *entre 1981 et 1985, les liaisons* avec la gare du Nord et les aéroports d'Orly et de Roissy.

Pour assurer l'accès en automobile aux installations souterraines (mille sept cents places de stationnement au nord et au sud du Forum commercial, sept cents places sous le Centre Beaubourg à l'est) et *pour* faciliter la traversée souterraine des nouvelles Halles, les ingénieurs ont mis au point un réseau très complet de voirie à sens unique, à 8 mètres sous terre. Ce réseau est partiellement en service. Le tunnel Berger donne accès, depuis janvier 1977, au Centre Pompidou (en passant *sous le* boulevard de Sébastopol) et au Forum entouré depuis l'été dernier d'une boucle de desserte.

La voie nord-sud, ouverte en octobre 1978, relie la rue de Turbigo et la rue des Halles. Une sortie vers la rue du Pont-Neuf est prévue pour octobre 1980. Elle sera nécessaire à la justification de cet ouvrage qui, pour l'instant, rejette la circulation vers la place du Châtelet déjà très encombrée.

Les services de la Ville et de la société d'aménagement étudient actuellement une autre utilisation de ce souterrain en inversant le sens de la circulation du *sud vers le nord, on pourrait dé*vier les voitures qui empruntent le boulevard de Sébastopol et assurer aux piétons une promenade plus agréable entre Beaubourg et les Halles. Mais la décision n'est pas prise, car les ingénieurs doutent que les deux voies souterraines suffisent aux quatre files de voitures du *boulevard* de Sébastopol...

La voie d'accès Coquillière orientée est-ouest, au flanc de Saint-Eustache est prévue pour octobre 1980. N'étant pas enterrée profondément, elle créera au carrefour Montmartre-Montorgueil une légère bosse de moins de *2 mètres partiellement* englobée dans les constructions proches.

Avec la boucle Eustache-Bourse qui desservira les équipements du deuxième trou, prévue pour 1983, s'achèvera un réseau de voirie sans feu rouge de 4 kilomètres de long dont le coût a été évalué à *300 millions de francs environ*.

Seule l'expérience permettra de juger l'efficacité réelle de cet aménagement ambitieux qui fonctionne parfaitement sur le papier, mais qui se heurte dans la réalité à des difficultés insurmontables : nombreux points de rencontre entre la voirie tradi*tionnelle et les autoroutes sou*terraines ; incongruité, en pleine ville, de la signalisation quasiment autoroutière et des entrées de souterrain (pas moins de douze panneaux et un portique provisoire à l'entrée de la rue de Turbigo), danger pour les piétons distraits confrontés à des auto*mobilistes ivres de la vitesse ac*quise sur leur portion d'autoroute souterraine ; impossibilité de réformer en tache d'huile tout le système de circulation du centre-ville et report des embouteillages aux frontières de la zone où des facilités supplémentaires sont offertes aux voitures.

S'il arrive aux Halles par la voie des airs, le piéton sera embarrassé pour atteindre le Forum, seul prétexte actuel à visiter l'endroit encore totalement en chantier par ailleurs. Si, au contraire, il atteint les Halles par voie de terre, en voiture ou, comme on le lui souhaite, par le métro, le pro*meneur n'a aucun mal à trouver* le centre commercial le mieux lancé depuis celui de Parly-II. Il est dedans.

Béton et palissades

Les escaliers roulants qui conduisent à l'air libre les voya*geurs du métro* traversent les quatre étages du Forum. Aligné le long des rues intérieures ou à l'abri des arcades monumentales qui entourent la place basse, deux cents boutiques (habillement, ameublement, alimentation de luxe), des restaurants, des cinémas, attendent le chaland. Quelques galeries d'art, deux salles de spectacle et la grande librairie de la FNAC, achèvent de faire de l'endroit le contrepoint commercialo-culturel de Beaubourg.

Au moment où l'ouverture du Forum laissait prévoir une grande affluence de visiteurs, les responsables de l'aménagement des Halles ont pris soin de créer, en surface, un cheminement correct à travers le chantier, grâce à un réseau de palissades en plastique, agrémenté de quelques bancs et abris. Hormis cette promenade un peu surréaliste dans le « jardin de béton » et les chapiteaux et manèges provisoires, il n'y a pas grand-chose à voir en *surface*.

Seule l'usine de climatisation dresse sa façade de 27 mètres de haut, sur laquelle un petit bonhomme, peint par Fabio Rieti, *s'en va tout seul*...

Le mystérieux blockhaus, dont la construction inattendue provoqua force protestations, est le *« poumon »* de l'ensemble souterrain ; il contient un poste de redressement pour l'alimentation du métro en courant électrique, et produit 17 millions de calories à l'heure et 24 millions de frigories. Il peut aussi, en cas de besoin, produire 8 000 kilowatts d'électricité de secours.

Côté Turbigo, la façade du blockhaus a été habillée d'un placage de pierre, dont le relief, dû à M. Marc Saltet, architecte en chef des monuments historiques, rappelle les façades haussmaniennes de la rue.

Un ensemble de deux cents logements à caractère social doit masquer, côté jardin, l'usine de climatisation. D'abord confié à l'équipe d'architectes de Ricardo *Bofill*, le chantier a été arrêté, par décision du maire, au bout de trois mois, en octobre 1978. Le gros œuvre qui était commencé a été démoli. Un nouveau projet vient d'être présenté, à l'issue de la consultation de cinq architectes. Confiée à l'équipe Ducharme-*Larras-Minost, l'immeuble* présentera, sur 100 mètres de long, une façade « discrètement » parisienne.

Une crèche et des boutiques sont prévues au rez-de-chaussée.

Le long de la rue Pierre-Lescot, une série de « parapluies » de verre et d'acier (projet Willerval) assureront la liaison avec les abords du Forum et abriteront les commerces (5 000 mètres carrés) promis à la société qui a construit le Forum.

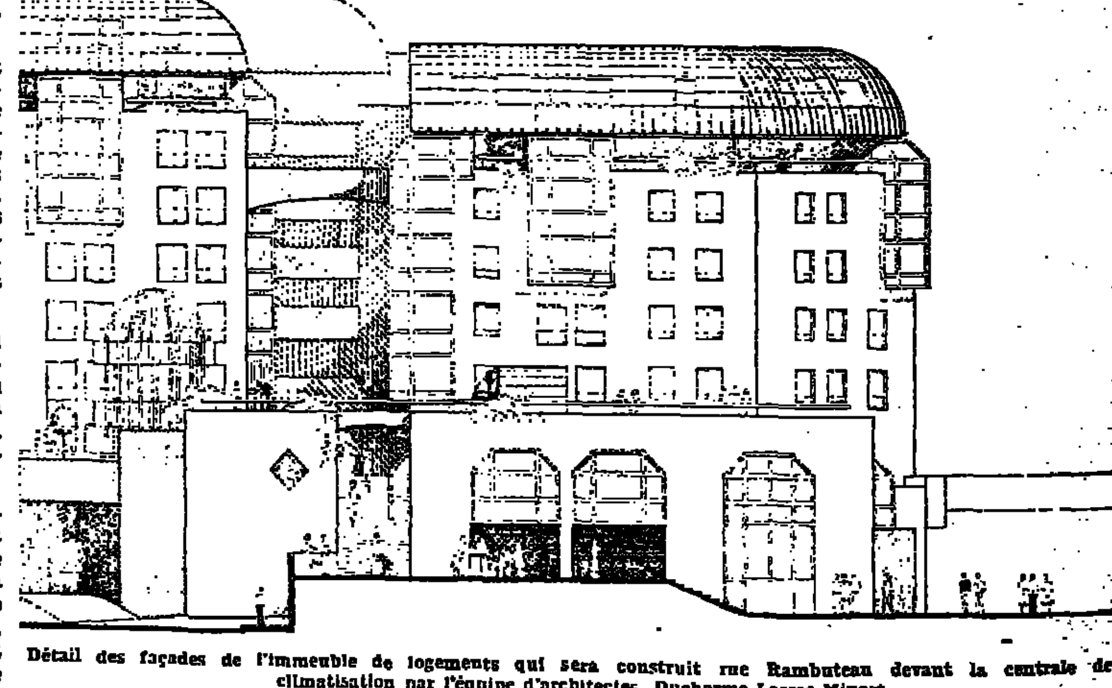
Rue Berger, au coin de la place des Innocents, un hôtel 3 étoiles de trois cents chambres sera construit par le promoteur hollandais MAB. Le contrat vient d'être signé : il prévoit aussi la construction de cent logements. L'architecture extérieure de cet ensemble est confiée à M. Michel Marot.

Un immeuble de bureaux (8 000 mètres carrés environ) est *enfin prévu au coin de la rue* du Pont-Neuf. Ces constructions seront divisées en trois îlots de dimensions traditionnelles et surmonteront les accès à la voirie souterraine.

Plusieurs équipements collectifs sont prévus dans la partie ouest du sous-sol proche de la Bourse du commerce (environ 40 000 mètres carrés), *une piscine*, un gymnase et une « maison de la communication » construite par les P.T.T., un parking de cinq cents places. Quelques milliers de mètres carrés ne sont pas encore affectés et pourraient être utilisés, notamment pour un aquarium.

Le jardin, dont l'aménagement ne commencera pas avant 1983, a été dessiné plusieurs fois. Le dernier projet, approuvé par M. Chirac en février 1979, prévoit notamment une place dallée (au débouché de la rue de Turbigo) près de Saint-Eustache, un grand mail oblique, des Innocents à Saint-Eustache. Ce jardin sera entièrement sur dalle et devra intégrer les excroissances (cheminées prises d'air et escaliers de secours) dues à l'aménagement du sous-sol. La décision prise en 1974 par M. Giscard d'Estaing de renoncer à la construction de 90 000 mètres carrés de bureaux pour un centre de commerce international a permis d'agrandir d'un hectare le jardin des Halles.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



Détail des façades de l'immeuble de logements qui sera construit rue Rambuteau devant la centrale de climatisation par l'équipe d'architectes Ducharme-Larras-Minost.

Paris sans Baltard

La dernière pierre n'est pas encore posée aux Halles. Vingt ans après la décision prise par le gouvernement de transférer le marché central de Paris à Rungis, l'aventure *n'est pas terminée. Et ce lieu* stratégique fait encore rêver architectes et urbanistes qui avaient imaginé dès 1948 d'ambitieuses remises en ordre.

Périmètres à géométrie variable (de 470 à 15 hectares), défilé d'architectes de tout acabit (une soixantaine au moins), *entrées-surprises et sorties-*scandales, les rebondissements n'ont pas manqué dans cette interminable loterie.

L'impression est générale que « personne ne sait ce qui sortira du trou », malgré la montagne d'articles de presse et d'informations consacrées aux *Halles. Pendant* que l'opinion s'interroge, le chantier, impassible, suit son cours.

Alors, valse-hésitation, ou triomphe de la continuité au front de taureau ? Un peu des deux, selon un dosage qui n'est ni exceptionnel ni, en soi, scandaleux.

La valse-hésitation. C'est le ballet des architectes fascinés par ce lieu dont la centralité devait assurer leur gloire. Soixante équipes au moins, parfois spontanément, ont planché sur le casse-tête. La vaste consultation des hommes de l'art, souvent réclamée, a eu *lieu. Dans le désordre* et *par* à-coups. Le feu d'artifice (rétrospectivement, on a évité le pire) sera clos, en janvier, par les réponses des grands noms étrangers et de Français moins connus à la consultation organisée par le Syndicat de l'architecture.

*La valse-hésitation, c'est en*core quelques projets avortés ou refoulés, comme la maison du spectacle, le centre de commerce international (évincé par le président de la République en août 1974) ou le grand auditorium un moment envisagé. Mais pour l'essentiel, le programme témoigne de la continuité dont aiment à se féliciter les responsables de l'aménagement.

Décidé en 1960, le départ du marché a commencé en 1969, suivi de la démolition, contre vents et marées, des pavillons de Baltard. Décidé en 1967, le métro express a roulé dix ans plus tard.

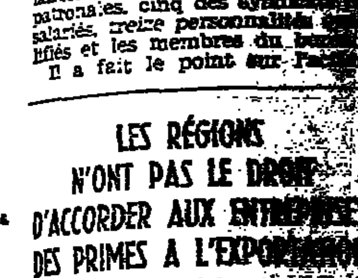
Malgré les tempêtes esthétiques et idéologiques qui ont *soufflé autour du trou des* Halles, les aménageurs et les ingénieurs ont mené avec constance, et avec une *discré*tion à éclipses, une opération essentiellement souterraine dont les émergences n'ont pour l'heure aucun charme.

Quand tout sera terminé, on aura du mal à désigner un responsable, un seul responsable. Les ingénieurs ont fabriqué une *machine* ; *un financier public, rapporteur du budget* de la ville et responsable élu de la société d'aménagement depuis toujours, veille au grain ; les directeurs ont *navigué* au plus *près*, « godillant » *entre* la ville et l'État, tenant tête par gros temps longtemps, l'État a mis son grain de sel.

Et maintenant, la touche finale est apportée sous l'autorité d'un maire de Paris — enfin autonome, — que l'affaire, trop compliquée, trop engagée, ne passionne manifestement pas. Dommage.

Limousin

Actions en faveur







هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Limousin

Actions en faveur de la création d'emplois en milieu rural

De notre correspondant

Limoges. — « *Le Massif Central est encore une zone fragile qui nécessite un nouvel effort orienté particulièrement vers les activités artisanales et industrielles en milieu rural.* » Telles sont, pour une part, les conclusions de l'exposé fait, au cours de la réunion à Limoges du conseil *de l'ADIMAC, par son président,* M. Louis Chartoire. L'ADIMAC est le sigle de l'Association de développement industriel du Massif Central et le conseil est actuellement composé de cinquante-huit membres : quatorze élus régionaux, quatorze industriels et banquiers régionaux, cinq représentants des compagnies consulaires, cinq des organisations patronales, cinq des syndicats de salariés, treize personnalités qualifiés et les membres du bureau.

Il a fait le point sur l'action menée en 1979 et défini les grandes options pour 1980. Les délégués ont essentiellement décidé de poursuivre l'œuvre entreprise en faveur de la création d'emplois en milieu rural et pour une meilleure formation professionnelle. Cet effort pour promouvoir les activités comme un *remède partiel à une inquiétante* hémarragie démagraphique.

A cette situation plutôt sombre, M. Chartoire a apporté quelques éclaircies : « *Le Massif-Central,* a-t-il dit, *doit compter avant tout sur sa propre vitalité et nous avons pour cela de bonnes raisons d'espérer. D'abord, en nous appuyant sur le dynamisme des organisations agricoles pour améliorer les structures d'exploitation et former les hommes à la gestion et à la commercialisation. Ensuite sur les primes de développement régional, qui permettent de financer de très petites entreprises à 17 ou 25 % de leurs investissements. Enfin par les aides publiques nouvelles, ouvertes aux meilleures entreprises sous la forme de prêts participatifs* ».

Pour les années 80, les responsables de l'aménagement du territoire prennent en compte une donnée nouvelle : les ruraux, ayant de moins en moins de facilités pour trouver des emplois dans les villes, vont être amenés à prendre en considération les possibiltés offertes par la zone rurale. — M. S.

● *Des bus pour les handicapés à Limoges.* — Dans le courant de l'année 1980, un service de transports en commun pour les handicapés sera mis en service à Limoges, a indiqué devant le conseil municipal M. Louis Longequeue, maire (P.S.) de la ville. Il a rappelé à cette occasion que différentes mesures avaient été prises pour favoriser la vie sociale de ces personnes. Il s'agit notamment d'aménager l'entrée de certains bâtiments, de réserver des places de stationnement dans le centre ville pour leurs véhicules, ou d'abaisser les bordures de trottoirs. Un crédit de 400 000 francs a été inscrit au budget supplémentaire de 1979, pour permettre l'acquisition de deux bus spécialement aménagés pour les handicapés. — *(Corresp.)*

LES RÉGIONS N'ONT PAS LE DROIT D'ACCORDER AUX ENTREPRISES DES PRIMES A L'EXPORTATION

M. Pierre Schiélé, sénateur (C.D.S.) du Haut-Rhin et président du conseil régional d'Alsace, avait demandé au ministre de l'économie de prendre des mesures permettant aux régions d'accorder des primes à l'exportation aux entreprises les plus dynamiques.

Le ministre vient de lui répondre au *Journal officiel* du 19 décembre : « *Les traités auxquels la France a adhéré interdisent d'utiliser des mécanismes qui, comme les primes, faussent les conditions de la concurrence. D'autre part, la gestion des mécanismes de garantie ou d'assistance aux exportateurs exige une grande connaissance des marchés étrangers, vers lesquels les entreprises sont incitées à se diriger. Pour ces raisons, il ne paraît pas possible de créer des instruments nouveaux gérés par les établissements publics régionaux, et il est préférable de laisser à la direction des relations économiques extérieures, assistée du centre français du commerce extérieur, la gestion des interventions économiques en faveur de l'exportation.* »

Centre

Les Tourangeaux ont-ils découvert le minibus électrique de demain ?

De notre correspondant

Tours. — La traction à l'électricité est une vieille histoire à Tours où, dès 1976, le centre de la ville était parcouru par cinq minibus électriques qui succédaient à d'antiques bennes à ordures électriques, elles aussi, dont les Tourangeaux évoquent encore avec nostalgie l'aspect Belle Epoque, les pneus à bandage plein et surtout le silence.

L'expérience avait recueilli l'adhésion des usagers. Il faut noter que les promoteurs du projet — la société SOVEL, une filiale de Renault, la municipalité et la SEMITRAT, société d'économie mixte qui exploite les lignes tourangelles — avaient mis tous les atouts dans leur jeu avec un *tarif unique de 1 franc* pour un trajet, un système d'arrêt à la demande des passagers et l'ouverture de lignes dans le centre jusque-là interdit aux transports en commun. Toutefois, les minibus électriques ont dû laisser la place à des véhicules traditionnels à moteur thermique. Ils n'ont pas tenu, comme d'ailleurs chacun, constructeurs compris, s'y attendait.

Le bilan techniquement désastreux de l'opération permettait du moins la mise en évidence de l'intérêt des lignes d'autobus dans le centre de la ville que le développement des rues piétonnes et la réhabilitation des vieux quartiers rendent de plus en plus nécessaires.

Restait à mettre au point l'engin idéal et à en étudier les conditions techniques et financières d'exploitation. C'était le but du troisième Atelier national pour la traction électrique, organisé le 18 décembre par M. Jean Foyer, plus que jamais déterminé à imposer les énergies nouvelles.

Cette réunion, à laquelle participaient les responsables de trente-quatre villes de France, a permis à Renault, représenté par sa filiale Tréfle, de montrer le lauréat du concours national lancé en mars 1977 sur l'initiative du ministère des transports : le minibus SL 25. Cet engin, dont le *prototype est en cours de* construction, a pour principale originalité de tirer son énergie non plus des traditionnelles batteries au plomb, mais d'éléments au cadmium-nickel fabriqués par SAFT.

Cette évolution dans la technologie se traduit par une économie de poids considérable — la batterie passe de 4 à 2 tonnes — et un gain sur l'encombrennt qui permet de mettre le plancher du bus à une hauteur de 54 centimètres au-dessus du sol, acceptable pour la clientèle souvent très âgée, mais, surtout, l'adoption du cadmium-nickel a entraîné une remise en question complète du problème de la recharge : les premiers minibus expérimentés à Tours étaient rechargés chaque nuit. L'autonomie étant insuffisante, on envisageait, dès *1976,* un système, peu convaincant, d'échange standard des bacs de batterie à certaines stations. Avec le SL 25 et pour ménager aux éléments cadmium-nickel une longévité intéressante, une recharge interviendra dès que les accus auront consommé 15 % de leur potentiel, soit tous les 4 kilomètres seulement. Mais la recharge de ces 15 % d'énergie — le « biberonnage » ne prendra que trois minutes et sera automatisé, une sorte de pantographe placé sur le toit du bus venant se mettre en contact avec la source d'énergie, une potence suspendue au-dessus de certains arrêts par exemple à chaque extrémité d'une ligne.

590 000 francs pièce

Cette solution astucieuse présente des inconvénients liés au coût de l'électricité : le courant consommé sera payé au tarif plein et l'installation des postes de charge — 130 000 francs l'unité — viendra augmenter le coût de l'opération. Un coût déjà passablement élevé : en exploitation, le surcoût par rapport à un bus traditionnel est estimé à environ 20 %. A l'achat et en se fondant sur une série optimiste de cent véhicules, chaque minibus reviendrait à près de 590 0000 francs, *soit le prix d'un autobus de cent* places.

L'énoncé de ces chiffres ajouté à la ferme détermination affichée par le représentant d'E.D.F. de ne consentir aucun rabais sur le prix *du courant de recharge a fait* passer un souffle de protestation sur l'assistance qui s'est retournée vers le délégué du ministère des transports pour lui demander quelle serait la participation de l'Etat à cette coûteuse aventure. Celui-ci, rappelant que le programme a reçu une aide de 4 millions, promettait un effort total de 6 à 7 millions de francs, à la condition que trois villes au moins commandent un total de vingt bus.

Cette exigence ne paraît pas impossible à satisfaire, si l'on sait qu'il existe en France vingt-six réseaux de centre-ville utilisant chacun de un à vingt minibus. Pourtant, méfiantes, les municipalités les plus intéressées ont décidé d'attendre que l'Etat précise le montant de la subvention qu'il entend accorder. Seul M. Royer a annoncé que la ville de Tours achèterait dix minibus en 1981. Des véhicules qui circuleront grâce à... l'eau du Cher puisque des turbines électriques installées dans un barrage fourniront 6 millions de kWh réservés en priorité au « biberonnage » des minibus *tourangeaux.*

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

Midi-Pyrénées

FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GOLFECH

L'enquête publique sur le projet de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne), ouverte le 12 octobre dernier, s'est achevée samedi 22 décembre. E.D.F. envisage de construire à 15 kilomètres en aval du confluent du Tarn, sur la rive droite de la Garonne, à l'aplomb d'une retenue d'eau de 500 hectares, quatre réacteurs et des tours de refroidissement de 160 mètres de haut. Les travaux *commenceraient* en 1981 *et* l'usine démarrerait en 1987.

La population (au cours d'un référendum organisé en 1975), le conseil général de Tarn-et-Garonne en 1979, ainsi que neuf maires des douze communes concernées par l'enquête se sont opposés à ce projet. Pour que l'enquête puisse avoir lieu, l'administration a dû envoyer dans les communes des camionnettes baptisées pour la circonstance mairies-annexes. Mais chaque jour les contestataires n'ont cessé de se manifester en déchirant les registres d'enquête. Deux cents personnes ont été interpellées, notamment Mme Evelyne Baylet, présidente (M.R.G.) du conseil général de Tarn-et-Garonne et P.-D.G. de *la Dépêche du Midi,* et son fils Jean-Michel Baylet, député (M.R.G.) de Tarn-et-Garonne.

Faits et projets

Ile-de-France

35 % DU BUDGET RÉGIONAL SONT CONSACRÉS AUX ROUTES

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté, il y a quelques jours, le budget 1980 de la région, la majorité ayant voté à main levée et les conseillers communistes et socialistes s'étant prononcés contre. Les autorisations de paiement se montent, pour cet exercice, à près de 2 milliards de francs, et les dépenses de fonctionnement à 269 millions. Au total, le budget augmente de 6,5 % par rapport à 1979.

Les conseillers de l'opposition ont, pour leur part, estimé que le budget adopté était « un budget d'austérité et de régression ». Les communistes ont estimé, de leur côté, que ce budget « non démocratique ne répond pas aux besoins de la région ».

En 1980, les plus gros investissements régionaux seront à nouveau consacrés aux transports en commun : 707 700 000 francs (683 795 000 francs en 1979) et à l'équipement routier : 654 000 000 de francs (592 263 000 F en 1979), ces deux postes représentent respectivement 36 % et 35 % du budget.

Nord-Pas-de-Calais

● *Ame et visages du Nord-Pas-de-Calais.* — Deux journalistes de *la Voix du Nord,* José Hanu, grand reporter, prix Albert Londres, et Sam Bellet, reporter-photographe, présentent leur région, dans un livre intitulé *Ame et visages du Nord - Pas-de-Calais.* Foin des analyses économiques et dissertations sur l'aménagement, la rénovation ou la conversion... Voici cette région telle qu'elle est, telle qu'ils la voient et l'aiment : âpre, belle, prenante. Un texte agréable, romantique, comme « une déclaration d'amour ». Des images (noir et couleur) de grande qualité, à la fois réalistes et poétiques cueillies dans les paysages et la vie des gens du Nord, parlent autant que le texte et révèlent un beau talent de *reporter - photographe.*

★ *Ame et visages du Nord - Pas-de-Calais,* par José Hanu et Sam Bellet, éditions Paul Legrain, Bruxelles, 180 pages.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale d'un Groupe international puissant
recherche

DIRECTEUR DES VENTES
produits grand public

Bonne connaissance des produits, des marchés, des circuits de distribution.

Allemand ou anglais apprécié.

Lieu de travail : PROVINCE 100 kms de Paris. (Liaison aisée Rail - Route).

Déplacements fréquents.

Fixe + 13ème mois. Voiture fournie.

Adresser C.V. + photo et prétentions à No38532 CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ENTREPRISE BATIMENT
Environs CARPENTRAS (84)
C.A. annuel : 100 millions de francs
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Placé directement sous l'autorité du P.-D. G. Il sera responsable de l'ensemble des problèmes administratifs et financiers et supervisera la Comptabilité Générale et la Comptabilité Analytique.

De niveau D.E.C.S. le candidat devra justifier d'une expérience de plusieurs années à un poste similaire.

Une expérience informatique serait appréciée.

Envoyer C.V., photo récente et prétentions à : HAVAS AVIGNON n° 4.090.

CADRES COMMERCIAUX
GESTIONNAIRES DES PROFESSIONS DU BOIS
(France et Etranger)

Participation au stage de formation et de perfectionnement de :
l'Institut de Promotion Commerciale du Bois (I.P.C. Bois).
Lieu : Bordeaux - Durée : 9 mois à temps complet.
Début du stage : mi-février 1980.
Conditions d'admission : niveau bac minimum. 3 ans d'expérience professionnelle. Age minimum : 25 ans.
Rémunération par le Ministère du Travail.
Participation aux frais.
Renseignements et inscriptions :

I.P.C. BOIS 10, place de la Bourse, 33076 BORDEAUX Cedex

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BORDEAUX

Urgent ch. ANIMATEUR-RICE pour foyer jeunes travailleurs. Env. C.V. à F.E.J.T., 1, rue Boileau - 02100 Saint-Quentin, ou tél. (23) 62-65-72

Ch. ANIMATEUR pour équipe mobile d'action culturelle, niv. d'ét. min. BAC, tit. BASE, maîtrise d'une technique d'an. et B.A.F.D. souh. Travail en équ. Exp. rel soc Permis V.L. Cand à adr. sous dble envel. SERVICE CULTUREL, MAIRIE DE BELFORT.

Groupe financier spécialisé dans l'immobilier rech.

ATTACHÉ DE DIRECTION

diplômé E.S.C., Sc. éco., sc. po. Age min. 25 a. Expér. bancaire souhaitée. Mission : prospection et suivi de clientèle, montage et traitem. des dossiers de crédit. Poste à pourvoir sur LYON. Ecrire avec C.V. : B.H.E. B.P. 53 69398 LYON Cedex 3.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

NOUVELLE SOCIÉTÉ BELGO-SAOUDIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
RECHERCHE
POUR SON BUREAU EN ARABIE SAOUDITE

UN INGÉNIEUR

Pour service technico-commercial. Il devra assurer la prospection en Arabie Saoudite.

Lieu de résidence : JEDDAH.

La connaissance de l'anglais est indispensable et celle de l'arabe sera un argument de sélection.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 7.174 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

offres d'emploi

RECHERCHONS
pour banlieue Sud

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

Connaissances en vibrations

Ecrire n° T 017373 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
recherche
pour son Service informatique

2 ANALYSTES
(1 pour Paris, 1 pour Nantes)
Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise informatiq.

Adr. lettre de candidat. et C.V. au ministère des affair. étrangères S. I. A. G. Division de l'informatique, 21 bis, rue La Pérouse, 75016 PARIS.

Mairie de NEUILLY-S-MARNE 30.000 habitants, rech. ING. TP BT expérimenté pour les services techniques de la mairie. Adr. C.V. et candidature à monsieur le maire de Neuilly-sur-Marne, rue E. Cossonneau, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Cabinet Chapelle recherche
● 1 SECRETAIRE 25 a. min., exp., place stable.
1 STANDARDISTE DACTYLO contrat 8 mois.
45, avenue Trudaine, 75009 285-72-77.

CENTRE DE FORMATION PRIVE
recherche
PROFESSEUR ANGLAIS
pour BTS de Tourisme
Quelques heures de vacation par semaine - Salarié.
Tél. pour R.V. : 266-65-82

MINISTERE de la JUSTICE
recherche
3 PROGRAMMEURS
1 PUPITREUR
Ecrire : C.T.I., 5, rue Carnot, 78000 Versailles

secrétaires

Rech. STENODACTYLO, 1 an d'expér. souhait. d'assurances. Ecrire : CABINET SPITZ, 173, rue Legendre, 75017 PARIS

représent. offre

AGENCE DE PRESSE, photos recherche représentant connaissances en sport. Tél. : 265-53-58 ou 63-37.

Importante Société de clôtures
recherche
REPRÉSENTANTS
confirmés dans la profession dans la région parisienne Paris Nord et limitrophes
Ecr. n° 053252 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 5002 Paris.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bons réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 4, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

automobiles

5 à 7 C.V.

GS PALLAS
Janvier 1978
Gris métallisé, glaces teintées, pare-brise feuilleté, radio-cass. 15.000 km. Prix : 25.000 F. Tél. : 957-08-01, tous les jours après 17 h, ou week-end.

12 à 16 C.V.

Vds Mercedes 240 D, janv. 1979, int. parchemin, fermeture élect., DIRECT. assistée, 14.000 km. Tél. après 17 h : 484-36-35.

location location

une PORSCHE ça peut se louer.



23, Av. de Neuilly
75116 Paris
(Angle Porte Maillot)
Tél. : 747.77.00
Télex 613010

L'immobilier

appartem. vente

5e arrdt.

CONTRESCARPE. Exceptionnel, dernier étage, vue panoramique sur NOTRE-DAME, lux. living 36 m2 + 3 chbres, 2 bains, balc. + terrasse 40 m2 pl.-pied s/liv. Prix 1.600.000 F. Tél. 535-86-37.

13e arrdt.

GLACIERE - Récent, 100 m2, living 47 m2 + 2 chambres. Prix 760.000 F. - Tél. 535-86-37.

locations meublées Demande

paris

INTERNATIONAL-HOUSE rech. appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyer garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-32-89

bureaux

[illegible] SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES [illegible] ASPAC 231 18 18

chalets

CHALETS avec vue imprenable pour 4 à 6 personnes, tout confort, 2 garages. A vendre l'un pour 390.000 F suisses, l'autre pour 290.000 F suisses. Ecrire sous chiffre 41-115532, PUBLICITAS CH-8401 WINTERTHUR

viagers

+ DE REVENUS — D'IMPOTS
Mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète, indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire (XIe) - 355-61-58

Société spécialiste Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite, discrète

Le Monde

économie

AFFAIRES

Un document du ministère de l'économie confirme le « rapport Hannoun »

56 % des concours publics à l'industrie vont à neuf groupes, dont cinq privés

Un nouveau « rapport sur les aides publiques à l'industrie » vient de voir le jour. Diffusé par le ministère de l'économie, il confirme certaines données du « rapport Hannoun » que nous avions analysé à l'époque (« le Monde » du 27 septembre) mais qui n'a jamais été publié par la Rue de Rivoli ou l'hôtel Matignon. Le nouveau document garde toutefois sur les sommes distribuées et les programmes auxquels elles s'appliquent une réserve qui tient plus du flou artistique que de l'analyse scientifique. Dans sa dernière partie, il fait état des « réformes apportées » depuis 1976 au système des interventions de l'Etat, ce qui peut passer pour une réponse — au moins partielle — aux suggestions du « rapport Hannoun » sur l'efficacité de l'aide publique, l'amélioration des garanties et la meilleure compétitivité des entreprises aidées.

Une chose est certaine. Même si les noms des entreprises aidées par l'Etat ne sont pas citées dans ce « contre-rapport » — il est facile de pallier cette lacune. — *« 56 % des concours publics*, indique le nouveau texte, *se sont répartis en 1976 sur neuf pôles principaux : trois entreprises publiques »* (l'Aérospatiale, les Charbonnages de France, le Commissariat à l'énergie atomique), *une entreprise à participation minoritaire publique* (CII-Honeywell-Bull) *et cinq sociétés privées »* (Dassault, C.G.E., Thomson-Brandt, Creusot-Loire et Alsthom-Atlantique). Globalement, les cinq groupes privés recueillent 18 % de l'aide, CII-H.-B., 7 % et les trois entreprises publiques, 31 %.

Par catégorie d'aide, ces neuf « grands » se taillent la part du lion dans le « *soutien aux secteurs de progrès* » (80 % des aides) et dans le « *soutien aux secteurs en mutation* » (70 %). Ils sont moins gourmands en matière d' « aides à l'exportation » puisqu'ils absorbent seulement 43 % de la manne dispensée à ce titre. Il faut dire que ces trois chapitres représentent à eux seuls 83 % du total des aides publiques.

La modestie de ces neuf grands en matière d'« *aides à la restructuration industrielle* » (1 % de l'aide spécifique, qui ne représente que 11 % de l'ensemble des aides) et en matière d'« *aides à l'emploi et au développement régional* » (4 % de l'aide en question, qui absorbe 6 % de l'aide publique totale) est donc toute relative.

Quant aux chiffres bruts, ceux de l'actuel rapport ne sont pas incompatibles avec les 33 360 millions sur quatre ans cités par le « rapport Hannoun » : « *En francs courants*, peut-on lire, *le montant des concours publics à l'industrie est passé d'une moyenne annuelle de l'ordre de 8 milliards en 1972 à une moyenne de l'ordre de 15 milliards en 1976. Cela correspond à une proportion assez stable de l'ordre de 3,2 % (en 1972) à 3,3 % (en 1976) de la valeur ajoutée industrielle.* » En 1976, les « aides sectorielles spécifiques » ont absorbé 9,5 milliards de francs (dont 2,2 milliards pour l'aéronautique, 2,4 milliards pour les charbonnages, 1,1 milliard pour la construction navale, 1,2 milliard pour l'électronique et l'informatique, 1 milliard pour le nucléaire, 1,3 milliard pour la sidérurgie) et les « aides non spécifiques » 5,6 milliards (dont 4 milliards pour l'exportation).

Le rapport justifie la concentration des aides sur un nombre restreint d'entreprises par la nécessité de constituer des « *pôles de dimension internationale* ». « *Sur quarante mille entreprises industrielles, mille cinq cents seulement emploient plus de cinq cents personnes. Nombre d'entre elles sont reliées par des rapports financiers, ce qui restreint encore le nombre des entités totalement indépendantes. Ces mille cinq cents entreprises effectuent 80 % des investissements, réalisent 90 % des exportations et emploient la quasi-totalité des chercheurs. Il n'est pas anormal que les actions visant à renforcer la complète liberté de notre économie se soient attachées au moins dans un premier temps à consolider ce « noyau dur » de l'industrie française.* »

Le rapport reconnaît que, sur la période récente, la contre-valeur des aides publiques a, pour les principaux bénéficiaires « *atteint fréquemment et parfois dépassé l'ordre de grandeur des possibilités d'auto-financement effectivement dégagées par les entreprises concernées* ».

Cependant, le débat sur « *l'augmentation progressive de la rentabilité intrinsèque des bénéficiaires* » (augmentation que suggérait le rapport Hannoun) est dépassé pour les auteurs du rapport, car les aides publiques « *procèdent pour l'essentiel d'une autre logique que celle de la rentabilité* » : il s'agirait de « *prendre des positions stratégiques sur certaines fabrications dans lesquelles ils ne se seraient pas lancés spontanément* ».

Les nouvelles orientations

Aujourd'hui, la situation a évolué et le dispositif des interventions a été « *infléchi et complété* ». Sans pouvoir brutalement interrompre des aides aux secteurs en difficulté (charbonnages, chantiers navals), *pas plus* qu'aux efforts de technologie avancée, pas plus qu'aux programmes à long terme portant sur des projets importants, il s'agit cependant désormais de lier directement l'assiette de la firme aux investissements productifs réalisés et de moduler le mécanisme de la garantie de risque économique, de façon à inciter les entreprises à mieux contrôler leurs coûts à l'exportation, etc.

Au-delà du recensement des actions entreprises depuis 1977, le rapport précise que le dispositif actuel s'organise autour de trois grandes catégories d'interventions : un régime général, fondé sur des critères objectifs affichés, visant à « *agir sur les structures industrielles et à promouvoir une offre réellement compétitive* » ; des modalités d'intervention concernant les entreprises en difficulté qui s'efforcent de s'adapter ; des concours attribués à un petit nombre de fabrications jugées stratégiques (aéronautique, nucléaire, informatique).

∴

*Tel qu'il est, le rapport du ministère de l'économie ne répondra pas à la légitime curiosité des parlementaires, dont s'était fait l'écho M. Schvartz (*le Monde *du 6 novembre) à l'Assemblée nationale. Il sonne trop comme un plaidoyer* pro domo *mis au point en hâte pour ne pas rendre public le « rapport Hannoun » lui-même. Tant que le gouvernement lui-même ne respectera pas la législation qu'il a fait adopter (loi de juillet 1978) sur la limitation du secret administratif en rendant public les documents qu'il fait préparer et qui sont de nature à intéresser l'opinion, de tels scénarios se renouvelleront, n'en doutons pas.* — J. D.

LE DÉPART DE M. DARMON DE BRISSAC-SAINT FRÈRES

Le groupe Willot connaît de sérieuses difficultés de trésorerie

Le départ de M. Jacques Darmon de la société Boussac-Saint-Frères, qui regroupe les activités industrielles du groupe Willot, suscite comme prévu (« le Monde » des 14 et 15 décembre) l'inquiétude des milieux économiques et financiers. De fait, la situation de Boussac-Saint-Frères, qui regroupe l'ensemble des anciennes filiales du groupe Boussac mises en liquidation ainsi que celles des sociétés Saint-Frères et du Consortium général textile, est loin d'être brillante.

Le groupe a, en effet, des problèmes croissants de trésorerie, comme il ressort des comptes de l'exercice de dix-huit mois, clos au 30 juin dernier : la comparaison des actifs réalisables et des dettes à court terme (près de 1 milliard de francs !) fait apparaître un « *trou* » de plusieurs centaines de millions de francs. Certes, l'exercice dégage globalement un bénéfice net de 11 millions de francs, mais ce résultat — au demeurant peu glorieux au regard du chiffre d'affaires : 4 milliards environ —, est dû pour l'essentiel, d'une part, aux profits réalisés par la branche « produits d'hygiène » (marque Peaudouce) et d'autre part, à la vente dans de bonnes conditions des stocks très importants de l'ex-groupe Boussac (sur laquelle Boussac - Saint - Frères aurait réalisé un bénéfice de quelque 150 millions de francs !).

Cette situation de trésorerie, précaire mais pas nouvelle, puisque lors de la reprise de Boussac par le groupe Willot, un certain nombre d'observateurs, et notamment la COB (Commission des opérations en Bourse), s'étaient déjà alarmés du manque d'informations fournies sur la situation réelel du groupe Willot (*le Monde* du 3 novembre 1978). Mais elle risque, cette fois d'être d'autant plus gênante que le groupe des frères Willot doit concrétiser, d'ici au 31 décembre, le rachat des anciennes sociétés du groupe Boussac, dont il n'avait, jusque là, que l'exploitation, au terme d'un contrat de location-gérance passé avec les syndics de Boussac.

Des conditions extrêmement avantageuses de reprise ont été prévues (*le Monde* du 7 avril), mais les Willot attendent encore une lettre de confirmation du Trésor, principal créancier de l'ex-groupe Boussac (pour près de 25 % du total des dettes), qui devrait consentir à abandonner les gages qu'il détenait sur une partie des actifs, à échelonner le remboursement des créances sur une longue période et surtout à abandonner certaines opérations de redressement fiscal en cours.

La situation de trésorerie difficile du groupe pourrait faire hésiter les pouvoirs publics, et donc compliquer le rachat définitif du groupe Boussac. Elle pourrait également rendre ardue *l'introduction en* Bourse des titres de la nouvelle société Boussac - Saint Frères (prévue pour le début de l'an prochain), ce d'autant plus que les comptes du groupe Willot — qui a cessé depuis 1974 de publier des bilans consolidés et qui a modifié ses bases comptables à plusieurs reprises — restent en partie obscurs pour la plupart des observateurs.

Contrairement à certaines rumeurs, il ne semble pas cependant que les comptes de Boussac-Saint-Frères, relatifs au dernier exercice (allant de janvier 1978 à fin juin 1979) soient moins *fiables que d'habitude. Les commissaires* aux comptes ont certes émis des réserves, ce qui est de pratique courante dans la plupart des grands groupes, mais ils ont certifié les comptes qui seront présentés le 27 décembre aux actionnaires du groupe. D'autre part, un certain nombre d'opérations, taxées par certains de « manipulations », relèvent également de pratiques comptables relativement courantes.

Ainsi, la réintégration d'une partie des réserves faites pour compenser les fluctuations éventuelles des cours des matières premières a été approuvée par la commission des opérations en Bourse (COB) : elle s'explique par la fusion des sociétés au sein de B.S.F. De même que la rétrocession au groupe d'une partie des loyers dus par la société foncière qui possède les immeubles. L'évaluation des stocks, qui peut paraître importante, s'explique aussi par l'intégration des stocks des nouvelles sociétés rattachées au groupe. Quant au « mystérieux mandat de service » destitué par la holding du groupe à la société Boussac-Saint-Frères et cité par *le Matin*, il se justifie par le fait que, aux termes d'un contrat établi de longue date, la holding prend en charge toutes les cautions et les garanties sur les prêts accordés à ses filiales, ce pourquoi elle perçoit des rémunérations.

Il ne semble pas, en réalité, que le départ de M. Darmon puisse s'expliquer par les doutes que celui-ci pourrait avoir sur la réalité de comptes dont il supporte, en tout état de cause, la responsabilité, mais plutôt par les inquiétudes qu'il nourrissait sur l'avenir du groupe et par les différends qui l'ont opposé sur ce sujet aux quatre frères Willot. Ceux-ci, désirant conserver le contrôle de la gestion financière du groupe, étaient apparemment réticents pour procéder aux augmentations de capital et de fonds *propres qui s'imposaient afin d'as*seoir l'exploitation sur des bases plus solides.

Reste que le départ brutal de celui qui, aux yeux de nombreux observateurs, apparaissait comme une sorte de « caution » de saine gestion risque fort de ranimer la méfiance des banques et des pouvoirs publics à l'heure où, plus que jamais, leur appui apparaît nécessaire au groupe Willot.

VÉRONIQUE MAURUS.

UN INGÉNIEUR FRANÇAIS PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DES GRANDS BARRAGES

M. Pierre Londe, directeur technique du bureau français d'ingénieurs-conseils Coyne et Bellier, vient d'être élu président, pour trois ans, de la Commission internationale des grands barrages à New-Delhi, à l'occasion du treizième congrès des grands barrages qui a eu lieu dans cette ville.

M. Londe et le bureau Coyne et Bellier ont participé au projet ou à l'étude des problèmes posés par plus de quatre-vingts barrages ou ouvrages souterrains, notamment ceux de Tansa (Inde), Kariba en *Rhodésie*, Kremasta en Grèce, Seaham Weir en Australie, Reza Shah Kabir en Iran, Mosul en Irak, Polyphyton en Grèce et le tunnel de l'autoroute A 8 à Nice.

La Commission internationale des grands barrages a aujourd'hui cinquante ans, puisque ses statuts ont été déposés à Paris, où siège son secrétariat général, en février 1929. A cette époque, elle comptait douze pays, et en compte aujourd'hui soixante et onze et bientôt soixante-quinze.

M. Pierre Londe, après avoir noté la place importante tenue par les pays en voie de développement au sein de la Commission internationale, a déclaré : « *Je crois que la Commission joue un très grand rôle dans l'amélioration des projets et dans la sécurité des barrages existants. Il y a vingt-cinq mille grands barrages dans le monde, et la moitié sont situés en Chine. La croissance de la construction de ces barrages suit actuellement un rythme exponentiel. Depuis une dizaine d'années, l'accent est mis sur la sécurité, et l'on parle de créer au sein de la Commission internationale un centre mondial de la sécurité des barrages. Ce sera une de mes tâches.* »

Faits et chiffres

Etranger

● *Les sept principaux pays industrialisés ont décidé de tenir leur prochain sommet annuel à Venise*, les 22 et 23 juin 1980. Selon le vice-ministre japonais des affaires étrangères, M. Hiromichi Miyazaki, cet accord — provisoire — a été obtenu la semaine dernière à Washington, au cours d'une réunion de hauts *fonctionnaires* destinée à analyser les résultats du sommet de Tokyo de juin. Une rencontre préparatoire au sommet de Venise devrait se tenir en avril en Sardaigne. — *(A.F.P.)*

● *Le Portugal a été autorisé* à ne pas procéder, comme prévu, à des réductions de droits de douanes sur certains produits en provenance des pays de l'AELE (Association européenne de libre échange). Il pourra attendre jusqu'en 1982, avant de s'acquitter de son obligation de réduire ces droits, alors qu'il aurait dû le *faire dès le 1er janvier 1980. Les* produits concernés ont, en 1977, représenté 4,8 % des importations portugaises en provenance des six autres embres de l'AELE (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède et Suisse). L'AELE a, par ailleurs, autorisé le Portugal à introduire ou à augmenter des droits de douanes sur certains produits comme les fibres de verres, les barres d'aluminium, les réfrigérateurs à usage domestique. — *(A.F.P.)*

Social

● *La C.F.D.T. demande la régularisation des la situation des immigrés clandestins.* — La commission exécutive de la C.F.D.T. demande, dans un communiqué daté du 21 décembre, la régula*risation* des étrangers travaillant en France sans permis, estimant qu'il « *n'y en aurait pas s'il n'y avait pas d'employeurs clandestins* ».

● *Les salaires des mineurs de fer de Lorraine* seront relevés de 3,3 % le 1er janvier, a annoncé le samedi 22 décembre l'Association patronale de la sidérurgie et des mines de fer de Lorraine (Assimilor). Selon la C.G.T., cette augmentation « *ne permet même pas d'aligner les salaires des mineurs de fer sur ceux des Charbonnages* ». La C.F.D.T. estime, pour sa part, qu'il est nécessaire que « *tous les retards salariaux soient récupérés* ».

ÉTRANGER

En Grèce

LE PARLEMENT A ADOPTÉ UN BUDGET EN EXCÉDENT

(De notre correspondant.)

Athènes. — Le Parlement grec a voté le budget pour l'exercice 1980, qui, selon les estimations officielles, se traduit par un excédent de 5 milliards de drachmes (1). Le budget demeure placé sous le signe de l'austérité et de la lutte contre les pressions inflationnistes.

En dépit de coupes sensibles effectuées dans divers secteurs et de la volonté de limiter les dépenses publiques, qui ont tendance à se gonfler d'année en année, celles-ci représentent 360 milliards de drachmes. Il est à noter que les services publics représentent 43 % des dépenses budgétaires, contre 21,3 % pour la défense nationale et 13 % pour la dette publique. En 1980, le budget des investissements publics a été fixé à 55 milliards, contre 61 milliards en 1979.

Le nouveau budget prévoit une augmentation sensible des recettes, qui s'élèvent à 365 milliards de drachmes. Ces recettes seront assurées à raison de 98 milliards par les impôts directs et de 242 milliards par les impôts indirects. D'autres recettes « *ordinaires* » représenteront 25 milliards. Par ailleurs, 58 milliards proviendront de diverses autres sources.

Il n'y aura pas de nouveaux impôts en 1980. Au contraire, les titulaires des plus bas revenus bénéficieront d'un allégement des charges fiscales. En outre la lutte contre l'évasion fiscale sera poursuivie et même intensifiée, ce qui devrait entraîner une augmentation des recettes. Enfin le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour affronter les problèmes découlant de la crise énergétique, notamment l'existence d'une *demande* intérieure très grande qui entraîne un fort courant d'importations. Pour 1980 la facture pétrolière serait de l'ordre de 2,8 milliards de dollars.

Dans ses grandes lignes le budget pour 1980 montre que le gouvernement cherche avant tout à garder l'économie sous contrôle et à lutter contre l'inflation. Il s'efforce de réduire les dépenses de l'Etat et évite d'alourdir davantage les charges fiscales. Pour sa part, l'opposition, qui multiplia les critiques et observations lors de la discussion au Parlement, conteste les données budgétaires fournies par le gouvernement et estime que la situation économique et financière du pays est bien plus grave qu'il n'est reconnu officiellement.

MARC MARCEAU.

(1) 1 drachme = 10 centimes.

R.F.A.

● *L'excédent de la balance commerciale* de l'Allemagne fédérale a été en diminution en novembre : *il s'est élevé à 1,5 milliard* de deutschemarks contre 1,8 milliard en octobre et 1,9 milliard en septembre. Au cours du mois de novembre, les importations se sont établies à 27,2 milliards de deutschemarks et les exportations à 28,7 milliards. La valeur des importations a progressé de 25 % par rapport à novembre 1978 et celle des exportations de 13 %.

De janvier à novembre, la R.F.A. a importé pour 266 milliards de deutschemarks de marchandises, en hausse de 20 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier, et exporté pour 288 milliards de marchandises (11 % en plus).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES TAUX DES EURO - MONNAIES

En raison du pont de Noël effectué par les banques, les cours n'ont pu être établis ce jour.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
SONACOME

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Centre de formation, de perfectionnement et de recyclage (Bordj-Menaïel).

SONACOME lance un appel d'offres international pour la réalisation d'un centre de formation, de perfectionnement et de recyclage dont la capacité totale d'accueil est de 1.008 postes selon la formule « CLES EN MAIN ».

Dès la parution du présent avis et contre paiement de la somme de deux cents dinars (200 DA) le cahier des charges relatif à cet appel d'offres sera disponible à

SONACOME/D.D.E.
Route de Chéraga (Dély-Ibrahim)
ALGER

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
SONACOME

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Centre de formation, de perfectionnement et de recyclage (Guelma).

SONACOME lance un appel d'offres international pour la réalisation d'un centre de formation, de perfectionnement et de recyclage dont la capacité totale d'accueil est de 504 postes, selon la formule « CLES EN MAIN »

Dès la parution du présent avis et contre paiement de la somme de deux cents dinars (200 DA) le cahier des charges relatif à cet appel d'offres sera disponible à

SONACOME/D.D.E.
Route de Chéraga (Dély-Ibrahim)
ALGER

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres ouvert est lancé en vue de l'étude pour l'évacuation et le traitement des déchets dans les Wilayas d'ALGER, ORAN, CONSTANTINE et ANNABA.

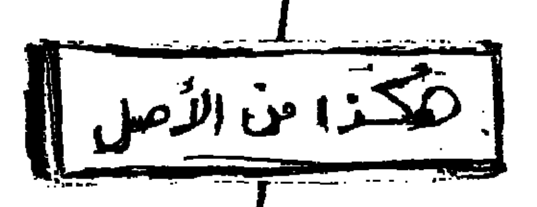
Les bureaux d'études intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction Générale de l'Environnement au Ministère de l'Hydraulique à Kouba (Alger).

Les soumissionnaires doivent faire parvenir leurs offres à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée avec la mention obligatoire sur l'enveloppe extérieure « AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT » pour l'étude d'évacuation et traitement des déchets.

La date limite de remise des offres est fixée au 31 janvier 1980 à 10 h., terme de rigueur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours.

هكذا من الأصل



SOCIAL

Les retraités paieront à partir de juillet 1980 une cotisation d'assurance-maladie

Sauf exception, tous les retraités paieront en 1980 une cotisation d'assurance-maladie. Adoptée bien que non votée, la loi sur le financement de la Sécurité sociale a en effet créé *une cotisation à la charge des pensionnés du* régime général et des institutions de retraite complémentaire. Jusqu'à présent, sur onze millions de personnes âgées, six millions environ payaient déjà une dîme : les commerçants, les artisans, des exploitants agricoles et d'anciens salariés de la R.A.T.P., de la S.N.C.F., de la fonction publique, etc.

Sur les cinq millions et demi de retraités épargnés, trois millions et demi seront désormais assujettis à la *nouvelle* contribution, vraisemblablement à partir de juillet *1980*, délai minimum nécessaire pour que les décrets soient publiés et surtout que les caisses adaptent leurs services à *cette nouvelle formule. Les deux* millions de personnes non taxées sont toutes des retraités dont les pensions ne seront pas imposables *en 1980, c'est-à-dire celles* qu'elles ont reçues en 1979, et il leur suffira d'envoyer après un avis des caisses, un certificat de non-*imposition. Au départ*, le projet du gouvernement envisagerait d'exonérer les seuls titulaires du fonds national de solidarité.

Le nouveau seuil d'exonération (le non-assujettissement à l'impôt) peut être évalué à environ 1 700 F par mois, soit l'équivalent du niveau du SMIC net en *1978*, c'est-à-dire après déduction des cotisations. En 1980, les retraités exonérés seront ainsi tous ceux qui auront une pension d'un niveau comparable (un peu plus faible) à celui du SMIC de 1979, puisque le système d'exonération choisi porte sur le revenu imposable, c'est-à-dire celui *obtenu en 1979*.

Le taux de cotisation de 1 % sur les pensions versées par le régime *général se traduira par* un effort contributif d'environ 17 F par mois pour une retraite de 1 700 F. En outre, cette cotisation ne pourra pas s'appliquer à la bonification des pensions qui est versée à tous ceux qui ont eu des enfants. En revanche, les personnes âgées à revenus plus importants devront supporter, outre le 1 %, une cotisation de 2 % sur toutes les retraites complémentaires, quel que soit leur nom. En effet, des amendements à la loi ont remplacé le mot retraite ou pension par « *avantages de retraite* », terme plus général qui permettra d'assujettir à la nouvelle cotisation les « sur-retraites » versées par les régimes *complémentaires*, supplémentaires, et les compagnies d'assurance.

Un impôt sur les revenus modestes

Etait-il vraiment nécessaire d'instituer ce nouvel effort contributif qui apportera en année pleine moins de 1,3 milliard de francs ? Annoncée en décembre 1978, la nouvelle cotisation avait un triple but : répartir *l'effort financier demandé* depuis cette date à tous les Français, sensibiliser les personnes âgées au coût croissant de la maladie, *étant précisé, comme l'a indiqué* le ministre de la santé, que les plus de soixante-cinq ans qui représentent 18 % de la popula*tion, constituent 35 % des* personnes admises à l'hôpital et sont à l'origine de 35 % de la consommation médicale courante ; har*moniser enfin la législation* puisque plus de *la moitié* déjà des retraités versaient des cotisations.

Justifiée pour les pensionnés les plus aisés, cette mesure continue à *soulever trois types de critiques*. En maintenant une cotisation de 1 % sur les pensions du régime général au-delà du seuil d'exonération, le gouvernement frappe des personnes âgées à revenus très modestes sinon faibles qui n'ont pas pu prendre à temps des mesures pour faire face à cette éventualité. Un lecteur qui est dans ce cas nous a signalé qu'ayant acheté un appartement en 1968, il a encore des frais à supporter et que, aujourd'hui, en retraite, la nouvelle cotisation, aussi petite soit-elle, lui causera une gêne. Si cette nouvelle charge n'est pas tout à fait un impôt sur les pauvres, du moins reste-t-elle en partie un impôt sur les moins pauvres d'entre les *pauvres*.

Deuxième *critique*, avancée par l'opposition qui s'étonne qu'avant de frapper les personnes âgées, on n'ait pas eu recours à l'imposition : « *Cent vingt-cinq mille ménages*, a rappelé un député communiste, *possèdent 10 % de la fortune française, mais ne paient pas d'impôt sur la fortune.* »

Troisième critique, qui émane des sceptiques : la Sécurité sociale est toujours en danger et la bouffée d'oxygène qui est aujourd'hui apportée, nous écrit un autre lecteur, ne fera que retarder l'échéance d'une réforme plus profonde. Ce jour-là, il faudra alors se rappeler *que si un* nouvel effort est nécessaire, les plus démunis ont déjà versé une obole infime par rapport aux *dépenses totales de l'assurance*-maladie, mais bien lourde pour les petits budgets.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LES GRÉVISTES DE MAVILOR ÉVACUENT L'USINE DE LEUR PLEIN GRÉ

(De notre correspondant)

Saint-Etienne. — Après divers contacts entre la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine Mavilor-de-l'Horme, près de Saint-Chamond (Loire), les grévistes — qui avaient réoccupé l'usine après en avoir été expulsés — ont évacué les lieux de leur plein gré le dimanche 23 décembre pour faciliter de nouvelles négociations. Cependant, une assemblée générale du personnel était convoquée lundi après-midi pour décider de la suite de l'action. Le conflit, qui dure depuis le 21 novembre dans cette usine de 1 185 salariés, filiale de Firminy spécialisée dans la fabrication de vilebrequins, porte sur un calendrier de revendications, notamment salariales, et sur l'arrêt des procédures engagées contre plusieurs délégués ou militants syndicaux *(le Monde* du 22 décembre).

● *Election prud'homale contestée en Moselle.* — La *direction* des Houillères du bassin de Lorraine a déposé devant la cour d'appel de Metz un recours en *annulation contre l'élection de* trois représentants C.F.D.T. élus sur une liste d'ingénieurs et cadres C.F.D.T. en collège « employeurs » *du conseil* des prud'hommes minier de Forbach (Moselle). Cette liste avait obtenu trois sièges sur les huit à pourvoir. *La direction de l'entreprise* estime que cette liste, présentée au nom des employeurs, « *a pour objet de combattre les employeurs* ».

● *La fédération C.G.C. de la métallurgie dénonce* le « *sabotage* » des *négociations* de revalorisation des salaires d'ingénieurs et cadres de la métallurgie par l'Union des industries métallurgiques et minières le 20 décembre. Selon la C.G.C., c'est le patronat qui a provoqué l'échec de ces négociations en refusant le *maintien du pouvoir d'achat* pour 1980. Les promesses faites à la C.G.C. le 4 octobre par M. Raymond Barre, premier ministre, « *n'ont été que tromperies délibérées* », a déclaré M. Paul Marchelli, secrétaire de la fédération.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

HAUSSE DES MINES D'OR

La forte reprise de l'or, remonté de plus de 12 dollars l'once, provoque lundi une hausse sensible des mines sud-africaines, qui progressent de 10 à 50 cents. Sur le reste du marché, *toutefois, le calme* règne, et les industrielles, les pétrolières et les fonds d'Etat ne varient guère.

Or (ouverture) (dollars) 485 50 contre 473 10

VALEURS	CLOTURE 21/12	COURS 24/12
Beecham	117 ...	116 ..
British Petroleum	344 ...	344 ...
Courtaulds	73 ...	73 ...
*De Beers	9 86	9 11
Imperial Chemical	363 ..	360 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	320 ..	320 ..
Shell	328	328 ...
Vickers	105 1/2	107
War Loan 3 1/2 %	29 1/4	29 3/16
*West Driefontein	68 1/2	69 1/2
*Western Holdings	48 1/2	49 3/8

(*) En dollars U.S.

MATIÈRES PREMIÈRES

LES COURS

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — *Londres* (en sterling par *tonne*) : cuivre (Wirebars) comptant, 1 017 (979,50) ; à trois mois, 1 012 (981) ; étain comptant, *7 580 (7 730) ; à trois mois, 7 360* (7 575) ; plomb, 537 (521) ; zinc, 344 (352) ; argent (en pence par once troy), 1 055 (943).

— *New-York (en cents par livre)* : cuivre (premier terme), 103 (105,50) ; aluminium (lingots), 66,50 (66) ; ferraille, cours moyen (en dollars par *tonne*), *92,83 (95)* ; *mercure* (par bouteille de 76 lbs), 360-370 (340-350).

TEXTILES. — New-York (en cents *par livre*) : *coton, 3,50* (71,85).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), 238 (inch.) ; jute (en livres par *tonne*) ; Pakistan, White *grade* C, 226 (inch).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 25,50 (25,10).

CAOUTCHOUC. — *Londres (en nouveaux* pence par kilo) : R.S.S. comptant, 66 (67,75).

— Penang (en cents des Détroits *par kilo*), *293,50-294,50 (293-294)*.

DENREES. — New-York (en cents par livre) : coton, 73,50 (71,85). par lb) : cacao, mai, 142 (138,80) ; par lb) : *cacao*, mars, 142 (138,80) ; mai, 143 ; sucre, janv., 16,25 (15,21) ; mars, 16,30 (15,91) ; café, mars, 192,85 (191,35) ; mai, 185,50.

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 184,90 (180,40) ; mai, 185,40 (181,80) ; café, janv., 1 772 (1 830) ; mars, 1 660 (1 654) ; cacao, déc., 1 475 (1 479) ; mars, 1 520 (1 473).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 400 (1 340) ; mars, 1 350 (1 292) ; café, janv., 1 545 (1 600) ; mars, 1 452 (1 448) ; sucre, (en francs par tonne), mars, 1 695 (1 670) ; mai, 1 700 (1 675).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 453 (446) ; mai, 465 ; maïs, mars, 286 1/2 (286) ; mai, 297 3/4.

Indices : Moody's, 1 243,80 (1 210,90). Reuter, 1 704,2 (1 691,50).

ÉNERGIE

LES SUITES DU DIFFÉREND ENTRE ALGER ET LA SOCIÉTÉ EL PASO

Des parlementaires algériens demandent la constitution d'une commission d'enquête sur la politique gazière de leur pays

L'Algérie a fixé à 30 dollars le nouveau prix de son baril de pétrole. Ce tarif sera sans doute appliqué à compter du 15 décembre. Il est identique à celui adopté par les autres producteurs africains membres de l'OPEP, la Libye et le Nigéria. D'autre part, le débat sur la politique énergétique du pays se poursuit. Samedi 22 décembre, à l'Assemblée nationale, des députés ont interpellé le gouvernement et ont demandé la constitution d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles avaient été passés certains contrats avec des sociétés américaines.

De notre correspondant

Alger. — Cela ne s'était jamais vu *depuis la mise en place* de l'Assemblée populaire nationale en 1977. Un groupe de huit députés ont interpellé, samedi 22 décembre, le gouvernement à propos d'une décla*ration faite à la télévision* par le ministre de l'énergie, M. Belkacem Nabi. C'est la première fois qu'une telle procédure est utilisée, bien qu'elle soit prévue par la Constitution et le règlement intérieur de l'Assemblée.

M. Nabi avait annoncé, le 20 mai dernier, que le contrat passé en 1969 avec la société américaine El Paso pour la livraison pendant vingt-cinq ans de 10 milliards de mètres cubes *de gaz liquéfié avait été refusé*, mais que, en raison de l'insuffisance des clauses d'indexation, l'Algérie avait subi une perte d'environ 290 millions de dollars. Les députés désiraient avoir des éclaircissements supplémentaires et ont réclamé la *constitution d'une commission d'enquête* dont le principe a été accepté.

M. Nabi, qui venait de rentrer de Caracas où il avait participé à la réunion de l'OPEP, a indiqué que le prix initialement convenu avec El Paso était de 30 cents le million de B.T.U. Il n'avait augmenté que de 5 à 6 cents en dix ans alors que le coût du complexe G.N.L. 1 chargé *de la liquéfaction et construit près* d'Oran par des sociétés américaines passait de 600 millions à 2,4 milliards de dollars (dont 200 millions de dollars pour le port d'Arzew). Le retard de réalisation a atteint cinq ans et l'exportation n'a commencé qu'en 1978. *Cette année*, ce complexe a fourni environ 5 milliards de mètres cubes de gaz à El Paso, *soit seulement 50 % du contrat* annuel. La révision du contrat, intervenue le 11 mai 1979, a porté le prix de base du million de B.T.U. pour les six derniers mois de 1979 à 1,15 dollar. Il devrait atteindre, par palier, au cours des deux pro*chaines années, 1,75 dollar.*

Encore faut-il que le nouveau contrat soit approuvé par les autorités des deux pays. S'il l'était, ce qui semble probable, il rapporterait à l'Algérie pendant les quatre prochaines années 500 millions de dol*lars, a dit M. Nabi. Le ministre* a également annoncé que tous les contrats de gaz allaient être révisés. Des conversations sont déjà engagées à ce sujet avec Gaz de France, l'un des principaux partenaires de l'Algérie, dont le contrat a pourtant *été déjà revalorisé en janvier* de cette année. Avec la société espagnole Enagas, les discussions ont déjà abouti et le prix du millions de B.T.U. aurait été fixé aux alentours de 3,40 dollars.

Le débat parlementaire de samedi s'inscrit dans le cadre des discussions parfois vives qui opposent depuis plusieurs mois partisans et *adversaires de la politique suivie* depuis quinze ans en matière énergétique par l'équipe de M. Abdesselam, membre du bureau politique, aujourd'hui président de la commission économique du F.L.N. Cet affrontement a déjà fait une victime *de marque en la personne de* M. Ghozali, ancien ministre de l'énergie, exclu dernièrement du gouvernement pour avoir failli à la discipline exigée par ses fonctions *(le Monde* du 14 décembre).

M. Ghozali, qui réclamait au bureau politique et au gouvernement un débat sans cesse remis sur la politique énergétique du pays, s'en était pris violemment à son successeur, M. Nabi, et avait envoyé aux *deux cents membres du* comité central du F.L.N une lettre expliquant ses positions. Cette initiative, que chacun s'accorde ici à trouver malheureuse, a été jugée inadmissible par le président Chadli Bendjedid, à la fois en tant que *chef du gouvernement* et en tant que secrétaire général du parti.

Remise en cause

Un dossier publié dans le dernier numéro de *Révolution africaine*, organe *central du F.L.N., met en lumière* les principaux reproches faits aux « *industrialistes* ». Il relève notamment la « *place excessivement prépondérante* » d'un secteur des hydrocarbures, essentiellement tourné vers le marché capitaliste mondial dans ses débouchés, aussi bien que dans les équipements qu'il nécessite. « *Le niveau des exportations des hydrocarbures*, écrit d'autre part l'hebdomadaire, *devrait être déterminé dans le cadre de la planification nationale et se plier — du moins dans sa fonction d'accumulation — au rythme des besoins et du développement des autres secteurs de l'économie nationale et non l'inverse, tel que le prévoit le plan mis au point par une société multinationale d'origine américaine, Bechtel, pour le compte de la Sonatrach.* »

Le gigantisme et la vulnérabilité des installations de liquéfaction d'Arzew *sont de plus en plus critiqués*, d'autant que les technologies employées semblent mal maîtrisées et que les usines consomment une quantité importante de gaz pour leur propre fonctionnement. De là la tentation de remettre en cause le complexe G.N.L. 3, *qui devait fournir* 15 milliards de mètres cubes de gaz sous forme liquéfiée et dont seuls les travaux de terrassement ont commencé. Cette usine, estiment certains, pourrait être utilement remplacée par un doublement du gazoduc vers l'Italie mis en chantier en *juin dernier et qui* transportera en Europe 12 milliards de mètres cubes de gaz.

Cette incertitude suscite quelques appréhensions à l'étranger. La Sonatrach a été ainsi amenée à démentir dimanche 24 décembre, dans un communiqué, des rumeurs concernant l'annulation du contrat de vente de 4 milliards de mètres cubes de gaz *pendant vingt ans, signé avec la* société hollandaise Gazuni en 1977 et qui doit être exécuté à partir de 1983 grâce à G.N.L. 3. « *Aucune décision*, précise la société algérienne, *n'a été prise en ce qui concerne les exportations de gaz algérien. Une série de réunions ont été prévues entre la Sonatrach et ses différents clients de gaz, parmi lesquels les Néerlandais, pour le début de 1980.* »

DANIEL JUNQUA.

AGRICULTURE

LA LOI D'ORIENTATION

La maîtrise du coût des terres est insuffisante estiment la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A.

Après le vote par l'Assemblée nationale du projet de loi d'orientation agricole, c'est maintenant au Sénat de s'en saisir. Comme le souhaitait le président de la F.N.S.E.A., M. Guillaume, le Parlement siégera vraisemblablement en *session spéciale*, en février au plus tard, pour en finir avec le vote de cette loi, sans attendre la session de printemps.

Les deux centrales syndicales, celle des aînés, la F.N.S.E.A., et celle des jeunes, le C.N.J.A., ont eu maintenant le temps de « digérer » les résultats du marathon parlementaire. Autant la première paraît globalement satisfaite, autant la seconde s'est montrée critique. « *Si tous les parlementaires sont conscients de la nécessité d'installer de nombreux jeunes agriculteurs, le droit de propriété reste une bible qui ne peut être remis en cause* », a déclaré M. Fau, le président du C.N.J.A., pour lequel « *les décisions prises sur le volet foncier ne sont pas à la hauteur des déclarations du président de la République ni de celles du premier ministre* ». Par exemple, le C.N.J.A. regrette que l'indice de valeur agronomique des terres ne puisse servir de référence dans le calcul des soultes ni que la notion de valeur de rendement ne puisse être prise en compte dans le calcul du prix de la terre. M. Guillaume exprimait une idée parallèle en remarquant que les députés n'avaient pas accepté « *de mesures immédiates de moralisation du marché foncier* ». Le C.N.J.A. y voit même une incohérence, avec la création de S.C.P.I. (Sociétés civiles de placements *immobiliers*), appelées à drainer l'épargne des particuliers pour l'achat du foncier : plus le prix de la terre sera élevé, plus il sera difficile de rémunérer les investissements, et moins les particuliers investiront.

Les baux de carrière à prix libre inquiètent également les deux syndicats, qui voient là un risque considérable d'augmentation du coût du fermage.

La F.N.S.E.A. regrette encore que les députés n'aient pas fixé une limite de revenu non agricole pour le cumul des professions, *mais se félicite du nouveau régime* général de contrôle des cumuls. Le C.N.J.A. est plus circonspect ; pour lui, il y a encore trop *d'échappatoires apportées* par la discussion au Parlement : pas de contrôle des successions ni des cessions des parts de société, détournement trop facile du contrôle des cumuls entre époux.

Sur le volet économique, le C.N.J.A. a relevé que la politique contractuelle n'était plus assez affirmée : « *Le rôle et le développement des groupements de producteurs semblent contestés.* »

Enfin, les deux organisations sont satisfaites des mesures votées dans le volet social, à une nuance près, mais de taille. L'amendement Foyer sur le statut obligatoire et automatique de coresponsabilité des époux semble combler d'aise la Fédération des exploitants. Les jeunes sont contre. Ils préfèrent un statut facultatif. Dans le premier cas, la femme d'agriculteur doit, si elle le désire, demander à ne pas avoir le statut d'agricultrice, avec l'accord de son mari. Dans le second cas, la femme choisit son statut. « *Les auteurs de l'amendement n'ont certainement pas mesuré toutes ses conséquences*, dit-on au C.N.J.A. *Si demain il y a huit cent mille actifs agricoles de plus, cela bouleverse le calcul de la compensation démographique. Les versements à ce titre au budget social agricole seront diminués, et les cotisations augmentées d'autant.* » Mais au-delà des arguments juridico-techniques, c'est en fait une querelle de générations qui se profile : les femmes d'agriculteur ou les agricultrices de trente ans n'ont pas de leur avenir professionnel la même vision que leurs aînées.

On retiendra enfin cette remarque de M. Fau relative à l'opposition : « *Celle-ci*, a-t-il déclaré, *est allée trop loin dans certains cas, et ne s'est pas associée à la majorité quand, à notre avis, et sur le volet foncier, elle pouvait contribuer à dégager une majorité d'idées progressistes.* » La parole est maintenant au Sénat. Puissent, pour la clarté du débat, les sages du Luxembourg ne pas être atteints à leur tour d'une frénésie d'amendements. — J. G.

(Publicité)

ANNONCE POUR L'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Compagnie Syrienne des Pétroles déclare l'annulation de son annonce internationale n° 25579/6/2M.S. date 16-10-1979 concernant soumission d'offres pour l'exécution et la mise en opération d'une usine pour *l'utilisation des gaz associés* dans les champs pétrolifères syriens.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
L'INGÉNIEUR ISSA IBRAHIM YOUSSEF.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

LA SONACOS, 32, rue Calmette B.P. 639 à DAKAR (SÉNÉGAL) *lance un appel d'offres pour la* fourniture de matériels d'huileries (nettoyage, décorticage de graines d'arachides et de coton, chouffoir).

Les dossiers sont à retirer à la SONACOS et les réponses devront parvenir *au plus tard* le 19 janvier 1980 à 18 heures.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
SONACOME

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Centre de formation, de perfectionnement et de recyclage (Chelgoum-Laïd).

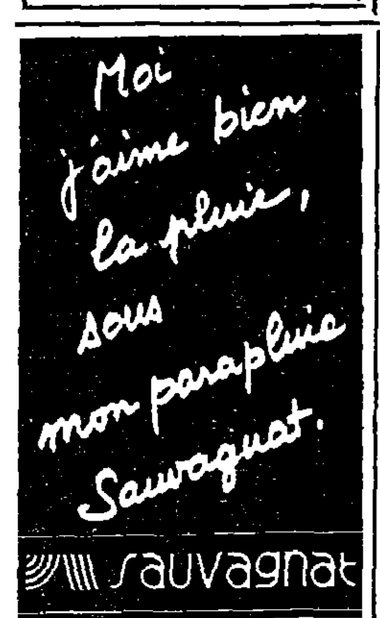
SONACOME lance un appel d'offres international pour la réalisation d'un centre de formation, de perfectionnement et de recyclage dont la capacité totale d'accueil est de 504 postes, selon la formule « CLES EN MAIN ».

Dès la parution du présent avis et contre paiement de la somme de deux cents dinars (200 DA) le cahier des charges relatif à cet appel d'offres sera disponible à

SONACOME/D.D.E.
Route de Chéraga (Dély-Ibrahim)
ALGER

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 23-24 décembre a été tiré à 540 562 exemplaires.

LA CLOTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

A l'Assemblée nationale : M. Barre assure qu'« il ne fera rien pour diviser une formation de la majorité »

La session parlementaire d'automne a été déclarée close samedi 22 décembre. « Perseverare diabolicum... », tel avait été, émis par M. Alain Bonnet (app. P.S.), le seul commentaire de l'opposition lorsque M. Barre avait annoncé qu'il engagerait pour la quatrième fois de la session la responsabilité du gouvernement et qu'il agirait ainsi chaque fois qu'il le jugerait nécessaire.

Impavide, « serein et déterminé » devant les « alarmes feintes ou véritables » à propos de l'utilisation de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, le premier ministre a participé à l'ultime séance de la session avec bonne humeur. Soutenu dans sa tâche par la présence de... sept représentants de la majorité.

Le résultat et le rituel étaient connus d'avance. Au terme du dépouillement, on s'aperçut même que tous les censeurs n'avaient pas voté la censure : dix voix manquaient au parti socialiste. L'approche des fêtes et la densité du travail effectué jusque-là expliquaient sans doute ces défections.

Aussi, avant que les élus ne se séparent pour des « vacances » que M. Barre espéra « reposantes », le premier ministre fit-il connaître ses bonnes résolutions pour 1980 en déclarant : « Je ne ferai rien qui puisse diviser une formation de la majorité. » Les quatre députés R.P.R. qui étaient présents, MM. Piot, Dehaine, Le Douarec et Raynal, n'espéraient pas un tel cadeau de Noël...

Samedi matin 22 dcembre, l'Assemblée nationale débat des deux motions de censure déposées en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par les groupes socialiste et communiste, le gouvernement ayant engagé sa responsabilité pour l'adoption de l'ensemble du projet de loi portant diverses mesures de financement de la Sécurité sociale, dans le texte de la commission mixte paritaire, modifié par les amendements du gouvernement.

Dans la discussion générale, M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) observe que le premier ministre engage sa responsabilité pour la quatrième fois en quatre semaines. Il déclare à ce sujet : *« Ce n'est plus une arme à répétition, mais une arme automatique que vous employez pour mater ce que l'on appelle plus que par euphémisme la majorité. »*

« Instituer une cotisation sur les retraites au nom de la justice et de la solidarité nationale, déclare M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise), *constitue une véritable provocation. »* Il ajoute : *« Ce projet est si détestable que vous avez craint qu'il ne discrédite votre majorité. Aussi, avec la complicité du groupe R.P.R., avez-vous manœuvré pour qu'il ne soit pas voté. Vous avez préféré, en engageant à deux reprises votre responsabilité, mettre en branle un processus qui porte atteinte à l'autorité et au prestige du Parlement. »*

« M. Prudhomme a gagné les élections »

Prenant la parole, le PREMIER MINISTRE rappelle que le gouvernement *« n'a engagé sa responsabilité que sur deux projets »*, la loi de finances et le projet sur le financement de la Sécurité sociale. Contestant l'insinuation selon laquelle le Parlement *« ne vote plus »*, M. Barre observe que l'Assemblée nationale a amendé le projet de budget et le projet sur la Sécurité sociale et que le Sénat a voté ces deux textes. D'autre part, indique-t-il, le gouvernement a engagé sa responsabilité sur le texte adopté par la commission mixte paritaire, qui *« représente le fruit du travail des représentants des deux Assemblées »*. *« On ne peut donc pas dire*, affirme le premier ministre, *que le gouvernement bafoue le Parlement ! »* Il rappelle que l'article 49, alinéa 3, résulte du souhait exprimé *« par un certain nombre d'anciens présidents de la IV[e] République d'éviter que se forment des majorités de rencontre, capables de détruire mais incapables de construire. Les alarmes feintes ou véritables concernant l'utilisation de l'article 49, alinéa 3*, poursuit-il, *me laissent à la fois serein et déterminé »*. M. Barre déclare ensuite : *« Aussi longtemps que j'exercerai mes fonctions de premier ministre, sur un texte essentiel de la politique que j'ai la responsabilité de conduire, je demanderai au conseil des ministres de délibérer sur l'engagement de la responsabilité du gouvernement. Cela est parfaitement clair. »*

Le chef du gouvernement est ensuite interrompu par les protestations de l'opposition. Dans le brouhaha, on entend : *« La parole est à Prudhomme ! »* M. Barre réplique : *« Oh ! mais M. Prudhomme avait beaucoup de bon sens, et, en l'occurrence, M. Prudhomme a gagné les élections ! »* Il poursuit : *« Donc la majorité existe. Je sais que la majorité parlementaire reste parfaitement unie sur le choix de société fait par le pays. Je ne ferai rien qui puisse diviser cette majorité ou qui puisse diviser une formation de cette majorité. »*

Mise aux voix par scrutin public à la tribune, la motion de censure déposée par le groupe communiste n'est pas adoptée. Elle recueille 191 voix pour une majorité requise de 246. Ont voté pour : 86 députés communistes sur 86, 105 députés socialistes sur 114 ; n'ont pas participé au scrutin, MM. Abadie (app. P.S.), Billoux, Henri Deschamps, Florian, Huyghes des Etages, Manet, Masquère, Notebart, Vacant (P.S.).

Mise aux voix, la motion de censure déposée par le groupe socialiste n'est pas adoptée. *Elle* recueille 190 voix pour une majorité requise de 246 voix. Ont voté pour : 104 députés socialistes sur 114, 86 députés communistes sur 86. N'ont pas participé au scrutin : MM. Billoux, Henri Deschamps, Guidoni, Huyghes des Etages, *Manet*, Marchand, Masquère, Notebard, Vacant (P.S.), Césaire (app. P.S.).

Le président de la séance, M. Stasi (*U.D.F.*), *constate* la clôture de la première session ordinaire de 1979-1980. La séance est levée à 14 h. 50.

LAURENT ZECCHINI.

Au Salvador

Les ravisseurs de l'ambassadeur d'Afrique du Sud menacent d'exécuter leur otage aussitôt après Noël

San Salvador (A.F.P.). — Le Front populaire de libération (F.P.L.), organisation d'extrême gauche, a lancé, le samedi 22 décembre, un ultimatum annonçant son intention d'exécuter, le 27 décembre, l'ambassadeur d'Afrique du Sud, M. Archibald Dunn, enlevé le 28 novembre dernier par un de ses commandos, si ses conditions *ne sont pas satisfaites.*

Le F.P.L. exige, en particulier, la publication par des journaux de cent deux pays, y compris le *Salvador*, d'un manifeste exprimant la solidarité des mouvements de guérilla du Salvador avec le peuple d'Afrique du Sud, et d'une proclamation sur la situation économique, politique et sociale au Salvador. Le F.P.L. exige également que la télévision salvadorienne diffuse l'hymne de l'organisation.

Cependant, l'armée a lancé, le dimanche 23 décembre, un avertissement aux mouvements d'extrême *gauche du pays, affirmant* qu'elle prendra des mesures draconiennes contre tout fauteur de troubles pendant les fêtes de Noël. *Cette semonce* fait suite aux rumeurs persistantes selon lesquelles les différents groupes de guérilla marxistes préparent, pour le 24 décembre au soir, des attaques contre les centrales électriques, ainsi qu'une campagne d'attentats à la bombe pour faire de cette fête un *« Noël noir »*.

L'armée a également invité tous les Salvadoriens à fêter Noël dans leur *foyer. Elle leur* a assuré que la *« paix sera garantie »*.

Deux nouveaux cadavres, portant des traces de tortures, ont été découverts dimanche près de la capitale. L'un d'eux était celui d'un dirigeant syndical de la compagnie d'électricité Conelca, disparu depuis plusieurs jours.

Le seul élément de détente *dans ce sombre* panorama, est l'évacuation, dimanche, de la cathédrale et de l'archevêché de San-Salvador, qui étaient occupés l'une depuis le vendredi 21 par des membres du bloc révolutionnaire, l'autre depuis le mardi 18 par les commandos des ligues populaires du 28 février. Les L.P.-28 (trotskistes) avaient pris quinze prêtres en otage, et demandaient la libération de vingt de leurs membres emprisonnés. *Cette condition* n'a *pas* été satisfaite.

L'archevêque de San-Salvador, Mgr Oscar Romero, qui a pu dire la messe dans la cathédrale évacuée, a, dans son sermon, condamné les occupations organisées par les groupes d'extrême gauche. Il a aussi *demandé* aux ravisseurs de l'ambassadeur d'Afrique du Sud, de le relacher en signe de bonne volonté, à l'occasion de Noël.

Jean-Paul II a accepté d'étudier le cas de Hans Küng avec une délégation de l'épiscopat ouest-allemand

Les sanctions qui pèsent sur le théologien suisse Hans Küng — retrait du « label » de théologien catholique et de la « missio canonica » qui lui permet d'enseigner à l'université d'Etat de Tüburgen — continuent de provoquer de nombreuses réactions dans le monde. La mission de réconciliation, entreprise « in extremis » par Mgr Georg Moser, évêque de Rottenburg-Stuttgart (« le Monde » daté 23-24 décembre), auprès de Jean-Paul II a eu pour effet de prolonger la suspension de fait de la sentence.

Retour du Vatican, où il s'est entretenu, samedi 22 décembre, avec Jean-Paul II et le cardinal Franjo Seper, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Moser a annoncé que le pape a accepté d'étudier le cas du professeur Küng avec une délégation de la conférence épiscopale ouest-allemande.

Mgr Moser a été reçu par Jean-Paul II en même temps que Mgr Mamie, évêque de Genève, Lausanne et Fribourg, avant de parler seul, ensuite, avec le pape.

D'autres part, les réactions et prises de position en faveur du théologien suisse, continuent de se multiplier à travers le monde.

Cinquante théologiens espagnols viennent *de se déclarer solidaires* du professeur Küng. Dans une lettre publiée dimanche 23 décembre par le journal madrilène *El Pais*, les théologiens déclarent que M. Küng devrait disposer d'un délai pour revoir sa position. Ils protestent *« respectueusement mais énergiquement contre les méthodes employées par les autorités religieuse »*.

Les théologiens espagnols déclarent leur solidarité avec Hens Küng et assurent l'Eglise de leur sincère loyauté. Mais *« nous ne choisirons pas la loyauté facile, qui dit oui et amen à tout »*, précisent-ils.

Au Québec, quatre-vingts professeurs de théologie et de sciences religieuses des universités du Québec et de la capitale fédérale canadienne ont signé une déclaration en faveur des théologiens santionnés, dont *« le dominicain français Jacques Pohier et le dominicain belge Edouard Schillebeeckx »*.

En France, la Mision de France vient de publier un communiqué en faveur de Hans Küng, où on lit notamment :

« C'est un leurre de croire, même si cela rassure, qu'il suffit de répéter aujourd'hui l'expression dogmatique des premiers siècles de la foi pour l'assurer en sa vérité. De plus en plus nombreux nos contemporains ne saisisent plus rien de ces langages tributaires d'autres modes de pensées. [...]

» Ceux qui ont reçu la charge de veiller à la vitalité de la foi et à son authenticité, les évêques, sont les premiers responsables de cette recherche et ds propositions auxquelles ell conduit. Cela devrait se faire dans une fraternelle confrontation et à partir des terrains de la vie qui requièrent ces formulations nouvelles.

» Les mesures prises à l'encontre de Hans Küng ne nous paraissent pas relever de cet esprit et c'est pourquoi nous marquons vis-à-vis d'elles notre profond désaccord. » — A. W.

En Grande-Bretagne

UN ANCIEN DIPLOMATE RECONNAIT AVOIR TRAVAILLÉ POUR L'U.R.S.S.

Londres (A. F. P.). — M. John Cairncross, un ancien membre du Foreign Office, a révélé au « Sunday Times » qu'il avait fourni avant la seconde guerre mondiale des renseignements diplomatiques et politiques à l'espion Guy Burgess, qui travaillait pour l'U. R. S. S.

Dans sa confession au « Sunday Times », M. Cairncross, qui vit retiré « dans une capitale européenne », précise que les services secrets ont découvert ses activités en 1951, date de la fuite à Moscou des espions Guy Burgess et Donald *Maclean*, et qu'il avait alors été prié de démissionner de la fonction publique.

M. John Cairncross, soixante-six ans, *faisait partie, comme* M. Anthony Blunt, l'ex-conseiller artistique de la reine démasqué comme espion prosoviétique voici un mois, de la cellule communiste de l'université de Cambridge au début des années 30.

Au Zaïre

LE FILS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT TSHOMBE DÉMENT S'ÊTRE RENDU A KINSHASA

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — M. Jean Tshombe, le fils de l'ancien président katangais, dément s'être rendu au Zaïre, comme l'avait annoncé M. Betou, président du parti socialiste du Congo-Kinshasa, et comme l'avaient publié plusieurs journaux, parmi lesquels *le Monde* (daté 23-24 décembre).

« Jamais je n'ai été, à quelque niveau que ce soit, en relation directe avec le régime de M. Mobutu, affirme M. Tshombe, *abstraction faite des offres, par voie indirecte, à plusieurs reprises, et depuis plusieurs années, de postes ministériels alléchants (...). Il est vrai cependant que ces derniers temps, certains milieux étrangers, aussi bien politiques que d'affaires, m'ont demandé d'accepter une possible invitation de M. Mobutu en vue de le rencontrer. Ces trois derniers jours, j'ai effectivement été dans un pays africain voisin du Zaïre, et ce pour des raisons strictement privées. »* — P. de V.

● *Le général Alexander Haig*, ancien commandant en chef des forces de l'OTAN, a annoncé, samedi 22 décembre, à Philadelphie (Pennsylvanie), qu'il ne serait pas candidat à l'investiture du parti républicain pour l'élection à la présidence des Etats-Unis. L'éventualité de l'entrée de l'ancien secrétaire général de la *Maison-Blanche* de M. Nixon (après le départ de M. Haldeman) dans la bataille présidentielle, avait été évoquée avec insistance ces derniers mois dans les milieux républicains. — *(A.F.P.)*

● *Quatre « criminels »*, dont le *chef d'une bande de trafiquants* d'armes et de drogue, ont été exécutés, le 10 décembre, à Kunming, en Chine du Sud-Ouest, *a-t-on appris dimanche* 23 décembre. La radio de Kunming a annoncé que les quatre condamnés à mort ont été fusillés à l'issue de procès publics contre vingt-trois criminels de droit commun. — *(A.F.P.)*


NOËL
JOUR DE L'AN
FÊTEZ-LES
AVEC DES FLEURS
PRIMFLEUR
20% sur
BEGONIAS ~~25 F.~~ Prix Fêtes 20 F.
St PAULIAS ~~15 F.~~ Prix Fêtes 12 F.
choix considérable de plantes vertes, fleuries, et fleurs coupées.
80, av. de Villiers – 126, av. de Wagram Paris 17[e]
Tél. : 227.13.06 – 622.10.59 – 267.12.67
Ouvert tous les jours de 7 h 30 à 20 h 30.


J.M.WESTON
SOLDE
ses fins de séries de chaussures pour hommes
mercredi 2, jeudi 3, vendredi 4 janvier.
en ses magasins.
114, Avenue des Champs-Elysées et 98, Boulevard de Courcelles.
Les soldes de chaussures pour femmes auront lieu exclusivement
les lundi 7, mardi 8, mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11 janvier.
98 Boulevard de Courcelles.

des femmes en mouvements hebdo
le premier hebdo de femmes, un événement historique.
en vente chaque samedi chez tous les marchands de journaux
N° 7-8
12 F
Spécial Lectures
du vendredi 21 décembre 1979 au vendredi 4 janvier 1980
Dans ce numéro, des textes inédits de:
Gisèle Bienne - Madeleine Chapsal - Dominique Charmelot
Chantal Chawaf - Hélène Cixous - Annie Cohen - Assia Djebar
Marguerite Duras - Benoite Groult - Arta Kokkinaki
Jeanne Hyvrard - Denise Le Dantec - Clarice Lispector
Eugénie Luccioni - Dacia Maraini - Kate Millett
Claude Pujade Renaud - Anne Roche - Irène Schavelzon
Geneviève Serreau - Victoria Thérame - Christiane Veschambre
Nicole Ward Jouve - Catherine Weinzaepflen - Catherine Wieder
et des photos de Claude Batho
prochain numéro le 4 janvier 1980
Des femmes en mouvements hebdo - 70, rue des Saints-Pères, 75007 Paris

A B C D E F G

هكذا من الأصل